Supplément « l'Économie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14637 – 6 F

MARDI 18 FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La mort du chef du Hezbollah libanais après l'assassinat de trois soldats israéliens

Jérusalem a voulu adresser un « message aux organisations terroristes »

Représailles

ŒIL pour œil... Les négociations de paix israélo-arabes de l'« après-Madrid » n'ont pas retiré sa validité à la vieille loi biblique. Celle-ci a, une fois de plus, plongé le Proche-Orient dans le cycle sanglant des représailles, où chaque attentat appelle un châtiment, chaque affront une vengeance.

Officiellement, l'attaque aérienne qui a coûté la vie au secrétaire général du mouvement pro-iranien Hezbollah, Cheikh Abbas Moussaoui, lors d'un raid héliporté dans le sud du Liban, ne répondait pas au meurtre à l'arme blanche, la veille, de trois jeunes recrues, dans un camp militaire israélien. Jérusalem n'avait-il pas déjà riposté, comme à son habitude, en bombardant le matin même deux camps palestiniens non loin de là ?

Il n'empêche : comme l'a noté le ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens, avec son sens habituel de la litote, « la mort de M. Moussaoui ne relève pas du hasard ». En tuant l'un de ses pires ennemis – avec lequel il avait un vieux compte à régler – l'Etat juif a voulu faire passer un message d'intransigeance : aucun attentat anti-israélien ne restera impuni.

VU d'Israël, le raid de dimanche venait à point nommé. Non seulement beaucoup de militaires n'ont jamais « digéré » le devoir de retenue qui leur fut imposé lors des attaques de Scud irakiens au plus fort de la guerre du Golfe. Mais, en outre, l'assassinat dans leur sommeil de trois soldats, sur le territoire même d'Israël, avait attiré l'attention sur le laxisme qui prévaut souvent dans les rangs de l'armée, valant une volée de bois vert à l'état-major. Irrité et humilié, celui-ci n'a pas tardé à prendre sa revanche.

Les militants du Hezbollah chercheront sans doute à leur tour à venger par le sang la mort de leur chef. Mais l'ampleur de leur riposte dépendra beaucoup de la liberté d'action que leur laissera la Syrie, maîtresse du jeu au Liban. « Notre haine pour Israël ne changera jamais », prédisait récemment Cheikh Moussaoui. Catalogué comme modéré, au sein d'un mouvement ouvertement extrémiste, il avait facilité le vaste marchandage qui permit la libération des otages américains et britanniques du Liban et laissait espérer celle des deux Allemands encore détenus.

MAIS il avait obtenu de la Syrie – en contrepartie ? – que le seul Hezbollah, au nom du « droit sacré à la résistance contre Israël », échappe au processus de dissolution des milices, symbole de la restauration de l'autorité de l'Etat libanais. Ce privilège, toléré par Damas, ne remet pas en cause la prudence traditionnelle du président Assad dans cette région frontalière.

D'autant que la Syrie d'une part, le Hezbollah et ses parrains de Téhéran d'autre part, ont un point de désaccord fondamental : la première participe au processus de paix israélo-arabe, les seconds le dénoncent avec virulence. En annonçant dimanche que sa délégation se rendrait comme prévu au prochain rendez-vous de paix à Washington le 24 février, la Syrie confirme que sa solidarité avec les combattants pro-iraniens a des limites.

Après l'assassinat dans la nuit du vendredi au samedi 15 février de trois soldats israéliens dans un camp militaire à 60 kilomètres de Tel-Aviv, l'aviation israélienne a effectué, au cours du week-end, trois raids contre des positions du Fath et du Hezbollah au Liban du Sud, tuant notamment le chef du Hezbollah, Cheikh Abbas Moussaoui. « Il s'agit d'un message à toutes les organisations terroristes », a déclaré M. Arens, ministre israélien de la défense.

Le prix du sang

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le raid héliporté mené dimanche après-midi 16 février par l'armée de l'air israélienne dans le sud du Liban contre le convoi motorisé du cheikh intégriste Abbas Moussaoui ne constituait pas, à proprement parler, une opération de représailles liée à la mort des trois soldats assassinés par des fedayins palestiniens dans la nuit de vendredi à samedi à Galed, dans le centre d'Israël.

Après quelques hésitations et déclarations plus ou moins contradictoires, c'est en tout cas la version officielle adoptée à Jérusalem où l'on ne nie pas, en revanche, que les deux autres raids aériens opérés beaucoup plus tôt dans la journée contre deux camps de réfugiés palestiniens du sud du Liban, constituaient, ceux-là, une réponse directe à la perte des trois soldats. Si le secrétaire général du Hezbollah, un des principaux adversaires de l'Etat juif au Liban, a pu être, quelques heures plus tard, repéré et abattu au lance-missiles dans les collines de Nabatiyeh, c'est tout simplement, confiera un officier anonyme, *« un fabuleux coup de chance »* pour les autorités militaires.

« C'est une opération qui s'inscrit dans le cadre d'une action de grande envergure que nous menons contre les terroristes du Hezbollah et les groupes palestiniens », a déclaré le chef d'état-major de l'armée, le général Ehud Barak.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et l'article de LUCIEN GEORGE page 3

Au moins treize tués à Kinshasa

Sanglante répression au Zaïre

Au moins treize personnes ont été tuées, dimanche 16 février, à Kinshasa, lors de la répression de marches « pour la paix et l'espoir », organisées à la sortie des églises de la capitale zaïroise. Les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur des milliers de chrétiens qui manifestaient pacifiquement. Les marcheurs demandaient la reprise des travaux de la conférence nationale, suspendus le 19 janvier par le gouvernement du président Mobutu.



Lire nos informations page 28

New-Hampshire : récession au quotidien

Le président Bush et cinq démocrates à l'heure des primaires dans un des Etats les plus frappés par la crise

WALPOLE (New-Hampshire)

de notre envoyé spécial

« L'autre jour, en attendant que le pompiste fasse le plein, j'écoutais deux types d'une trentaine d'années qui bavardaient à la station-service. Ils parlaient de leur chômage. De leur famille. L'un d'eux disait : « Les premiers mois, ça allait. Mais maintenant, à la maison, pour ma femme, je n'existe plus. Je fais partie du mobilier, c'est tout. » En rapportant cette brève conversation, James Hogan ne peut s'empêcher de penser à ces mauvaises nouvelles qui ont récemment alimenté les gazettes locales.

La fermeture inattendue de la petite usine d'échelles en aluminium, la seule de la région, les quinze licenciements brutalement intervenus chez R.N. Johnson, sur les soixante personnes qu'employait jusque-là ce fabricant de matériel agricole, les dizaines d'ouvriers et d'employés qui ne se rendent plus chaque matin à Belows Falls, dans le Vermont voisin, où le travail fait également défaut. Depuis plus de soixante-dix ans qu'il habite Walpole, cet ancien fermier, reconverti sur le tard dans l'immobilier, affirme n'avoir jamais connu de situation aussi préoccupante.

Entre sa fonction de *selected man* qui le conduit à administrer cette petite ville de trois mille âmes qui longe la Connecticut River, et son rôle de parlementaire (républicain) à la Chambre des représentants de Concord, la capitale du New-Hampshire, James Hogan s'efforce de gérer au mieux un budget de 2 millions de dollars. C'est encore l'école qui coûte le plus cher, explique-t-il, mais *« nous avons de plus en plus de personnes désespérées, qui ne peuvent plus payer leur loyer, leurs dettes et à qui le welfare* (l'aide sociale) *ne suffit plus »*.

En apparence, Walpole n'a rien d'une cité sinistrée. Ses jolies petites maisons de bois blanc feraient bien des envieux à Manchester, à Concord ou à Nashua, dans ce « triangle d'or » qui symbolisait la folle croissance du milieu des années 80.

SERGE MARTI

Lire la suite page 21

Valéry Giscard d'Auvergne

L'ancien chef de l'Etat fait campagne pour conserver la présidence de la région

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyé spécial

Les Auvergnats en manque de joutes politiques devront patienter un peu. M. Valéry Giscard d'Estaing multiplie les rencontres et les vins d'honneur dans la région, mais, pour l'ancien président de la République, la *« vraie »* campagne ne débutera que le 2 mars. *« Les gens sont en vacances, n'allons pas les ennuyer avec nos histoires »*, souffle-t-il entre la visite d'un des laboratoires d'une firme agroalimentaire sur le campus universitaire de l'agglomération clermontoise et la remise de la médaille d'honneur *« régionale, départementale et communale »* au maire honoraire de Varennes-sur-Morge, au beau milieu des terres grasses de la plaine de Limagne.

Le candidat fait pour l'instant discrètement campagne dans les habits d'un président de région gourmé et presque indifférent aux dards de M. Michel Charasse, qui joue avec un entrain prévisible les mouches du coche.

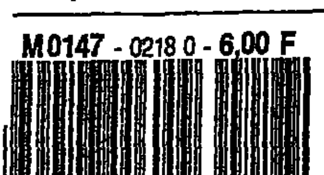
Que lui reproche-t-on ? Son *« absence »* de l'Auvergne ? *« Un peu facile »*, réplique-t-il avec condescendance. Un endettement dramatique de la région ? *« Ce n'est tout de même pas au ministre du budget de faire actuellement ce genre de remarques »*, ajoute-t-il avec hauteur. Sa méconnaissance d'une région que M. Charasse se promet de lui faire découvrir *« pendu à ses basques »*, à l'occasion de cette campagne ? *« On entend des choses pittoresques ! »*, conclut-il avec dédain.

A Varennes-sur-Morge, justement, alors qu'il complimente à son tour le récipiendaire, forcément méritant, qui croule sous les hommages, il lui revient, à propos de l'ancien maire de la commune, le député CNIP Joseph Dixmier qui fut son mentor en politique, une anecdote qui remonte aux législatives de 1956. Une façon comme une autre de rappeler que son destin politique est depuis longtemps indéfectiblement lié à l'Auvergne.

GILLES PARIS

Lire la suite et nos informations page 10

M 0147 - 0218 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Eugen Drewermann

« Le christianisme est une sorte de pharaonisme moderne »

En Allemagne, la fécondité de son œuvre, la modernité de sa pensée, ses premiers démêlés avec la hiérarchie catholique ont fait d'Eugen Drewermann, cinquante et un ans, théologien et psychanalyste, un « nouveau Luther » (le Monde *du 27 septembre 1991 et du 15 janvier 1992). Ses volumineux ouvrages (une quarantaine) connaissent de gros tirages. Le dernier,* Kleriker *(900 pages, diffusé à plus de 100 000 exemplaires), est en cours de traduction en France (1). Des émissions de radio, de télévision, des conférences lui sont consacrées. Privé de sa chaire au séminaire universitaire de Paderborn (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), il livre depuis l'automne ses cours à l'université publique. Interdit de prédication depuis une interview retentissante au* Spiegel *à la veille de Noël 1991, il donne chaque samedi à la sortie de son église des conférences qui attirent un public toujours plus large.*

Influencé, entre autres auteurs, par Kierkegaard et son concept de l'angoisse, par l'existentialisme de Sartre, Eugen Drewermann cherche à dépasser les vérités historiques et dogmatiques des Eglises pour restituer, avec l'aide de la psychanalyse, la puissance d'images, de rêves et de symboles qui est contenue dans toutes les religions. Nous avons rencontré le théologien allemand à Paderborn.

(1) *La parole qui guérit* est le premier livre de Drewermann publié en France, en 1991, au Cerf. Chez le même éditeur, sortiront prochainement *la Peur et la Faute*, *L'essentiel est invisible* (un commentaire psychanalytique du *Petit Prince* de Saint-Exupéry). Du même auteur toujours, le Seuil va publier, début mars, *De la naissance des dieux à la naissance du Christ* (une interprétation de la nativité de Jésus d'après la psychologie des profondeurs).

« Dépassant la critique historique de la Bible et recourant à la psychanalyse, vous démontez, un par un, les dogmes classiques du christianisme – la virginité de Marie, la résurrection du Christ et son Ascension – d'une manière qui, en Allemagne, fait scandale.

– Mais comment éviter de rappeler que le récit de l'Ascension de Jésus est le fruit d'un imaginaire qui remonte à au moins deux mille trois cent cinquante ans... avant Jésus. A l'époque de l'ancien Empire égyptien, dans les textes des pyramides, on trouve déjà le récit d'un pharaon qui monte au ciel et s'assied à la droite du Dieu-Soleil. Cette forme d'Ascension était aussi ritualisée à Rome, au temps d'Auguste, pour symboliser la divinisation de l'empereur au moment de sa mort et le Nouveau Testament ne traite pas l'Ascension autrement que comme une sorte de symbolisation de la mort de Jésus comme roi d'Israël.

» Allons plus loin. L'Ascension n'est pas seulement une expérience qui survient après la mort de Jésus. Toute sa vie, on le voit s'élever au-dessus de la mesquinerie des hommes et des lois, de la corruption de l'argent et du pouvoir. Par l'Ascension, l'Evangile signifie, en fait, que l'homme est renvoyé à la question de l'orientation de ses choix et de son action. Ou bien il continue à subir la contingence des réalités et des lois terrestres, la logique de l'angoisse. Ou bien, en suivant Jésus, il dépasse cet ordre inhumain et atteint une confiance nouvelle, plus profonde, envers soi, envers les autres, sous le regard de Dieu. L'Ascension est une invitation à dépasser les contraintes du monde. L'homme garde les pieds sur terre, mais son front touche déjà les étoiles...

– Les autorités ecclésiastiques vous reprochent aussi de contester la virginité de Marie.

– Les récits de naissance virginale sont également bien antérieurs au christianisme. Les bouddhistes savent que vers cinq cents ans avant Jésus-Christ, le prince Gaudama, nommé Bouddha, a été conçu de l'union d'une jeune vierge et d'un éléphant blanc dans le pré sacré de Lumbini. Il est né d'une côte de la vierge, morte peu de temps après. Elle est donc vierge avant, pendant et après la naissance de Bouddha, mais tous les bouddhistes savent que cette conception et cette naissance virginales sont de purs symboles poétiques. Chez les Egyptiens aussi, le jour où le roi montait sur le trône, il déclarait que sa mère avait conçu d'une manière virginale ce fils pharaonique, ignorant toute autre naissance chez cette femme.

» Pourtant, seule l'Eglise catholique insiste encore aujourd'hui sur une historicisation fausse de ces symboles. Il n'est pas raisonnable que, deux mille ans après la naissance du Christ, on puisse croire de manière encore plus mythologique que deux mille ans avant. Que signifie, au fond, ce symbolisme si répandu de la Vierge mère? En psychothérapie, on observe des moments de renouveau intérieur, fondés sur des images de nouvelle naissance, sans antécédents, disons virginale. C'est le sens du récit biblique de la naissance miraculeuse de Jésus, le condensé de l'expérience poétique prodigieuse de toute sa vie : proches de lui, les hommes pourront apprendre à re-naitre et à re-vivre.

» On ne sait presque rien de la naissance du personnage Jésus, sauf, au sens historique, qu'il est né d'un père et d'une mère comme les autres. Mais quelle importance! Ce que le Nouveau Testament veut nous montrer, c'est l'art que Jésus a de faire revivre des hommes et de devenir roi – comme le jeune bouddha, comme le pharaon – en donnant une sorte de conscience de dignité royale à tous les humains.

– Mais est-il possible de réduire la résurrection du Christ, quand on se dit chrétien, à un simple récit imaginaire et symbolique?

– Le récit de la résurrection puise l'une de ses origines dans la religion de l'Egypte antique. Le « tombeau » est un mot qui désigne littéralement le « lieu de la résurrection ». On y place la momie debout et on lui ouvre rituellement la bouche. La foi en la résurrection de l'homme n'est donc pas venue sur terre avec Jésus. Lui-même, comme enfant déjà, avait grandi dans cette croyance de la résurrection qu'il trouvait dans la littérature apocalyptique ou chez les Pharisiens.

» La nouveauté de Jésus n'est donc pas dans sa résurrection, mais dans la façon dont il défend et proclame l'existence d'une vie au-delà de la mort. Il apprend aux hommes à ne pas craindre la dernière étape de leur vie, à chercher et à trouver Dieu comme aboutissement de leur existence. Autrement dit, les récits de l'aube pascale qu'on trouve dans le Nouveau Testament ne doivent pas fonder, historiquement parlant, les bases de la foi en Pâques et en la résurrection. Mais tout l'art du récit est dans la représentation d'un ange, assis à côté d'un tombeau vide. Un ange au lieu même où on attend la mort! Bien sûr, la chimie de la rétine de l'oeil ne peut pas expliquer la présence de cet ange, pas plus qu'elle n'explique l'Ascension de Jésus au ciel, mais ce qui est important, c'est que cet ange tourne son regard vers la Galilée, là où ces paroles de vie ont été pour la première fois prononcées. Plus nous suivons ses paroles, plus Jésus nous approche comme ressuscité.

> « Nous ne pourrons résoudre aucune des énigmes de la société sans de nouvelles étapes de libération de la conscience »

– A vous lire et à vous entendre, la religion conduit à une sorte de thérapie de l'âme individuelle...

– Je ne crois pas que le christianisme dans sa forme actuelle soit une solution pour résoudre les énigmes de la société. Nous ne pourrons d'ailleurs en résoudre aucune, sans de nouvelles étapes de libération et d'intégration de la conscience. Toute action sur les structures suppose ainsi une analyse de l'individu. Dans *la Critique de la raison dialectique*, Sartre part de la praxis individuelle pour comprendre la répression sociale et politique et pour trouver les moyens de la briser.

» La même dialectique entre existence individuelle et existence collective s'exprime dans des rites et des symboles autour desquels se sont formées les religions. Mais nous assistons aujourd'hui à une transformation profonde de cette conscience religieuse. La religion ne fonctionne plus comme un Sur-moi, dans le cadre de rites et d'institutions traditionnelles, mais comme une expression et une fonction du Moi. Erich Fromm disait déjà il y a cinquante ans que toutes les religions instituées seraient un jour remises en question, face à ce choix : ou bien rester « autoritaires », ou bien devenir « humanitaires » ...

» La fonction de la psychanalyse, précisément à l'intérieur de la religion, est de faciliter cette conversion vers le sujet, vers le Moi. On ne peut servir l'humanité et la société que si on commence à vivre soi-même. Donc un christianisme qui ne fait que crucifier le Moi perd son humanisme. Mais n'est-ce pas à cette conversion que nous invite la résurrection de Jésus? Cette question du moi, de l'homme intérieur, terrorisait déjà Saint-Augustin, puis les jansénistes. Un jansénisme psychanalysé donne un homme libre... Cette conversion vers le Moi intérieur est une révolte contre le masochisme voulu par l'Eglise et la société et un manifeste pour le droit au bonheur et au plaisir.

– Mais que reste-t-il de la spécificité du christianisme, si celui-ci n'est plus autre chose qu'un humanisme réactivé par la psychanalyse ou la reconnaissance de ce « droit au bonheur » dont vous venez de parler?

– Le christianisme est vrai chaque fois qu'il se légitime par son humanisme. Il ne peut l'être autrement... Le dépassement de l'angoisse n'est possible que s'il est ouvert à la transcendance. La révolte contre l'absurdité de la mort présuppose elle-même la conscience que l'homme est plus que nature. L'humanité, la société, sont incapables de dire au sujet pourquoi il existe, et quand Feuerbach lui-même écrit que l'amour de l'homme et de l'humanité est le seul objet de la religion, il ne répond pas non plus à la question angoissée de l'existence humaine. Le postulat de la beauté, par exemple à travers la pensée méditerranéenne de Camus, présuppose aussi une conscience d'un au-delà de l'histoire et de la société.

» C'est dans ce déficit de la réponse au sens de l'existence que le christianisme projette son image de Dieu, une image éveillée dans l'existence par la vie, la poésie et la force prophétique de Jésus. Le christianisme exprime la situation fondamentale d'un Moi qui est tout et d'un au-delà qui accepte le tout et permet d'accéder à ce tout. Cette projection n'est pas une dialectique négative. Une fois éveillée, elle est au contraire un formidable miroir de tous les symboles qui traversent l'histoire et le monde et par lesquels l'homme atteint son sens.

» Prenez l'exemple du Golgotha. La Passion de Jésus au Golgotha pourrait être le symbole d'une rupture totale de la confiance entre Dieu et l'homme, mais Jésus en fait le symbole d'un Dieu qui garde sa confiance en l'homme. Même chose à Auschwitz, où Dieu est autant nié, humilié, qu'il apparait nécessaire et convoqué, ne serait-ce que pour démontrer que le cynisme, le principe du fascisme, ne peut pas tout justifier. La révolte contre l'inhumanité d'Auschwitz n'est possible que si l'on croit à l'inviolabilité de l'homme. L'histoire, la nature clouent l'homme à la croix, le fixent à sa souffrance et à l'absurdité de son existence. Dieu seul fonde cette croyance que le rien de l'homme – sa contingence, son immanence – est beaucoup plus que ce rien. Le christianisme est, en fait, cette révolte qui rend possible la vie.

» Je me résume. Dieu ne peut pas exister comme spectateur extérieur. Ou il est spectateur et alors il n'existe pas. Ou il fait confiance à l'homme, le libère, et alors la question de son existence ne se pose plus. Il est le sujet qui fonde toute subjectivité, toute dignité, toute liberté, au sens où l'entend Fichte, la liberté se saisissant dans le vertige qu'elle n'est pas nécessaire.

– Vous dites que les récits évangéliques ne sont pas des vérités historiques et encore moins dogmatiques. Mais il y a quand même un point central de la foi chrétienne : Jésus, pour vous né d'un homme, mort comme un homme, est le fils de Dieu. La première interpellation de votre évêque n'a t-elle pas été : niez-vous que Jésus soit le fils de Dieu?

– Je lui ai répondu : je crois de tout mon cœur que Jésus est le fils du Dieu vivant. Mais j'ajoute que cette vérité fondamentale, radicale, doit être dite dans le langage du vingtième siècle et de la modernité. L'histoire des religions nous enseigne que la métaphore du Fils de Dieu est un attribut tout à fait courant des rois de l'ancien Orient. Sous l'influence des prêtres de Thèbes, depuis la cinquième dynastie égyptienne, le pharaon n'est plus Dieu tout court, mais le Fils de Dieu. Le nom Hem-Junu, celui du bâtisseur des pyramides, veut dire littéralement « fils corporel du pharaon Kheops ». L'expression de Fils de Dieu signifie donc autant la personnification que la représentation de Dieu, et la meilleure définition de cet extraordinaire symbolisme n'est-elle pas dans l'Evangile lui-même, chez Jean, au chapitre XIV : *« Celui qui me voit, voit le Père. »*

» Il est donc singulier que l'on emploie encore le vocabulaire de la mythologie pour parler du Fils de Dieu. Pour parler de Jésus aujourd'hui, il nous faut trouver un autre langage que celui des métaphores comme Messie, Roi, Fils de l'homme, Fils de David. Le titre de Fils de Dieu renvoie à une fonction ou à un rôle. Il ne décrit pas le Fils comme être divin en soi, mais comme celui qui parle bien de Dieu, parce qu'il est en lui et qu'il l'exprime. Paul Tillich disait déjà que Dieu est tout ce qui nous concerne sans conditions. Celui qui sent, qui trouve son existence dans une proximité de Jésus, qui est basculé par cette révélation, celui-là peut dire qu'il croit que Jésus est le Fils de Dieu et participe à son existence.

– Comment avez-vous fait le passage de cette interprétation symbolique, psychanalytique, des récits bibliques, à la critique globale, radicale que vous faites du statut des clercs (dans votre livre Kleriker***) et du fonctionnement ecclésiastique?***

– Dans mes consultations psychothérapeutiques, je vois comme les gens ont une image de Dieu, transmise par l'Eglise, pleine de répression, d'angoisse, de culpabilité, de dépendance et de dépersonnalisation. L'expérience de Freud se confirme chaque jour : quand les hommes commencent à parler de Dieu, naissent subitement des angoisses infantiles liées au père, à la mère, des symboles que l'Eglise a instrumentalisés de manière psychologiquement négative. Mon engagement pour la liberté du Moi et de l'individu m'a nécessairement mené dans l'opposition à l'Eglise. La liberté n'est pas possible sans révolte.

» L'Eglise est responsable de ce transfert, si rapide chez l'homme moderne, de la superstition à l'athéisme. C'est la même Eglise qui, pourtant, prétend encore fixer aujourd'hui la vérité des personnes et de leur salut dans des formules administratives, dans des jeux de langage préfabriqués et figés. Beaucoup de questions se posent après deux mille ans de christianisme, mais on nous défend de les soulever. La synthèse que nous essayons de faire entre une certaine raison moderne et la foi est considérée comme la menace la plus dangereuse. Pourtant le mal est grand : à un Dieu objectivé dans un discours froid, oppresseur, correspond un homme-sujet du système bureaucratique et moraliste de l'Eglise.

– Ne rêvez-vous pas au fond d'une Eglise libérale, sans règle, sans dogmes, sans sacrements. Une nouvelle Eglise de quakers?

– Mais je ne veux absolument pas fonder de nouvelle religion, encore moins de nouvelle Eglise. Je veux seulement, par la critique, aider la mienne à évoluer, à la réformer, à revenir à sa source. Car l'erreur capitale a été commise au départ, quand on a traduit l'enseignement de Jésus, qui parlait à la population paysanne de Galilée, critique à l'égard de la grande ville Jérusalem, dans la forme grecque d'une métaphysique de puissance et d'un savoir réservé aux intellectuels de la ville. C'est cette scission qui a déchiré l'Eglise en deux : l'élite cléricale et le peuple. A l'intérieur de chaque croyant s'est produite la même scission entre le cœur et la raison. Une proclamation royale de libération est devenue théorie de soumission et d'administration.

> « La liberté n'est pas possible sans la révolte »

– Ce conflit n'est-il pas seulement typique de l'histoire interne d'une Eglise allemande de tradition plus autoritaire qu'en France par exemple?

– Je crois en effet que l'Eglise d'Allemagne depuis deux cents ans a pris beaucoup plus au sérieux le dogme catholique, l'enseignement doctrinal et romain que, par exemple, l'Eglise de France. Mais l'effort de la France pour regagner du terrain par la spiritualité a aussi mené à une fausse mystification de l'inconscient. Prenez la discussion, très ancienne mais jamais résolue, entre André Gide et Paul Claudel. Ou la figure névrotique du curé de campagne de Bernanos. Le personnage du saint est toujours lié au surnaturel, jamais issu de l'épaisseur du quotidien des hommes. C'est du mysticisme, ce n'est pas la vie.

» En Allemagne, se manifeste plutôt une sorte de piété prussienne, réglée par les impôts d'une Eglise puissante sur les places financières, active au point de vue caritatif et même intellectuellement élevée, mais sans spiritualité, incapable qu'elle est d'atteindre l'âme des hommes. Elle veut jouer un rôle moral en s'accrochant à la doctrine du Vatican sur la sexualité, le divorce, le remariage. Il n'y a personne dans l'Eglise catholique qui ne souffre de cet enseignement catholique prussien.

– Mais par des propos aussi excessifs, ne devenez-vous pas prisonnier de votre propre rôle? Et du médecin de l'âme que vous étiez, prêtre et thérapeute, n'êtes-vous pas devenu le porte-parole d'une fraction de mécontents en rébellion contre la hiérarchie et de l'amertume de tous ceux qui ont déjà quitté l'Eglise?

– Je vais répondre à votre question par un simple exemple. Six cents ans avant notre ère, le prophète Jérémie dénonçait les prêtres et les théologiens qui mentaient dans le temple, le lieu par excellence de la vérité. Il priait pour que Nabuchodonosor vienne détruire l'ordre existant, ce régime du mensonge institutionnalisé, et pour que Dieu vienne inscrire enfin sa parole dans le cœur de l'homme libéré. Depuis quatre cent cinquante ans, alors que l'Europe a vécu la Renaissance, la Réforme, les Lumières, la science moderne, nous voulons seulement que notre Eglise accepte le débat interne pour être plus accessible à l'homme de l'an 2000.

– Je pense que votre apport le plus original est de faire naître, par un jeu de symboles et d'images universelles, un langage théologique nouveau qui réinvestit l'étude comparée des religions. A cet égard, comment interprétez-vous le rapport entre le judaïsme, la foi des Egyptiens, le bouddhisme, auxquels vous faites des emprunts constants, et la foi chrétienne?

– Les symboles et les images de la foi chrétienne ne sont pas du tout, en effet, un bien exclusif du christianisme. Il me semble inacceptable que, mille trois cents ans après la naissance de Mahomet et de l'islam, nous ne soyons pas capables de trouver un langage pour expliquer à un musulman comment nous chrétiens, nous nous ouvrons à Dieu, nous croyons et nous prions. Pis encore, depuis deux mille ans, nous reprochons aux juifs de renier la foi de Jésus. Mais nous devrions être, au contraire, plein de gratitude pour ce juif, appelé Jésus, qui, à sa manière, nous a invités, nous les gentils, les païens, à participer à la foi d'Israël.

» Au lieu de cela, tout l'effort de la christologie ancienne et moderne consiste à reprendre des mythes et des symboles que rejette le judaïsme – celui de la Vierge mère, du dieu mourant, du Dieu qui partage son corps et son sang – pour bâtir une métaphysique et une dogmatique qui, pour les juifs précisément, est incompréhensible et inacceptable. N'a-t-on pas fait du Fils de Dieu la deuxième personne de la Trinité? Il devrait être possible d'interpréter le christianisme comme un judaïsme ouvert au langage des autres religions de l'humanité.

» N'est-il pas surprenant de constater comment, par des Pères de l'Eglise comme Clément d'Alexandrie ou Origène, l'Egypte est revenue dans le christianisme, dans les milieux qui parlaient grec? Rappelez-vous que, pour les Egyptiens, le roi est la forme visible de Dieu. Toutankhamon veut dire « image vivante sur terre de l'amour dans le ciel ». Et très tôt dans la théologie d'Antioche, on voit surgir le problème de l'identité de Dieu et du rapport entre le Fils et le Père.

» L'antijudaïsme chrétien vient de là. Car, pour les juifs, cette mythologie royale égyptienne ne pouvait être interprétée que de manière poétique. On en retrouve des traces, d'ailleurs, dans les psaumes 2 et 110 de l'Ancien Testament. Mais le christianisme a pris ces mythes au sérieux, en a fait des vérités historiques et même le noyau de sa christologie. Ma thèse est, au fond, que le christianisme est une sorte de pharaonisme moderne, avec un trésor immense de sagesse symbolique, mais non interprété, ni utilisé pour ce qu'il est. Le christianisme avait la chance d'intégrer cette richesse du symbolisme païen à travers la critique fondamentale et radicale qu'en faisait le judaïsme. Mais il ne le fera pas, aussi longtemps qu'il ne reconnaîtra pas l'origine de sa propre histoire, c'est-à-dire le patrimoine universel de ses symboles.

» Quant au bouddhisme, il a eu l'immense sagesse d'admettre que toutes ces images de dieux et de forces vivantes, dans la nature et dans l'homme, faisaient partie de l'âme humaine, universelle et éternelle. Le bouddhisme est en quelque sorte une psychanalyse vieille de deux mille cinq cents ans. Les impulsions sensuelles y sont reconnues et intégrées, alors qu'elles sont, dans le christianisme, refoulées. L'idée de compassion universelle pour tous les vivants est plus forte dans le bouddhisme que dans l'éthique chrétienne. Et par sa manière d'aborder la nature, le bouddhisme aurait beaucoup à dire aux chrétiens pour reprendre, à frais nouveaux, la question du respect de l'environnement et de la paix. »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

Les raids de représailles israéliens au Liban du Sud et la mort du cheikh Moussaoui

Vingt personnes ont été tuées dont le chef du Hezbollah

Il est évident, de la façon dont le chef du Hezbollah Abbas Moussaoui a été tué lors d'un raid aérien israélien, que le meneur du mouvement intégriste musulman chiite au Liban était la cible directe de ce raid et que les Israéliens savaient qui ils attaquaient en mitraillant le convoi. Au total, seize personnes ont été tuées dans l'attaque aérienne, dont Cheikh Abbas Moussaoui, sa femme et un de ses cinq enfants âgé de six ans, qui ont été carbonisés dans leur voiture ; douze personnes ont été blessées dont huit sont dans un état grave.

BEYROUTH

de notre correspondant

Le Hezbollah craignait, à vrai dire, une attaque israélienne durant le meeting organisé juste auparavant à Jibchit à la mémoire d'un autre de ses chefs, tué par les Israéliens en 1984, Ragheb Harb, meeting auquel venait précisément de participer cheikh Abbas Moussaoui. Mais c'est sur le chemin du retour que l'armée israélienne avait dressé son guet-apens aérien.

La DCA de l'armée libanaise, désormais déployée dans le secteur, est entrée en action au moment du raid. Par la suite, et durant toute la nuit de dimanche à lundi, un duel d'artillerie a opposé les batteries libanaises installées dans le secteur et celles de l'armée israélienne et de la milice qui lui est inféodée, dite Armée du Liban Sud.

Déjà, dans la matinée de dimanche, le Liban du Sud avait subi deux raids aériens israéliens. L'un mené par des Phantom, l'autre par des hélicoptères, le premier contre le camp d'Aïn-Heloué, près de Saïda (quatre morts, tous libanais, dix blessés, dont huit libanais) ; le second, contre le camp de Rachidiyeh, près de Tyr, qui visait les Palestiniens et constituait manifestement des représailles à l'opération menée en Israël contre les camps militaires.

Réunion au sommet syro-libanaise

On constate que, pour la quatrième fois, une flambée de violence met le Liban du Sud à feu et à sang, à une semaine de la reprise de la négociation de paix arabo-israélienne. Cela s'était produit avant la conférence de Madrid, avant les pourparlers bilatéraux de Washington et avant la multilatérale de Moscou. Cette fois, l'escalade apparaît encore plus nette.

Néanmoins – et en connaissance de cause puisque la décision en a été rendue publique après l'opération dont a été victime le secrétaire général du Hezbollah, – la Syrie et dans son sillage le Liban ont décidé de participer à la prochaine phase de négociation à Washington *« pour donner une nouvelle chance aux pourparlers de paix »*. L'annonce en a été faite en effet à Damas, à la suite d'une réunion au sommet entre les présidents syrien et libanais, la deuxième en une semaine, en soirée vers 20 heures, alors que le raid avait eu lieu à 16 heures et que les victimes en étaient connues à 19 heures. Quand ils ont été informés de l'événement, les présidents Assad et Hraoui avaient déjà pris leur décision mais ils ne l'ont pas remise en question.

La couverture syrienne permet-elle au gouvernement libanais de poursuivre, envers et contre tout, sa participation aux négociations de paix ? Il n'en demeure pas moins que sa position devient plus difficile après l'opération dont a été victime le leader intégriste. Une grève générale a été observée lundi dans la majorité des régions du Liban : le Sud bien sûr, mais aussi Beyrouth Ouest, la Bekaa et le Chouf. Ni le Nord cependant sunnite et chrétien, ni l'ancien réduit chrétien n'ont réagi à l'appel lancé d'ailleurs par Amal, la milice rivale du Hezbollah.

Comment réagira la résistance islamique anti-israélienne ? *A priori*, celle-ci devrait être exacerbée, le Hezbollah ne manquant pas d'ulémas pour reprendre le flambeau. Sa disparition risque d'ouvrir la voie aux ultras. Un journal libanais annonce que le Hezbollah détient – probablement – un pilote israélien vivant et que celui-ci pourrait être la victime expiatoire du raid réussi de l'armée de l'air à laquelle il appartenait. Dans cette hypothèse, Israël n'aurait fait que jeter de l'huile sur le feu.

LUCIEN GEORGE

Le prix du sang

Suite de la première page

Il y a des mois que les forces israéliennes qui occupent, tout au long de la frontière-nord, une bande de territoire libanais d'environ 15 kilomètres de large, cherchent à mettre la main sur le patron du *« parti de Dieu »*.

Abbas Moussaoui, laisse-t-on entendre dans les milieux concernés, était déjà l'objectif d'un raid mené le 20 décembre dernier par Tsahal – acronyme de l'armée israélienne – près du village de Jibchit, non loin de l'endroit où le cheikh et sa famille auront finalement trouvé la mort. Trois chiites libanais, libérés ensuite, avaient alors été enlevés par des commandos héliportés, puis transportés en Israël pour interrogatoire (*le Monde* daté 22-23 décembre).

Principal organisateur et commanditaire des opérations de sabotage et de pose d'engins explosifs essentiellement – menées de plus en plus fréquemment au sud du Liban occupé contre les positions de l'armée d'Israël et ses alliés, – le Hezbollah servirait de « parapluie » politico-idéologico-religieux à plusieurs groupes de preneurs d'otages. L'organisation chiite a toujours nié avoir recours, elle-même, au kidnapping politique. Elle détiendrait cependant huit prisonniers, des combattants de la milice libanaise pro-israélienne du « général » Antoine Lahad (SLA), ainsi que les restes de deux soldats israéliens capturés au combat en 1986.

Négociations dans l'impasse

Aux dernières nouvelles, les négociations entamées par l'intermédiaire d'un conseiller du secrétaire général des Nations unies, entre le Hezbollah et Israël, en vue d'un vaste échange de prisonniers, seraient dans une impasse.

Ce blocage, ajouté au fait que tous les otages occidentaux – à l'exception de deux Allemands – sont désormais rentrés chez eux, expliquerait pourquoi les Israéliens, naguère fermement incités à la prudence par certaines grandes puissances – *« pour ne pas mettre en danger la vie des otages occidentaux »* – auraient décidé de passer, avec des risques limités, à l'action. *« Je ne pense pas que cette opération aura des répercussions sur l'affaire des otages et des prisonniers »* encore détenus de part et d'autre, a d'ailleurs affirmé le spécialiste israélien de ces questions, M. Uri Lubrani.

Selon lui, *« les Iraniens »*, qui sont les commanditaires du Hezbollah, *« ne devraient pas non plus réagir »* de manière significative à la perte de leur allié libanais. *« La disparition de Moussaoui va certes*, selon lui, *porter un coup sérieux à la capacité d'action du Hezbollah »*, mais les candidats à la succession du dignitaire chiite ne manquent pas.

Outre plusieurs centaines de citoyens libanais, détenus au camp d'El-Khyam dans le sud du pays par l'Armée du Liban-sud (ALS) pour le compte de l'Etat juif, Israël détient toujours le cheikh Karim Obeid, un autre dirigeant local du Hezbollah enlevé chez lui pendant l'été 1989. Dimanche soir, au journal télévisé, le ministre de la défense, M. Moshé Arens, n'a pas manqué de rappeler que le Hezbolla, *« organisation terroriste responsable de la mort de soldats israéliens »*, avait également *« enlevé plusieurs citoyens américains à Beyrouth »*.

Généralement décrit en Israël comme *« un homme profondément religieux, très humble, pragmatique et authentiquement totalitaire »*, cheikh Abbas Moussaoui, a encore affirmé M. Arens, *« avait les mains tachées de sang »*. Le ministre de la défense s'est déclaré convaincu que Tsahal était *« prête à parer à toute éventualité sur sa frontière nord »* pour le cas, tout à fait probable, où le Hezbollah chercherait à venger son chef. Un état d'alerte général avait d'ailleurs été déclenché dans toute la « zone de sécurité » israélienne, dès après l'opération de dimanche. *« La mort de Moussaoui*, a explicité M. Moshé Arens, *ne relève pas du hasard. Il s'agit d'un message que nous adressons à toutes les organisations terroristes. Ceux qui nous attaquent doivent savoir qu'ils en paieront le prix. »*

Inutile d'épiloguer sur la *« fabuleuse coïncidence »* qui a voulu que l'armée dispose des informations adéquates pour administrer une aussi spectaculaire « leçon » à ses ennemis, au moment précis où elle était elle-même sur la sellette en raison de *« ses négligences »*, *dixit* le premier ministre M. Itzhak Shamir en personne, voire de *« son incurie »*, *dixit* cette fois, et avec une belle unanimité, la presse nationale.

L'opération du sud du Liban devrait en effet, et au moins dans un premier temps, calmer une opinion publique qui, depuis deux jours, c'est-à-dire depuis la mort de trois nouvelles recrues dans un camp d'entraînement situé en Israël même, se déchaînait contre la hiérarchie de *« l'armée du peuple »*. A noter d'ailleurs, mais c'est sans doute encore « un hasard », que la mort de Moussaoui et de sa famille est survenue à peu près au moment même où, en différents points d'Israël, les familles endeuillées des trois soldats tués enterraient leurs victimes...

« Négligence criminelle » pour le célèbre spécialiste des affaires militaires, M. Zeev Schiff dans le journal *Haaretz*, *« massacre de la honte »* pour l'éditorialiste du *Yediot Aharonot*, la mort des trois soldats, assassinés à l'arme blanche à l'intérieur d'un camp militaire, est d'autant plus grave qu'elle aurait à la fois démontré *« une grande audace »* de la part des trois Palestiniens qui ont mené l'opération et mis en lumière *« de graves manquements »* du côté de l'armée.

Le *Jerusalem Post* fustigeait ainsi avec sévérité dans son édition du week-end *« le laxisme, l'indiscipline et l'irresponsabilité »* qui seraient devenus *« monnaie courante »* dans l'armée. Constitué d'une vingtaine de grandes tentes militaires, et pouvant abriter jusqu'à une centaine de recrues, le camp d'entraînement de Galed, au centre du pays, n'était pas gardé. Au moment de l'action, la plupart des soldats étaient rentrés chez eux pour le shabat, de même d'ailleurs que les officiers.

Armé d'un couteau, d'une hache et d'une fourche – trois instruments ensanglantés laissés sur place par les assaillants, – le commando palestinien, qui aurait bénéficié, selon l'enquête préliminaire, de la complicité d'au moins un résident arabe-israélien de la région, a pu s'introduire dans le camp, massacrer les trois hommes, en blesser sérieusement un quatrième et s'en aller avec quatre fusils d'assaut sans que l'alarme soit donnée.

L'activité des « Panthères noires »

D'après certains témoignages, le seul militaire qui savait utiliser la radio du camp ayant été tué, c'est une jeune recrue, affolée et hors d'haleine, qui a couru jusqu'au kibboutz voisin de Galed pour donner l'alarme. Comme disait dimanche l'éditorialiste du *Yedioth*, alors que les *« auteurs de l'attentat seront considérés comme des héros par les leurs »* – plusieurs dizaines de jeunes militants palestiniens masqués ont d'ailleurs défilé dans plusieurs villes de Cisjordanie quelques heures plus tard pour exprimer leur joie, – c'est toute *« la crédibilité dissuasive de Tsahal qui a pris un sérieux coup »* avec cette opération.

Revendiquée par radio et messages diffusés par haut-parleurs clandestins dans les localités arabes, notamment à Jenine, l'audacieuse *« nuit des fourches »*, comme l'appelle désormais la presse locale, aurait été réalisée par l'organisation dite des *« Panthères noires »*. Fondé en 1989 à Naplouse, en Cisjordanie occupée, ce petit groupe d'action lié au Fath de M. Arafat était plutôt spécialisé, jusqu'ici, dans les exécutions de *« collaborateurs »* arabes présumés.

Constituées de quelques dizaines de jeunes activistes, *« peut-être une centaine tout au plus »*, les Panthères noires, qui ont multiplié les opérations contre l'armée et les colons juifs ces derniers mois, seraient dirigées par un certain Ahmed Awad Kmeil, un homme de vingt-huit ans originaire de Qabatya, une localité du nord de la Cisjordanie.

Des rumeurs non confirmées laissaient entendre dimanche soir à Jérusalem que l'homme aurait personnellement conduit l'opération de la *« nuit des fourches »* et que la vaste chasse à l'homme déclenchée samedi matin dans la région par l'armée et la police réunies était sur le point de se refermer sur lui. Selon un *« haut responsable des services de sécurité du Shin Beth »* cité dimanche par le quotidien *Haaretz*, *« les Panthères noires ont effectivement créé la surprise en agissant pour la première fois à l'intérieur de la ligne verte »* – qui sépare Israël des territoires occupés de Cisjordanie – mais, selon lui, *« cette organisation sera bientôt démantelée »*.

PATRICE CLAUDE

L'Iran perd l'un de ses plus fidèles amis libanais

Avec l'assassinat du secrétaire général du Hezbollah libanais, cheikh Abbas Moussaoui, tué dimanche dans un raid israélien avec sa femme et un de ses enfants, l'Iran perd l'un de ses plus proches et fidèles amis au Liban. Cheikh Moussaoui, qui se rendait régulièrement en Iran où il était reçu avec tous les honneurs, jouissait d'un soutien total des autorités iraniennes.

Il avait présidé en octobre 1991 – ce fut son dernier voyage en Iran – plusieurs séances de la Conférence internationale sur la Palestine, dont les résolutions préconisant *« la libération totale de la Palestine »* et condamnant *« la conférence de capitulation de Madrid »* étaient largement marquées de son empreinte et reflétaient la politique de Téhéran concernant le problème palestinien.

Généralement considéré comme un pragmatique proche du président iranien Rafsandjani, il avait été élu à la tête du Hezbollah à Téhéran en septembre 1990 en remplacement du cheikh Sobhi Toufayli, tenant de la ligne dure des radicaux opposés au chef de l'Etat iranien. Son accession à la tête du Hezbollah donna le signal d'une nouvelle ligne politique plus souple en accord avec Téhéran, notamment en ce qui concerne le dossier des otages, dont la clôture s'est soudain accélérée.

Cette ligne avait d'ailleurs été confirmée par les déclarations du guide spirituel du Hezbollah, cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, selon lesquelles les intégristes chiites libanais étaient prêts désormais à participer au jeu démocratique et à se présenter à d'éventuelles élections.

Profondément anti-israëlien

Malgré l'adoption d'une attitude *« pragmatique »* dictée par Téhéran, le Hezbollah maintient son *« cap radical »*, refusant l'accord interlibanais de Taëf et surtout les négociations de paix arabo-israéliennes. Cheikh Moussaoui est démeuré toujours profondément anti-israélien. *« Notre mission principale et notre élémentaire devoir religieux est d'activer et de renforcer la résistance contre l'ennemi israélien »*, expliquait-il à l'automne dernier, qualifiant l'Etat hébreu de *« cancer »* dont *« la simple existence constitue une menace mortelle pour l'humanité dans son ensemble »*.

Il avait plus particulièrement dénoncé l'afflux d'immigrants soviétiques en Israël : *« La menace israélienne s'accroît de jour en jour. Israël envahit militairement les terres des musulmans en accueillant des vagues de nouveaux immigrants, plus particulièrement d'Union soviétique. C'est une invasion militaire car tous ces immigrants deviennent des soldats. »*

Né en 1952 dans le village de Nabi Shit, proche de Baalbeck, dans la plaine de la Bekaa, cheikh Moussaoui était marié et père de cinq enfants. Il avait suivi des études religieuses approfondies, d'abord à l'école jaafarite (chiite) de Tyr, au début des années 1970, puis à Nadjaf, ville sainte d'Irak, à l'époque ou l'ayatollah Khomeini, en exil, y enseignait.

L'attentat contre le « Drakkar »

Ce religieux, qui arborait le turban noir des descendants du prophète Mahomet, avait échappé à la mort en novembre 1983 lorsque l'aviation française avait détruit les cantonnements des milices pro-iraniennes à l'entrée de Baalbeck.

Les autorités françaises avaient en effet acquis la conviction que l'attentat du 23 octobre 1983 contre le poste Drakkar avait été perpétré à partir de cette caserne et d'un hôtel qui la jouxtait et qui servait de quartier général à Moussaoui. – *(AFP-AP.)*

YÉMEN

Assassinat d'un membre du Parti socialiste

Un membre du Parti socialiste yéménite (PSY, une des deux formations au pouvoir) a été assassiné le 6 février dans la province d'Ibb (sud du pays), a indiqué samedi 15 février le journal *Al Thawri*, organe du PSY. Ahmed Mohamed Hakissi a été tué par trois inconnus qui ont tiré sur lui alors qu'il s'apprêtait à quitter son domicile, selon le journal, qui accuse *« des éléments hostiles au parti et à l'unité nationale »* d'avoir perpétré ce crime.

Al Thawri met en garde ces *« éléments criminels »* et affirme que le parti ripostera fermement à cet attentat, le quatrième qui vise des responsables de partis yéménites en moins de six mois. En décembre 1991, deux membres du PSY avaient été assassinés dans la province d'Ibb. *Al Thawri* avait alors affirmé qu'il s'agissait *« d'attentats politiques visant à déstabiliser le Yémen »*. En septembre dernier, le secrétaire général du Parti du rassemblement unioniste yéménite (PRUY, opposition), Omar El Jaoui, avait échappé à un attentat, alors que son compagnon avait été tué sur le coup. – *(AFP.)*

EUROPE

CROATIE : hostile à l'envoi de « casques bleus »

Le président de l'enclave serbe de la Krajina est désavoué par une majorité du Parlement de Knin

M. Milan Babic, président de la Krajina, enclave serbe de Croatie qui s'est proclamée « République » indépendante, a été « destitué », dimanche 16 février, par une majorité du Parlement local pour son opposition au déploiement de « casques bleus » prévu par le plan de paix de l'ONU.

M. Babic a récusé cette mesure comme illégale et accusé le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, avec lequel il est en conflit depuis plusieurs semaines, d'en être l'instigateur direct afin de *« restituer la Krajina à la Croatie »*.

Pour contrer cette initiative, il a convoqué, pour mardi 18 février, les élus locaux qui lui sont fidèles et a réaffirmé son intention de tenir un référendum sur l'intervention des forces de l'ONU les 22 et 23 février.

« Quand un Serbe a une arme à la main personne ne peut lui ordonner de la déposer »

KNIN (KRAJINA)

de notre envoyé spécial

Retranchés dans leurs montagnes dominant et contrôlant la côte dalmate, les Serbes de Krajina font figure d'irréductibles. Majoritaires à quelque 90 % sur ce bout de terre croate, ils ont été les premiers à brandir l'étendard de la révolte contre le pouvoir de Zagreb, dès l'été 1990. Ils sont les derniers à résister aux pressions venues de toute part – tant de leurs alliés de Serbie que de la communauté internationale – en faveur d'un plan de paix concocté par l'ONU et prévoyant l'envoi de dix mille à treize mille « casques bleus » dans les *« zones de conflit »*. Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a décidé que le *« dernier obstacle »* à l'intervention d'une force de paix avait été levé et a recommandé leur déploiement.

A Knin, chef-lieu de la Krajina érigé en capitale d'une *« République serbe »* auto-proclamée, tout le monde n'est pas prêt à partager ce point de vue. Et, aujourd'hui, la Krajina serbe est divisée, jusqu'au cœur même du pouvoir, dont une tendance menée par le « président de la République », M. Milan Babic, se déclare fermement décidée à s'opposer à l'arrivée de « casques bleus » qui s'accompagnerait d'un retrait de l'armée serbo-fédérale et du désarmement de toutes les forces paramilitaires. A la fin de la semaine dernière, M. Lazar Macura, ministre de l'information et fidèle de M. Babic, assimilait encore ce déploiement à *« une invasion et une occupation »*, prédisant qu'il s'agirait de *« la fin des Serbes »*.

M. Milosevic un « diviseur »

Depuis sa capitale, M. Babic a, pour sa part, adressé une mise en garde à M. Boutros-Ghali contre les *« dangereuses conséquences »* que comporterait *« toute décision allant à l'encontre des intérêts légitimes du peuple serbe »* (le Monde du 15 février). *« Une décision du Conseil de sécurité d'envoyer des casques bleus, sur le territoire de la République serbe de Krajina sans accord de notre part provoquerait de nouvelles victimes »*, a-t-il souligné, imperméable aux pressions et menaces prodiguées par celui qui l'a « fait », à savoir le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic. Insensible, également, à l'opposition déclarée d'une partie de son propre gouvernement qui, avec le ministre de l'intérieur et chef des forces de police locales, M. Milan Martic, milite – au diapason de Belgrade – en faveur d'un déploiement rapide des « casques bleus ».

Chacun, à Belgrade comme à Knin, n'a pas de mot assez dur pour qualifier l'attitude de la partie « adverse ». Pour M. Babic et ses partisans, M. Milosevic est quasiment un traître à la cause serbe et, en tout cas, un *« diviseur »* dont les volte-face n'ont d'autre objectif que de *« détruire la Krajina »*. Pour le pouvoir serbe et ses alliés locaux, M. Babic n'est qu'un dangereux boute-feu dont la ligne ne peut conduire qu'à la catastrophe. Certains, ici et dans la capitale serbe, ne sont pas loin de penser qu'il ne s'agit, en fait, que d'un jeu destiné à dédouaner M. Milosevic de toute velléité de faire capoter un plan de paix durement acquis.

Reste que l'affaire a pris de telles proportions que la « rébellion » de la Krajina a, d'ores et déjà, des répercussions sur la vie politique à Belgrade, où l'extrême droite, principale alliée de M. Milosevic, a, en la matière, pris ses distances vis-à-vis de ce dernier et marqué sa sympathie pour la *« persévérance »* de M. Babic, même si elle lui reproche d'être aujourd'hui dans l'erreur. Ainsi, l'hebdomadaire du Parti du renouveau populaire serbe, *Pogledi* (Regards), n'hésite-t-il pas à railler l'inconstance du régime de M. Milosevic : *« Rappelez-vous l'histoire selon laquelle tous les Serbes devaient vivre dans un seul Etat et que Belgrade se défendait à Knin (...). Rappelez-vous la promesse que les Serbes de Krajina ne seraient pas abandonnés au régime fascistoïde de Zagreb. Souvenez-vous des déclarations de la présidence* (fédérale) *croupion traitant les « casques bleus » de force d'occupation. Et, un beau matin, cette même présidence tronquée a décidé d'inviter les « casques bleus »... »*. Et la revue extrémiste d'accuser *« les communistes d'avoir envoyé à la mort, pour rien, les combattants de Krajina puis de retourner leur veste »*. *« Maintenant*, conclut l'hebdomadaire, *ils* (les dirigeants serbes) *demandent à Babic de payer pour leurs erreurs »*.

« Libres ou esclaves » ?

A Knin, le sentiment dominant au sein d'une population soumise à des campagnes contradictoires est celui de la confusion la plus totale. « Casques bleus » ou pas ? Pour ou contre Babic ? La plupart des habitants de la Krajina ne connaissent même pas la teneur du « plan Vance » – du nom de l'ancien secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, émissaire de l'ONU en Yougoslavie – aux termes duquel doit être déployée une force internationale de paix. Et ce n'est certainement pas la question préparée par M. Babic pour le « référendum » qu'il entend tenir les 22 et 23 février qui pourront les éclairer, tant la formulation en est biaisée. *« Elle revient à demander aux gens d'ici s'ils préfèrent être des Serbes libres ou les esclaves des Croates »*, selon le jugement d'un habitant de Knin.

La question est la suivante : *« Etes-vous pour les propositions de la République serbe de Krajina, à savoir : que la Krajina soit séparée de la Croatie, que le peuple serbe soit libre, que l'armée* (fédérale) *reste sur place, que la défense territoriale ne soit pas désarmée, que les forces de l'ONU soient déployées le long de la ligne de front ; ou pour le plan Vance sans conditions, à savoir : que la Krajina fasse partie de la Croatie, que les Serbes soient traités comme une minorité nationale, que la défense territoriale soit désarmée, que l'armée yougoslave se retire, que les Croates reviennent dans la police* (locale), *que les forces de l'ONU se déploient dans toute la Krajina ? »*.

Ajoutant à la confusion, chacune des deux parties tente de s'octroyer une *« légitimité »* qu'elle dénie à l'autre et lui dispute – politiquement, jusqu'à présent – les dépouilles d'un Parlement local, dont les effectifs enflent ou fondent à la demande. On se bat à coup de quorums pour justifier tel ou tel vote – pour ou contre le plan Vance, pour ou contre un référendum – en donnant à la Krajina une étonnante élasticité. De 80 000 habitants, la région est ainsi allègrement passée, en quelques mois, à 350 000, tous Serbes, évidemment.

Dans cet affrontement qui s'est, jusqu'ici, limité au terrain politique, le véritable enjeu est le contrôle effectif des différentes forces militaires et paramilitaires présentes en Krajina, dont le plan de paix de l'ONU prévoit le retrait ou le désarmement. Les unités de l'armée, d'abord, dont le commandant, le général Ratko Mladic, avait manifesté quelque indépendance vis-à-vis de l'état-major de Belgrade en affirmant, début janvier, qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner la Krajina. Rappelé à l'ordre, il est apparemment rentré dans le rang et accepterait, maintenant, les conditions du plan Vance.

Toutefois, à en croire les dirigeants de Knin, les militaires « professionnels » ne représenteraient que 5 % des effectifs présents dans la région, le reste étant constitué soit – pour une toute petite partie – de volontaires venus de Serbie, soit de réservistes originaires de Krajina même. Viennent, ensuite, les forces de police fidèles à M. Martic, qui a manifesté son accord avec le plan de l'ONU et assuré que ses troupes coopéreraient avec les « casques bleus ». Enfin, sévissent quelques groupes d'irréguliers qui constituent une inconnue quant à leur allégeance.

« Nous ferons quelque chose... »

Si M. Babic refuse, au nom de la sécurité des Serbes de Krajina, toute idée de désarmement, on avance, dans son entourage, un argument en forme d'avertissement : *« Quand un Serbe a une arme à la main, personne ne peut lui ordonner de la déposer »*, affirme M. Macura, pour qui il est illusoire de penser que les combattants rentreront chez eux sur une simple demande polie. En tout état de cause, *« nous ferons quelque chose pour empêcher le déploiement des « casques bleus »* dans les conditions fixées par le plan Vance, assure encore M. Macura. Celui-ci ne précise pas quel pourrait être ce *« quelque chose »* mais laisse planer une menace relativement précise : *« Nous avons les Serbes de Bosnie pour nous, qui sont notre meilleure défense. »*

De son côté, M. Babic, trente-six ans, que sa formation de dentiste ne prédestinait apparemment pas à l'exercice du pouvoir, a prouvé par le passé une nette détermination à aller jusqu'au bout de ses ambitions. Elu en 1990 maire de Knin, il est parvenu à s'approprier en quelques mois tous les leviers de commande en Krajina et à étendre son influence sur les régions de Croatie à population partiellement serbe, qui sont devenues les champs de bataille de la guerre serbo-croate. Il n'a pas hésité, pour ce faire, à torpiller toute tentative de négociation avec le régime de Zagreb et à éliminer tous ses ennemis politiques.

M. Babic a finalement réussi le tour de force de se brouiller avec la plupart de ses amis politiques, dont M. Martic et, surtout, celui qui fut son « protecteur » au début de sa carrière politique, l'homme que beaucoup considèrent ici comme le « père spirituel » du soulèvement serbe contre l'autorité croate, M. Jovan Raskovic. Psychiatre, ancien directeur de l'hopital psychiatrique de Sibenik (sur la côte dalmate), M. Raskovic, qui a été évincé par M. Babic dès octobre 1990 et vit désormais à Belgrade, porte d'ailleurs un jugement très professionnel sur son ancien protégé, qu'il dépeint volontiers en privé comme un paranoïaque imbu de pouvoir. Aujourd'hui, à l'heure où M. Milosevic a – officiellement – changé son fusil d'épaule, M. Babic, *« destitué »* dimanche 16 février par une partie de son « Parlement », ne dispose plus apparemment, dans la classe politique serbe de Krajina, que d'un petit carré de fidèles, au premier rang desquels M. Macura, un professeur d'anglais. Ce qui ne l'a toutefois pas empêché de répondre immédiatement à sa « destitution » en convoquant « ses » députés.

Nouvelle frontière

Face à M. Babic, Milan Martic, fidèle à la politique du président Milosevic, dispose d'un atout de poids avec les forces de police qu'il commande. Haï par les Croates, il bénéficie d'une popularité certaine en Krajina, acquise en menant la révolte des policiers serbes de la région lorsque, en août 1990, Zagreb a voulu y imposer son autorité. Révolte qui a constitué la première étincelle d'un long et meurtrier incendie. Estimant que *« Babic doit s'incliner »* devant les décisions des élus locaux lui ayant retiré leur confiance, M. Martic juge que *« le plan de l'ONU n'est pas idéal mais a le mérite d'être le seul, actuellement, à donner une chance à la paix »*, de façon à *« trouver une solution politique »* au conflit serbo-croate.

Disposé à accueillir les « casques bleus », le chef de la police ne compte pas pour autant baisser sa garde, au contraire, et se livre à une lecture assez particulière du plan Vance. *« L'armée*, dit-il, *ne peut pas quitter la Krajina puisque la plupart des soldats sont originaires d'ici. Ils seront donc démobilisés sur place et rentreront chez eux. » Quid* des armes ? *« Il y a une tradition en Serbie : tout le monde est armé »*, répond-il le plus simplement du monde. *« Nous devons appliquer le plan de l'ONU*, souligne-t-il encore, *mais les gens seront prêts à se mobiliser de nouveau pour défendre la Krajina »*. Car, divisés sur les moyens, quasiment tous, à Knin, se retrouvent sur un même objectif : *« Rien ne pourra plus être comme avant ; la Krajina ne sera jamais une partie de la Croatie »*, même si, en raison d'une interdépendance économique, *« il n'y a pas de raisons qu'il n'y ait pas, à l'avenir, de coopération »* entre les deux peuples... mais de part et d'autre d'une frontière.

YVES HELLER

Les violences dans le Haut-Karabakh

Une vingtaine de personnes tuées lors des bombardements sur Stepanakert

Une vingtaine de personnes, dont des femmes et des enfants, ont été tuées, dimanche 16 février, au cours des bombardements sur Stepanakert, le chef-lieu du Haut-Karabakh, région à majorité arménienne située en Azerbaïdjan. La ville aurait été soumise au bombardement le plus intense qu'elle ait subi depuis le début du conflit entre Arméniens et Azerbaïdjanais, il y a quatre ans. De nombreux immeubles résidentiels ou bâtiments publics ont ainsi été totalement ou partiellement détruits.

M. Oleg Iessayan, le président du conseil des ministres, a déclaré que des responsables du Haut-Karabakh avaient appelé les unités de l'armée de l'ex-URSS stationnées dans la région à les aider à repousser les attaques des forces azerbaïdjanaises, mais que cette demande avait été rejetée. Des combats se seraient aussi déroulés, dimanche, près des villes de Choucha et Djagassan, ainsi qu'à Mardakert, Askeran et Martuni, faisant plus de trente victimes. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ITALIE : M. Perez de Cuellar conseiller de l'ENI.** – M. Gabriele Cagliari, président de l'Office national italien des hydrocarbures (ENI), a annoncé, vendredi 14 février, que l'ancien secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, avait accepté de devenir le *« conseiller spécial »* pour l'étranger du holding d'Etat. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : suicide d'un député du PDS compromis avec la Stasi.** – Le Parti du socialisme démocratique (PDS, ex-communiste) a annoncé que l'un de ses députés, Gerhard Riege, s'était pendu, samedi 15 février à Berlin. M. Riege avait été récemment convaincu d'avoir collaboré de 1954 à 1960 avec la Stasi, la police politique de l'ancien régime est-allemand. – *(AFP.)*

□ **AUTRICHE : nouvelles arrestations de néo-nazis.** – La police autrichienne a appréhendé, dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 février, à Wels (Haute-Autriche), quinze jeunes extrémistes de droite, réunis dans un café de la ville pour fonder un groupement néo-nazi. Selon un porte-parole de la police, les jeunes gens, âgés de quatorze à vingt-six ans – soldats, étudiants, chômeurs et ouvriers – avaient sur eux un important matériel de propagande néo-nazi et un pistolet à gaz. Cinq d'entre eux ont été arrêtés et les dix autres placés en résidence surveillée. – *(AFP.)*

□ **ALBANIE : pillages d'entrepôts alimentaires.** – Dix-sept policiers albanais ont été blessés, jeudi 13 février, en tentant d'empêcher le pillage d'un entrepôt de vivres à Kavaje, dans le sud du pays, selon un porte-parole de la police. Les pillards estimaient que les secours venus d'Italie étaient distribués de manière trop lente ou inéquitable. A Rogjine, dans le sud du pays, 30 tonnes de secours expédiés de Grande-Bretagne ont été volés. M. Peter Brindle, responsable de l'organisation caritative britannique Feed the children, a déclaré que dans la région de Kovaje, dans le nord de l'Albanie, 150 tonnes de secours avaient été pillées de la sorte. L'agence italienne ANSA rapporte de son côté qu'un autre entrepôt italien a subi un sort identique à Frouchkrouje, au nord de Tirana. – *(Reuter.)*

□ **CEI : prêt koweïtien de 1 milliard de dollars.** – Le Koweït a décidé d'accorder un prêt de 1 milliard de dollars au profit des Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI), a annoncé, dimanche 16 février, le ministre koweïtien des finances, M. Nasser Al Roudhane, au cours de sa visite à Moscou. – *(AFP.)*

□ **Coopération frontalière.** – Une conférence sur la coopération frontalière a réuni, samedi 15 février à Krosno, au sud de la Pologne, des représentants des gouvernements d'Ukraine, de Hongrie, de Pologne et de Tchécoslovaquie. Au cours de la réunion, les participants ont proposé d'améliorer la circulation des hommes et des marchandises entre leurs pays. – *(AFP.)*

POLOGNE : après l'annonce d'un programme d'austérité

Démission du ministre des finances

Le ministre polonais des finances, M. Karol Lutkowski, a démissionné, lundi 17 février, en invoquant un désaccord avec le reste du gouvernement sur la politique économique à mener, a déclaré son porte-parole. M. Lutkowski, nommé il y a moins de deux mois, a donné sa démission après l'annonce, samedi 15 février par le chef du gouvernement, M. Jan Olszewski, d'un programme d'austérité pour 1992, visant à contrôler l'inflation, à combattre la récession, favoriser les investissements et les exportations au détriment de la consommation.

« Il y a de profondes divergences de vue sur les priorités et la mise en place de la stratégie économique entre lui et le groupe de personnes responsables de la vie politique et économique du pays », a déclaré le porte-parole de M. Lutkowski. – *(Reuter, AFP.)*

IRLANDE DU NORD

Quatre membres présumés de l'IRA tués dans une fusillade avec des soldats britanniques

Quatre membres présumés d'une « unité en service actif » de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ont été tués, et deux autres blessés et arrêtés lors d'une fusillade avec des soldats britanniques, dimanche 16 février, après l'attaque par le commando d'un poste de police à Coalisland, dans le comté de Tyrone, en Irlande du Nord. Un soldat britannique a été blessé. Les assaillants ont utilisé un camion et une mitrailleuse lourde retrouvée sur place. Les soldats britanniques, cachés dans un champ, ont ouvert le feu lorsque les assaillants ont tenté de prendre la fuite.

Selon certains témoins et un conseiller local du Sinn Fein, branche politique de l'IRA, l'embuscade aurait été montée par le Special Air Service (SAS), l'unité d'élite antiterroriste de l'armée britannique. La police a démenti ces allégations. – *(AFP, Reuter.)*

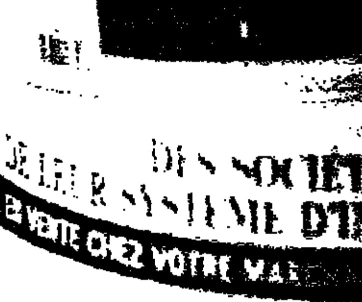
M. Lang au carnaval d'Aix-la-Chapelle

M. Genscher couronne « Monsieur Culture »

Le ministre de la culture et porte-parole du gouvernement, M. Jack Lang, a été intronisé, samedi 15 février à Aix-la-Chapelle, dans l'ordre carnavalesque local, dont le nom, Wider den Tierischen Ernst, a été traduit par le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher : l'Ordre des pourfendeurs du manque d'humour. Cette distinction avait été attribuée à M. Lang en 1991, mais la cérémonie avait été annulée en raison de la guerre du Golfe.

Intronisé lui-même en 1979, M. Genscher a adressé à « Monsieur Culture », très connu en Allemagne, notamment depuis son combat pour le prix du livre, un discours qui se devait d'être bouffon. Il s'est prononcé, ainsi, pour *« une initiative culturelle franco-allemande visant à introduire un carnaval européen sans frontières, avec une garde princière binationale, des distributions gratuites de bonbons, des discours de circonstance et une vue imprenable sur les jambes des majorettes »*.

Quant à M. Lang, après un début périlleux sur les différences de genre entre les mots français et allemands, il a raillé, dans la ville où l'empereur franc avait été couronné, ses *« compatriotes, qui continuent de croire que Charlemagne était français »*. *« C'était un Européen de la première heure*, a-t-il dit, *qui avait la chance de ne pas devoir harmoniser les taux de TVA et n'avait que faire des quotas laitiers ! »* – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

PÉROU : symbole de l'action non violente en faveur des déshérités

Maria Helena Moyano, adjointe au maire d'un bidonville de Lima, a été assassinée par le Sentier lumineux

Symbole de la lutte non violente en faveur de la paix et de la solidarité, Mme Maria Helena Moyano, adjointe au maire de Villa-El Salvador (bidonville de 300 000 habitants situé au sud de Lima), a été assassinée, dans la soirée du samedi 15 février, alors qu'elle participait à une réunion organisée par la Fédération des femmes de Lima, dont elle était la présidente. Un commando du Sentier lumineux (guérilla « maoïste ») a mitraillé le groupe, blessant grièvement huit personnes dont son fils. Mme Moyano, âgée de trente-six ans, a été achevée d'une balle dans la tête et son corps a été dynamité.

LIMA

de notre correspondante

Depuis près d'un an, Mme Maria Helena Moyano, qui avait consacré sa vie aux organisations populaires de soutien aux plus pauvres, était menacée de mort par le Sentier lumineux. Le journal *El Diario*, porte-parole clandestin des insurgés, l'accusait de *« faire œuvre de bienfaisance et de manipuler la Fédération des femmes, qui ne peuvent s'émanciper qu'en prenant les armes »*. *« Ils nous reprochent d'être les pompiers de la révolution et d'éteindre les feux qu'ils allument pour faire flamber le pays »*, nous confiait-elle récemment. *« Ils veulent que la population n'ait absolument plus rien à manger, pour qu'elle rejoigne la lutte armée. Nous ne pouvons pas céder à ce chantage de la terreur. Nous devons affronter l'injustice et la barbarie terroriste, pour aider ceux qui n'ont pas les moyens de survivre. »*

En septembre dernier, après l'assassinat de Juana Lopez, coordinatrice du « Programme du verre de lait » du port de Callao (criblée de balles alors qu'elle distribuait les pains du petit déjeuner), Mme Moyano avait organisé une manifestation *« contre la faim et la terreur »*, rassemblant des mères de famille. En guise de représaille, les « sentiéristes » avaient dynamité le local de la Fédération des femmes, où étaient emmagasinées les victuailles destinées aux plus démunis. Les représentantes de 10 000 comités du « programme du verre de lait » avaient ensuite défilé dans Lima, pour exprimer leur soutien à la fédération et à sa présidente charismatique.

« Rondes urbaines » d'autodéfense

Vendredi dernier, jour de la « grève armée » decrétée par le Sentier lumineux, dont les bombes ont fait sept morts et une dizaine de blessés (*le Monde* du 16-17 février) dans la capitale, Mme Moyano, membre du Mouvement vers le socialisme (MAS), avait défié les guérilleros en prenant la tête d'une grande marche pour la paix. Elle entendait aussi protester contre la tentative d'attentat contre M. Michel Azcueta, ex-maire de Villa-El Salvador et candidat à la mairie de Lima aux prochaines élections municipales. *« Parfois, j'ai peur, mais si la population s'organise, nous pourrons mettre en déroute le Sentier lumineux. Ce ne sera pas facile mais ce n'est pas non plus impossible »*, estimait la jeune femme...

Villa-El Salvador, comme d'autres bidonvilles de la ceinture de Lima, avait commencé à organiser des « rondes urbaines » d'autodéfense, décision qui n'a fait qu'exacerber la haine des « sentiéristes », décidés à « décapiter » les organisations populaires, dont des dizaines de dirigeants ont déjà été assassinés. Face à une police impuissante et souvent corrompue, face à une armée mal équipée, débordée et prompte à fermer les yeux sur toutes les « bavures » en matière de défense des droits de l'homme, faut-il armer les rondes urbaines ? C'est la question que se posent les parlementaires. En onze ans de lutte armée commencée dans les campagnes, le Sentier lumineux devenu « polpotien », a tué 24 000 personnes mais a échoué dans sa stratégie d'encerclement des villes. Il tente maintenant d'étrangler la capitale, où sont concentrés le tiers des Péruviens et 70 % des industries, en s'en prenant à son ceinturon de misère. Mais « militariser » la lutte antiterroriste pour faire face à ce défi, n'est-ce pas courir le risque de « libaniser » le pays ?

NICOLE BONNET

BRÉSIL

L'ancien président Janio Quadros est décédé

BUENOS AIRES

de notre correspondant

L'ancien président Janio Quadros est mort, dimanche 16 février, à l'hôpital Albert-Einstein de Sao-Paulo, à l'âge de soixante-quinze ans, des suites de plusieurs attaques cardiaques. L'« homme au balai », ainsi surnommé parce qu'il avait pris cet emblème pour tenter de *« chasser les voleurs du gouvernement »*, était dans le coma depuis plusieurs jours. Il avait fêté, le 25 août dernier, le trentième anniversaire de sa démission, après sept mois de pouvoir, au cours desquels il avait tenté de « moraliser » le pays et dérouté tout le monde, appliquant une politique financière orthodoxe et accordant du même souffle la plus haute décoration à « Che » Guevara, alors ministre cubain de l'économie.

Expliquant, sans autre détail, que des *« forces terribles »* s'étaient liguées contre lui, le chef du petit Parti démocrate-chrétien avait quitté le pouvoir en espérant que le peuple *« viendrait le rechercher »*. Las ! il plongea en fait le pays dans une crise constitutionnelle qui déboucha sur le coup d'Etat de 1964. La dictature militaire devait durer vingt et une années...

Près d'un quart de siècle après son départ en exil, il parvint à reconquérir la mairie de Sao-Paulo, soutenu cette fois par la droite. Ce bon vivant devint en quelque sorte et avant l'heure le « Cossiga » du Brésil, multipliant les mesures populistes et les *« coups de pub »*, vite baptisés *« clowneries »* dans une rubrique presque quotidienne d'un journal local. La presse avait largement marqué, en août dernier, l'anniversaire de la démission de cette « vedette » de la politique brésilienne, qui prenait un malin plaisir à souligner sa ressemblance avec Groucho Marx en utilisant les mimiques appropriées. Tout le monde avait démystifié depuis longtemps les *« forces terribles »* qu'il avait évoquées : c'est en tentant de renforcer ses propres pouvoirs par un *« coup d'Etat institutionnel »* que l'ancien président avait trébuché.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ASIE

CORÉE DU NORD

Pyongyang a célébré les cinquante ans du fils et successeur de M. Kim Il-sung

Pyongyang a célébré en grande pompe, dimanche 16 février, les cinquante ans de M. Kim Jong-il, le fils du *« grand »* dirigeant et fondateur du régime nord-coréen, le maréchal Kim Il-sung. Les instances dirigeantes du régime ont présenté leurs félicitations au *« cher dirigeant de notre parti et de notre peuple, commandant suprême de nos forces armées révolutionnaires. (...) La confiance que vous portent le parti, le gouvernement, le peuple et l'armée est absolue et votre direction est un facteur décisif pour que notre révolution puisse toujours sortir victorieuse »*.

Ces formules fleuries, typiques de ce régime communiste, laissent présager que le jeune Kim, héritier présomptif depuis 1980 et dont la propagande ne cesse de célébrer le *« génie »*, pratiquement à l'égal de son père, pourrait prendre bientôt officiellement en main les destinées du Nord. C'est en effet le 15 avril prochain que le vieux maréchal atteindra l'âge de quatre-vingts ans.

Déjà, M. Kim Jong-il, promu chef de l'armée en décembre dernier et placé sur le même plan protocolaire que son père depuis 1990, assurait la gestion des affaires courantes avec, selon Pyongyang, une sagacité sans pareil. Il a, ces derniers temps, violemment attaqué l'économie de marché, dénoncé le *« système multiparti dictatorial et anti-populaire »*, et appelé la population à faire des économies en raison des difficultés.

Très actif dans les coulisses du pouvoir mais apparaissant peu en public, le *« cher dirigeant »* a été accusé d'avoir trempé dans plusieurs opérations « noires », depuis l'attentat de Rangoun contre les dirigeants sud-coréens en 1983 jusqu'à celui perpétré contre l'avion de la Korean Airlines en 1987. Au cours de sa longue carrière, commencée pratiquement à la sortie du berceau et couronnée par un diplôme décerné par l'université Kim-Il-sung, il est crédité d'avoir déjoué de nombreux complots, le premier dès l'âge de huit ans (*le Monde* daté 8-9 juin 1986). Sa succession, dans le cadre de la première « dynastie » communiste, a été contestée de l'intérieur, en particulier au sein de l'armée et des vétérans du régime. Ce n'est peut-être pas une coïncidence si le ministre de la défense, le général O Jin-u, a écrit, le 27 janvier, dans le quotidien officiel *Nodong Shinmun*, que, même sous la direction de M. Kim Jong-il, *« la révolution ne peut construire de châteaux en Espagne »*.

Cet anniversaire survient alors que le régime nord-coréen est de plus en plus isolé, avec la disparition de l'URSS, et doit gérer les difficiles négociations avec le Sud pour mettre fin à la tension armée qui persiste depuis un demi-siècle dans la péninsule. Ainsi, les textes des accords de non-agression et sur le nucléaire entre Séoul et Pyongyang devraient être échangés cette semaine par les premiers ministres des deux pays, dans la capitale du Nord.

PATRICE DE BEER

La mort d'Etienne Manac'h

De la Résistance à la Chine

Etienne Manac'h, ambassadeur de France, est mort, vendredi 14 février, à l'hôpital de Concarneau. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Ce Breton né à Plouigneau, dans le Finistère, le 3 février 1910, diplômé d'études supérieures de philosophie, et qui se définissait lui-même dans *le Monde* comme un *« ambassadeur peu docile »*, aura joué un rôle considérable dans la définition de la politique asiatique de la France sous de Gaulle et Pompidou. Résistant de la première heure, se situant résolument à gauche, Etienne Manac'h a représenté la France libre en Turquie et dans les pays balkaniques. Intégré à la Libération au Quai d'Orsay, en poste en Tchécoslovaquie de 1945 à 1951, sous-directeur d'Europe septentrionale puis orientale, il est nommé directeur d'Asie et d'Océanie en 1960. Il restera à ce poste pendant neuf ans, jouant une partie importante, dans les coulisses, pour favoriser l'ouverture des longues négociations entre Hanoï et Washington en vue de mettre fin à la guerre du Vietnam.

Gaulliste de cœur, il mettra en musique sur le terrain la politique asiatique du général, du discours de Phnom-Penh à la reconnaissance de la Chine populaire, où il sera envoyé comme ambassadeur de 1969 à sa retraite en 1975. Trait d'union avec le prince Sihanouk – réfugié à Pékin de 1970 à 1975, – intermédiaire infatigable grâce à ses excellentes relations avec Zhou Enlai, il utilisera toute son énergie au service du retour de la paix en Indochine. Il racontera cette période dans les trois gros tomes de ses *Mémoires d'Extrême-Asie* (1), entremêlant ses souvenirs sur sa vie quotidienne et sur ses activités diplomatiques.

Car ce grand commis de l'Etat s'est impliqué, plus profondément sans doute qu'un diplomate traditionnel, ce qu'il se défendait d'être, dans cette passion qu'il avait pour l'Asie. Au point d'y consacrer la dernière partie de sa vie. Y compris de sa maison de retraite de Pont-Aven, d'où il continuait d'écrire, et en se rendant de temps à autre en Chine, son pays de prédilection. En 1984, il fut dépêché par le président Mitterrand comme envoyé spécial à Ankara, pour tenter d'améliorer des relations avec la Turquie toujours marquées par la question arménienne.

Ses sentiments à l'égard de la Chine, qu'il s'efforça de faire partager dans ses œuvres et ses interventions publiques, l'avaient conduit à une certaine indulgence envers le régime de Pékin. Il avait écrit un hommage à Zhou Enlai, *« le patricien en sandales »*, dans *le Monde* en 1976. Deux ans après, il qualifiait de simples *« débordements »* les affres de la révolution culturelle. Ce qui lui avait valu une volée de bois vert d'un Simon Leys peu avare de jugements féroces. Car Etienne Manac'h, en dépit d'une certaine naïveté envers un pays qu'il avait bien connu et aimé, et même s'il n'a pas toujours eu un regard réaliste sur la dure réalité chinoise, n'a jamais cessé d'être sincère.

P. de B.

(1) Editions Fayard, tome 1, 1977 ; tome 2, 1980 ; tome 3, 1983. Etienne Manac'h avait aussi publié, en 1990, *Emilio, récit à voix basse*, consacré à la déportation de deux de ses amis de jeunesse en URSS sous Staline.

ÉTATS-UNIS : accusé de quinze meurtres

Jeffrey Dahmer a été déclaré responsable de ses crimes

Par dix voix contre deux et après cinq heures de délibérations, les douze jurés chargés de déterminer la santé mentale de Jeffrey Dahmer ont estimé, samedi 15 février à Milwaukee (Wisconsin), que l'accusé était sain d'esprit quand il a assassiné et mutilé quinze jeunes hommes entre 1978 et 1991. Jeffrey Dahmer, âgé de trente et un ans, avait avoué ces meurtres. Il avait eu des relations sexuelles avec la plupart des victimes, qui fréquentaient comme lui les bars homosexuels de la ville. Il risque la prison à vie pour chacun des crimes dont il a été reconnu coupable. Sa peine devait lui être signifiée lundi par le juge du tribunal de Milwaukee. Le juge décidera plus tard si Dahmer pourra ou non bénéficier d'une libération conditionnelle.

Lorsque le juge Laurence Gram a énuméré d'une voix calme le nom des victimes, le visage de Jeffrey Dahmer est resté tout aussi impassible qu'au cours des trois dernières semaines. Son défenseur, Me Gerard Boyle, lui avait conseillé de s'attendre au pire. Après le verdict, Jeffrey Dahmer l'a remercié de ses efforts, a déclaré l'avocat. Dans ce procès qui a passionné les Etats-Unis, en raison notamment de films récents tels que *le Silence des agneaux* sur les auteurs de meurtres en série, il appartenait à la défense de faire la preuve que Dahmer était en état de démence au moment de ses crimes. – *(AP, UPI.)*

□ **ARGENTINE : enquête contre un ancien collaborateur de Joseph Goebbels.** – Une enquête judiciaire a été ouverte, samedi 15 février, contre M. Wilfred von Owen, un ancien collaborateur de Joseph Goebbels (responsable de la propagande du IIIe Reich), après qu'il eut *« suggéré une justification de l'holocauste juif dans un contexte élogieux à l'égard des hauts fonctionnaires de Hitler »*, dans des déclarations publiées par le quotidien *Pagina 12*. L'enquête contre M. von Owen, entré légalement en 1951 en Argentine, pays dont il a obtenu la nationalité, survient au moment de l'ouverture des archives secrètes sur les nazis (*le Monde* du 7 février). – *(AFP.)*

□ **CUBA : deux condamnations à mort confirmées.** – La Cour suprême de Cuba a confirmé, dimanche 16 février, les condamnations à mort de MM. Luis Almeida Perez (vingt-quatre ans) et René Salmeron Mendoza (vingt-deux ans), reconnus coupables de l'assassinat de trois policiers, lors d'une tentative de fuite vers les Etats-Unis, début janvier. L'agence officielle AIN a annoncé le même jour qu'un quatrième policier, M. Rolando Perez Quintoza, qui avait été grièvement blessé dans la fusillade, est décédé. Un deuil national a été décrété pour lundi, jour de son enterrement. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GUATEMALA : les droits de l'homme en question.** – Le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, qui a commencé, samedi 15 février, une visite officielle au Guatemala, a exprimé ses *« préoccupations »* sur la situation des droits de l'homme dans ce pays, auquel les Etats-Unis ont suspendu leur aide militaire en 1990. Par ailleurs, terminant une mission exploratoire, M. Christian Tomuschat, délégué de la commission des droits de l'homme de l'ONU, a estimé que *« l'insécurité continuait de prévaloir au Guatemala »*, où les affaires de meurtres, de disparitions et de torture se sont succédé durant l'année écoulée. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Les suites de l'« affaire Habache »

L'enregistrement de la conversation Souss-Arafat aurait été transmis à CNN par un responsable israélien

Le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), Georges Habache, a affirmé samedi 15 février que « *tous les responsables français concernés étaient au courant* » de sa visite en France pour y être soigné, dans un entretien publié par le quotidien algérien *El Salam*.

« *Je me suis rendu en France après avoir obtenu un accord et la preuve, est que c'est la Croix-Rouge française qui a choisi l'hôpital et les médecins et a facilité les procédures légales, comme le visa, avec le ministère de l'intérieur. Ma visite n'était pas secrète. Tous les responsables français concernés étaient au courant, à commencer par celui de la Croix-Rouge, ceux du ministère de la santé et d'autres responsables de haut niveau de l'Etat* », a déclaré M. Habache, sans citer aucun nom.

D'autre part, *le Journal du dimanche* affirme dans son édition du 16 février que c'est le vice-ministre israélien des affaires étrangères, M. Benjamin Nettanyahu, qui a transmis à CNN un enregistrement de la conversation téléphonique entre le représentant de l'OLP à Paris Ibrahim Souss et M. Yasser Arafat, qui déclarait notamment : « *Nous réglerons nos comptes avec les juifs pourris* ».

L'enregistrement aurait été réalisé par les services secrets israéliens à Tunis. Selon *le Journal du dimanche*, le premier ministre israélien avait reçu du Mossad un décryptage de la conversation, mais ne lui avait pas accordé d'importance. Dans un entretien au *Figaro* publié lundi 17 février, M. Roland Dumas, à qui l'on demande « *quelle puissance étrangère est derrière cette fuite* », répond : « *je vous laisse le soin de l'imaginer.* »

M[me] Cresson « essaie de comprendre »

M[me] Edith Cresson affirme, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 16 février, à propos de l'affaire Habache : « *J'essaie de comprendre... Mais cela ne se reproduira pas : désormais, j'aurai la liste de toutes les personnalités qui font une demande de visa.* » « *C'est peut-être une opération politique de la part de groupes qui ne veulent pas de bien à la France*, estime le premier ministre, *mais c'est surtout une erreur. Malheureusement à un niveau très élevé. Ce qui fait qu'en dessous on a obéi. Dès que j'ai été prévenue, un dispositif a été mis en place, je suis restée toute la nuit de vendredi à Matignon pour superviser le départ de M. Habache.* » Interrogée sur les propos prêtés à M. Yasser Arafat et au représentant de l'OLP en France, M. Ibrahim Souss, par la chaîne de télévision américaine CNN, M[me] Cresson déclare que « *tout cela n'est pas de nature à améliorer le processus de paix* » et que « *tout se passe comme si certains ne voulaient pas vraiment une conclusion heureuse au Proche-Orient* ».

Le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, a déclaré, dimanche, sur FR 3, que l'affaire Habache avait été une espèce d'« *hystérie collective* ». Rappelant que le chef du FPLP « *ne faisait l'objet d'aucune demande de mandat d'arrêt international ni de mandat d'arrêt sur le territoire français* », M. Marchand a concédé qu'il y avait eu « *dysfonctionnement entre les services* », mais qu'il n'avait pas songé à donner sa démission. « *C'est au président de la République*, a-t-il expliqué, *de dire si je devais, ou non, rester ministre (...). Si je m'étais senti gravement responsable, je ne serais pas ici ce soir en tant que ministre de l'intérieur.* »

Pour M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, maire d'Epinal, qui était l'invité du « Grand jury RTL-*le Monde* » dimanche, « *il est maintenant reconnu par chacun que l'affaire Habache a véritablement commencé lorsque le président de la République a eu la mauvaise idée de dire : « Ils sont tous devenus fous.* » Selon M. Séguin, si M. François Mitterrand « *avait assumé la décision qui avait été prise, il y aurait certainement eu des remous, mais on n'aurait pas vu l'affaire prendre les proportions qu'elle a prises* ». Quant à la motion de censure déposée par l'opposition sur cette affaire, son « *utilité* », selon M. Séguin, était « *absolument nulle* ». La convocation du Parlement, a-t-il expliqué, ne se justifiait que « *dans la perspective d'un vote de confiance* », comme l'avait demandé M. Edouard Balladur, afin que « *les uns et les autres* » soient amenés à « *se compter pour ou contre le gouvernement* ».

L'indignation d'un conseiller général PS

M. Roland Gabory, conseiller général socialiste du Gers, a rendu publique, la semaine dernière, à l'intention de la presse locale, une déclaration dans laquelle il s'indigne des réactions provoquées par la venue en France de M. Habache, « *terroriste* », dit-il, *comme de Gaulle, comme Mitterrand, comme mon père, qui ont pris les armes pour sauver la patrie de l'occupant !* ».

Elu du canton de Condom, M. Gabory écrit au sujet d'Israël : « *Fier, sûr de lui et dominateur* », *avait dit de Gaulle de cet Etat parasitaire, intégriste, raciste et expansionniste, qui a accaparé la terre de Palestine au nom de ridicules sornettes bibliques vieilles de quatre mille ans. (...) Les crimes inexpiables commis il y a un demi-siècle par ceux qui se disaient la « race des seigneurs » n'excusent en rien le terrorisme de ceux qui se croient toujours la « race du Seigneur ». Mais il semble y avoir, en France, des sujets tabous.* »

Au terme d'une enquête secrète

L'OLP affirme l'« innocence » de Tripoli dans l'attentat de Lockerbie

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a mené une enquête secrète et dispose d'un dossier « *démontrant que la Libye est innocente et n'est pas impliquée* » dans l'attentat contre le Boeing de la PanAm qui a explosé en 1988 au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, a indiqué, samedi 15 février, à Tunis, M. Bassam Abou Charif, conseiller de M. Yasser Arafat. Il a précisé que « *les éléments confidentiels recueillis par l'OLP montrent nettement l'implication de parties du Proche-Orient* », mais s'est refusé à nommer les commanditaires de cet acte terroriste qui avait coûté la vie à 270 personnes.

La centrale palestinienne dispose, a ajouté M. Abou Charif, « *d'une liste détaillée des noms des personnes directement impliquées dans la mise au point et l'exécution* » de cet attentat.

Elle « *est prête à coopérer* » avec une commission d'enquête afin de « *prouver la véracité* » des éléments de son dossier et à mettre celui-ci à la disposition des Etats-Unis, si le président George Bush, en faisait la demande. – *(AFP.)*

□ **L'opposition demande une commission d'enquête sur l'Elysée.** – Les groupes RPR, UDF et UDC de l'Assemblée nationale ont déposé, jeudi 13 février, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur « *le fonctionnement du secrétariat général de la présidence de la République, à l'occasion du séjour en France de M. Georges Habache* ». Les présidents des trois groupes parlementaires, MM. Charles Millon (UDF), Bernard Pons (RPR) et Jacques Barrot (UDC), estiment que l'affaire Habache a montré « *l'incroyable désordre qui règne au sommet de l'Etat* », « *le rôle anormal et inquiétant joué par des personnes travaillant ou prétendant travailler dans l'entourage du président de la République* » et l'existence d'« *une sorte de cabinet noir* ».

AFRIQUE

ALGÉRIE : recevant la presse internationale

M. Boudiaf promet de se débarrasser de ceux qui « ont accaparé le pouvoir »

Deux gendarmes ont été blessés par des tirs de pistolet-mitrailleur, dimanche 16 février, à Baraki, dans la banlieue sud-est d'Alger. D'autre part, une personne a été tuée au cours d'une manifestation, vendredi, à Mascara, dans l'ouest du pays. Le dernier numéro de l'hebdomadaire *l'Eveil*, de tendance intégriste, a été saisi, samedi, pour *« publication d'articles de nature à perturber l'ordre public »*.

ALGER
de notre correspondant

Nul n'accusera M. Mohammed Boudiaf de conformisme. La semaine dernière, rompant avec un solide tabou, le président du Haut Comité d'Etat (HCE) s'était adressé à ses compatriotes en arabe dialectal, et non en arabe classique, pour leur expliquer les nécessités de l'état de siège. Dimanche, il a réalisé une première en invitant les journalistes étrangers à assister, à l'intérieur du palais présidentiel, à une conférence de presse. Dans ce pays au nationalisme sourcilleux, aucun de ses prédécesseurs ne les avait, jusque-là, invités à discuter, au travers de leurs questions, des affaires intérieures de l'Algérie.

« La situation s'améliore »

Autres temps, autres contraintes et, donc, autres mœurs : conscient de l'émotion créée dans le monde par une situation « *d'une extrême gravité* » – « *Je sais combien l'opinion de vos pays est sensible à la question de la démocratie* », a-t-il lancé dans une déclaration liminaire – M. Boudiaf, a tenu, cette fois, à s'adresser « *à l'ensemble de l'opinion mondiale* (...) *pour éviter, comme cela a été le cas précédemment, toute spéculation quant aux choix du pouvoir en Algérie* ».

Le maintien de l'ordre et l'affirmation de l'autorité de l'Etat sont toujours les priorités de M. Boudiaf, aux yeux duquel « *la situation s'améliore de jour en jour* ». Faisant, sans jamais les nommer, allusion à l'Iran et au Soudan qui, à cause de leur soutien aux islamistes, font, dans la presse locale, l'objet d'attaques répétées, le président du HCE – qui manifeste quelque agacement lorsqu'on lui parle de « *répression* » – rappelle qu'en Algérie, « *on ne pend pas* », assure « *qu'il n'y aura pas de torture* » et que, tous comptes faits, « *on n'arrête pas les gens pour rien* ».

M. Boudiaf ne sera cependant pas en mesure de dresser un bilan des arrestations opérées ces derniers jours, qui, selon des estimations officielles, avoisineraient les deux mille. Conformément au décret organisant l'état d'urgence, la majorité des personnes interpellées ont été envoyées par avions spéciaux dans l'un des trois centres de détention ouverts dans le sud du pays.

Mais c'est à la jeunesse, qui forme le gros de la population, que M. Boudiaf s'est surtout adressé. Son message, estime-t-il, a été entendu : « *Les jeunes veulent un changement radical, ils ne tolèrent plus la corruption qui a apporté de l'eau au moulin du FIS.* » Le gouvernement en tient compte et se débarrassera, « *dans la légalité* », de ceux qui « *ont accaparé le pouvoir* », comme il poursuivra ceux « *qui se sont emparés des biens de l'Etat et du pays* ».

Le régime se montre prêt à travailler avec les jeunes, « *même s'ils ont voté pour le FIS* ». C'est à eux, « *et non à ceux qui utilisent la mitraillette* », que s'adressent les appels au dialogue que le pouvoir, depuis quelques jours, lance à tout va. Encore faut-il que « *les jeunes s'impliquent, qu'ils comprennent que leurs problèmes ne seront pas résolus facilement* (...). *Je sais que les jeunes attendent beaucoup. Mais sans lutte, on n'obtient rien. Il faut qu'ils comprennent qu'ils doivent s'organiser, se faire entendre. J'appelle ces jeunes à être patients. Qu'ils n'attendent pas que l'Etat leur apporte tout sur un plateau* ».

Pour autant, M. Boudiaf n'a pas expliqué comment il comptait gagner la confiance d'une jeunesse paupérisée dont une grande partie manifeste à l'égard du nouveau pouvoir, au mieux une réserve sceptique, au pire une franche hostilité. Il sait que, hormis les invites au dialogue, il n'a, pour le moment, que peu de moyens. Beaucoup de choses dépendent du plan de relance économique en préparation, « *un problème essentiel* ».

Remaniement ministériel

Mais les ressources financières sont incertaines. L'accord discuté à Paris entre les banques internationales et l'Algérie pour réaménager une partie de la dette n'est toujours pas signé alors que l'octroi de nouveaux crédits en dépend. « *Les négociations avancent dans le bon sens* », a assuré M. Boudiaf, qui a toutefois tempéré son optimisme en citant un verset du Coran selon lequel « *un être humain ne peut faire que ce qu'il peut faire* ».

« *Pour ce qui est des aides, nous avons reçu des promesses*, a révélé le président du HCE. *Nous estimons que tous nos amis s'engageront même si, des promesses à l'exécution, il y a parfois des problèmes.* » En voyage dans les pays du Golfe, le ministre des affaires étrangères, M. Lakhdar Brahimi, devrait rapidement pouvoir dire si, comme l'espère Alger, l'Arabie saoudite est disposée à apporter la substantielle aide financière qui, en cas d'échec des discussions de Paris, contrebalancerait l'aide occidentale défaillante.

Dans quelques jours sera rendu public le remaniement du gouvernement annoncé depuis plusieurs semaines. Selon des informations persistantes, il s'agirait d'un remaniement de très grande ampleur. Par souci d'efficacité et d'économie, comme par volonté affichée de promouvoir des hommes nouveaux, non compromis dans les errements du passé, la nouvelle équipe, sensiblement réduite, serait composée essentiellement de ministres techniciens n'ayant jamais exercé de responsabilités politiques. M. Boudiaf a cependant confirmé qu'elle resterait dirigée par l'actuel premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali.

GEORGES MARION

TCHAD

Le vice-président de la Ligue des droits de l'homme a été assassiné

Le vice-président de la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH), M[e] Joseph Behidi, a été assassiné, dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 février, à N'Djamena, par deux hommes qui ont pris la fuite.

Selon le président de la LTDH, M. Enock Djondang, les deux agresseurs étaient des soldats de la tribu zaghawa, fidèle au président Idriss Déby. Pour la LTDH, cet assassinat « *illustre une fois encore la volonté du régime Déby d'instaurer le terrorisme politique en vue d'anéantir tous les espoirs de démocratie, de paix et de justice* ».

La ligue a appelé la population à observer des « *journées mortes* » lundi et mardi. Dans un télégramme envoyé dimanche au président Déby, la Fédération internationale des droits de l'homme a indiqué que cette mort « *ne sera pas passée sous silence* ».

[M[e] Joseph Behidi, quarante-sept ans, avait fait des études de droit en France, avant de retourner dans son pays, en 1972. Originaire de l'ethnie Ngambaye – c'est-à-dire sudiste – il a toujours combattu les cloisonnements ethniques. Il était l'un des fondateurs de Ligue tchadienne des droits de l'homme, créée en juin dernier.]

□ **SOMALIE : les combats continuent malgré l'accord de paix conclu à l'ONU.** – Les combats se poursuivaient, dimanche 16 février, à Mogadiscio, malgré l'accord préliminaire sur un cessez-le-feu conclu deux jours plus tôt, à New-York, sous les auspices des Nations unies (*le Monde* daté 16-17 février). De violents combats à l'artillerie ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, selon les organisations humanitaires présentes dans la capitale. – (*AFP.*)

ÉTHIOPIE

Les restes de l'empereur Hailé Selassié découverts sous le bureau de l'ancien président Menguistu

Selon la radio officielle éthiopienne, c'est dans le bureau de l'ex-dictateur Menguistu, à trois mètres sous terre, que les restes de l'ancien empereur éthiopien Hailé Selassié – décédé en 1975, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, alors qu'il était détenu dans son palais – ont été découverts, dimanche 16 février, après deux jours de recherches. La radio a rappelé que la cause de la mort de l'empereur n'était toujours pas connue. La thèse des anciens dirigeants communistes, selon laquelle le Négus est décédé de mort naturelle, est sérieusement mise en doute. Selon des documents en possession du gouvernement, un infirmier du palais aurait asphyxié l'empereur avec un coussin imbibé d'éther.

Samedi, des milliers de personnes ont assisté à l'exhumation des restes de soixante-deux hauts responsables du régime impérial, qui avaient été enterrés dans une fosse commune, dans l'enceinte de la prison centrale d'Addis-Abeba. – (*AFP, Reuter.*)

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec le ministre-président de Saxe

« On ne peut pas tout faire comme à l'Ouest », nous déclare Kurt Biedenkopf

DRESDE

de nos envoyés spéciaux

DRESDE revit. Les bâtiments témoignant de la splendeur passée du royaume de Saxe sont tous couverts d'échafaudages, qui masquent leurs pierres noircies par la pollution socialiste. Dans quelque temps, ils se refléteront de nouveau dans les eaux de l'Elbe. Les ruines de la Frauenkirche, mémoire des terribles bombardements au phosphore de 1945, ont été soigneusement ordonnées avant que l'église ne soit totalement reconstruite. Les survivances de l'ancien régime côtoient l'avant-garde de l'économie de marché. *« L'essentiel*, dit Kurt Biedenkopf, soixante ans, ministre-président du Land de Saxe depuis 1990, *c'est que les gens aient de l'espoir et le sentiment que concrètement les choses sont en train de changer. »*

Elles changent, mais ce sera long, plus long que prévu par les hommes politiques qui, au moment de la réunification, promettaient le même niveau de vie pour tous les Allemands par la grâce du deutschemark triomphant. Dans son grand bureau de la chancellerie, installée dans d'anciens locaux du ministère de l'intérieur, face à la vieille ville, Kurt Biedenkopf, secrétaire général de la CDU bonnoise dans les années 70, parle volontiers de son Land d'adoption. Comme beaucoup d'hommes politiques ouest-allemands, il a pris du service à l'Est pour suppléer une élite défaillante ou compromise avec le communisme, mais il rappelle que son père avait travaillé avant la guerre aux usines chimiques de Buna, près de Merseburg. Venant de Ludwigshaven, sur les bords du Rhin, *« il avait vécu cela comme un exil en Sibérie »*, reconnaît-il. Ce rappel lui permet d'ajouter qu'en visitant dernièrement les usines de Buna M. Biedenkopf père y remarqua les turbines qu'il avait construites en 1936, preuve de l'état d'arriération dans lequel le système socialiste a laissé l'Allemagne de l'Est.

Un commutateur de 1925

Une autre marque de ce retard trône dans le bureau même du ministre-président : un commutateur manuel d'un central téléphonique construit à Dresde en 1925 et utilisé encore l'année dernière, jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un commutateur digital et des fibres optiques.

« La Saxe, avec ses 5,4 millions d'habitants, se trouve dans une situation stratégique en Europe, explique Kurt Biedenkopf. *Elle est la pointe d'un triangle formé avec la Bohême et la Silésie qui doivent développer une coopération régionale. »* Le chef de la Basse-Saxe vient d'avoir sur ce sujet des entretiens avec son collègue bavarois, qu'il voudrait associer à son entreprise. Comme il voudrait associer la France – *« expression de la dimension européenne »* – à cette politique régionale transfrontalière. Il en a parlé à François Mitterrand, quand celui-ci a fait un voyage officiel en décembre dans les nouveaux Lander, et il compte en reparler lors d'une prochaine visite à Paris.

Les Tchèques et les Polonais seraient d'autant plus enclins à coopérer avec les Saxons qu'ils auraient en quelque sorte la bénédiction des Français, qui rompraient un tête-à-tête exclusif avec des Allemands enviés et craints. Kurt Biedenkopf ne nie pas l'aspect *Mitteleuropa* de l'entreprise. *« Jusqu'à la réunification*, dit-il, *l'Allemagne avait le regard orienté vers l'Ouest et le dos à l'Est. Elle doit opérer un quart de tour. »* Des éléments culturels, religieux, spirituels qui font partie du patrimoine de l'Europe centrale ont été mis entre parenthèses par la division de l'Europe. Il est grand temps de les redécouvrir et de revenir aux solidarités anciennes. L'unité de l'Europe ne peut être *« une voie à sens unique »*.

Dans la répartition des ressources européennes, il ne faudra plus penser seulement aux régions pauvres de la Communauté ; il faudra aussi penser à l'Est, et à l'est de l'Est. Ainsi la Saxe va-t-elle coopérer avec l'Ukraine pour lui réapprendre ce qu'est l'agriculture. Kurt Biedenkopf ne conteste certes pas les bienfaits de *« l'ancrage à l'Ouest »* de la République fédérale, qui a permis à l'Allemagne, depuis quarante ans, de retrouver respectabilité et prospérité. Mais l'orientation à l'Ouest est *« ambivalente »*, affirme-t-il, car elle signifie à la fois l'adhésion aux valeurs démocratiques, mais aussi une orientation exclusive de l'Allemagne de l'Ouest vers l'Europe occidentale, qui laisse de côté la part orientale de l'Allemagne.

PANCHO

Cette redécouverte doit aller de pair avec l'affirmation de l'identité est-allemande. Ce thème, que l'on croyait réservé aux nostalgiques d'une « troisième voie », aux mouvements de citoyens apparus au moment du grand « tournant » de 1989, revient comme un leitmotiv dans la bouche du ministre-président de Saxe, pourtant chrétien-démocrate bon teint. Cette conversion n'a rien d'idéologique ; elle est la conclusion d'un raisonnement essentiellement pragmatique : *« Il faut dire aux Allemands de l'Est que l'on ne peut pas tout faire comme à l'Ouest »*, affirme Kurt Biedenkopf, parce qu'il est irréaliste de penser que la partie orientale de l'Allemagne puisse rattrapper économiquement la RFA dans un temps raisonnable. Aussi faut-il chercher d'autres voies de développement, ne pas fixer des objectifs inatteignables qui risqueraient de décourager les efforts d'une population qui a l'impression d'avoir travaillé en vain pendant quarante ans.

Des solutions décentralisées

C'est pourquoi vouloir copier l'Occident est, selon Kurt Biedenkopf, une voie sans issue. Au contraire, les Allemands de l'Est doivent profiter de ces conditions pour affirmer leur identité et apporter de nouvelles réponses à leurs problèmes, en tenant compte de la rareté des moyens. Celle-ci ne disparaîtra pas seulement grâce à l'aide des Allemands de l'Ouest qui sont d'ailleurs très réticents à faire des sacrifices pour leurs compatriotes de l'Est.

Une plus grande marge de manœuvre devrait, pour Kurt Biedenkopf, se retrouver aussi dans les négociations entre partenaires sociaux. S'il est illusoire de maintenir encore longtemps une différence dans les salaires entre l'Est et l'Ouest, alors que le coût de la vie a tendance à s'égaliser, on pourrait demander aux Allemands de l'Est de travailler plus longtemps pour la même rémunération, afin de compenser les différences de productivité. En tout cas, le ministre-président de Saxe pense que les solutions décentralisées devraient l'emporter sur les lois édictées à Bonn (ou Berlin) et que, contrairement aux prévisions, c'est le fédéralisme, et non le centralisme, qui devrait sortir renforcé de la réunification. L'imagination dont saura faire preuve l'est de l'Allemagne pourra profiter à tout le pays.

Est-il optimiste ? Dans une certaine mesure, oui. Trente milliards de deutschemarks (près de 100 milliards de francs) d'investissements privés dans l'ancienne RDA en 1991, à côté des quelque 150 milliards de transferts publics, devraient permettre de créer une industrie ultramoderne, pour une main-d'œuvre dont Kurt Biedenkopf affirme qu'elle est très performante. Mais des habitudes de travail qui ne sont pas à la hauteur des exigences occidentales, des infrastructures désuètes, l'absence d'élites et un rapport difficile au passé laissent à penser que le « ratrapage » n'est pas une affaire d'années, mais de générations.

HENRI DE BRESSON
et DANIEL VERNET

Le lobbying, sport national allemand

Les groupes de pression, qui font partie de la vie politique bonnoise, ont déjà émigré vers Bruxelles pour ne pas manquer l'ouverture du grand marché

FRANCFORT

correspondance

AU moment où, en France, on parle beaucoup du *« modèle allemand »*, il n'est pas inutile de considérer la pratique de nos voisins en matière de lobbying, appuyée sur une longue tradition (1). Outre-Rhin, cette manière de défendre ses intérêts en pesant sur les décisions du gouvernement est en effet aussi vieille que l'industrialisation elle-même. Après la guerre et le bouleversement des structures sociales qu'elle a entraîné, les fédérations professionnelles, qui réclament aujourd'hui le monopole du lobbying, ont rempli tout l'espace laissé vide par la disparition des élites traditionnelles. Tandis qu'au niveau régional le réseau des chambres de commerce et d'industrie, auquel toutes les entreprises sont obligées d'adhérer outre-Rhin, se remettait rapidement en place.

Il en a découlé un pouvoir souvent jugé exorbitant par une partie de la classe politique allemande. Ainsi, le réquisitoire de Theodore Eschenburg, au milieu des années 50, contre la *« domination des fédérations »* est toujours cité en référence. Le terme lobby désigne, à l'origine, aux Etats-Unis, le hall du Congrès, c'est-à-dire le lieu de rencontre entre représentants et sénateurs et le public, parmi lequel se trouvent des envoyés des divers groupes d'intérêts.

« Pour comprendre comment fonctionne le lobbying en Allemagne, il ne faut jamais perdre de vue la séparation stricte des pouvoirs entre l'Etat fédéral et les Länder », dit Michel Mattoug, juriste de formation et lobbyiste de vocation. Cet Auvergnat qui a fait toutes ses études en Allemagne a décidé de s'installer avec sa famille en Alsace, à Wissembourg, une petite localité frontalière située juste en face de Karlsruhe. Il n'est pas le seul. Depuis deux ans, construction européenne oblige, la population allemande de Wissembourg a quasiment doublé. Quand il n'est pas à Bruxelles, Michel Mattoug fait régulièrement des incursions de l'autre côté du Rhin pour « travailler au corps » les administrations des Länder.

Comme tous les lobbyistes, Michel Mattoug devient très discret quand il s'agit de citer des exemples précis. La plupart de ses domaines d'intervention, affirme-t-il, relèvent de la juridiction des Länder. Il s'agit de la formation, la recherche, l'éducation ou la politique de l'environnement au niveau régional, qui a pris de plus en plus d'importance, ces dernières années, avec l'apparition des lobbies verts. Récemment, il s'est rendu à plusieurs reprises à Dresde pour préparer la voie à des projets de coopération avec la France, notamment entre l'université technique et l'Ecole d'architecture de Paris. La réunification ayant permis l'apparition de nouveaux Parlements dans les cinq Länder de l'ex-RDA, le lobbying est en plein boom à l'Est, puisque tous les règlements devant assurer le développement des provinces orientales sont en cours d'élaboration.

Au niveau fédéral, où se concentre l'essentiel de l'activité des groupes de pression, la liste des lobbies officiellement inscrits auprès du Bundestag n'a cessé de s'allonger en vingt ans, passant de 625 en 1972 à 1 512 en 1991. Aux termes de la loi du 21 septembre 1972, cette inscription est censée faciliter le droit d'être entendu par les députés, même si ces derniers sont seuls à décider des auditions qu'ils accordent. Il y a de tout dans cette liste, qui se présente par ordre alphabétique et non selon la puissance des lobbies : associations du troisième âge, clubs de philatélistes, syndicats professionnels des conducteurs de locomotive, et même... de détectives !

Parmi les lobbies les plus influents, on trouve les grandes fédérations comme la Confédération de l'industrie allemande (BDI), regroupant pas moins de trente-quatre branches d'activité ; le BDA, qui défend les intérêts des unions patronales et sert d'interlocuteur à cette sorte de contre-lobby que constituent les syndicats réunis dans le DGB pour la négociation des conventions collectives ; le DIHT, l'organisation coiffant le chambres de commerce et d'industrie au niveau fédéral, et dont la mission de conseiller des instances étatiques est inscrite dans les textes de loi ; enfin, des fédérations représentant des secteurs d'activité comme la banque, l'assurance ou le commerce (2), dont l'influence pèse dans le processus de décision, particulièrement au niveau de l'exécutif puisqu'il n'est pas rare de trouver des ministres ou des fonctionnaires qui sont également membres de l'une de ces fédérations.

Les parlementaires allemands n'échappent pas non plus à cet enchevêtrement des intérêts : à la suite du scandale de l'« affaire Flick » sur le financement occulte des partis politiques, qui a entraîné en octobre 1984 la démission du président du Bundestag, Rainer Barzel, une loi a été votée pour limiter la possibilité de verser des dessous-de-table.

Influer sur les commandes publiques

Afin d'accroître encore la transparence, le Bundestag a également décidé d'enquêter sur l'origine des revenus perçus par les députés en plus de leurs indemnités. Un parlementaire sur six a ainsi avoué avoir des liens avec un groupe de pression, quand il n'est pas carrément le chef d'un lobby, comme Friederich Adolf Jahn (CDU), président de l'Association des propriétaires immobiliers, qui préside également au Bundestag... la commission pour la construction de nouveaux logements !

On comprend mieux, dans ces conditions, comment de grands groupes allemands ont réussi à promouvoir leurs propres candidats pour les élections au Bundestag. De plus en plus, ces grands groupes tendent d'ailleurs à s'émanciper des fédérations pour faire du lobbying « individuel ». C'est également la stratégie suivie par plusieurs groupes étrangers, parmi lesquels 12,2 % de Français, car la présence d'une représentation à Bonn a un très net avantage : elle permet de devancer les appels d'offres. Or, chaque année, le gouvernement fédéral injecte près de 100 milliards de deutschemarks (plus de 330 milliards de francs) dans l'économie par le biais des commandes publiques, sans compter les subventions et les fonds pour la recherche.

Le même principe prévaut à Bruxelles, où la « troisième vague », celle de l'arrivée des entreprises qui ont succédé aux fédérations professionnelles et aux Länder, continue de déferler. Alors que le lobbying allemand compte parmi les plus anciens dans la capitale européenne, Manfred Brunner, chef de cabinet de Martin Bangemmann – ce dernier ayant été ministre (libéral) de l'économie à Bonn, avant d'être nommé commissaire à Bruxelles. – reproche avec sévérité à ses compatriotes de s'être quelque peu *« endormis »* depuis la réunification. Il leur a même annoncé un réveil brutal s'ils ne faisaient pas davantage d'efforts pour faire prévaloir leur point de vue auprès de la commission. *« le plus tôt possible, dans le processus législatif »*.

Un test décisif de la puissance des lobbies allemands devrait avoir lieu dans les mois qui viennent. Le ministère de la défense vient d'annoncer un programme drastique d'économies, mais sans se prononcer définitivement sur le sort du projet de l'avion de chasse européen, le Jager 90, que les Allemands veulent développer avec les Anglais et les Espagnols. De l'aveu même du chef de Deutsche Aero- space (DASA), Jürgen Schremp, Bonn a déjà accepté de débourser 7 milliards de deutschemarks de subsides pour la recherche sur cet avion. Le nouveau représentant de Daimler Benz à Bonn, Alfons Pawelzyk, député socialiste de longue date et ancien sénateur de Hambourg, qui a également siégé dans le conseil de surveillance de MBB avant la fusion entre les deux géants, va devoir maintenant convaincre ses collègues du bien-fondé, pour l'Allemagne, d'avoir son propre avion.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

(1) *La Pratique du lobbying en Allemagne*, document en deux tomes publié par le poste « expansion économique » de Francfort au prix de 600 F (HT). A commander directement par téléphone à Mme Régine Nicolas (19-49-69-71-91-135).

(2) Les trois *« B »*, comme on appelle les lobbies des agriculteurs, des fonctionnaires et des mineurs *(Bauern, Beamten, Bergleute)*, ont beaucoup de pouvoir parce qu'il n'y a pas de contre-lobby pour leur faire contrepoids.

REVUE DE PRESSE

Maastricht la douloureuse facture

« Extorsion », titre le *Times* de Londres, le 13 février. Le quotidien britannique s'enflamme, et les autres journaux européens s'inquiètent de *« la facture »*, de *« l'addition »*, du *« prix »* de Maastricht, les 20 milliards d'écus (1) supplémentaires demandés d'ici à cinq ans par Jacques Delors pour financer le passage de l'actuelle Communauté à la nouvelle Union économique et monétaire. *« Après la noce, l'addition »* (*« after the binge, the bill »*), écrit le *Times*, qui ne voit *« aucune justification à une quelconque augmentation des ressources communautaires »*.

« C'est de l'argent du contribuable européen aspiré dans le tourbillon des dépenses de la CEE », explique, en bonne logique libérale, le *Times*. *« L'approche de M. Delors est idéologiquement la même que celle qui avait mené à la fameuse guerre du budget avec Margaret Thatcher (...) »*, menace le journal londonien. *La Libre Belgique* se *« souvient du fameux : « I want my money back »* [je veux qu'on me rende mon argent], *de Margaret Thatcher qui a réussi à monopoliser plusieurs sommets européens avant d'obtenir en 1984 un sérieux allègement de la contribution britannique au budget européen »*. *« Après les grands discours, voici l'heure des comptes. (...) Inutile de dire que le débat promet d'être chaud »*, note le journal bruxellois : *« La Communauté a connu ses crises les plus violentes chaque fois que le budget a été mis sur la table. »* A Londres, l'*Evening Standard* a déjà lancé le cri de guerre : *« Pas un penny de plus pour l'Europe. »*

Le *Times* – toujours – sonne la charge contre M. Delors, *« un petit Européen d'une impressionnante vigueur »*, qui *« toujours veut étendre les compétences de sa commission (...) »*. Loin donc des grands rêves communautaires, la presse entre dans les petits comptes d'apothicaires nationaux du *« qui paie quoi et qui reçoit quoi »*. *La Libre Belgique* note que *« la confusion règne »* sur ce que la Belgique *« retire vraiment du « pot communautaire »*. Confusion qui vient peut-être *« de ce que l'on a inclus dans la colonne des bénéfices les retombées des institutions européennes à Bruxelles »* ... *Le Soir* écrit calmement que *« la Belgique devra payer plus en veillant à dépenser moins »* et que *« quoi qu'on en pense, la Belgique est un pays riche »*. *« C'est un scandale,* s'exclame le *Financial Times, que les deux pays avec les plus hauts revenus moyens, le Danemark et le Luxembourg, soient bénéficiaires nets du budget (...) »*.

En Espagne, pays bénéficiaire, la presse reste sobre. *El Pais* se contente de comptabiliser les pesetas supplémentaires dont vont bénéficier les régions les plus pauvres du pays, comme celles d'Irlande, du Portugal ou de Grèce. *La Repubblica* cite le commentaire du commissaire Carlo Ripa di Meana : *« Après tant d'années de substantiels avantages financiers, le réveil de l'Italie sera particulièrement amer. »* Le *Corriere della Sera* pense que le *« sacrifice pourrait être compensé par une meilleure utilisation des fonds régionaux distribués par la CEE »*.

Après avoir crié au scandale, ironisé sur *« les plans de cinq ans malgré le décès du communisme »*, les Anglais posent leurs conditions pour un nouveau budget. *« En même temps (...), une réforme de la politique agricole et un système plus équitable de contribution doivent être mis en place »*, estime le *Financial Times* comme le *Times*. Au milieu de ce qu'il qualifie de *« furie »*, le *Guardian* – tout arrive – fait preuve d'euro-optimisme. *« Il est difficile de débattre de ces questions rationnellement en Grande-Bretagne »*, note le *Guardian*, qui espère qu'*« à la fin il y aura matière à une discussion calme : après les élections et avant que la Grande-Bretagne ne prenne la présidence. »*

J.-B. N.

(1) Un écu vaut environ 7 FF.

Jeux de rôle autour des fraises dentaires

Pour apprendre l'art difficile de la négociation à douze des étudiants de Sciences politiques simulent les réunions bruxelloises

EN cette fin janvier, la réunion du Conseil des ministres de la CEE s'annonce particulièrement serrée. La négociation doit déboucher sur une directive communautaire (loi européenne) relative au rapprochement des Etats membres en matière de fraises dentaires. La question est d'importance, car le marché européen pourrait bien être envahi par des fraises japonaises beaucoup plus sophistiquées que celles utilisées en Europe de l'Ouest. Il s'agit également d'harmoniser les tests de sécurité afin d'assurer une plus grande fiabilité.

Autour de la table prennent place les ministres des affaires européennes des Douze, flanqués de leurs ambassadeurs permanents auprès de la CEE. Le président du conseil des ministres (Portugal) ouvre les débats ; à sa gauche siège le secrétaire général du conseil, qui assure le support administratif des débats tout en conseillant, à mi-voix, le président pour la direction des débats (le secrétariat est également la « mémoire » du conseil) ; à sa droite se trouve le président des représentants permanents (COREPER) (1) et en face trois membres de la Commission de Bruxelles.

La présidence portugaise ouvre la négociation, qui a déjà donné lieu à plusieurs séances de travail au niveau du COREPER. A tour de rôle, chacune des délégations expose sa position, critiquant, approuvant, amendant la proposition de directive proposée par la Commission (c'est en effet elle qui possède en droit communautaire l'initiative de la proposition). Chaque note est charpentée, argumentée en fonction des discussions qui ont déjà eu lieu. Il s'agit de cerner les points majeurs de blocage entre les différents pays. Les pays du Sud s'inquiètent notamment du « coût » des modernisations induites par cette directive et souhaitent que des délais et des fonds d'adaptation soient prévus.

La France trouve la définition de la « fraise dentaire » trop imprécise et propose des amendements, tandis que l'Allemagne insiste pour que les tests de sécurité soient renforcés afin de mettre en valeur les risques que ferait courir la « fraise » japonaise, dont la vitesse de rotation est supérieure à celle concernée par le projet de directive. Fidèle à elle-même, la Grande-Bretagne ne voit pas bien l'intérêt de cette directive, mais, par esprit européen, elle se dit prête à faire un effort tout en suggérant une clause de garantie, une sorte d'*opting out* retaillé pour la circonstance. Cette clause de garantie permettrait à un pays de la CEE d'interdire pendant six mois certaines fraises qui, quoique conformes à la directive européenne, *« constitueraient une menace pour la sécurité humaine »*. Bref, ce serait, pour certains, le meilleur moyen de lutter contre les fraises japonaises dont quelques modèles pourraient échapper au cadre fixé par la directive. Mais les intentions britanniques sont-elles pures ?

Les « ficelles procédurales »

La présidence doit suspendre à plusieurs reprises les travaux afin de chercher, avec la Commission, une base d'accord susceptible de rallier le point du vue du plus grand nombre de pays membres. Pendant ce temps, certaines délégations se rencontrent pour tenter d'harmoniser leurs positions et de présenter ainsi un front plus solide durant la négociation. Les échanges sont parfois animés mais la plus grande politesse est de rigueur. Personne ne peut prendre la parole sans que la présidence, qui fait preuve d'une grande autorité, n'en donne l'autorisation. La Grande-Bretagne semble souffrir particulièrement de cette règle et son représentant n'hésite pas à brandir énergiquement le carton où figure le nom de son pays pour tenter d'obtenir la parole plus souvent qu'à son tour.

Le réalisme de la réunion est saisissant, tant les participants font preuve de sérieux, de conviction, et d'une maîtrise consommée du langage et du droit communautaires. En dehors du cadre de la salle, du mobilier et de certains apartés : *« C'est nul votre position sur la clause de garantie ! »*, on s'y croirait... Pourtant, les ministres qui sont là ne sont pas de vrais ministres (pas encore !) et les ambassadeurs n'ont jamais présenté leurs lettres de créance. Il s'agit en effet d'un « jeu de rôle » dans lequel chaque « rôle » est tenu par un étudiant de l'Institut d'études politiques de Paris. Dans un coin de la salle, les deux professeurs, MM. Christian Lequesne et Bruno Vindel, qui animent ce séminaire de troisième année (section Relations internationales) consacré au « processus communautaire de négociation et de décision », restent muets, observant, prenant des notes. Etalé sur trois semaines, cet exercice de simulation a conduit chaque étudiant à préparer des notes écrites pour les séances plénières.

Contrairement aux pays anglo-saxons où les « simulations » sont des instruments pédagogiques fréquemment utilisés, la France semble avancer encore prudemment sur cette voie pourtant très riche. Le « cas » étudié a d'ailleurs déjà été utilisé en Grande-Bretagne pour la formation de fonctionnaires. Après les retouches nécessaires, il a été adapté pour les étudiants de l'IEP. Pour M. Lesquen, chercheur au Centre d'études et de recherche internationales, directeur du séminaire, il s'agit de permettre à ces étudiants de neuf nationalités différentes (2) – la délégation française est composée d'un Suisse, d'une Belge et d'un Tchécoslovaque – de faire un apprentissage concret de *« toutes les ficelles procédurales »* d'une négociation communautaire classique. *« Ils comprennent ici des choses que l'on ne pourrait pas leur enseigner dans un cours théorique »*, explique M. Lequesne. *« Ils touchent du doigt le fait que tous les mots sont importants. Au départ, ils avaient tendance à aller trop vite en violant les autres ou en abattant trop rapidement leurs cartes »*, ajoute M. Vindel, qui a travaillé pendant cinq années au Secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI). *« Ils apprennent la progressivité »*, note M. Lequesne, qui y voit un enrichissement *« aussi bien pour ceux qui se retrouveront demain au cœur des instances européennes que pour ceux qui travailleront en entreprise »* et qui pourront, alors, utiliser leurs connaisssances des rouages communautaires.

Acteurs et spectateurs

Les étudiants semblent, quant à eux, très satisfaits de cet exercice qui donne à une matière plutôt abstraite une densité plus facilement assimilable. Si l'objet de la directive elle-même a plutôt provoqué quelques réticences au début, très rapidement il a été dépassé par le jeu de la négociation elle-même. Un dossier a été remis au départ aux étudiants avec un projet de directive, les éléments de base de la négociation, un guide et une enveloppe confidentielle par pays résumant la situation de l'industrie et du marché national en matière de fraise dentaire. Bien qu'il ait été précisé qu'il n'était pas nécessaire de connaître les « dessous » des fraises pour bien négocier, certains étudiants n'ont pas hésité à aller voir leur dentiste pour obtenir des conseils techniques. Cela leur a permis d'utiliser dans les négociations, à l'appui de leur argumentation, d'astucieuses « expertises »...

« Avant de faire cette simulation, on ne voyait pas de façon pratique comment une négociation pouvait se dérouler », explique Isabelle, tandis que Claude reconnaît que la pédagogie de la négociation a fait son chemin pas à pas : *« Au début, nous étions très fermes sur nos positions. Puis, petit à petit, nous avons fait preuve de plus de modération. » « C'est excellent pour apprendre à négocier »*, souligne Christelle, qui estime que cela lui servira de toute façon plus tard, *« pour des négociations dans l'entreprise par exemple »*. *« Ces simulations sont très révélatrices du caractère des personnes »*, relève également Thomas. S'il y a parfois des frictions, l'esprit qui règne est très « européen » (même si tous les étudiants ne sont pas ressortissants de la CEE) et la volonté d'aboutir à un compromis est clairement affichée. *« Nous avons envie de déboucher. L'année dernière, ils n'y sont pas parvenus »*, explique Isabelle. Eve-Marie, qui a déjà fait un stage à la Commission de Bruxelles, l'été dernier, constate, quant à elle, qu'il y a une grande différence entre être acteur et être spectateur : *« Cela me paraissait facile là-bas, mais en situation je constate qu'il est difficile de présenter et de défendre sa position. Je pensais que mon stage m'aurait facilité la tâche. »*

Ces simulations, qui complètent les enseignements théoriques, ont d'autres retombées positives qui dépassent le cadre strict de l'enseignement : la cohésion du groupe et une meilleure connaissance réciproque sont, en effet, grandement facilitées par ce type d'exercice. Chacun doit sortir de sa coquille pour découvrir ses partenaires de négociation. Les *a priori* sur les autres tombent souvent au cours de ces longues séances de travail. A quand les marathons nocturnes rue Saint-Guillaume, pour se plonger complètement dans l'ambiance de Bruxelles ?

PIERRE SERVENT

(1) Le COREPER est le Comité permanent des représentants permanents. Composé de diplomates, ayant rang d'ambassadeur des Douze, il fonctionne comme un organisme subsidiaire du conseil des ministres : *« Courroie de transmission entre les différentes administrations nationales et l'administration communautaire, le COREPER connaît deux formations : la réunion des représentants permanents adjoints, ou COREPER N.1, en charge de très nombreux dossiers techniques, et la réunion des ambassadeurs représentants permanents, ou COREPER N.2, à qui incombe la préparation, pour le conseil des ministres, des dossiers politiques. » Les institutions européennes* de Pascal Fontaine et Henri Malosse, Retz.

(2) En dehors de la France, la Russie, l'Italie, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Tchécoslovaquie et la Suisse sont représentés.

TRIBUNE EUROPÉENNE

Hors de l'Europe, point de salut !

par Janos Martonyi

VERS quelle Europe allons-nous ? Après le sommet de Maastricht, la signature des accords d'association avec la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne, après l'accord sur l'espace économique européen, il n'est plus possible d'ajourner la réponse à certaines questions. Quelles responsabilités la Communauté européenne, ou la future Union européenne, est-elle prête à assumer ? Où sont les limites de l'élargissement de la Communauté ? Quels sont les critères pour qu'un pays puisse devenir membre à part entière de cette Communauté ? Comment les institutions d'une Communauté élargie pourront-elles fonctionner ?

Maastricht n'a pas apporté de réponses à toutes ces interrogations. C'est une raison de plus pour essayer d'y remédier rapidement. Mais une doctrine de l'élargissement doit tenir compte de données fondamentales concernant aussi bien les Douze que les pays candidats.

Un symbole de l'unité

Parmi toutes les institutions européennes mises en place depuis la seconde guerre mondiale, la CEE s'est avérée – et de loin – la plus réussie. La Communauté des Six est ainsi devenue, après plusieurs élargissements, non seulement le moteur principal de l'intégration européenne, mais aussi un symbole de l'unité de l'Europe, incarnant les aspirations des peuples européens dans les Etats membres et dans les pays tiers.

La contrepartie de cette réussite est une responsabilité accrue que la Communauté n'est pas en droit de refuser, car cette réussite est la source d'espérances chez toutes les nations du Vieux Continent. Il n'y a pas de solution de rechange à la Communauté, construite à travers des décennies d'efforts et de difficultés ; il n'y a pas d'autre voie pour répondre aux aspirations des peuples européens qui sont encore en dehors de la Communauté.

La stratégie de la Communauté et de ses Etats membres vis-à-vis des pays candidats doit tenir compte de cette nouvelle responsabilité et doit analyser sérieusement les aspirations fondamentales de chacun de ces candidats.

Quels sont les objectifs des principaux candidats d'Europe centrale ? Prenons le cas de la Hongrie. Les aspirations les plus profondes d'un peuple devraient déterminer les orientations de la politique étrangère d'un pays. Ça paraît un lieu commun, mais il n'en a pas été toujours ainsi dans certaines parties de notre continent. Quelle est donc l'ambition fondamentale des Hongrois ? Est-ce de devenir une puissance régionale, sur le plan politique voire militaire, afin d'exercer une influence sur ses voisins ? Est-ce d'avoir une politique de puissance fondée sur des objectifs nationalistes, ressort traditionnel de l'histoire ?

La réponse est claire et nette : non. La Hongrie est un petit pays qui fut torturé et déchiré par l'histoire, surtout au cours de ce glorieux et tragique XXe siècle, peut-être plus que toute autre nation européenne (même s'il y a, hélas, plusieurs candidats à ce titre). Après avoir subi tant de pertes humaines et autres, nous avons décidé de tourner définitivement cette page de l'histoire, de sortir de la logique de la politique traditionnelle. Ce n'est que par des performances économiques, culturelles, techniques ou scientifiques que la Hongrie peut et veut se distinguer dans le concert des nations. En même temps, les Hongrois, qui sont un des peuples les plus dispersés du monde, se retrouvent minoritaires dans beaucoup de pays, et sont ainsi très attachés aux droits de l'homme ainsi qu'aux droits des minorités nationales. Ils peuvent devenir porteurs de certaines valeurs humaines fondamentales, comme c'est le cas pour d'autres minorités.

L'identité de la Mitteleuropa

Quand on constate, avec une profonde tristesse, la renaissance – ou plutôt la recrudescence – d'un nationalisme dangereux et agressif dans la partie orientale de l'Europe et l'existence d'un clivage entre une tendance à l'intégration à l'Ouest et une tendance à la fragmentation à l'Est, il ne faut pas oublier qu'il existe une Europe centrale. Une *Mitteleuropa* avec une identité distincte, avec une personnalité propre, avec des sentiments et des ambitions profondément européens. Géographiquement, cette Europe centrale – y compris la Hongrie – se situe à la frontière entre les deux parties de l'Europe, mais politiquement et culturellement, elle soutient totalement la tendance à l'intégration et à la construction de l'Europe unie. Nous aussi, nous aspirons à l'effacement complet des conflits historiques ; nous aussi, nous voulons nous intégrer pleinement dans un processus d'unification de l'Europe. Nous aussi, nous avons la ferme intention de devenir membre à part entière d'une communauté économique et politique, d'un système commun de sécurité, élément indispensable à toute intégration efficace.

Moi aussi, comme tant de mes concitoyens de Hongrie, d'Europe centrale et d'Europe tout court, je rêve d'une Europe unie par des valeurs fondamentales communes, d'une Europe des régions où les nations gardent leurs identités historique, linguistique et culturelle, mais où les structures politiques et économiques communes ont le pas sur les structures nationales, où les frontières s'effacent progressivement ou deviennent des « pistes cyclables », comme on l'a fait à l'emplacement du mur de Berlin.

Compte tenu de ces aspirations, notre intérêt est que la Communauté actuelle se renforce et que le processus d'intégration économique et politique progresse vers une union politique et également militaire. Nous ne voulons pas que l'élargissement entraîne l'affaiblissement ou la dilution de la Communauté. Sur la base des expériences passées, nous sommes convaincus que l'adhésion à la Communauté de la Mitteleuropa – le cœur de l'Europe –, avec ses valeurs historiques, avec ses expériences et ses aspirations, marquerait une nouvelle relance du processus d'intégration et contribuerait à son renforcement.

Le droit à l'adhésion

Il est urgent d'élaborer une stratégie globale de l'élargissement et de définir une politique sans ambiguïté à l'égard des pays d'Europe centrale et orientale. Il faut tout d'abord esquisser les limites de l'élargissement et en fixer les critères, qui doivent être à la fois politiques et économiques, car on ne peut pas avoir un système démocratique fonctionnant correctement sans une économie de marché où la propriété privée joue un rôle prédominant. Une économie décentralisée, désétatisée, et relativement performante, semble être une condition préalable à toute adhésion.

Les critères politiques sont relativement faciles à formuler. Le respect scrupuleux des droits de l'homme et des droits des minorités nationales, non seulement dans les textes mais dans la pratique, doit figurer parmi les priorités, quand on constate ce qui se passe dans certains pays d'Europe. La renonciation à une politique classique de puissance liée à des ambitions nationalistes devrait être une autre condition *sine qua non* à tout rapprochement avec la Communauté.

La Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne acceptent volontiers ces critères ainsi que des conditions claires. Elles sont même prêtes à apporter leur contribution à leur définition. Une fois ces conditions remplies, elles croient avoir un véritable droit à adhérer, à devenir membre à part entière de la construction européenne. Elles sont en train de faire la preuve de leur maturité politique en établissant entre elles une coopération de plus en plus effective et de plus en plus efficace, politiquement et économiquement. Ces trois pays ne veulent pas d'un autre stade intermédiaire entre l'association et l'adhésion ; ils ne veulent pas passer d'une antichambre à une autre. Leur désir de faire partie de l'Europe qui se construit est trop fort et trop profond pour qu'on puisse l'étouffer avec un ersatz qui d'ailleurs n'existe pas.

► **Janos Martonyi, professeur de droit, est secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du gouvernement de Budapest.**

BRUXELLES

STRASBOURG

Les liaisons orageuses de l'extrême droite

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

L'immigration et l'insécurité, voilà deux thèmes de prédilection pour les « droites nationales » en Europe, et Jean-Marie Le Pen, député européen, entend, malgré les difficultés de son groupe, les Droites européennes (DR), se servir du Parlement de Strasbourg pour sceller des relations aussi étroites que possible entre les divers mouvements d'extrême droite.

En s'alliant, après les élections européennes de juin 1989, à M. Franz Schönhuber et aux cinq autres Republikaner élus à Strasbourg, le président du Front national ne pensait pas que les querelles de l'extrême droite allemande allaient fragiliser le groupe qu'il préside au sein de l'Assemblée de la CEE. Il s'est trouvé malgré lui mêlé aux querelles des Républicains et de l'extrême droite allemande.

Aujourd'hui, le président des Republikaner tente d'acquérir une image « présentable ». Il se dit l'« *ami* » de M. Le Pen, mais il tient à souligner que son programme est différent, à 50 %, de celui du FN. Il n'est pas, par exemple, favorable au rétablissement de la peine de mort. S'il craint lui aussi « *l'invasion purement économique* » (des étrangers) – il se déclare partisan du droit d'asile et il estime qu' « *il y a des choses qu'on ne peut pas dire en Allemagne* ». En résumé, il avoue : « *Jean-Marie est plus à droite que moi.* »

Depuis la chute du mur de Berlin, M. Schönhuber a le « *regard tourné vers l'Est* ». Il affirme que les Republikaner comptent trente mille adhérents, grâce surtout à l'audience qu'ils recueillent dans l'ex-RDA. Il précise que ce chiffre pourrait être encore plus spectaculaire si son parti ne se montrait pas vigilant pour écarter « *les gens qui ne sont pas respectables* ». Mais son ambition ne s'arrête pas aux frontières de l'Allemagne. Selon lui, des Republikaner existent en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Ukraine. Il s'est déjà rendu à Moscou et une tournée dans les pays baltes est prévue prochainement.

La recherche de la respectabilité

Toujours avec la volonté de se débarrasser de son image d'extrême droite, M. Schönhuber se dit convaincu que « *l'antisémitisme a été une catastrophe pour l'Allemagne* ». « *C'est parce que Neubauer* (son rival dans le parti) *est raciste et antisémite,* précise-t-il, *qu'il a été exclu des Republikaner.* » Il rappelle que M. Neubauer a appartenu au NPD (Parti national-démocrate, néo-nazi) et qu'il a approuvé les événements de Hoyerswerda (1) pour affirmer : « *Patriotisme oui, chauvinisme non.* »

Le fondateur de la toute récente Ligue allemande pour le peuple et la patrie (créée en octobre 1991) n'est pas moins cruel avec son concurrent : « *Moi j'ai appartenu au NPD,* dit-il, *mais Schönhuber au Parti national-socialiste et il traîne toujours derrière lui son passé nazi. N'a-t-il pas fait partie,* ajoute-t-il, *de la garde personnelle de Hitler de 1942 à 1945?* ». Lui aussi prétend s'être opposé à son ancien président parce qu'il voulait transformer les Republikaner en un « *parti plus moderne et plus modéré* ».

En attendant, le Front national est le « *parti frère en Europe, un arbre immense à côté duquel pousse la petite plante qu'est encore la Deutsche Liga* ». Ses alliés français véhiculent-ils des thèses racistes? Un sourire aux lèvres, cet homme jeune (quarante ans) répond sans se démonter : « *Je ne connais personne qui considère M. Le Pen comme un raciste. De toute façon, je n'accorde pas beaucoup d'importance à ce que l'on dit sur le Front national mais en revanche, je suis heureux que M. Le Pen ait la confiance du tiers des Français pour résoudre le problème de l'immigration.* »

La troisième composante des Droites européennes se limite à un seul hommme, M. Karel Dillen (Vlaams Blok). En fait, à lui tout seul, le « président à vie » du Parti nationaliste flamand de Belgique – « *C'est mon seul point commun,* ironise-t-il, *avec Mobutu* » – tient entre ses mains l'existence du groupe parlementaire. Aux termes du règlement de l'Assemblée, une formation aussi peu nombreuse que les DR doit être représentée par au moins trois nationalités différentes.

Fort de sa position clé et de l'élection de douze députés et six sénateurs au Parlement belge à l'issue de la consultation de novembre 1991, le fondateur du Vlaams Blok (créé en 1977) veut donner l'image d'un homme déterminé et sûr de lui lorsqu'il affirme qu'il donne la priorité au combat contre « *la tendance plus ou moins gauchisante de la Volksunie* (parti régionaliste flamand) *qui va de compromission en compromission, comme sur l'école pluraliste et l'avortement, en participant au gouvernement* ».

Après les élections européennes, M. Dillen a trouvé naturel de s'allier avec les représentants du Front national qui, comme lui, luttent contre « *le marxisme, la criminalité et l'immigration* ». Il n'hésite pas à proclamer sa volonté de favoriser un plan de « *retour des immigrés africains et asiatiques dans leurs pays* ». Il relève tout de même une grande différence entre le nationalisme de M. Le Pen, « *fondé sur l'Etat, alors que celui des Flamands est fondé sur l'ethnie* ».

M. Dillen a fait cause commune avec M. Schönhuber pour s'opposer à la venue dans le groupe des Droites européennes des quatre élus du Mouvement social italien (MSI). Le président du Vlaams Blok, qui voulait avant tout s'allier avec les Allemands au nom de la « solidarité germanique », a épousé la position du chef de file des Republikaner qui est favorable à l'indépendance du Sud Tyrol et estime que le MSI est trop marqué par le fascisme. Aujourd'hui, M. Schönhuber est sur les bancs du groupe des non-inscrits avec... les élus du Mouvement social italien.

Il y a région et région

La question de l'indépendance des régions crée quelques difficultés à M. Le Pen dans l'hémicycle européen. Déjà, M. Schönhuber lui reproche de ne pas être suffisamment régionaliste et de refuser que Bruxelles soit proclamée « *capitale de la Flandre* ». Les deux représentants de la Ligue lombarde ont refusé d'adhérer aux DR pour cette raison. M. Yvon Blot (FN) se déclare pourtant en faveur de plus de pouvoirs et d'autonomie des régions françaises. Contradiction ou simples propos de circonstance? C'est que M. Blot sera aux régionales en compétition avec M. Robert Spieler (Alsace d'abord), dissident du FN, qui a épousé les thèses extrêmes des autonomistes alsaciens.

Est-ce la raison pour laquelle il n'est pas envisagé de « structure internationale » de l'extrême droite européenne en dehors du Parlement de la CEE? M. Blot estime que peu de choses différencient le Front national du Vlaams Blok, de la Deutsch Liga, du MSI – « *avec qui nous avons de très bons rapports* », affirme-t-il – et même de la Ligue lombarde. « *Sur les questions essentielles que sont le recours fréquent au référendum, l'immigration et l'insécurité,* dit-il, *nous sommes entièrement d'accord.* »

Le Front national a noué des contacts avec des courants d'extrême-droite en Europe qui ne sont pas représentés à Strasbourg, avec l'association britannique Western Goals, qui regrouperait la droite du parti conservateur, avec le mouvement Agir de Liège, qui a des élus locaux et qui milite pour l'indépendance de la Wallonie. (En revanche, le FN n'aurait aucun lien avec le FN de Belgique qui est pour l'unité du pays et antiflamand. Sans doute, s'agit-il de ne pas choquer M. Dillen?)

Le parti de M. Le Pen est en relation avec le Centre démocrate des Pays-Bas de M. Hans Janmaat, le Parti libéral autrichien de M. Jörg Haider, et compte prendre langue à bref délai avec les Démocrates suisses. M. Blot souligne que les relations ne peuvent s'établir qu'avec des partis ou des mouvements qui se présentent aux élections. « *Nous appliquons une rigueur absolue,* dit-il d'un ton solennel, *pour rejeter tous les fauteurs de trouble qui ne jouent pas le jeu démocratique.* » Mais il a comme un regret lorsqu'il évoque la faible percée des idées du Front national dans des pays comme l'Espagne, le Portugal ou la Grèce, qui ont connu naguère la dictature.

MARCEL SCOTTO

(1) En septembre 1991, un foyer de réfugiés tziganes avait été attaqué sous les applaudissements de la population, dans cette petite cité située à la frontière polonaise.

LIVRES ET REVUES

RELATIONS INTERNATIONALES

De l'Europe des empires et des monarchies à celle de la Révolution française : c'est à ce parcours historique riche en guerres et en conflits divers qu'invite Lucien Bély, professeur d'histoire des relations internationales à Lille-III. En étudiant les soubresauts de l'Europe du XVIII[e] siècle en pleine mutation, l'auteur écrit en conclusion : « *Des forces nouvelles, spirituelles et matérielles, avaient été suscitées. L'Europe entrait dans le temps des nationalismes. Les nations remplaçaient les princes comme acteurs sur la scène internationale, les ambitions nationales remplaçaient les vues dynastiques.* » Un constat que d'aucuns appliqueraient volontiers à l'époque actuelle s'il n'était bien connu que l'Histoire ne se repète pas.

▶ ***Les relations internationales en Europe, XVII[e] et XVIII[e] siècles,*** **de Lucien Bély, Presses universitaires de France (PUF), « Thémis Histoire », 735 pages, 198 francs.**

COMPRENDRE L'EUROPE

MÉDITERRANÉE

Organisée par une fondation suisse sous l'égide du ministère des affaires étrangères de la République hellénique, une conférence aura lieu à Athènes, du 8 au 12 avril, sur le thème : « l'Europe et la Méditerranée dans la nouvelle situation mondiale ». Cette « conférence d'Athènes » devrait rassembler plus de mille responsables du monde politique et économique des pays de la Méditerranée, de la mer Noire, de la CEE, et également des Etats-Unis, du Canada et du Japon.

▶ **Fondation du Forum, 31, av. Ritz, CH 1950 Sion. Tél. : 027-23-61-03.**

Budapest, tombeau de Gül-Baba

Un lieu de pèlerinage musulman au cœur de l'Europe

BUDAPEST

de notre correspondant

EN arrivant à Budapest, en septembre 1990, le vice-ministre iranien des affaires étrangères s'est directement rendu sur la tombe de Gül-Baba. Ce petit mausolée, érigé au pied de la Colline des roses, est un des rares vestiges encore intacts de l'occupation ottomane en Hongrie (1526-1686).

Mais le site demeure un endroit sacré pour la plupart des musulmans. Personnage mystérieux, Gül-Baba est entré dans la mythologie du monde arabe il y a quatre siècles et demi. Décédé neuf jours seulement après la conquête de Buda par les Turcs en 1541, Gül-Baba fut consacré patron de la ville par le sultan Soliman II le Grand, qui lui fit construire un mausolée. Depuis, la légende de Gül-Baba n'a fait que s'amplifier. Au point que certains affirment que sa tombe est devenue le troisième lieu de pèlerinage du monde musulman! Disons plutôt que sa sépulture incarne l'une des dernières bornes de la conquête musulmane en Europe. Et, à ce titre, Gül-Baba est convoité. Il alimente une intense querelle historico-diplomatique entre les Turcs et les Arabes sur les bords du Danube. Les Turcs réclament la paternité du personnage et veulent construire un centre culturel et une mosquée aux abords de la tombe.

A cela les Arabes opposent un projet d'institut islamique au même endroit. Aux dernières nouvelles, les Turcs seraient en passe d'obtenir gain de cause...

Le maigre héritage de la présence turque

Quant aux Hongrois, ils se gardent bien de prendre part à ces débats. La tombe de Gül-Baba a beau représenter une curiosité historique, elle n'en demeure pas moins le symbole de cent cinquante ans d'occupation. Nichée dans un recoin tranquille et discret de la ville, la tombe est rarement incluse dans les circuits touristiques officiels de Budapest. Elle est d'ailleurs inaccessible pendant l'hiver, faute de chauffage. Mais Gül-Baba est malgré tout choyé. Il a donné lieu à une opérette du dix-neuvième siècle diffusée à la télévision il y a trois ans. Avec les quatre bains turcs de la capitale, sa tombe fait partie de la poignée de bâtiments ottomans encore en état. Mis à part la mosquée de la ville de Pécs, dans le sud du pays, et quelques minarets encore debout, partout ailleurs, il ne reste de la présence ottomane que des pans de murs en ruines.

Avec le café et le paprika, la tombe de Gül-Baba incarne le maigre héritage de la présence turque sur le sol magyar. Quant aux quelque deux cents musulmans hongrois, ils n'ont qu'un lointain lien de parenté avec les descendants de Gül-Baba. Originaires de Bosnie, la plupart se sont installés dans le pays après la première guerre mondiale.

Même si Gül-Baba fait indéniablement partie du décor de Budapest, sa figure demeure énigmatique. Souvent décrit comme un « *guerrier implacable menant une vie pieuse* », il n'a laissé aucune donnée fiable sur ses origines. Certains affirment qu'il descend de la famille du Prophète, et qu'il s'est taillé une réputation en participant à de nombreuses conquêtes. Un pèlerin des Indes, venu à Budapest au dix-septième siècle, rapporte les rumeurs de l'époque : « *Il avait beaucoup erré à travers le monde et, couchant toujours à la belle étoile, il était cependant extrêmement propre, d'où son nom Gül-Baba* (le père des roses)! »

Mais, dans les comptes rendus de l'historien attitré du sultan Suliman II, il n'y a aucune trace de Gül-Baba. Le premier récit de sa vie n'a été écrit que cent vingt-cinq ans après sa mort. D'où la conclusion de l'historien hongrois Lajos Fekete : « *On est presque obligé d'admettre que Gül-Baba n'avait pas de contemporains, qu'il n'était pas une figure historique, qu'il n'a même peut-être jamais vécu ou du moins qu'il n'a pas vécu sous le nom de Gül-Baba...* »

YVES-MICHEL RIOLS

▶ **Tombe de Gül-Baba : rue Turban Utca, Budapest, 2[e] arrondissement. Ouvert d'avril à septembre.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

POLITIQUE

La préparation des élections régionales

Aveyron : socialiste et heureuse !

RODEZ

de notre envoyé spécial

Ses amis s'apitoient : *« On te plaint beaucoup... »* Ses voisins compatissent : *« On vous admire de continuer à militer dans ces conditions... »* Ses collègues préfèrent souvent, par pudeur, *« éviter le sujet... »*. Tous se trompent : Mme Mireille Larrouy n'est pas une militante socialiste honteuse.

Certes, il lui arrive de ressentir des *« coups de fatigue »* devant l'effet cumulé des « affaires » calamiteuses, des sondages déprimants et des complaintes corporatistes sur l'air de la *« sinistrose »*. Mais il en faudrait bien davantage pour démoraliser ce professeur de lettres. Quand on est, comme elle, fille d'instituteurs pétrie de foi laïque, élevée dans le culte de la gauche républicaine, en cet Aveyron très clérical où l'histoire du socialisme s'est toujours identifiée à une croisade contre tous les conservatismes, on ne peut pas s'offrir le luxe des états d'âme.

Mme Larrouy est même, au contraire, la preuve vivante qu'il existe encore, dans le paysage politique français, des socialistes heureux !

Quel est donc le secret de cette femme brune et élégante qui vit et milite au cœur de la vieille cité ruthénoise sans se soucier du qu'en-dira-t-on ? Elle en a un, en effet, qu'elle livre volontiers : *« Je ne suis pas désabusée, je ne me sens pas atteinte par tout ce que j'entends, tout ce que je vois et tout ce que je lis pour une raison simple : moi, ici, comme les autres socialistes, je suis toujours dans l'opposition et, croyez-moi, cela constitue un facteur dynamisant... »*

Car si Mme Larrouy, de sensibilité « jospiniste », continue de revendiquer hautement son appartenance à la majorité mitterrandiste nationale, elle n'a jamais vécu, localement, que les vicissitudes bien connues de tous les élus locaux minoritaires. Membre du conseiller municipal de Rodez depuis 1983, cela fait neuf ans qu'elle milite contre la majorité UDF-RPR locale et, pour elle, ce combat-là occulte nécessairement tous les autres : *« Ici, quand on est socialiste, il faut se battre pour obtenir quelque chose, et il y a même des gens qui adhèrent, aujourd'hui, pour des raisons strictement locales. Alors, nous ramons... »*

Mme Larrouy rame quotidiennement à l'assaut de la municipalité que dirige M. Marc Censi, président UDF-PR du conseil régional sortant de Midi-Pyrénées. Elle le fait avec d'autant plus de détermination que le maire de Rodez délaisse sa ville et son département pour conduire la liste de l'opposition en bataille avec celle de M. Lionel Jospin en Haute-Garonne et que M. Censi, pour parvenir à ses fins politiques, utilise, à ses yeux, des moyens contestables.

Montaigne ou Machiavel ?

Mme Larrouy a lu, par exemple, dans *le Monde* daté 5-6 janvier, que M. Censi pouvait apparaître, ailleurs qu'à Rodez, comme *« un humaniste égaré en politique »*, disciple de Montaigne, amateur de poésie et de théâtre, bref, le contraire d'un homme politique... Cela l'horripile et elle tient à le faire savoir au nom de la minorité socialiste du conseil municipal. Elle veut témoigner, au contraire, du comportement *« de plus en plus autoritaire »* de son maire. *« M. Censi supporte de plus en plus mal les débats contradictoires. Quand, en septembre dernier, il a déclaré dans le journal que* « le socialisme, c'est un vrai cancer, c'est la lèpre », *j'ai pris la parole pour lui demander, en conseil, s'il avait l'intention de distribuer à tous les socialistes de Rodez des clochettes, comme on le faisait au Moyen Age, pour mettre en garde la population contre le passage des lépreux... Eh bien, il ne m'a pas laissé finir ma déclaration, il m'a coupé le micro !... »*

Elle s'insurge qu'on puisse dépeindre son maire sous les traits d'un inoffensif Montaigne : *« Son personnage, c'est Machiavel ! »* Vieilles coupures de presse en main, elle rappelle comment, aux élections municipales de mars 1983, M. Censi évinça de la municipalité, en constituant contre lui sa propre liste, le maire sortant de Rodez, M. Roland Boscary-Monsservin, l'ancien sénateur républicain indépendant auquel il devait pourtant son ascension politique et qui le dépeignait déjà comme *« un tout petit jeune ambitieux »*. *« Ce n'est*, dit-elle, *qu'un florentin ! »*

Elle supporte encore moins l'image d'homme *« passionné d'art et de littérature »* que M. Censi, en quête d'image derrière son suzerain régional, le maire de Toulouse, M. Dominique Baudis, aime à donner de lui par l'intermédiaire d'une agence parisienne de marketing politique, selon laquelle les Ruthénois doivent à leur maire deux œuvres théâtrales, *Antoine Colinet, compagnon bâtisseur* et *Guilhem de Peire sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle*. En tant qu'administratrice de la Maison des jeunes et de la culture, en quête, elle, de subventions moins étriquées, Mme Larrouy trouve que son maire en fait un peu trop : *« Le fait est que M. Censi est à l'origine des scénarios, mais tout le monde sait à Rodez, ainsi que l'indiquent les programmes officiels, que tous les textes sont du fondateur de la Compagnie des comédiens du Chariot, Paul Astruc, et, surtout, que ces spectacles coûtent des fortunes à la ville... »*

C'est ainsi qu'en Aveyron le statut d'opposant minoritaire entretient les convictions socialistes et procure même un certain plaisir aux militants qui en jouissent...

De là à en conclure que tous les socialistes français retrouveraient spontanément les joies du militantisme si le PS perdait toute majorité dans le pays il y a un pas que Mme Larrouy, en tant qu'enseignante, se refuse à franchir : *« Je n'aimerais pas changer de ministre parce que je préfère Lionel Jospin... »* Imparable !

ALAIN ROLLAT

M. Fabius : « Il faut y aller »

LILLE

de notre correspondant

Pour son premier déplacement en province depuis qu'il a accédé aux fonctions de premier secrétaire du Parti socialiste, M. Laurent Fabius avait choisi de venir dans le Nord. Répondant à l'invitation de MM. Bernard Derosier, député, maire d'Hellemmes, et Claude Durand, député, maire de Lomme, pour une double fête de l'amitié, il a fait, samedi 15 février, le détour par le beffroi de Lille pour venir saluer M. Pierre Mauroy, qui, il y a quelques semaines, lui a passé le relais. *« On a besoin de rassemblement*, a-t-il déclaré, en écho aux propos du maire de Lille. *C'est l'esprit dans lequel je vais travailler. Nous allons en avoir besoin. Nous avons en effet connu situation plus facile. » « Il reste trente-cinq jours... et trente-cinq nuits*, a-t-il commenté. *Le mot d'ordre est celui-là : il faut y aller. Nous allons mener une campagne qui ne soit pas tapageuse, mais une campagne puissante, haletante, une campagne de terrain.*

Cinq mille réunions sont prévues dans l'ensemble du pays. Le premier secrétaire fera lui-même quatorze déplacements en province. L'objectif n'est pas de convaincre «nos *adversaires*», mais d'arriver *« à faire en sorte que ceux qui dans le passé nous ont fait confiance retrouvent le chemin qui est le nôtre »*. M. Fabius leur propose trois bonnes raisons de voter pour les socialistes et la majorité présidentielle.

La première est qu'il vaut mieux voter, s'agissant d'élections qui traduisent la politique de décentralisation, *«pour ceux qui ont voulu et mis en œuvre cette décentralisation plutôt que pour ceux qui l'ont combattue»*. La seconde est la volonté *« d'être, dans des élections de la vie quotidienne, du côté de ceux qui veulent les réformes plutôt que du côté des conservateurs »*. *« Oui, les socialistes sont bien les réformateurs »*, ajoute le premier secrétaire du PS, en mettant en avant le bilan des dix dernières années : le droit à la retraite à soixante ans, *« auquel on ne touchera pas »*, le RMI, les lois Auroux, la libération des ondes...

Enfin, troisième *« bonne raison »* invoquée par M. Fabius, le fait que *« sur le plan politique, quoi qu'on vous en dise, le choix sera entre deux grands blocs, d'un côté : l'alliance de la droite et parfois de l'extrême droite, de l'autre, une majorité de progrès »*.

JEAN-RENÉ LORE

Nord : le retour de M. Chauvierre

LILLE

de notre correspondant

Challenger de M. Pierre Mauroy à la mairie de Lille en 1983, M. Bruno Chauvierre a annoncé, samedi 15 février, qu'il figurerait sur une liste « Opposition nouvelle génération ». Cet ancien secrétaire départemental du RPR, passé au Front national en 1986 – le temps de se faire élire député et conseiller régional – avant de déserter les rangs des amis de Jean-Marie Le Pen, s'était fait discret depuis 1988. Un accord, semble-t-il, avait alors été passé entre M. Chauvierre et les instances du RPR. On lui permettait de reprendre sa carte au parti gaulliste à condition qu'il ne se représente pas dans le Nord.

Mais il semble que chacun entendait l'accord à sa façon. M. Chauvierre, qui se réclame toujours de la filiation gaulliste, n'a-t-il pas trouvé terre d'accueil à son goût dans la région parisienne ? Toujours est-il qu'il réapparaît dans le Nord à la grande surprise des instances départementales du RPR. Il figurera sur une liste conduite par M. Jean-Claude Prudhomme, conseiller régional sortant, en délicatesse lui aussi avec le RPR (il en avait quitté le groupe au sein de l'assemblée régionale), et qui, à défaut de pouvoir se présenter sous le drapeau du « Forum républicain » d'Alain Carignon, maire de Grenoble, arbore celui d'« Opposition nouvelle génération ». La liste intégrera également M. Olivier Marlière, RPR, éphémère successeur du sénateur Pierre Carous à la mairie de Valenciennes, balayé en 1989 par M. Jean-Louis Borloo, ainsi qu'un ancien du CID-UNATI, M. André Herin, leader de l'« Action régionale de défense des contribuables et entreprises ».

« C'est un choix politique, affirme M. Chauvierre, *on est en train d'en finir avec le socialisme dans cette région. Il y faut de la détermination. »* Se considérant comme le représentant de la *« vraie droite »*, M. Chauvierre entend s'inscrire dans *« l'espace considérable »* qu'il découvre *« entre les deux listes centristes, celle de Jacques Legendre* [NDLR : la liste de l'opposition UDF-RPR] *et celle de Jean-Louis Borloo, et la liste d'extrême droite du Front national »*.

J.-R. L.

Hérault : conflits à droite au PS et au FN

MONTPELLIER

de notre correspondant

Déjà onze listes. Leur kaléidoscope illustre la fragmentation des forces politiques dans l'Hérault. Les dissensions secouent le RPR, le PS, et, à la marge, le Front national. La liste de la majorité régionale, que chapeaute M. Jacques Blanc (UDF-PR), président du conseil régional, et que mènent côte-à-côte dans l'Hérault le maire CDS de Sète, M. Yves Marchand, et le député et maire RPR de La Grande-Motte, M. René Couveinhes, part avec un handicap : elle n'a pas l'aval officiel de l'UPF.

Sur cette liste, M. Alain Juppé tenait à placer en bonne position l'un de ses protégés, M. Jean-Pierre Grand, maire de Castelnau-le-Lez. Mais ce remuant élu, collaborateur de M. Jacques Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale, est en conflit permanent avec M. Couveinhes. En outre, le maire de Lattes, M. Michel Vaillat (UDF-PR), vigoureux opposant, au sein du district de Montpellier, de M. Georges Frêche (PS), maire de Montpellier, reproche à M. Grand des positions à ses yeux trop accommodantes avec la bête noire de la droite locale : *« Ce sera*, avait-il averti, *lui ou moi ! »*.

Enfin, le maire de Castelnau-le-Lez, qui assume le refus de l'alliance de son parti avec le Front national, n'est pas jugé « sûr » en cas d'élections serrées à la présidence ou d'une reconduction de la majorité RPR-UDF-FN par des sortants qui ont tous avalisé et pratiqué l'alliance avec l'extrême droite. Il a donc dédaigné l'incertaine neuvième place qui lui était offerte du bout des lèvres et préféré lancer sa propre liste sous les couleurs du Rassemblement pour la région, le... RPR. Entre le RPR de M. Blanc et celui de M. Grand, les instances parisiennes de l'UPF n'ont pas osé trancher.

« Une liste faite pour perdre ! »

Indirectement présent dans le conflit interne à la majorité régionale, M. Frêche se trouve, en revanche, au cœur des dissensions qui agitent les socialistes héraultais. Patron *de facto* de la fédération, au nom de la motion Jospin, M. Frêche a fait savoir qu'il ne mènerait pas la liste du PS. Il a fait appel, pour conduire la liste à sa place, à M. Claude Allègre, géophysicien, conseiller spécial de M. Lionel Jospin, qui a des attaches départementales. Puis il lui a composé sa liste : pour l'essentiel, des *« frêchistes »* bon teint, conseillers municipaux de Montpellier, et même un opposant interne au maire socialiste de Béziers, M. Alain Barrau. Aucun ténor fabiusien.

« Une liste faite pour perdre ! », ont accusé les amis héraultais de M. Laurent Fabius. Saisi par leurs soins, le bureau national du PS a refait la liste socialiste, plaçant, cette fois, parmi les éligibles les deux conseillers fabiusiens sortants relégués par M. Frêche à des places inéligibles : Mme Gilberte Vignau et M. Claude Barral, maire de Lunel. M. Frêche récuse ce *« diktat parisien »*. Son intention serait de n'en tenir aucun compte et d'imposer sa liste, à la fureur des fabiusiens. Certains d'entre eux ont même agité la menace d'une liste concurrente.

Autre déçu de la liste socialiste, M. Patrick Geneste (MRG), adjoint de M. Frêche, directeur de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier. Ecarté lui aussi de la liste socialiste, il est sur le point de lancer une liste tripartite MRG-Association des démocrates-France unie.

Dernière dissension : celle d'anciens du Front national ayant pris quelques distances avec leur parti. Leur liste, « Renaissance », est menée par MM. Jean-Pierre Hollender, conseiller municipal de La Grande-Motte, écrivain et éditeur, et Max Cabantous, maître assistant à l'université Paul-Valéry. Ils reprochent à M. Jean-Claude Martinez, qui anime la campagne du Front national, de manquer de *« sérieux »* et à ses colistiers d'être des *« ratés de la vie civile »*. - (*Interim.*)

Valéry Giscard d'Auvergne

Suite de la première page

Une fameuse campagne de préaux, en vérité, que ces élections de 1956 ! Les poujadistes, au faîte de leur gloire, menaient la vie dure au maire de Varennes-sur-Morge, qui restait pourtant impassible devant les chahuts et les promesses de défenestration, forçant l'admiration de tous, pour la bonne raison qu'il était revenu sourd des tranchées de la guerre de 1914-1918...

M. Valéry Giscard d'Estaing a l'oreille fine mais le style de M. Charasse ne lui dit rien qui vaille. Aux supporters qui viennent s'assurer *de visu* que ses attaques *« indignes »* laissent leur grand homme de marbre, ce dernier répond que le comique auvergnat Fernand Raynaud lui-même, *« qui s'y connaissait »*, lui avait dit un jour, bien avant de se fracasser en voiture sur le mur du cimetière de la commune voisine du Cheix-sur-Morge, que *« la vulgarité, ça ne plaît jamais longtemps »*.

Le président laisse donc pour l'instant ses vice-présidents s'indigner sur commande, dans *la Montagne*, *« des attaques personnelles de Michel Charasse qui visent à diviser les Auvergnats et qui, par le langage employé, dégradent et souvent ridiculisent l'image de l'Auvergne »*. Le président ne fera pas, contrairement à son adversaire, de *« politique »*, puisque ça n'est pas de saison. Le président ne parlera que de la région.

Soumis à la règle du cumul de mandats, en 1989, après les élections européennes, M. Giscard d'Estaing, tout à ses préoccupations strasbourgeoises, avait abandonné à la surprise générale le Palais-Bourbon au profit de l'hôtel auvergnat, sis à Chamalières, ravi aux socialistes trois ans auparavant. Si les élections de mars prochain lui sont favorables, tout porte à croire qu'il le conserverait encore s'il devait revenir un jour à l'Assemblée nationale.

« L'Auvergne, c'est une image plutôt sympathique. Ça fait pas prétentieux. Ça fait enraciné. Il doit penser que c'est bon pour son personnage », assure un de ses amis de l'UDF qui assistera en spectateur à la mêlée régionale.

En 1986, en pleine vague libérale, M. Giscard d'Estaing l'avait emporté sans trop forcer son talent. Six ans plus tard, les socialistes semblent à nouveau trop affaiblis pour pouvoir l'inquiéter. L'entrée en scène, en forme de tango, de M. Michel Charasse ajoutera certes une saveur inédite aux élections régionales dans le département du Puy-de-Dôme. Mais le ministre délégué chargé du budget n'a pas su ranger tous les socialistes derrière lui. En butte aux critiques de la fédération de Haute-Loire hostile à ses choix pour la composition de la liste départementale, M. Charasse, fort de l'arbitrage en sa faveur du bureau exécutif du Parti socialiste, en est réduit à brandir la menace, fort peu mobilisatrice, de l'exclusion pour tenter de faire rentrer tout ce petit monde dans le rang.

Solidement campé sur les deux bastions de la droite que sont le Cantal et la Haute-Loire, M. Giscard d'Estaing était aux prises avec de semblables divisions dans l'Allier. Devant la perspective d'autres échéances électorales, les deux vice-présidents du conseil général, MM. Jean Gravier et Bernard Le Provost, qui souhaitaient voler de leurs propres ailes, ont finalement décidé sagement de s'abstenir. Seul M. Hector Rolland, ancien député gaulliste et ancien maire de Moulins, fait encore, à quatre-vingts ans passés, la sourde oreille aux appels pressants à l'union. Sa candidature amuse pour l'instant plus qu'elle n'inquiète. Il y a d'autant moins péril en la demeure du président de l'UDF que les experts bourbonnais assurent que la liste du récalcitrant chassera plus sur les terres du Front national que sur celles du RPR et de l'UDF.

Il faut croire qu'à droite ces élections rapprochent aussi les hommes puisqu'elles ont donné l'occasion au président de région de visiter pour la première fois, à Moulins, dans l'hôtel du président du conseil général de l'Allier, le sénateur centriste Jean Cluzel, qui y avait reçu longtemps auparavant M. François Mitterrand. M. Giscard d'Estaing et M. Cluzel, qui siège depuis décembre, à l'Académie des sciences morales et politiques, au fauteuil occupé en son temps par Jacques Bardoux, le grand-père de l'ancien chef de l'Etat, étaient en froid ; les voici maintenant, officiellement, au mieux.

L'Auvergne, place forte de la Giscardie, n'est pourtant pas une forteresse inexpugnable. Ici comme ailleurs, la droite aura bien du mal à obtenir une majorité conforme à ses vœux. Ce qui procure à M. Charasse une autre salve de critiques. Le maire de Puy-Guillaume somme l'ancien président de la République de prendre l'engagement de ne pas conclure d'alliances avec le Front national. *« Nous, nous ne faisons pas campagne pour parler en permanence du Front national »*, réplique M. Giscard d'Estaing, qui assure avoir déjà récusé à de multiples reprises l'arbitrage du parti d'extrême droite. *« On l'a déjà dit trente fois »*, s'agace-t-il. M. Charasse ne se contentera certainement pas de cette exaspération.

Le parti de M. Jean-Marie Le Pen, crédité, selon une enquête de BVA, de 7 % seulement des suffrages, n'est pourtant pas en position de force en Auvergne. Les écologistes, qui ont au contraire le vent en poupe, fourniront-ils au président de région l'appoint nécessaire ? Las, un proche de M. Giscard d'Estaing le certifie, les Verts auvergnats sont d'affreux gauchistes, transfuges de la Ligue communiste révolutionnaire, et les candidats de Génération écologie sont, quant à eux, courtisés par les socialistes, comme en témoigne dans l'Allier la place symbolique accordée par un député PS œcuménique, M. François Colcombet, à son homologue, M. Jean-Michel Belorgey, qui fut un des parrains du mouvement de M. Brice Lalonde.

« On part évidemment pour avoir une majorité, on verra à l'arrivée, mais on pourra toujours se débrouiller sans », assure le maire CDS de Riom, M. Claude Liebermann, un polytechnicien (*« comme le président »*, souffle l'entourage) tout en rondeur et en bonhomie, sur lequel M. Giscard d'Estaing s'appuie volontiers et qui figure confortablement en quatrième position sur la liste RPR-UDF du Puy-de-Dôme. M. Claude Malhuret, qui assiste en spectateur à ces élections régionales depuis sa mairie de Vichy, est même persuadé que les socialistes n'empêcheront pas M. Giscard d'Estaing de gouverner, surtout si M. Charasse rend son tablier, comme il s'y est engagé en cas d'échec pour la présidence.

Le président peut sillonner en toute quiétude les petites routes auvergnates. La campagne régionale, en regard des difficultés que rencontre sa carrière nationale, s'annonce pour le moins rafraîchissante.

GILLES PARIS

POLITIQUE

Un CDS succède à un CDS dans les Hautes-Pyrénées

HAUTES-PYRÉNÉES : canton de Galan (2e tour).

Inscr., 2 178; vot., 1 595; abst., 26,76 %; suffr. expr., 1 493. MM. André Lapeyre, UDF-CDS, m. de Galan, 961 voix (64,36 %), ELU; Claude Gaye, MRG, m. de Montrastuc, 532 (35,63 %).

[M. André Lapeyre (UDF-CDS), qui avait manqué son élection au premier tour de 9 voix, aura dû attendre le second pour succéder à Louis Larrieu (UDF-CDS), décédé le 14 décembre dernier.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 2 178; vot., 1 628; abst., 25,25 %; suffr. expr., 1 584. MM. Lapeyre, 784 voix (49,49 %); Paul Mournet, RPR, anc. cons. mun. de Galan, 283 (17,86 %); Gaye, 267 (16,85 %); Jean-Pierre Degoit, PS, cons. mun. de Tournous, 209 (13,19 %); Alain Tujague, PC, 41 (2,58 %).

Conseiller général depuis 1970, Louis Larrieu avait été réélu au premier tour des cantonales de septembre 1988 par 854 voix (53,14 %), contre 428 (26,63 %) à M. Jean-Pierre Degoit, PS, 263 (16,36 %) à M. Claude Gaye, MRG, 33 (2,05 %) à M. Hubert Damade, FN et 29 (1,80 %) à M. Alain Tujague, PC. Il y avait eu 1 607 suffrages exprimés et 1 648 votants (soit 24,61 % d'abstentions) sur 2 186 inscrits.]

Une municipale partielle

CHARENTE-MARITIME : La Tremblade (2e tour).

Inscr., 3 414; vot., 2 473; abst., 27,56 %; suffr. expr., 2 417. Liste conduite par M. Jean-Pierre Tallieu (div. d.), 1 160 voix (47,99 %), 20 sièges; liste conduite par M. Paul Gras (RPR), maire sortant, 664 (27,47 %), 4 sièges; liste conduite par M. François Patsouris (div. g.), 593 (24,53 %), 3 sièges.

[La liste de M. Paul Gras, RPR, maire sortant, a été nettement battue par la liste conduite par M. Jean-Pierre Tallieu, div. d., sur laquelle figuraient la plupart des conseillers municipaux qui s'étaient démis de leur mandat à la suite de la découverte par la police judiciaire d'un fichier informatique sur les habitants de la commune. M. Gras a demandé l'annulation du premier tour en raison de la diffusion de tracts à la veille du scrutin.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 3 414; vot., 2 403; abst., 29,61 %; suffr. expr., 2 307. Liste conduite par M. Tallieu, 987 voix (42,78 %); liste conduite par M. Gras, 641 (27,78 %); liste conduite par M. Patsouris, 568 (24,62 %); liste conduite par Mme Ginette Roché (app. PC), 111 (4,81 %).

En 1989, le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 3 486; vot., 2 607; abst., 25,21 %; suffr. expr., 2 505; liste d'union de la droite conduite par M. Gras, 1 269 voix (50,65 %), 21 sièges; liste divers, conduite par M. Patsouris, 937 (37,40 %), 5 sièges; liste d'union de la gauche, conduite par M. Francis Lagarde, 299 (11,93 %), 1 siège.]

Deux cantonales partielles

Le candidat du Front national arrive en tête du ballottage à Nice

NICE

de notre correspondant régional

Une abstention massive (63,83 %) a marqué le premier tour de l'élection organisée, dimanche 16 février, dans le 14e canton de Nice pour pourvoir au remplacement d'Antoine Martin (UDF), conseiller général, décédé le 2 décembre 1991. Il y a eu 3 459 votants de moins qu'en 1985, ce qui rend malaisée la comparaison entre les deux scrutins. Ce taux élevé d'abstention était prévisible, le canton appartenant à la série renouvelable les 22 et 29 mars prochain.

Comme c'était également prévisible, le candidat du Front national, M. Jacques Peyrat, arrive en tête du ballottage. Avec 37,96 % des suffrages exprimés, il améliore de 7,94 points son résultat du premier tour de 1985. Toutefois, la *« déferlante »* qu'il appelait de ses vœux ne s'est pas produite et, bien que l'électorat d'extrême droite soit, généralement, plus motivé que celui des autres partis, il lui manque 580 voix par rapport à son score d'il y a six ans.

La droite n'a pas souffert de sa division. Si l'on tient compte des 4,66 % des suffrages exprimés obtenus par M. Eric-Antoine Martin (div. d.), petit-fils du conseiller général décédé, qui défendait l'*« héritage »* de son grand-père, elle améliore en effet ses résultats de 2,55 points (35,54 % contre 32,99 %). Mme Murcia (UDF-PR), conseiller municipal de Nice, emporte avec seulement 42 voix d'avance la primaire qui l'opposait à M. Richard Giamarchi, secrétaire départemental du RPR, qu'était venu soutenir M. Charles Pasqua. Bien qu'elle n'ait pas franchi la barre des 10 % des inscrits, la loi lui permet de se maintenir au second tour. Cette militante sociale, qui s'est nettement démarquée de M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, tout en prenant des positions sans ambiguïté contre le Front national, paraît plus à même que M. Giamarchi de rallier sur son nom les suffrages d'une partie de l'électorat de gauche. Le candidat RPR a, dès la proclamation des résultats, appelé ses électeurs à se mobiliser en sa faveur. Une nouvelle fois, les électeurs ont sanctionné le Parti socialiste. Son représentant, M. Cuturello, conseiller municipal de Nice, perd 9,75 points. Il ne recueille qu'un tiers des voix qui s'étaient portées, en 1985, sur M. Pinto, qui soutenait, dans cette partielle, le candidat communiste. Le PC résiste moins mal, mais il ne retrouve que moins de la moitié de ses voix et perd 2,88 points.

G. P.

Les résultats du premier tour : inscr., 15 812; vot., 5 719; abst., 63,83 %; suffr. expr., 5 571. M. Jacques Peyrat, FN, anc. dép., cons. mun. de Nice, 2 115 voix (37,96 %); Mme Marie-Jeanne Murcia, UDF-PR, cons. mun. de Nice, 881 (15,81 %); MM. Richard Giamarchi, RPR, 839 (15,06 %); Paul Cuturello, PS, cons. mun. de Nice, 675 (12,11 %); Jacques Tiberi, PC, 419 (7,52 %); Simon Bihar, div. d., 317 (5,69 %); Eric-Antoine Martin, div. d., 260 (4,66 %); Guy Cerda, div., 65 (1,16 %). *Il y a ballottage.*

Les résultats de 1985

Premier tour : inscr., 15 864; vot., 9 178; abst. 42,14 %; suffr. expr., 8 875; Antoine Martin, UDF, 2 961 voix (33,36 %); Jacques Peyrat, FN, 2 695 (30,36 %); Séraphin Pinto, PS, 1 862 (20,98 %); Mme Marlène Pallano, PC, 934 (10,52 %); MM. Joël Cristofari, ext. g., 227 (2,55 %); Didier Ristori, ext. g., 196 (2,20 %).

Deuxième tour) : inscr., 15 864; vot., 9 266; abst., 41,59 %; suffr. expr., 9 041; Antoine Martin, 3 712 voix (41,05 %); MM. Pinto, 2 951 (32,64 %); Peyrat, 2 378 (26,30 %).

Le petit jeu du grand frisson

par Olivier Biffaud

LE Front national hisse le grand pavois. Profitant d'un taux d'abstention considérable, son candidat à la curieuse élection cantonale partielle de Nice est en ballottage favorable. Election curieuse, car elle s'effectue dans un canton qui appartient à la série de 1985, renouvelable dans trente-cinq jours. Elle est d'autant plus curieuse que le conseil général ne siègera pas d'ici au 22 mars.

L'organisation de cette consultation avait fait l'objet d'un recours préventif de la part de l'UDF et du PS. Même M. Jacques Peyrat, candidat du parti d'extrême droite, qui la considérait, *malgré tout*, comme un test, ne la jugeait pas opportune. Le tribunal administratif avait débouté les requérants sur la forme, mais il leur avait ouvert une porte, sur le fond, en s'interrogeant sur l'utilité de la démarche préfectorale. Tout était question d'interprétation de la loi : le ministère de l'intérieur a apparemment jugé d'une grande utilité d'organiser une consultation partielle dans un secteur particulièrement sensible aux thèses de M. Jean-Marie Le Pen.

Il faut dire qu'à ce petit jeu du grand frisson la droite parlementaire a consciencieusement apporté sa contribution. Elle qui clame sur tous les tons la nécessité et les vertus de l'union n'a pas trouvé mieux que de présenter deux candidats face à celui du Front national, qui a pour ambition de s'assoir, un jour, dans le siège qu'occupait M. Jacques Médecin, le maire en fuite. Livrée à une bataille de seconds couteaux se disputant les dépouilles du médecinisme, la ville de Nice semble attendre, sans beaucoup de conviction, l'arrivée d'un nouveau père, à moins qu'il ne s'agisse d'un nouveau parrain pour son carnaval politique.

Le candidat du RPR a déjà appelé ses électeurs à voter pour la candidate UDF dans ce canton situé sur la circonscription de M. Christrian Estrosi, député (RPR) des Alpes-Maritimes. Il en faudra sans doute plus à Mme Marie-Jeanne Murcia (UDF) pour terrasser M. Peyrat, alors qu'une partie des abstentionnistes, volontairement ou involontairement, votent pour le Front national... par démission.

Invité de « 7 sur 7 »

M. Pasqua définit les critères d'une « cohabitation loyale »

Invité de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, dimanche 16 février, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a estimé qu'une nouvelle cohabitation entre M. François Mitterrand et une majorité de droite après les élections législatives ne devrait pas s'effectuer *« dans n'importe quelle condition »*. Il faudrait *« poser les règles »*, a dit le président du conseil général des Hauts-de-Seine, car la première expérience, entre 1986 et 1988, était *« un peu tordue »*.

Pour l'ancien ministre de l'intérieur, *« une cohabitation loyale »* devrait répondre à trois critères : le chef de l'Etat ne doit *« pas changer le mode de scrutin »* avant les élections, il faut qu'il *« s'engage d'ores et déjà à laisser le gouvernement gouverner par ordonnance »* et il faut qu'il *« donne son accord sur une modification de l'article 11 de la Constitution permettant au gouvernement de saisir les Français par la voie du référendum »*. Cette dernière prérogative appartient, actuellement, au président de la République *« sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions* [parlementaires] *ou sur proposition conjointe des deux assemblées »*.

M. Pasqua a réaffirmé que la droite parlementaire n'avait *« pas du tout l'intention de gouverner les régions et les départements avec le Front national »*. Parlant du programme du parti d'extrême droite, il a déclaré : *« Cette politique a déjà été appliquée ailleurs. Elle porte un nom : l'apartheid »*.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Séguin renouvelle sa condamnation des accords de Maastricht

M. Philippe Séguin, ancien ministre, député RPR des Vosges, a indiqué au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 16 février, les raisons pour lesquelles il s'oppose aux accords de Maastricht : *« Je crie casse-cou. On spécule actuellement sur le sentiment européen des gens pour leur faire avaler des choses qui, si elles étaient expliquées, seraient refusées. Je pense que je suis majoritaire dans ce pays. On est en train de vendre une marchandise qui n'a rien à voir avec la réalité. Je suis de ceux qui pensent que des soldats français ne peuvent pas être engagés si la majorité des Français ne l'ont pas souhaité. Les accords de Maastricht vont avoir pour conséquence de rogner les attributs essentiels de la souveraineté et même d'évacuer complètement la prérogative monétaire de l'Etat. Nation et démocratie vont de pair. La meilleure preuve en est que depuis que l'Europe se construit, on n'arrête pas de parler de déficit démocratique. Un ensemble multinational ne peut pas être le siège d'une démocratie véritablement organisée. »*

Le maire d'Epinal a rappelé qu'avant la ratification, une réforme constitutionnelle est nécessaire pour mettre la Constitution en conformité avec les accords. *« A ce moment-là*, a-t-il souligné, *on ne pourra plus dissimuler aux Français la réalité. Le plus scandaleux, c'est l'absence de réelle information, et si ces accords sont historiques, qu'on le dise. Je remercie M. Bérégovoy (...) de nous avoir appris que Maastricht aurait pour conséquence une très forte augmentation de la dépense européenne pour mettre le Portugal, la Grèce, l'Espagne et l'Irlande en position d'entrer dans l'union monétaire en 1999, ce qui est d'ailleurs un combat perdu d'avance. Cela va nous conduire à financer l'aménagement du territoire des autres alors que nous sommes totalement incapables de financer le nôtre. Ces accords sont donc extrêmement importants non point en soi, mais en raison de l'engrenage qu'ils enclenchent. On va infailliblement vers l'Etat fédéral, et pis encore : vers une Europe des régions. »*

Interrogé sur les conditions d'une éventuelle nouvelle cohabitation en 1993, l'ancien ministre du gouvernement Chirac a affirmé que *« si l'opposition devient majorité, elle devra refuser que le président de la République, au mépris de l'esprit de la Constitution, empêche le gouvernement d'avoir les moyens de gouverner, comme il l'avait fait le 14 juillet 1986 en refusant de signer les ordonnances »*. Il a ajouté : *« Il ne faudra surtout pas que le président de la République tente auparavant, par une réforme du mode de scrutin, de dégager une majorité. Certains dans l'opposition considéreraient qu'il s'agit d'un* casus belli. »

EN BREF

□ **M. Tapie demande la démission de M. Gaudin.** – M. Bernard Tapie, député non inscrit des Bouches-du-Rhône, chef de file de la majorité présidentielle aux élections régionales dans ce département, a estimé, lundi 17 février, sur Europe 1 que M. Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, devrait se démettre de ses fonctions après l'incarcération de son ancien directeur de cabinet, M. Claude Bertrand, inculpé pour complicité de trafic d'influence. *« Il n'y a pas un pays au monde où il n'aurait pas démissionné »*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Cela ne ferait pas de mal à la droite. Il vaudrait mieux qu'ils mettent un autre type. Il y en a plein qui ne sont pas mal à droite à Marseille. »*

□ **M. Jean-François Probst démissionne du secrétariat général du groupe RPR du Sénat.** – M. Jean-François Probst a donné sa démission, jeudi 13 février, de son poste de secrétaire général du groupe RPR du Sénat, qu'il occupait depuis 1983. Conseiller régional RPR d'Ile-de-France depuis 1986, conseiller municipal de Bois-Colombes après en avoir été le maire de 1986 à 1989, M. Probst a pris cette décision en apprenant qu'il ne figurait plus sur la liste RPR-UDF des Hauts-de-Seine, conduite par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, aux élections régionales.

□ **M. François Bayrou : « Tourner la page ».** – Estimant que la France vit *« un processus de décomposition de l'Etat »* et que le Parti socialiste est en voie *« d'autodissolution »*, M. François Bayrou a réclamé, dimanche 16 février sur Radio J, *« de nouvelles élections fondamentales »*, c'est-à-dire législatives ou présidentielle. *« Le régime dans lequel nous sommes*, a expliqué le délégué général de l'UDF, *est atteint de gangrène et quand la gangrène frappe, il y a deux médications : l'amputation et le rétablissement de la circulation sanguine. Il faut tourner la page et il n'y a qu'un moyen, c'est dans les urnes. »*

□ **M. Guy Hermier appelle à un *« renouveau »* de la gauche.** – M. Guy Hermier, membre « refondateur » du bureau politique du Parti communiste, a appelé de ses vœux, dimanche 16 février, lors de l'émission Forum RMC-*l'Express*, un *« renouveau à gauche de la vie politique française »* face *« à la dérive à droite à laquelle nous assistons »*. Le candidat du PC aux élections régionales dans les Bouches-du-Rhône a jugé *« essentiel que commence à se reconstruire, à se construire, en bas »* un *« rassemblement »* regroupant des *« communistes et, au-delà des communistes, des forces qui n'ont pas abdiqué les valeurs et le combat de la gauche »*. Il a précisé que, sans mettre ses *« convictions »* dans sa *« poche »*, il mènerait campagne *« avec tous les communistes, dans la diversité de ce que nous sommes »*.

□ **M. Juppé défend l'hypothèse d'une nouvelle cohabitation.** – Devant une assistance hostile à cette idée, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a défendu, samedi 15 février à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), l'hypothèse d'une nouvelle cohabitation en cas de victoire de l'opposition RPR-UDF aux législatives, en estimant toutefois que *« gouverner en 1993 sera bigrement difficile, sans doute plus qu'en 1986 »*. *« La grève du pouvoir n'a pas de sens »*, a dit l'ancien ministre qui participait à l'assemblée générale annuelle du Club 89, proche du RPR.

Mme Cresson : M. Le Pen est un « formidable imposteur »

Mme Edith Cresson déclare au sujet des Jeux olympiques, dans un entretien publié le 16 février par *le Journal du dimanche*, que *« les Français ont besoin de compétition, ils ont besoin de gagner »*. *« Ils ont peu d'occasions*, explique-t-elle, *de mesurer qu'ils peuvent être les meilleurs. Tant mieux si le sport leur permet d'en prendre conscience ! Ces succès-là, au moins, ne peuvent pas être cachés. »*

Pour Mme Cresson, il faut expliquer *« inlassablement »* ce que M. Jean-Marie Le Pen *est réellement : un formidable imposteur »*. *« Son vrai programme*, dit-elle, *c'est la xénophobie, le racisme. Il utilise le vieux truc du bouc émissaire pour désigner les immigrés comme responsables de tous nos problèmes. On sait trop bien comment tout cela se termine si l'on n'y prend pas garde. »* *« Révoltée »* de savoir que le Front national dépasse le PS dans les sondages en Ile-de-France pour les élections régionales du 22 mars prochain, Mme Cresson affirme : *« Il faut tout faire pour s'y opposer. Je ne serais pas socialiste, je voterais PS rien que pour cela. (...) C'est seulement quand la gauche a fait bloc qu'on a combattu l'extrême droite avec efficacité, dans le passé. »*

Pour le premier ministre, *« lutter contre Le Pen, c'est améliorer la politique de formation, c'est mettre sur pied (...) une politique rigoureuse de l'immigration et une politique généreuse d'intégration »*. *« Intégrer les jeunes issus de l'immigration*, explique-t-elle, *ce n'est pas leur dire : «* Allez-y, taggez, rappez ! *» C'est en faire des ouvriers qualifiés, des médecins, des journalistes. »*

SOCIÉTÉ

En dépit d'une mise en garde du directeur général de la santé

M. Bruno Durieux a laissé pratiquer des importations « sauvages » de plasma provenant de donneurs rémunérés

Contrairement à ce que nous déclarait, mercredi 12 février, Mme Dominique Laurent, directeur du cabinet de M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé (*le Monde* du 13 février), le gouvernement était informé des importations de plasma matière première effectuées par plusieurs centres français de fractionnement. En effet, le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, avait, dès le 5 février 1991, alerté les pouvoirs publics en adressant une note officielle à M. Durieux. Le professeur Girard indiquait que des *« importations « sauvages » de plasma »* provenant de *« donneurs rémunérés »*, et dans lesquels certaines contaminations virales n'avaient pas été dépistées, avaient été effectuées *« à l'insu des autorités de tutelle »* par quatre centres de fractionnement français. Cette situation, ajoutait-il à l'adresse de M. Durieux, *« nous impose d'aller très vite »*. Depuis un an, aucune sanction n'a été prise, et des importations non réglementaires de plasma, parfois contaminé, en provenance des Etats-Unis ont continué à être effectuées.

Intitulée « Transfusion sanguine : situation des centres de fractionnement français dans la perspective des échéances européennes », la note du professeur Jean-François Girard, qui comprend cinq feuillets, a pour objet, d'une part, de *« faire le point sur le fractionnement français à la lumière des résultats des inspections de la pharmacie intervenues en septembre dernier sur les activités d'importations de plasma étranger »*, d'autre part, *« de proposer les bases d'un programme d'action pour les mois à venir »* (1).

Concernant les importations de plasma sanguin, le professeur Girard commence par reconnaître qu'il existe *« un vide juridique certain »* et que la réglementation *« élude complètement le problème »*. Il rappelle que, si le Centre national de transfusion sanguine est le seul centre de fractionnement habilité à importer des produits finis, il n'en va pas de même pour les importations de plasma matière première. C'est pourquoi, indique-t-il, la direction générale de la santé (DGS), à plusieurs reprises, a fait savoir qu'elle ne s'opposerait pas aux importations de plasma matière première, *« pour peu que ces importations soient justifiées et qu'elles obéissent à une procédure administrative donnée (bordereau d'importation par les services douaniers) et information de la DGS »*.

Le directeur général de la santé indique ensuite que l'inspection de la pharmacie, *« diligentée conjointement par la DGS et la direction de la pharmacie et du médicament »*, a fait le point à l'automne 1990 sur ces importations. Ces inspections, ajoute le professeur Girard, *« montrent qu'à l'exception des centres de Strasbourg, Paris et Bordeaux des entorses à la réglementation ont été faites par les autres centres de fractionnement puisque :*

» a. Les plasmas importés proviennent de donneurs rémunérés, testés uniquement pour le HIV, la syphilis et les ALAT (ni HBc, ni HCV).

» b. Les importations ont été effectuées à l'insu des autorités de tutelle, de même que la distribution sur le marché français des produits finis qui en étaient issus (notamment sans aucun signe distinctif dans leur conditionnement) ».

A ces constatations, le professeur Girard ajoute le commentaire suivant : *« En dehors des manquements à la réglementation, ces importations font la preuve de la déficience des centres dans leur mission d'approvisionnement, mission pour laquelle ils ont été dotés du monopole de la collecte, de la préparation et de la distribution des produits sanguins sur le territoire français. »* Il poursuit : *« les responsables des CRTS fractionneurs ne pouvaient ignorer la procédure proposée par la DGS pour faire face à d'éventuelles pénuries de plasma matière première. Il semble nécessaire de mentionner que le cours international du plasma étranger rémunéré étant inférieur au tarif du plasma français, les CRTS « importateurs » ne pouvaient que bénéficier de cette différence de prix. »*

Compétition entre les centres

D'un point de vue plus global, le directeur général de la santé indique qu'en 1989 les sept centres de fractionnement français représentaient un chiffre d'affaires de 2 600 millions de francs et près de 3 000 emplois ; que l'évolution industrielle de l'activité de fractionnement avait conduit certains centres (CNTS, Lille, Bordeaux, Strasbourg et Montpellier) à entreprendre des investissements pas toujours *« judicieux »* ; que les sites de production s'avèrent à la fois trop nombreux et trop autonomes ; que les capacités de fractionnement sont trop largement supérieures aux ressources en plasma français et qu'il résulte de tout cela *« une compétition franco-française entre centres qui ne peut, à terme, qu'entraîner un affaiblissement du fractionnement national vis-à-vis de la concurrence étrangère »*. A ce propos, le professeur Girard évoque les *« solutions opportunistes et non viables à moyen terme »* trouvées par les directeurs des centres de Lyon, Nancy et Montpellier en important des plasmas, ainsi que les accords informels du centre de Lille avec la société Octapharma.

Cette situation, conclut dans sa note le professeur Girard, *« nécessite des décisions rapides des autorités de tutelle »*. Il en énumère quelques-unes.

« 1. Sanctionner les importations « sauvages. »

Le professeur Girard note que le retrait de l'agrément des centres, comme celui des directeurs, ne peut être envisagé sans compromettre l'activité de collecte, de préparation et de distribution des produits labiles qui donne, pour ces établissements, *« toute satisfaction »*. *« Il ne reste donc,* écrit-il, *que le retrait de l'autorisation de fractionner, qui est, de plus, la sanction la plus ciblée. »* Pour ce qui est de Lille, le professeur Girard souhaite s'en tenir à un avertissement écrit. En revanche, à Nancy, il dit *« s'employer »* à *« obtenir la cessation complète de l'activité de fractionnement »*. A Montpellier enfin, il lui semble nécessaire d'attendre les conclusions d'une enquête de l'IGAS *« prévue pour le premier semestre »*.

« 2. Nommer un chargé de mission pour le développement économique du fractionnement français. »

Dans l'esprit du directeur général de la santé, cette *« autorité morale »* doit permettre la mise en œuvre d'une politique industrielle, commerciale et de recherche commune à tous les centres. Le professeur Girard avance le nom de M. Jean Weber (ancien directeur de la pharmacie et du médicament et ancien directeur des douanes) et celui de M. Jean Choussat (ancien directeur de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris).

En conclusion de sa note, le directeur général de la santé précise à M. Durieux que les échéances prévues par la directive européenne *« nous imposent d'aller très vite (1er janvier 1992) »* (2). Et il ajoute : *« Je souhaiterais donc connaître votre sentiment sur les mesures à prendre énoncées ci-dessus et surtout sur la nomination du chargé de mission dont le rôle se révèle à mes yeux capital, et je vous serais obligé de bien vouloir me faire part de vos décisions. »*

Déjà, en mai 1990, le directeur général de la santé s'était inquiété du mode de fonctionnement du système français de fractionnement du plasma et des vraies raisons qui conduisaient les centres de fractionnement à importer *« avec promptitude »* du plasma étranger. Le 10 octobre 1990, le directeur général de la santé annonçait devant la Commission nationale consultative de la transfusion sanguine qu'il avait *« la confirmation que des importations de plasma étranger »* avaient été effectuées sans que son administration en soit informée et ce, *« depuis plusieurs années »*. Il qualifiait alors ces faits d' *« inacceptables »*.

C'est dans ce contexte que fut rédigée en février 1991 la note adressée à M. Bruno Durieux. Au cours de l'année 1991, plusieurs importations non réglementaires de plasma devaient être effectuées, notamment par le Centre de transfusion de Montpellier et par le CNTS. Il s'agissait dans les deux cas de plasma acquis sur le marché international du sang et provenant de donneurs américains rémunérés. Mis en quarantaine à la demande de M. Gilles Cossette, directeur aujourd'hui licencié de Bio-Transfusion, deux mille litres de plasma devaient être trouvés fortement contaminés par le virus de l'hépatite virale C. On assure au CNTS que ce plasma ne devrait pas être utilisé en France.

J.-Y. N. et F. N.

(1) Cette note datée du 5 février 1991 était adressée au ministre délégué à la santé et à Mme Bettina Médioni, chargée au sein de son cabinet du dossier de la transfusion. Elle est accompagnée de quatre annexes.

(2) Une directive du Conseil des communautés européennes datée du 14 juin 1989 qualifie le sang et le plasma humains de *« matières premières »* et leurs dérivés de *« médicaments »*. Cette directive a été très vivement critiquée en décembre dernier par le Comité national d'éthique.

Mensonges

par Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Depuis Plus d'un an, M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, avait été tenu informé avec précision des graves anomalies dont souffre le système transfusionnel français ainsi que des agissements contraires à la réglementation sanitaire, sinon à la loi, de plusieurs de ses principaux responsables. Depuis plus d'un an, le directeur général de la santé l'avait averti de l'urgence qu'il y avait à trouver une solution, compte tenu notamment des échéances communautaires et des spécificités éthiques de la transfusion sanguine française, officiellement fondée sur le bénévolat, l'anonymat et la gratuité du don.

Il apparaît que le ministre a laissé pratiquer des importations *« sauvages »* (c'est le qualificatif employé par le directeur général de la santé) de plasma provenant de donneurs américains rémunérés. La révélation, par *le Monde*, de ces importations illégales n'a été suivie d'aucune réaction publique du ministre délégué à la santé. Mais le cabinet de M. Durieux a menti.

Mme Dominique Laurent, directeur du cabinet de M. Durieux, déclarait en effet le 12 février *« n'avoir jamais été informée de l'existence d'importations de plasma en France »* (*le Monde* du 13 février), alors que treize mois auparavant le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, adressait au ministre la note détaillée que nous publions aujourd'hui.

Le long silence et l'absence de décision expliquent l'embarras du cabinet du ministre – et de M. Durieux lui-même. Les importations illégales provenant de donneurs américains rémunérés reflètent une incompréhensible carence de l'organisation transfusionnelle française dans le domaine de la collecte. Elles soulèvent d'autant plus de questions que les justifications d'ordre sanitaire n'emportent nullement la conviction.

De telles pratiques apparaissent en complète rupture avec les principes éthiques et moraux officiellement défendus par les responsables transfusionnels français. Des principes auxquels adhèrent plus de quatre millions de donneurs bénévoles, qui découvrent ce qui peut opposer l'économie à l'éthique. Plus que les dysfonctionnements entre les services et le cabinet du ministre délégué à la santé, et au-delà de l'inquiétante sous-évaluation des risques encourus, cette affaire met en lumière la faiblesse, pour ne pas dire l'absence, de la tutelle sur un domaine d'un poids sanitaire et politique considérable, comme l'a démontré l'affaire du « sang contaminé » (1).

Renvoyant à plus tard la prise de décisions sur les réformes indispensables, le ministre de la santé avait demandé des rapports, notamment à l'Inspection générale des affaires sociales et à l'Inspection des finances (M. Régis Paranque). Ces documents sont prêts. Le second aurait dû être rendu public il y a plusieurs semaines. Ainsi, à l'inaction, s'ajoute aujourd'hui la dissimulation.

(1) Sur cette affaire, on se reportera avec intérêt à l'analyse originale et documentée du professeur Jean-Pierre Soulier à paraître dans quelques jours, sous le titre *Transfusion et sida, le droit à la vérité*, aux Editions Frison-Roche.

ENVIRONNEMENT

Ozone : les peurs américaines

La très forte diminution de la teneur en ozone sur l'hémisphère nord serait due à une situation atmosphérique exceptionnelle

Le 3 février dernier, le directeur du programme de recherche sur la haute atmosphère de la NASA, M. Michael Kurylo, déclarait : *« Désormais, nous ne sommes plus seulement inquiets pour des régions éloignées, nous avons affaire à des régions très peuplées de l'hémisphère nord. »* Quelques jours plus tard, c'était le président Bush lui-même qui, la mine grave, prévenait ses compatriotes : il fallait absolument que les Etats-Unis arrêtent dès 1995, et non pas en 2000, toute leur production de chlorofluorocarbones (CFC) responsables de l'augmentation de produits chlorés (et aussi bromés) « mangeurs » de l'ozone stratosphérique. Bien entendu, la presse américaine a donné un grand écho à ces cris d'alarme et elle a publié des articles catastrophistes.

Cette inquiétude, si louable soit-elle, n'est peut-être pas entièrement désintéressée. Le budget de la NASA, selon les demandes du gouvernement américain qui seront soumises au Congrès, ne devrait augmenter pour l'année fiscale 1992-1993 que de 4,5 %, c'est-à-dire de la simple inflation. La NASA trouve toujours que ses moyens sont trop limités. Et le président Bush se soucie beaucoup de sa réélection...

Les conditions atmosphériques de cet hiver 1991-1992 sont très anormales. D'abord, depuis plusieurs mois, de hautes pressions règnent en quasi permanence sur le nord de l'Atlantique et sur l'Europe du Nord et de l'Ouest, attirant sur ces régions de moyennes et hautes latitudes des masses d'air tropical. Ensuite, les explosions, en juin 1991, du volcan philippin Pinatubo ont été probablement les plus violentes des cent dernières années. Elles ont donc projeté dans la stratosphère des quantités d'aérosols (de sulfates) exceptionnelles, estimée à quelque 12 millions de tonnes. Enfin, le Pacifique dans son entier est soumis aux conditions anormales du « Nino » qui modifient du tout au tout les températures et la circulation océaniques, la circulation atmosphérique et la météorologie (1).

Dans le même temps, toutes les mesures faites au-dessus de la Laponie suédoise dans le cadre de l'European Arctic Stratospheric Ozone Experiment (EASOE) (*le Monde* du 20 décembre 1991) montrent que la teneur en ozone de la stratosphère, aux alentours de l'altitude 20-25 kilomètres, n'est que de 2,5 mm ou 2,7 mm, parfois même de 2,2 mm, au lieu d'atteindre les 4,5 mm ou 5 mm habituels pour ces latitudes et pour la saison (2). Elles montrent aussi qu'il n'y a pas du tout d'oxydes d'azote actifs au-dessous de l'altitude de 26 kilomètres.

Les mesures prises au-dessus du nord du continent américain ont, de la même façon, montré que la teneur en ozone stratosphérique est, là aussi, fort basse.

Cela suffit-il à justifier les déclarations très alarmistes entendues récemment aux Etats-Unis ? Au départ, il y a, certes, une inquiétude légitime. Depuis 1979, l'ozone stratosphérique diminue de plus en plus au-dessus du continent antarctique en octobre et en novembre, c'est-à-dire pendant le printemps austral, pour réaugmenter ensuite, mais sans jamais remonter au niveau de l'année antérieure.

L'ozone stratosphérique est le bouclier qui empêche le rayonnement ultra-violet du soleil de parvenir jusqu'à la surface de la Terre. Or, celui-ci désorganise la matière vivante et présente donc des dangers pour toutes les formes de vie, y compris l'espèce humaine. C'est dire que toute diminution de l'ozone est *a priori* dangereuse. Mais tant que le « trou » d'ozone était limité à l'Antarctique et à l'hémisphère sud, le danger n'était pas bien grand. Les hautes latitudes de cet hémisphère sont occupées, en effet, par le continent antarctique, qui est inhabité (à l'exception d'une trentaine de bases où vivent, l'hiver, quelques centaines d'hommes) et dont seules les côtes abritent quelques espèces animales et encore moins d'espèces végétales. Quant aux latitudes moyennes de l'hémisphère sud, les étendues océaniques y sont largement majoritaires par rapport aux masses continentales : les populations y sont donc relativement peu nombreuses.

« Il ne faut pas s'affoler »

La situation est totalement différente dans l'hémisphère nord. Les hautes et moyennes latitudes sont occupées par l'Eurasie et l'Amérique du Nord où vivent des populations nombreuses et où de vastes étendues sont des régions agricoles très productives dont dépend une bonne partie de l'alimentation de l'humanité. La très forte diminution de l'ozone stratosphérique au-dessus de ces zones de l'hémisphère nord pourrait donc faire comprendre les cris d'alarme lancés aux Etats-Unis.

Selon M. Jean-Pierre Pommereau (service d'aéronomie du CNRS), membre du comité scientifique de l'EASOE, il faut, certes, se préoccuper de l'ozone stratosphérique, ce dont témoigne l'organisation de cette campagne, mais il ne faut pas s'affoler. Pour le service d'aéronomie du CNRS, la très forte diminution actuelle de la teneur en ozone – qui est indéniable – au-dessus de vastes régions de l'océan Atlantique et de l'Europe s'explique, en grande partie, par les conditions météorologiques anormales et persistantes. Et cette dynamique atmosphérique est apparemment oubliée par certains Américains qui ne pensent qu'à la chimie atmosphérique.

La situation actuelle, on l'a vu, est caractérisée par l'invasion inhabituelle aux hautes et moyennes latitudes de masses d'air venues de la zone intertropicale. Or, ces masses d'air n'ont, en hiver, que de faibles teneurs en ozone (de l'ordre de 2,4 mm à 2,8 mm). Il est donc tout à fait logique de retrouver en ce moment ces faibles teneurs aux moyennes et hautes latitudes.

D'autre part, la stratosphère est complètement bouleversée par la présence des aérosols soufrés projetés très haut par le Pinatubo. Il est probable que ces produits soufrés jouent un rôle important dans la disparition des oxydes d'azote au-dessous de l'altitude de 26 kilomètres et qu'ils contribuent à transformer les oxydes d'azote en acide nitrique. Certes, ce dernier est inoffensif pour l'ozone, mais, en faisant disparaître les oxydes d'azote, il libère tous les radicaux chlorés dont certains, actifs, détruisent l'ozone. Mais ces processus chimiques ne suffisent pas à expliquer les très basses teneurs actuelles de l'ozone.

En outre, la quantité des aérosols du Pinatubo est telle qu'elle atténue une bonne partie du rayonnement solaire (de 40 % à 60 % au-dessus de la Scandinavie), ce qui induit sûrement des effets importants dans la chimie et la dynamique de l'atmosphère. Malheureusement, on ne connaît pas encore bien les mécanismes et les conséquences de ces effets. Il faut donc intégrer ces nouvelles données dans les énormes modèles atmosphériques dont on dispose actuellement, puis analyser les résultats de ces modifications. Ce n'est qu'au bout de ce long travail que l'on pourra juger calmement de la situation présente.

De toute façon, il ne faut pas oublier que les aérosols du Pinatubo ne se maintiendront pas *ad aeternam* dans la stratosphère. Déjà, l'année prochaine, une bonne partie d'entre eux seront retombésEt il est probable que tous seront redescendus sur la Terre dans trois ou quatre ans. Enfin, la teneur de la stratosphère en chlore et en brome, grands « mangeurs » d'ozone, augmente sans cesse en conséquence directe des activités humaines. La haute atmosphère contenait quelque 2,3 parties par milliard (ppb) de chlore en 1982 ; on est actuellement à 3,8 ppb.

Que l'on veuille réduire et, à terme, supprimer les usages des CFC nuisibles à l'ozone est sûrement le but que l'humanité doit atteindre le plus vite possible. Que l'atmosphère, dans son ensemble, subisse actuellement une perturbation majeure est indéniable. Mais rien de cela ne justifie de vouloir affoler le public avec des données brutes non digérées.

YVONNE REBEYROL

(1) Le Nino (l'Enfant) doit son nom au fait qu'il apparaît, à des intervalles de temps irréguliers, aux alentours de Noël, le long des côtes péruviennes. En fait, ce phénomène local n'est qu'une petite partie d'un bouleversement océanique et météorologique complet qui « intéresse » tout le Pacifique.

(2) L'ozone est fait de trois atomes d'oxygène, contrairement à la molécule d'oxygène « normal » qui est faite de deux atomes. L'ozone stratosphérique se situe entre les altitudes de 15 à 40 kilomètres. Mais sa concentration est maximale aux alentours de 20 à 25 kilomètres. L'ozone ne représente que fort peu de chose dans la composition de l'atmosphère. Si toute celle-ci était à la même pression de 1 bar et à la température uniforme de 23 °C, elle aurait une épaisseur de 8 kilomètres dont l'ozone n'occuperait en moyenne qu'une « lamelle » de 3 millimètres. Ces 3 millimètres servent de valeur de base aux mesures de l'ozone.

Au col de l'Escrinet (Ardèche)

Affrontements entre chasseurs et écologistes

Une centaine d'écologistes ainsi que l'animateur de télévision Alain Bougrain-Dubourg qui, dimanche matin 16 février, gagnaient un site d'observation des oiseaux migrateurs situé au col de l'Escrinet (Ardèche) ont été arrêtés puis refoulés par plus de deux mille chasseurs accourus de l'ensemble du département. Seule la présence d'importantes forces de police – gendarmes, gardiens de la paix et CRS – a empêché les affrontements directs. Brandissant des banderoles où l'on pouvait lire, notamment : « Sauvons notre pays des anti-chasse, des anti-autoroutes, et des anti-barrages », les chasseurs ont abondamment bombardé leurs adversaires, par-dessus les casques des policiers, avec des œufs plus ou moins frais.

Comme les années précédentes, les écologistes entendaient, en occupant leur observatoire de l'Escrinet, protester contre la tradition locale de la chasse à la grive et au pigeon ramier, d'ailleurs condamnée par certains tribunaux administratifs comme celui de Lyon.

Le soir même, M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, exprimait sa *« consternation devant l'attitude des chasseurs »* et ajoutait que *« de tels incidents risquent de jeter le discrédit sur l'ensemble des chasseurs qui, pour la plupart, sont aussi des protecteurs de la nature »*.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Un nouveau projet du ministère

Les acquis professionnels pourraient être validés par des diplômes universitaires

Le ministère de l'éducation nationale devait soumettre au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, lundi 17 février, un projet de loi relatif à la validation des acquis professionnels par des diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale.

Le ministère de l'éducation nationale a de la suite dans les idées. Pour la troisième fois en un an, il s'efforce de faire passer un texte permettant la validation d'acquis professionnels par des diplômes de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement technologique. Il devait soumettre pour avis un projet de loi en ce sens lors de la réunion du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), lundi 17 février, et lors d'une réunion du Conseil supérieur de l'éducation, prévue jeudi 20 février.

Apparemment technique, ce projet a, en réalité, une dimension politique et économique non négligeable. Depuis le décret du 23 août 1985, la validation des acquis professionnels est reconnue pour l'accès à un niveau d'enseignement. Cela signifie qu'une université peut autoriser une personne ayant une expérience professionnelle à s'inscrire dans une filière d'enseignement supérieur, même si elle ne détient pas le diplôme normalement requis pour cela; il suffit que l'université valide ces compétences professionnelles.

Mais, depuis des mois, le ministère veut aller plus loin et instituer une procédure de *« validation diplômante »*. Les établissements d'enseignement supérieur ne se contenteraient plus d'autoriser des professionnels à s'inscrire dans une filière de formation; ils pourraient, au vu de cette expérience, leur délivrer un diplôme. Selon l'article premier du projet de loi, *« toute personne qui justifie de l'exercice de cinq années d'activités professionnelles peut postuler à la validation d'acquis professionnels* (...) *en vue de la délivrance d'un diplôme ou titre national de l'enseignement supérieur, dans des conditions fixées par décret »*. Cette validation serait effectuée par un jury comprenant notamment des personnalités qualifiées, liées aux activités professionnelles concernées. Le jury *« pourra procéder aux vérifications des connaissances qu'il estimera nécessaires »* et prescrire des formations complémentaires.

Le ministère de l'éducation avait déjà tenté, à deux reprises, de faire passer ce projet au Parlement. La première fois, en juin dernier, en le glissant dans le projet de loi – avorté – réformant le Conseil national des universités. La seconde fois, en tentant de l'introduire dans le projet de loi Soisson-Aubry, examiné en décembre dernier. Mais, là encore, il avait dû renoncer, devant les résistances multiples à ce qui apparaît à beaucoup comme une inutile révolution des habitudes françaises.

L'entêtement du ministère laisse perplexe. Il revient en effet à la charge alors qu'il est déjà empêtré dans son projet de rénovation des premier et second cycles universitaires, qui doit à nouveau être examiné par le CNESER les 17 et 18 février et par la conférence des présidents d'université le 19 février. Et, pour faire bonne mesure, il complète le projet sur la validation des acquis par quelques dispositions qui ont toute chance de provoquer de sérieux remous dans la communauté universitaire. En particulier, des mesures de déconcentration très larges, au bénéfice des chefs des établissements d'enseignement supérieur, du recrutement et de la gestion de leur personnel, notamment des personnels techniques et administratifs qui pourraient relever de *« commissions paritaires d'établissement »*.

GÉRARD COURTOIS

A l'Ecole nationale d'administration

Les lauréats du «troisième concours» protestent contre les conditions de leur scolarité

Alors que la décision de transférer l'ENA à Strasbourg continue d'entretenir des controverses, les dix élèves issus du secteur privé admis au troisième concours d'entrée à l'école protestent contre les conditions de leur scolarité.

Pour la première fois, cette année, sont entrés à l'Ecole nationale d'administration dix élèves reçus au «troisième concours» institué par la loi du 2 janvier 1990. En plus du concours externe ouvert aux étudiants et du concours interne réservé aux fonctionnaires, ce troisième concours admet, en effet, les salariés du secteur privé et du secteur parapublic concurrentiel. Il remplace l'ancienne «troisième voie», réservée, entre 1982 et 1986, aux cadres du mouvement syndical, associatif ou politique. Or, les dix lauréats (1), qui ont librement choisi d'entrer dans la haute fonction publique, ne sont pas satisfaits de leur sort. Ils n'ont pas hésité à prendre le risque de transgresser le devoir de réserve qui s'impose à tout fonctionnaire – ils le sont depuis le 2 janvier 1992 – en faisant connaître, sous leurs signatures, leurs inquiétudes et leurs revendications.

« Nous voulions l'ENA mais l'ENA veut-elle de nous ? », écrivent-ils pour dire à la fois leur *« fierté d'avoir été admis »* et leur déception. Ils se plaignent, tout d'abord, de percevoir un traitement identique à celui des élèves issus du concours étudiant *« qui n'ont eu aucune expérience dans la vie active »*. Ils souhaitent donc une augmentation de leurs rémunérations pour qu'elles se rapprochent des salaires sensiblement plus importants qu'ils percevaient dans leurs entreprises. Ils jugent aussi la scolarité inadaptée à leurs capacités et se demandent si *« le tronc commun d'études implique nécessairement de tirer une croix sur dix ans de carrière dans le secteur privé »*. Enfin, ils contestent le principe d'égalité d'accès à la fonction publique. Ils demandent, en effet, que leur ancienneté dans le secteur privé soit prise en compte pour le déroulement de leur carrière de fonctionnaires qu'ils entament avec retard. Faute de quoi, estiment-ils, leur âge plus élevé que celui de leurs condisciples les conduira à un *« statut de sous-énarque »*.

Ils avaient déjà présenté leurs doléances sans succès à l'ancien directeur de l'école, M. René Lenoir (*le Monde* du 1[er] mars 1991). Ils souhaitent en conséquence que la loi de 1990 soit modifiée et prévoie des conditions particulières pour ce qu'ils appellent *« cette nouvelle race de décideurs : les dépantoufleurs »*. Ils affirment qu'en l'état actuel des choses, plusieurs d'entre eux envisagent de quitter l'ENA.

S'il est vrai que la création de ce troisième concours a eu pour objet d'ouvrir l'accès de la haute fonction publique à tous ceux qui ne pouvaient y entrer par les voies habituelles, la loi n'a pas prévu de réserver un destin particulier aux candidats venant de *« la société civile »*. Si la loi a voulu diversifier le recrutement des cadres supérieurs de l'Etat, elle a prévu également que tous recevraient à l'ENA une formation commune, précisément pour éviter les inégalités et ne pas accroître davantage encore les disparités entre anciens «énarques».

ANDRÉ PASSERON

(1) Les signataires de cette protestation sont : MM. I. Boulin (journaliste), P. Buhannic (directeur financier), G. du Cheyron d'Abzac (directeur d'associations), M. Dufour (directeur industriel), R. Hacquin (cadre SNCF), A. Le Sueur (directeur CAF), M. Mathey (directeur syndical professionnel), B. Philizot (conseil juridique), D. Pingaud (chef d'entreprise) et A. Triolle (contrôleur de gestion).

FAITS DIVERS

A Argenteuil et Asnières

Deux postes de police attaqués en banlieue parisienne

Un incendie d'origine criminelle a ravagé un poste de police situé dans un grand ensemble d'Argenteuil (Val-d'Oise), dimanche matin 16 février. Les auteurs ont brisé une vitre pour pénétrer dans ce local de la cité HLM du Val-d'Argent qui, à ce moment de la semaine, n'est pas occupé par les policiers. Il y a plusieurs mois, le Val-d'Argent avait été le théâtre d'affrontements entre policiers et bandes de jeunes qui avaient incendié un centre commercial (*le Monde* du 20 novembre 1990). L'enquête sur l'incendie a été confiée au SRPJ de Versailles.

Dans la soirée du 8 février, le commissariat d'Asnières (Hauts-de-Seine) avait été attaqué par un groupe de jeunes gens. Six d'entre eux ont été inculpés de coups et blessures volontaires, rébellion et outrages sur agents de la force publique, lundi 10 février, par M. Georges Pomet, magistrat instructeur à Nanterre, trois étant écroués tandis que les autres étaient laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Une dizaine de personnes se réclamant du comité de soutien au jeune Thibault, tué à treize ans par un policier dans une cave d'Asnières (*le Monde* du 30 janvier), avaient pénétré de force dans le commissariat d'Asnières et certains membres du groupe s'en étaient pris à des policiers. Quant au gardien de la paix auteur du coup de feu mortel, il avait été inculpé d'homicide involontaire par M. Dominique Marro, juge d'instruction à Nanterre.

SOCIETE

SCIENCES

Avec six mois d'avance sur le calendrier

Le synchrotron de Grenoble brûle de ses premiers feux

Après d'ultimes réglages et de délicats contrôles d'alignement de la machine, les responsables du synchrotron européen (ESRF) devraient, dans la journée du lundi 17 février, injecter les premières bouffées d'électrons dans le grand anneau de stockage de la machine, coincée entre le Drac et l'Isère au bout de cette presqu'île que constitue le polygone scientifique de Grenoble.

Les premiers essais de mise en route du grand anneau de stockage du synchrotron européen de Grenoble (ESRF) devraient commencer cette semaine. Des paquets d'électrons, dotés d'une énergie de 6 milliards d'électrons-volts (6 GeV), croiseront tranquillement dans cet anneau circulaire de 850 mètres de long à une vitesse proche de celle de la lumière (environ 300 000 kilomètres par seconde) et produiront leur première lumière (1). En effet, le rayonnement synchrotron est une source de lumière exceptionnelle, une sorte de scalpel pour disséquer la matière.

Longtemps considéré comme un phénomène parasite des accélérateurs de particules, ce rayonnement singulier est le résultat d'une réaction des électrons lorsqu'ils sont fortement accélérés le long d'une trajectoire circulaire. Ils perdent alors une partie de leur énergie en émettant, tangentiellement à cette trajectoire, un faisceau de photons produisant une source de lumière allant de l'ultra-violet aux rayons X.

Devant les Américains et les Japonais

Mis à profit et amplifié, ce phénomène permet d'obtenir des sources de lumière extrêmement brillantes et bien focalisées, très utiles pour étudier les microstructures de la matière au niveau de l'atome ou de la molécule. S'ouvrent donc pour les chercheurs des possibilités inégalées de déterminer la structure des molécules biologiques (protéines et virus), de distinguer les microdéfauts dans les solides (alliages, métaux, semi-conducteurs), d'étudier l'ordonnancement de matériaux amorphes commes les verres, de comprendre, en chimie, les phénomènes de catalyse ou de radiographier les vaisseaux sanguins.

On conçoit mieux tout l'intérêt de cette nouvelle machine européenne de 2 200 millions de francs, financée en majorité par la France (34 %), l'Allemagne (24 %), l'Italie (14,5 %) et la Grande-Bretagne (12,5 %). Un intérêt d'autant plus grand que l'ESRF, dont la date de mise en service reste prévue pour la mi-1994, compte deux ans d'avance sur ses plus proches concurrents (*le Monde* du 15 mai 1991). En effet, la machine de 7 GeV que les Américains construisent, non loin de Chicago, au Laboratoire national d'Argonne, l'APS (Advanced Photon Source), n'entrera au mieux en fonctionnement qu'en 1996, et celle de 8 GeV des Japonais, le SP-8 (Spring-8), dont l'installation est prévue près de Kobé, ne délivrera ses premiers faisceaux qu'en 1998.

Les Européens pourraient cependant bénéficier d'un répit supplémentaire en raison des difficultés budgétaires rencontrées par l'APS américain et des problèmes de site que rencontre le SP-8 japonais. Mais un tel avantage est finalement peu de chose lorsque l'on songe aux difficultés liées à la nature des technologies extrêmement complexes mises en œuvre. De ce point de vue, les six mois d'avance que les promoteurs de l'ESRF ont déjà gagnés sur le calendrier de mise en service de la machine ne seront peut-être pas de trop.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Ces paquets d'électrons sont produits par un premier accélérateur linéaire de petite taille, puis portés par un second accélérateur circulaire à une énergie de 6 GeV. 3 500 paquets sont ainsi injectés dans le grand anneau de stockage, où ils peuvent tourner sans relâche pendant plusieurs heures avant d'être utilisés.

□ **Le Japon teste une maquette de navette spatiale.** – Un modèle expérimental de navette spatiale a été lancé d'un ballon, samedi 15 février, par les Japonais. Lâché à une altitude de 19 kilomètres, cet engin de petite taille (2 m de long pour 1,5 m de large) est monté par ses propres moyens jusqu'à 67 kilomètres au-dessus de la Terre, puis est rentré à grande vitesse dans l'atmosphère. L'expérience, réussie selon les responsables de ce programme, confirme l'engagement du Japon dans le domaine spatial, même si la construction d'une navette grandeur nature est encore très éloignée. – *(AFP.)*

JUSTICE

□ **« Foulard islamique » d'Angers : une famille musulmane déboutée.** – Le tribunal administratif de Nantes vient de rejeter une requête déposée par le père musulman de deux lycéennes, qui demandait l'annulation d'un article du règlement intérieur du lycée Joachim-du-Bellay à Angers (Maine-et-Loire), stipulant qu'« *aucun élève ne sera admis en salle de cours, en étude ou au réfectoire, la tête recouverte* ». Le père de famille turc ayant refusé de signer ce texte, sa fille cadette n'a pas été admise en seconde, tandis que sa fille aînée était acceptée en première à titre dérogatoire. Les juges ont estimé que le principe de laïcité ne s'opposait pas à ce que la liberté des élèves soit limitée « *dès l'instant que certaines manifestations de cette liberté revêtant un caractère ostentatoire ou revendicatif peuvent (...) troubler l'ordre dans l'établissement* ».

□ **Extension de Roland-Garros suspendue.** – Par un jugement du jeudi 13 février, le tribunal administratif de Paris a estimé illégaux les travaux d'extension du stade Roland-Garros, dans le onzième arrondissement de Paris. Le permis de construire en date du 9 décembre 1991 a été annulé. La Ville de Paris avait autorisé, le 21 octobre 1991, la Fédération française de tennis à construire, sur deux hectares du bois de Boulogne, un nouveau court central pouvant accueillir 10 000 spectateurs, treize courts supplémentaires, un parking et un gymnase souterrains. La mairie de Paris rappelle que la modification du POS avait fait l'objet d'avis favorables du commissaire-enquêteur après enquête publique, de la commission des sites et des services du ministère de l'équipement.

SPORTS

RUGBY : le Tournoi des cinq nations

Malentendu franco-britannique

L'Angleterre a écrasé l'équipe de France (31-13), samedi 15 février à Paris, à l'occasion du deuxième match du Tournoi des cinq nations. Expulsés pour brutalités, les Français Lascubé et Moscato sont suspendus pour six mois. A Dublin, l'équipe d'Irlande s'est inclinée devant l'Ecosse (10-18).

Vincent Moscato n'est pas un gentleman. Grégoire Lascubé non plus. Leurs visages portent les stigmates de ces dimanches après-midi où le championnat français célèbre le rugby à la manière forte, en envoyant l'adversaire comme le règlement cul par-dessus tête. Mais Brian Moore, le talonneur anglais, au rictus patibulaire et édenté, n'est pas non plus un modèle de raffinement. Pourtant, ce vieux soldat de première ligne prête rarement le flanc à la sanction. Ce n'est pas lui qu'on surprendra à donner un coup de sabot en terrain découvert, comme l'a fait Lascubé. S'il risque un « coup de casque », comme Moscato lors d'une mise en mêlée rageuse, c'est après s'être assuré qu'il n'y a pas de témoin oculaire.

Moore n'est pas avare de coups tordus, mais il les distribue dans l'intimité des mêlées, au cœur des enchevêtrements, dans la discrétion des complots longuement et collectivement mûris. Juriste de profession, il connaît mieux que personne le règlement, pas seulement pour le respecter à la lettre, mais pour le tourner avec un savoir-faire parfaitement cynique. Impossible de prendre en défaut ce vieux renard qui fait ses croche-pieds avant même d'entrer sur le terrain. Son combat contre les avants français, il l'avait commencé depuis des semaines, dans les gazettes d'outre-Manche, en instillant au détour d'interviewes bonhommes l'idée que les Français sont d'incorrigibles roublards, violents de surcroît. Un chef-d'œuvre d'intox. « *C'est de bonne guerre*, avouait-il peu avant le match (1). *L'arbitre aura inconsciemment les Français à l'œil.* »

En se faisant expulser dans les dix dernières minutes d'un match perdu depuis longtemps, Moscato et Lascubé ont apporté la confirmation la plus bête aux appréciations antifrançaises de la presse populaire britannique. Ces deux-là se sont fait une image d'ennemis publics, comme naguère Garuet, le sympathique marchand de pommes de terre lourdais, expulsé du Parc des Princes pour avoir mis ses doigts dans les yeux de son vis-à-vis. Un geste « *imbécile* », avait diagnostiqué le président de l'époque, Albert Ferrasse. A l'instar de « Garuche », reconnu ensuite comme l'un des meilleurs piliers sur la scène internationale, Moscato et Lascubé auront-ils une deuxième chance ? Dernier expulsé français en date dans le Tournoi des cinq nations, Alain Carminati a préféré, lui, déserter vers le jeu à XIII.

Contrairement à son illustre prédécesseur, Bernard Lapasset, le président intérimaire de la Fédération française de rugby, n'a pas voulu instruire *ad hominem* le procès de la bêtise. Dans son commentaire d'après match, il était seulement question de « *malentendu entre le jeu français et l'arbitrage* ». Un malentendu déjà ancien : le 1er janvier 1913, il avait fallu une charge des gardes à cheval pour éviter que la foule en colère de Colombes ne fasse un sort à un certain Baxter, arbitre tatillon et sévère d'un France-Ecosse gagné par les visiteurs. Samedi, Stephen Hilditch, l'arbitre irlandais de la rencontre, dut sortir de la pelouse sous haute protection. Entre le public du Parc – aussi honteux que furieux du spectacle offert – et cet universitaire de Belfast, l'incompréhension avait été totale.

L'ire populaire avait atteint un paroxysme à voir cet homme jusque-là impénétrable, comme saisi d'allégresse sur le dernier essai anglais. Un essai pourtant peu glorieux, obtenu après la capitulation d'une mêlée française atrophiée, réduite à six pousseurs, avec une première ligne dépareillée (Gimbert-Tordo-Cécillon) et un moral en capilotade. Il y avait bien longtemps que les joueurs ne comprenaient plus rien à l'arbitrage de M. Hilditch, malgré son talent de mime Marceau pour le langage gestuel et les bribes de français qu'il a conservées de ses études à Paris.

« Renouer avec les racines du jeu »

Le Quinze de France avait attaqué la partie sans se préoccuper de lui, trop affairé à contrarier la superbe affichée par les Anglais, vainqueurs des quatre rencontres précédentes entre les deux équipes. Les hommes de Pierre Berbizier y parvenaient assez bien. La mêlée, plus stable qu'à Cardiff, résistait au collectif anglais. En touche, la présence dans l'alignement du grand Dries Van Heerden, un Tarbais né au Cap, semblait perturber les géants Dooley et Bayfield, au point que plusieurs balles furent gagnées contre toute attente dans ce compartiment du jeu. Derrière un pack français rassurant, Fabien Galthié et Alain Penaud jouaient juste, alternant avec intelligence le jeu au pied et à la main. Après un essai de Sébastien Viars, bien servi par l'autre ailier, Philippe Saint-André, la France aurait pu atteindre la mi-temps en menant au score (4-3).

Las, le divorce entre le rugby tricolore et celui de M. Hilditch était déjà presque consommé. Dans le jeu généreux mais brouillon des jeunes coqs français, l'arbitre n'avait que l'embarras du choix. Il lui suffisait de piocher dans le règlement pour leur rogner les ailes. C'est ce qui est arrivé à Jeff Tordo, coupable d'une faute de placement sur un renvoi français. La balle, qui aurait dû être jouée dans le camp anglais, est revenue dans les vingt-deux mètres français. Et ce fut la curée, brève et meurtrière : un essai de pénalisation après une mêlée effondrée en désespoir de cause sur la ligne d'en-but (9-4), puis un essai « à la française » marqué par Jonathan Webb, l'arrière, intercalé entre des défenseurs pétrifiés (14-4 à la mi-temps).

La suite ne fut qu'un long calvaire, en dépit d'une pénalité de Viars et d'un essai en contre de Penaud. La jeune équipe de Berbizier sombrait, alors que son capitaine, Philippe Sella, quittait le bord. On crut même entendre le Parc des Princes s'esclaffer lorsque deux attaquants français se percutèrent en voulant exécuter une passe croisée. Un télescopage de dessin animé, qui valut à Underwood d'enrichir sa collection personnelle d'essais (63e minute). Assommé, le Quinze de France n'a jamais repris connaissance. Lui qui voulait faire le spectacle n'a su que se donner en spectacle.

Ce samedi devait être, selon le vœu des nouveaux dirigeants français, celui de la réconciliation avec les Anglais, après la détestable atmosphère du quart de finale de la Coupe du monde. Le fossé reste béant entre les deux fédérations. « *Les responsables anglais nous ont confirmé leur souhait de voir le jeu renouer avec ses racines et ne pas tomber dans le sport-spectacle* », disait le président Lapasset. C'est dans cet esprit que M. Hilditch a arbitré France-Angleterre. C'est ainsi que seront arbitrés tous les matches du Tournoi. Pour avoir voulu convaincre trop vite leur public, les jeunes Français ont oublié que le rugby est un exercice de rigueur et de patience. Par excès de fougue, ils ont créé eux-mêmes les conditions du désastre. Le Quinze de la rose n'a plus qu'à attendre tranquillement le 7 mars pour cueillir, à Twickenham contre le pays de Galles, son deuxième grand chelem consécutif.

JEAN-JACQUES BOZONNET

(1) Dans un entretien à *l'Equipe* datée 15-16 février.

Accusée d'avoir manipulé un contrôle antidopage

L'athlète allemande Katrin Krabbe est suspendue pour quatre ans

Accusée d'avoir manipulé un contrôle antidopage en Afrique du Sud, la gloire de l'athlétisme féminin allemand, Katrin Krabbe, double championne du monde du sprint à Tokyo en 1991, a été suspendue, samedi 15 février, pour quatre ans par la Fédération allemande d'athlétisme.

BERLIN
de notre correspondant

Deux des partenaires d'entraînement de Katrin Krabbe, originaires comme elle de l'ex-RDA, Grit Breuer, vice-championne du monde du 400 mètres, à Tokyo, et Silke Möller, couronnée aux championnats du monde de Rome en 1987, ont été également suspendues pour quatre ans. Leur entraîneur, Thomas Springstein, s'est vu retirer sa licence.

L'« affaire Krabbe » est comparée, dans la presse allemande, au cas de l'ancien champion du monde canadien de sprint, Ben Johnson. Au beau milieu des Jeux olympiques d'Albertville, en pleine préparation de ceux de Barcelone, elle pose de nouveau le problème des nouvelles méthodes de dopage sur le plan international. Et elle soulève, en Allemagne, le cas particulier des athlètes de l'ex-RDA, soumis depuis leur jeunesse à des traitements souvent dangereux pour servir la gloire de l'ex-Allemagne communiste.

La sanction prise par la Fédération allemande d'athlétisme suit de deux semaines la découverte de manipulations effectuées par les trois athlètes et leur entraîneur lors de contrôles effectués dans un centre d'entraînement en Afrique du Sud. A leur arrivée au centre antidopage allemand de Cologne, dirigé par le professeur Manfred Donike, l'analyse des tests avait montré qu'il s'agissait apparemment de la même urine. Parvenus sous scellés à Cologne, ces tests avaient été effectués sous le contrôle de médecins sud-africains et ne pouvaient avoir été manipulés en cours de route. Il est de notoriété publique, dans les milieux sportifs, que les prélèvements d'urine peuvent être trafiqués en introduisant à l'avance, chez les femmes, des sachets d'urine dans l'ouverture vaginale, permettant ainsi de tromper les personnes chargées de surveiller les contrôles.

Les fabriques à champions de RDA

L'analogie des trois prélèvements avait immédiatement conforté les soupçons que le professeur allemand de Cologne entretenaient à l'encontre de l'entraîneur est-allemand et de ses athlètes. *Doping-Dokumente*, un livre publié l'année dernière par Brigitte Berendonk, professeur de sport ouest-allemand, attirait l'attention sur les méthodes employées dans l'ex-RDA pour « fabriquer » des champions. Les traitements commençaient le plus souvent dès la découverte des jeunes talents, au mépris de toutes les règles et parfois même de la santé des cobayes.

Le livre avait notamment révélé que Silke Möller, l'une des trois athlètes suspendues aujourd'hui, était traitée aux anabolisants depuis l'âge de seize ans. Il citait le cas de onze athlètes ayant pris part aux championnats du monde de Tokyo. Parmi les noms cités, ne figurait pas celui de Katrin Krabbe, même s'il y avait peu de raisons de penser qu'elle ait subi un autre sort que celui des autres athlètes est-allemands.

Ces révélations n'avaient pas eu, jusqu'à présent, de suite. Pour la première fois cette année, les athlètes de l'ex-RDA et ceux de l'ex-Allemagne de l'Ouest concourrent sous les mêmes couleurs aux Jeux olympiques. Les gloires du sport est-allemand portent comme celles de l'Ouest les espoirs de l'Allemagne réunifiée. Katrin Krabbe était la favorite du sprint aux Jeux olympiques de Barcelone, ce qui pouvait lui faire espérer des millions de deutschemarks de contrats avec ses sponsors. Reine de la presse de boulevard, elle avait toutes les raisons de se croire intouchable.

Son cas était pourtant suivi avec attention depuis quelques mois par le centre de Cologne. En ce qui la concerne, ce n'est pas la première fois qu'un contrôle de dopage semblait avoir été manipulé. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, les méthodes de contrôle autorisées en Allemagne, qui ne suffisent pas pour déceler certaines pratiques nouvelles, n'avaient pas permis, jusque-là, de réunir suffisamment de preuves. Cette fois, cependant, il devenait difficile de ne pas sanctionner. « *Si la fédération n'avait pas agi, nous n'aurions plus eu qu'à stopper tout notre travail de lutte contre le dopage* », estimait, samedi 15 février, le président de la commission antidopage allemande, M. Hans Evers.

HENRI DE BRESSON

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Vingt-neuvième journée)

Monaco b. *Nîmes	1-0
*Auxerre et Nantes	2-2
*Lens b. Marseille	2-1
Lille b. *Rennes	3-2
*Toulon b. Lyon	1-0
*Toulouse b. Nancy	1-0
*Caen b. Cannes	3-1
*Sochaux et Montpellier	1-1
*Metz et Paris-SG	0-0
*Saint-Etienne b. Le Havre	4-0

Classement. – 1. Marseille, 41 pts ; 2. Monaco, 40 ; 3. Auxerre, Paris-SG et Caen, 35 ; 6. Montpellier, 34 ; 7. Le Havre, 33 ; 8. Nantes, 32 ; 9. Lens, 30 ; 10. Toulon, 29 ; 11. Lille, 28 ; 12. Saint-Etienne, Metz et Toulouse, 27 ; 15. Lyon, 24 ; 16. Nîmes, 23 ; 17. Cannes, Sochaux et Rennes, 20 ; 20. Nancy, 16.

Deuxième division
(Vingt-septième journée)

GROUPE A

Valenciennes b. *Sedan	1-0
*Beauvais b. Ancenis	2-0
*Le Mans et Amiens	1-1
*Angers et Bourges	1-1
*Red Star et Guingamp	0-0
*Louhans-Cuiseaux et Laval	1-1
*Orléans et Dunkerque	0-0
*Rouen-Tours arrêté	

Classement. – 1. Angers, 37 pts ; 2. Valenciennes, 33 ; 3. Le Mans, 31 ; 4. Laval, 29 ; 5. Rouen, Louhans-Cuiseaux et Guingamp, 28.

GROUPE B

*Epinal et Rodez	1-1
*Nice b. Alès	1-0
*Ajaccio b. Gueugnon	2-0
*Bordeaux b. Bastia	2-0
*Châteauroux b. Mulhouse	3-2
*Martigues b. Saint-Seurin	2-0
*Istres b. Perpignan	2-0
*Grenoble b. Annecy	1-0
*Strasbourg b. Saint-Quentin	5-0

Classement. – 1. Bordeaux, 44 pts ; 2. Strasbourg, 39 ; 3. Istres, 37 ; 4. Bastia, 32 ; 5. Nice, Perpignan et Ajaccio, 30.

VOILE

Coupe Louis-Vuitton

Avec un jour de retard sur le programme à cause des intempéries, le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe de l'America a commencé, dimanche 16 février, sur le plan d'eau de San-Diego (Californie). Pour sa première régate, *Ville-de-Paris*, le voilier français, a été devancé par le japonais *Nippon* de 1 min 42 s.

LES JEUX OLYMPIQUES D'ALBERTVILLE

ALBERTVILLE 92.

Pari tenu

Lors des derniers Jeux, à Calgary, les responsables du hockey sur glace français s'estimaient satisfaits de leur onzième place. Après vingt ans de purgatoire dans le groupe C du championnat du monde, les tricolores réussissaient le passage dans la classe supérieure. A l'époque, André Ville, directeur de l'équipe, déclarait : « L'important est de bien figurer à Calgary pour pouvoir continuer la progression dans l'élite mondiale, de façon à terminer huitièmes aux Jeux d'Albertville. » *Le pronostic est en passe de se réaliser, malgré les vicissitudes qui ont assailli un sport toujours mineur dans l'Hexagone.*

Sur la patinoire d'Albertville, dimanche 16 février, les joueurs ont dû oublier leur situation personnelle, oublier les difficultés de leur club, pour se consacrer au match qui les opposait aux Norvégiens. Pour pouvoir continuer leur parcours olympique, il était nécessaire qu'ils sortent vainqueurs de cette confrontation. Grâce au jeu collectif de garçons qui ont découvert l'« efficacité offensive », *le rêve de quelques-uns est devenu réalité.*

« C'est notre Séville à nous. » *La formule est d'Antoine Richer, le capitaine de l'équipe française. Mieux que toutes les analyses techniques, elle résume à la perfection l'importance de la victoire (4-2). A l'image de l'équipe de France de football contre celle d'Allemagne lors de la Coupe du monde 1982 en Espagne, elle a connu son jour de gloire et d'euphorie. La seule différence réside finalement dans le résultat. Les footballeurs avaient perdu. Les hockeyeurs ont gagné.*

Ce succès, acquis dans une ambiance jamais vue dans une patinoire française, ne leur permet pas seulement d'obtenir, pour la première fois depuis 1928, leur qualification pour les quarts de finale (ils retrouveront la Suède ou les Etats-Unis mardi). Elle leur offre une occasion de promouvoir leur sport. Au moment où il traverse une crise financière qui menace jusqu'à son existence (le Monde *du 11 février*), *le hockey français ne pouvait rêver meilleure promotion.*

Quant aux joueurs, même s'ils ne se font guère d'illusions sur la suite de la compétition (une qualification pour les demi-finales est plus qu'improbable), ils oublient, par cet exploit, que certains d'entre eux seront peut-être chômeurs dans quelques mois. « Pendant les Jeux, nous faisons abstraction de tout, *déclare ainsi Antoine Richer.* Une fois cette aventure terminée, il faudra repartir sur de nouvelles bases, parler sérieusement de l'avenir du hockey en France. »

Les vingt-trois sélectionnés français savourent l'instant présent. Le plus heureux d'entre eux est sans doute le Franco-Canadien d'Amiens Patrick Dunn. Du temps où il jouait à Villard-de-Lans, il ne pensait pas être, un jour, sélectionné en équipe nationale. Il avait donc envoyé un dossier de candidature comme... bénévole aux Jeux.

SAUT A SKI : grand tremplin

Toni, le fils de l'air

COURCHEVEL

de notre envoyé spécial

Au pays des fous volants, un enfant est roi. Il a seize ans, des tâches de rousseur et une âme de goéland. Chaussé de skis, il s'invente des mondes plus près des étoiles, où l'homme serait l'égal de l'oiseau, sans autre limite que celle du vide. Ce fils de l'air, les spectateurs savoyards l'ont surpris en plein vol, dimanche 16 février, au-dessus du grand tremplin (K 120) de Courchevel. Deux jours après avoir obtenu, avec trois de ses compatriotes, la médaille par équipe, le Finlandais Toni Nieminen a remporté le titre individuel de saut à ski (K 120) avec un premier saut de 123 mètres et un second de 122 mètres.

De cet enfant promu héros national en Finlande, on ne devinait que les yeux lorsqu'il s'est présenté sur la piste d'élan. Un regard déjà perdu entre cimes et nuages, comme hypnotisé par le « grand plongeon » qui s'offrait à lui. Puis il a quitté terre et s'est lancé dans le ciel de Savoie.

Quand, en plein vol, il a écarté ses skis pour adopter la position dite du « canard » (*le Monde* du 15 février), les spécialistes de la biomécanique ont certifié que son corps de poids plume (1,63 m pour 59 kilos) offrait ainsi une plus grande portance, et pouvait donc prolonger de quelques mètres sa longue évasion. Mais est-ce vraiment par souci d'efficacité qu'il a recours à cette technique ?

Ce gymnaste reconverti au saut à l'âge de douze ans ouvre en fait ses skis comme on écarte les rideaux d'une baie vitrée, au 55e étage d'une tour. Pour contempler le monde sur écran géant, provoquer le vide, s'enivrer de l'infini ainsi offert.

Par deux fois, Toni Nieminen a goûté ces moments privilégiés de l'homme-oiseau. Quatre ans après les jeux de Calgary (Canada) et le triomphe de Matti Nykaenen, le triple champion olympique qui a par la suite sombré dans l'alcoolisme, l'école finlandaise de saut à ski venait de présenter son dernier prodige.

Ph. Br.

SKI ALPIN : super-G hommes

La razzia des « schtroumpfs » norvégiens

Champion olympique 1988 de super-G, le Français Franck Piccard n'est pas resté vingt secondes en course, dimanche 16 février, sur la face de Bellevarde. Le titre 1992 est revenu à un Norvégien, Kjetil-André Aamodt. Trois autres représentants du pays organisateur des prochains Jeux d'hiver se sont classés dans les dix premiers : Jan-Einar Thorsen, troisième, Olé-Christian Furuseth, quatrième, et Tom Stiansen, huitième. Les descendants des inventeurs du ski moderne doivent ce succès collectif à des entraîneurs autrichiens et un richissime armateur scandinave.

VAL-D'ISÈRE

de notre envoyé spécial

« La neige était compacte, elle répondait bien sous les skis. J'avais une bonne sensation de vitesse. J'ai pris une trajectoire très directe. Après la neuvième porte, je me suis décalé pour attaquer le plat à pleine vitesse. Je me suis retrouvé sur le bourrelet des concurrents précédents. Le ski extérieur s'est enfoncé. J'ai placé le poids du corps sur le ski intérieur pour passer malgré tout. Ça m'a couché. » La course de Franck Piccard n'a pas duré vingt secondes.

Une semaine auparavant, le Français avait volé la vedette de la descente masculine à l'Autrichien Patrick Ortlieb, qui l'avait devancé de cinq centièmes de seconde. Cette médaille d'argent était inespérée. En quelques semaines il passait du tréfonds des classements (71e à Garmisch-Partenkirchen) à une place de podium. On en attribua le mérite à une préparation personnalisée. Piccard s'était mis dans une bulle.

Son manager, Jean-Pierre Puthod, s'était appliqué à lui offrir des conditions idéales : un préparateur particulier pour ses skis, un hélicoptère pour ses déplacements, un hôtel pour faire retraite, un masseur particulier... Piccard suivait en cela la méthode qui avait permis à Jean-Claude Killy de triompher par trois fois à Grenoble. A champion d'exception, disait-on, méthodes exceptionnelles. Plus rien ne semblait impossible à un tel garçon capable de se surpasser dans les moments sublimes du sport. Pourquoi dès lors n'aurait-il pas pu devenir le premier champion de ski à conserver son titre olympique ? On s'était pris à rêver, d'un dimanche à l'autre, d'un nouveau, d'un vrai triomphe.

Ce 16 février, les spectateurs étaient venus presque aussi nombreux que la semaine précédente au rendez-vous de la face de Bellevarde. Le soleil, lui, n'était plus là, et la piste était toute ramollie par les chutes de neige. Les conditions n'étaient pas idéales. Il a fallu retarder le départ, puis l'abaisser d'une centaine de mètres. Tout au long du parcours, les fans-clubs suisse, italien et autrichien se déchaînaient. Les Français n'étaient pas en reste. La formidable clameur qui avait parcouru la montagne comme un long frisson de plaisir quand le dossard n° 13 s'était élancé se brisa brutalement. Pendant quelques secondes la stupeur figea tout le monde. Piccard était tombé ! Un rêve s'était brisé. Le Français expliquera comment : un appui amont, faute de débutant, la chute garantie.

L'anti-méthode Piccard

Sans cet accident, serait-il allé plus vite que le Norvégien Kjetil-André Aamodt ? Rien ne permet de le dire. Même le Luxembourgeois Marc Girardelli, qui avait à cœur d'effacer ses contre-performances de la descente et du combiné, n'y est pas parvenu. Les regrets ne sont donc pas de mise. En revanche, la manière dont le succès du Scandinave a été acquis n'est pas indifférente : c'est l'anti-méthode Piccard.

Vice-champion du monde 1991 de slalom géant, Aamodt aurait pu demander des conditions particulières pour se préparer car il avait souffert en début de saison d'une mononucléose. Cela ne lui a même pas traversé l'esprit. Les Norvégiens forment une équipe dans laquelle chacun a les mêmes droits et devoirs. Ils n'ont tous qu'une idée en tête : s'entraîner dur pour réussir. Ils ont physiquement le même gabarit élancé, et ils se coiffent avec un pétard. Les uns sont pieux, les autres sont lymphatiques. Ils ont été surnommés « les schtroumpfs » comme les elfes bleus du dessinateur Peyo.

Cette petite bande se compose notamment de Atle Skaardal, vingt-cinq ans, un descendeur vainqueur du Hahnenkamm de Kizbühel en 1990, Ole-Christian Furuseth, vingt-cinq ans aussi, lauréat de la Coupe du monde de géant en 1989 et 1990 et troisième en slalom aux championnats du monde 1991, et Lasse Kjus, vingt et un ans, un risque-tout surdoué et polyvalent. Elle comprend également Jan-Einar Thorsen, vingt-cinq ans, qui s'est classé dimanche troisième du super-G derrière Girardelli.

Depuis Telemark

La réussite norvégienne a des racines anciennes. C'est dans la région montagneuse de Telemark, non loin d'Oslo, que le ski moderne est né à la fin du siècle dernier. En 1952, Stein Eriksen gagnait la médaille d'or du géant aux Jeux d'Oslo et entamait aux Etats-Unis une carrière comparable à celle qu'y fera plus tard Jean-Claude Killy. Par la suite, les Norvégiens semblèrent avoir concentré toutes leur ambitions sur le ski nordique. Il fallut attendre les années 70 pour noter à nouveau la présence d'un Norvégien dans les palmarès : entre 1972 et 1976, Erik Haaker a gagné six courses de Coupe du monde en géant et en descente.

Le véritable renouveau du ski alpin dans ce pays date de la fin des années 80. En 1989, Ole-Christian Furuseth, qui était la saison précédente dans les profondeurs du classement, a talonné les meilleurs en géant et en slalom. Il inaugurait une technique complètement atypique par rapport à celle qu'avait imposée le Suédois Ingemar Stenmark au cours des saisons précédentes : trace large, position fléchie, amplitude verticale réduite. Tous les « géantistes » allaient l'imiter par la suite.

C'était la concrétisation d'efforts entrepris à partir de 1984 par la fédération norvégienne. Elle décida alors d'abandonner des structures, marquées par l'amateurisme, pour adopter des méthodes professionnelles. Un entraîneur autrichien, Kurt Hoch, fut sollicité pour revoir l'ensemble du système de compétition. Lorqu'il rentra dans son pays en 1988 après avoir mis en place des bases de recrutement et d'encadrement solides, il passa le flambeau à son compatriote Dieter Bartsch qui venait d'être remercié par la fédération autrichienne en raison de *« divergences dans la politique sportive »*. Il s'occupera des descendeurs tandis que les slalomeurs sont confiés à Alès Gartner qui encadrait auparavant des Yougoslaves et des Canadiens.

Dans le même temps la compagnie pétrolière nationale Bergesen est sollicitée pour soutenir financièrement l'équipe. L'attribution des Jeux d'hiver à Lillehammer ouvrait des perspectives de promotion intéressantes à la firme qui réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de deux milliards de francs avec une flotte de trente-cinq supertankers. La victoire de Furuseth dans le géant de Park City (Utah) devant la star de l'époque, le Suisse Pirmin Zurbriggen, décida Bergesen à devenir le parrain du ski alpin en novembre 1989. Dès lors l'équipe aura les moyens financiers de ses ambitions : une trentaine de personnes sont en permanence à son service ; les skieurs touchent des salaires confortables.

Pour atteindre ses objectifs, Dieter Bartsch applique des principes stricts : travail en commun avec une différenciation des individualités, pas de statut particulier pour les leaders. Les coureurs apprécient. Autre credo de l'Autrichien : la polyvalence. Pour lui, disputer toutes les disciplines augmente les chances de réussite et améliore le bagage technique.

Dans le sillage de Furuseth et de Skaardal, deux jeunes, Lasse Kjus et Kjetil-André Aamodt, sont rapidement apparus : aux championnats du monde juniors 1990 de Zinal, ils apportent à la Norvège quatre médailles d'or, trois d'argent, trois de bronze. Kjus est considéré comme le plus doué, mais il a un tempérament de kamikaze. Aamodt, qui est le fils de l'entraîneur de l'équipe juniors, passait pour être du calibre de Marc Girardelli : pour sa première saison en Coupe du monde, il a réussi à intégrer la première série (quinze meilleurs mondiaux) dans la plupart des épreuves. Bref, les succès norvégiens d'Albertville semblent préparer d'autres triomphes, à Lillehammer, dans deux ans.

ALAIN GIRAUDO

SKI ALPIN : la descente dames

Une Canadienne en embuscade

La Française Carole Merle a terminé treizième de la descente dames disputée, samedi 15 février, sur l'exigeante piste du Roc de Fer à Méribel, dans des conditions difficiles. La victoire est revenue à la Canadienne Kerrin Lee-Gartner, qui a bénéficié d'une accalmie et d'une amélioration des conditions de glisse.

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Champion olympique de descente 1976, l'Autrichien Franz Klammer avait été le seul à donner le trio gagnant de la descente masculine – Ortlieb-Piccard-Mader – de la course disputée le 9 février sur la Face de Bellevarde. Samedi 15 février, la tâche des parieurs semblait beaucoup plus facile avec la descente dames. La piste du Roc de Fer à Méribel-les-Allues était réputée tellement dure que la victoire ne semblait pas pouvoir échapper à l'une des meilleures spécialistes du moment, Katja Seizinger, Petra Kronberger, Veronika Wallinger ou Svetlana Gladishiva. Personne, pourtant, n'a prévu le résultat.

C'est une Canadienne, Kerrin Lee-Gartner, qui a brûlé la politesse à toutes les favorites. Et une Américaine, Hilary Lindt, a ajouté à leur confusion en prenant la deuxième place. Les stars du cirque blanc auraient été perturbées par les incertitudes qui ont pesé sur le déroulement de l'épreuve. Une heure avant le départ, le brouillard était si épais au sommet que les organisateurs ont envisagé de raccourcir le parcours et d'adopter le tracé de la descente du combiné.

La neige douce a aussi posé des problèmes à des coureuses de plus en plus habituées aux pistes dures et glacées. Ainsi l'ordre de départ (déterminé par tirage au sort) a joué un rôle dans l'issue de la course : les cinq premières ne sont séparées que par dix-huit centièmes de seconde et portaient un dossard supérieur à 10. Les skieuses nord-américaines ne se sont pas embarrassées de telles subtilités.

Elles ont fait leur course comme d'habitude, en prenant tous les risques, en bousculant le pronostic des spécialistes. « Surplombant » l'Autrichienne Veronika Wallinger, on retrouvait ainsi sur les deux plus hautes marches du podium une Canadienne de vingt-six ans dont le meilleur résultat en Coupe du monde avait été une troisième place dans la descente d'Altenmark en décembre 1990 et une Américaine de vingt-trois ans presque inconnue.

Une affaire de circonstances

La moins surprise de cette issue sembla être Kerrin Lee-Gartner, la Canadienne. Elle assura, en effet, qu'elle avait fait un rêve prémonitoire de cette victoire l'année dernière. Elle rappela aussi qu'elle avait été championne du monde juniors en 1986. Et elle avait d'autres atouts dans son jeu : son mari – qu'elle étreignit longuement sur l'aire d'arrivée – est un ancien joueur de football autrichien, Max Gartner, qui est l'entraîneur de l'équipe juniors de ski canadienne.

Les Jeux de Calgary, ville où elle réside, étaient arrivés trop tôt (huitième en combiné, quinzième en descente, dix-septième en géant et vingt-troisième en super-G). Son heure a sonné à Méribel : *« Toutes les filles savent skier, beaucoup peuvent gagner. C'est une affaire de circonstances. Il faut avoir le bon matériel, un bon préparateur, un bon « feeling » le jour dit. Pendant des années, j'avais tout fait pour me retrouver parmi les meilleures. »* Maintenant, elle pense avoir atteint son *« sommet »* et envisage d'arrêter sa carrière pour avoir des enfants. Kerrin Lee-Gartner est la première Canadienne qui gagne une médaille d'or en ski alpin aux Jeux olympiques depuis Kathy Kreiner, championne du géant dames d'Innsbruck en 1976.

A. G.

Les résultats

BIATHLON

Relais 4 x 7,5 km messieurs

1. Allemagne (Gross, Steinigen, Kirchner, Fischer), 1 h 24 min 43 s 5 (0 pén.) ; 2. CEI (Medvedzev, Popov, Kirienko, Tchepikov), 1 h 25 min 6 s 03 (0 pén.) ; 3. Suède (Johansson, Andersson, Wiksten, Lofgren), 1 h 25 min 38 s 2 (0 pén.) ; 4. Italie (Leitgeb, Passler, Carrara, Zingerle), 1 h 26 min 18 s 01 (2 pén.) ; 5. Norvège, 1 h 26 min 32 s 4 (1 pén.) ; 6. France (Blond, Gerbier, Dumont, Flandin), 1 h 27 min 13 s 03 (0 pén.).

BOBSLEIGH

Bob à deux

1. Suisse-I (Weder-Acklin), 4 min 3 s 26 ; 2. Allemagne-I (Lochner-Zimmermann), 4 min 3 s 55 ; 3. Allemagne-II (Langen-Eger), 4 min 3 s 63 ; 4. Autriche-II (Appelt-Schroll), 4 min 3 s 67 ; 5. Italie-I (Huber-Ticci), 4 min 3 s 72 ; (...) 14. France-I (Flacher-Dasse), 4 min 5 s 56 ; (...) 17. France-II (Fourmigué-Tanchon), 4 min 06 s 38.

HOCKEY SUR GLACE

Poule A
(Quatrième journée)

Allemagne b. Italie	5-2
Finlande et Suède	2-2
Etats-Unis b. Pologne	3-0

Classement. – 1. Etats-Unis, 8 pts ; 2. Suède, 7 ; 3. Finlande, 5 ; 4. Italie et Allemagne, 2 ; 6. Pologne, 0.

Poule B
(Cinquième journée)

CEI b. Canada	5-4
France b. Norvège	4-2
Tchécoslovaquie b. Suisse	4-2

Classement. – 1. Canada, CEI et Tchécoslovaquie, 8 pts ; 4. France, 4 ; 5. Suisse, 2 ; 6. Norvège, 0.

Canada, CEI, Tchécoslovaquie et France sont qualifiés pour les quarts de finale.

PATINAGE ARTISTIQUE

Messieurs

1. Petrenko (CEI), 1,5 ; 2. Wylie (E-U), 3,5 ; 3. Barna (Tch), 4 ; 4. Bowman (E-U), 7,5 ; 5. Ourmanov (CEI), 7,5 ; (...) 14. Pétorin (Fra.), 21 ; 15. Millot (Fra.), 21,5

PATINAGE DE VITESSE

500 m messieurs

1. Mey (All.), 37 s 14 ; 2. Kuroiwa (Jap.), 37 s 18 ; 3. Inoue (Jap.), 37 s 26 ; 4. Jansen (E-U), 37 s 46 ; 5. Van Velde (P-B), 37 s 49.

1 500 m messieurs

1. Koss (Nor.), 1 min 54 s 81 ; 2. Sondral (Nor.), 1 min 54 s 85 ; 3. Visser (P-B), 1 min 54 s 90 ; 4. Ritsma (P-B), 1 min 55 s 70 ; 5. Veldkamp (P-B), 1 min 56 s 33 ; (...) 41. Lamberton (Fra.), 2 min 4 s 04.

SAUT A SKI

120 mètres

1. Nieminen (Fin.), 239,5 pts ; 2. Hollwarth (Aut.), 227,3 ; 3. Kuttin (Aut.), 214,8 ; 4. Harada (Jap.), 211,3 ; 5. Parma (Tch.), 198 ; 6. Delaup (Fra.), 185,6 ; (...) 40. Mollard (Fra.), 132,2 ; (...) 51. Jean-Prost (Fra.), 104,7 ; (...) 54. Gay (Fra.), 93,5

SKI ALPIN

Descente dames

1. K. Lee-Gartner (Can.), 1 min 52 s 55 ; 2. H. Lindh (E-U), 1 min 52 s 61 ; 3. V. Wallinger (Aut.), 1 min 52 s 64 ; 4. K. Seizinger (All.), 1 min 52 s 67 ; 5. P. Kronberger (Aut.), 1 min 52 s 73 ; (...) 13. C. Merle (Fra.), 1 min 54 s 73 ; (...) 17. R. Cavagnoud (Fra.), 1 min 54 s 94 ; (...) 22. C. Chedal (Fra.), 1 min 55 s 91 ; 23. M.-P. Gatel (Fra.), 1 min 56 s 25.

Super-G messieurs

1. Aamodt (Nor.), 1 min 13 s 04 ; 2. Girardelli (Lux.), 1 min 13 s 77 ; 3. Thorsen (Nor.), 1 min 13 s 83 ; 4. Furuseth (Nor.), 1 min 13 s 87 ; 5. Polig (Ita.), 1 min 13 s 88 ; (...) 16. Alphand (Fra.), 1 min 15 s 39 ; (...) 24. Crétier (Fra.), 1 min 16 s 36. Piccard et Schiele (Fra.) ont abandonné.

SKI DE FOND

10 km libre poursuite dames

1. L. Egorova (CEI), 25 min 53 s 07 ; 2. S. Belmondo (Ita.), à 24 s 01 ; 3. E. Valbe (CEI), à 44 s ; 4. M. Lukkarinen (Fin.), à 58 s 04 ; 5. E. Nilsen (Nor.), à 1 min 20 s 2 ; (...) 9. I. Mancini (Fra.), à 1 min 45 s 06 ; (...) 31. S. Villeneuve (Fra.), à 3 min 34 s 08 ; 32. S. Giry-Rousset (Fra.), à 3 min 52 s ; (...) 46. M.-P. Guilbaud (Fra.), à 5 min 47 s 06.

15 km libre poursuite messieurs

1. Daehlie (Nor.), 38 min 1 s 09 ; 2. Ulvang (Nor.), à 53 s 04 ; 3. Vanzetta (Ita.), à 54 s 03 ; 4. Albarello (Ita.), à 55 s 04 ; 5. Mogren (Suè.), à 59 s 05 ; (...) 22. Rémy (Fra.), à 4 min 6 s 06 ; (...) 30. Sanchez (Fra.), à 4 min 32 s 04 ; (...) 38. Azambre (Fra.), à 5 min 25 s ; (...) 68. Vallet (Fra.), à 10 min 8 s 03.

LES JEUX OLYMPIQUES D'ALBERTVILLE



HOCKEY SUR GLACE : la France bat la Norvège (4-2)

Les tribulations d'un enfant slovaque

L'équipe de France de hockey sur glace a dominé celle de Norvège (4-2), dimanche 16 février, à Méribel. Les hockeyeurs français doivent affronter *les Suédois ou les Américains*, mardi 18, en quarts de finale. Ils compteront notamment sur l'attaquant Peter Almasy, un Français d'origine slovaque, qui a quitté clandestinement la Tchécoslovaquie en 1980, à l'âge de dix-neuf ans.

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Une chemise, deux paires de chaussettes et 300 francs. Peter Almasy a beau compter de nouveau ses billets et procéder, une fois de plus, à l'inventaire de ses vêtements, il aboutit toujours au même constat. Quand il entre dans la gare de Ljubljana (Yougoslavie), en ce vendredi de novembre 1980, il n'a finalement qu'un seul trésor : le courage de ses dix-neuf ans. Car il faut être courageux, ou insouciant, pour se décider à «partir», à tout abandonner. Sa famille, la Tchécoslovaquie, le communisme.

Tout cela, Peter Almasy, fils de manutentionnaire, le laisse derrière lui, à Poprad, une petite ville de Slovaquie située non loin de la frontière polonaise. Il veut profiter de ce voyage en Yougoslavie avec son équipe de hockey sur glace pour passer à l'Ouest, rallier la France où sa tante réside depuis plusieurs années. *Echappant à la surveillance des dirigeants* du club, il s'est discrètement éclipsé de l'hôtel.

Une fois à la gare, il grimpe dans le train de 15 heures, à destination de Trieste (*Italie*), première étape d'une vie d'aventurier qui le mènera tour à tour en prison, sur la Côte d'Azur, aux Etats-Unis, au Canada et enfin à Méribel, où il dispute avec bonheur le tournoi olympique de hockey sous le maillot de l'équipe de France.

Ce périple n'est encore qu'un rêve d'enfant quand, à l'approche de la frontière entre la Yougoslavie et l'Italie, un douanier yougoslave ouvre la porte du compartiment. Sachant que son passeport allait lui être confisqué par ses dirigeants le temps du séjour à Ljubljana, le jeune homme avait pris ses précautions : juste *avant de quitter Poprad*, il avait volé celui de son frère. Mais un passeport sans visa n'a guère de valeur. Le douanier lui lance alors la petite phrase qui va changer son destin : « *Essaie de passer. Bonne chance avec les Italiens.* »

Le train file vers Trieste. Peter n'a jamais vécu de moment aussi intense. Recroquevillé sur son siège, il pense à sa famille, à ses amis. Personne n'était au courant de son projet. « *Je l'imaginais depuis longtemps, mais je n'avais rien dit*, se souvient-il aujourd'hui. *A l'époque, en Tchécoslovaquie, tu ne pouvais même pas faire confiance à ton meilleur ami, tout le monde était susceptible de te trahir.* »

Sans visa, impossible d'entrer en Italie. Les douaniers italiens arrêtent ce jeune Slovaque qui bredouille juste quelques mots d'allemand. Il est conduit en prison et reste trois jours dans une cellule aux allures de cachot, avec un banc de bois pour seul meuble. Trois jours à espérer que sa demande d'asile politique sera acceptée, à redouter une expulsion vers la Tchécoslovaquie, où il serait de nouveau emprisonné. « *J'étais conscient du danger, mais je voulais tenter le tout pour le tout. Mes parents n'étant pas membres du parti, ils ne pouvaient pas avoir trop d'ennuis à cause de moi.* »

Soixante-douze heures plus tard, l'administration italienne lui accorde un permis de séjour provisoire. Il doit simplement se rendre à Rome afin de régulariser sa situation. Il quitte donc la prison, marche vers la gare. Les trottoirs sont couverts de neige. La brume rampe jusqu'aux pieds des réverbères. « *Il faisait si froid que je m'en souviendrai toute ma vie.* »

Expérience américaine

Deux trains sont en partance. L'un pour Rome, l'autre pour Nice. Il déchire son permis de séjour. La France reste le but de son voyage. Après un changement à San-Remo, il arrive à Vintimille. Les douaniers italiens contrôlent son passeport. L'un d'eux, par pitié ou par fainéantise, ferme les yeux sur ce « clandestin » : « *Après tout, c'est le problème des Français, débrouille-toi avec eux.* » Les douaniers français, Peter Almasy ne les verra jamais. Il passera la frontière sans être contrôlé.

A Nice, il retrouve sa tante. Elle l'héberge pendant six mois, sur la Côte d'Azur, le temps d'obtenir l'asile politique en France et de trouver un emploi de laveur de voitures dans une station-service. De hockey, il n'est plus question. Les règlements internationaux stipulent qu'un joueur ayant fui un pays de l'Est doit attendre dix-huit mois avant de pouvoir être enrôlé par un club occidental. Les Etats-Unis et le Canada, pays où ce sport est professionnel, échappent à cette réglementation. Almasy n'hésite pas. Il opte pour un nouvel exil. « *Je voulais jouer, je ne savais rien faire d'autre.* »

Après un essai infructueux dans un club québécois, il se replie sur une équipe de Baltimore, aux Etats-Unis. Il y reste une saison. Puis il part pour Toronto, au Canada. Au terme de son année de contrat, en mars 1983, il revient en France, déçu par son expérience aux Amériques : « *Les joueurs et les entraîneurs ne font aucun cadeau aux Européens. Ils te considèrent comme un travailleur immigré qui vient prendre leur boulot.* »

De retour en France, il est approché par le club de Gap (Alpes-de-Haute-Provence). Mais l'équipe ayant déjà sous contrat un joueur étranger, on lui demande d'acquérir la nationalité française. La seule solution est alors de recourir à un « mariage blanc». Un ami tchèque, joueur à Rouen, lui présente Mireille, une française originaire de Givors, disposée à se marier pour « rendre service ». Il l'épouse.

Leur union devait durer le temps d'une signature au bas d'un registre de mairie. Il n'en a rien été. Peter, trente-deux ans, joueur de hockey, et Mireille, quarante-huit ans, coiffeuse, vivent ensemble depuis neuf ans. La fille de sa femme, née d'un premier mariage, vient même de mettre au monde une petite fille. « *Je suis donc grand-père !* », sourit l'attaquant international.

Devenu Français, il a connu de nouvelles aventures et quelques déboires, que ce soit sous le maillot de l'équipe de France (cent quarante sélections) ou bien avec ses clubs successifs (Gap, Français volants de Paris, Briançon). La crise financière qui menace l'existence du hockey de haut niveau en France (*le Monde* du 11 février) ne l'incite guère à l'optimisme. Le déficit de son club actuel (Briançon) étant estimé à 10 millions de francs, il pourrait être chômeur après les Jeux.

Peter Almasy n'est retourné en Tchécoslovaquie qu'en 1990, après la chute du régime communiste. La peine d'un an de prison prononcée contre lui en 1980 n'avait pas survécu à l'arrivée au pouvoir de M. Vaclav Havel. Il a revu sa famille et ses amis, qui ne lui ont jamais reproché d'être parti sans les prévenir. A plusieurs reprises, il a même joué contre la Tchécoslovaquie. Si, du temps du communisme, joueurs et dirigeants n'osaient adresser la parole à ce « traître », leur attitude a désormais changé. Ainsi, lorsqu'il les a retrouvés à Méribel, à l'occasion du deuxième match du tournoi olympique, certains sont venus lui serrer la main. Et Peter Almasy s'est étonné : « *Ils connaissaient mon histoire...* »

PHILIPPE BROUSSARD

PATINAGE ARTISTIQUE : Viktor Petrenko, médaille d'or dans l'épreuve individuelle

Le concours des éclopés

Viktor Petrenko (CEI) a remporté la médaille d'or de l'épreuve individuelle masculine de patinage artistique, samedi 15 février à Albertville. Dans un concours de niveau médiocre, il s'est imposé, malgré une chute, au surprenant Américain Paul Wylie et au Tchécoslovaque Petr Barna. Les Français Nicolas Pétorin et Eric Millot se sont respectivement classés quatorzième et quinzième.

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Il pleuvait sur la patinoire d'Albertville. A l'intérieur, cela tombait dru aussi. « *C'est une très mauvaise soirée pour tout le monde* », susurrait Brian Boitano. En 1988, à Calgary, le patineur américain avait ébloui le public dans sa confrontation avec Brian Orser, le Canadien. Un sommet de patinage et de suspense pour une victoire d'extrême justesse.

Samedi, de sa chaise de consultant pour un quotidien américain, le champion olympique a dû subir la même punition que le public. *Un concours gris, rythmé par un* déluge de chutes, entrecoupé seulement par quelques rares éclaircies de grâce. A tel point qu'entre les blessures physiques et les défail*lances morales l'on finit par se* demander si quelqu'un souhaitait la médaille d'or.

Christopher Bowman, lui, ne se posait même plus la question. Son concours *original catastrophique* l'avait relégué dans les abysses du classement. Pour mieux montrer qu'il se moquait du résultat final, l'Américain, handicapé par une *sciatique chronique, décida de* tourner délibérément le dos aux juges, alors que l'usage ordonne de leur sourire servilement. Il réserva ses plus belles mimiques aux caméras de télévision, le milieu naturel *de cet enfant d'Hollywood* (*le Monde* du 15 février).

« *Bowman le showman* » était de retour. Dans son costume de garçon de café, il servit au public la prestation la plus rafraîchissante de la soirée. Des sauts claqués comme des coups de tonnerre, un vrai jeu d'acteur, plus proche certes des *soap operas* qu'il a tournés par centaines que de l'art et essai.

Un cabotin génial

Cabotin génial, Christopher Bowman démontrait surtout l'ampleur des dégâts, la gravité du gaspillage de son talent. Si seulement *l'Américain s'était appliqué. Si seu*lement il avait préféré faire valser ses patins plutôt que ses entraîneurs, il eût écrasé ce concours. Mais Bowman le caracté*riel, McEnroe de la glace sans les* victoires, préférait plastronner devant ses caméras, répéter son exhibition. Il s'offrit même le luxe, pour mieux souligner son désintérêt, de s'arrêter pile aux portes du podium. Et, pour parachever la frustration du public, partit sur un dernier gâchis : une lourde chute sur le dernier saut de son programme.

Le sommet olympique devait opposer l'Américain au Canadien Kurt Browning. Las, la guerre des deux B n'a pas eu lieu, faute de *combattants. Y avait-il seulement* un Kurt Browning dans la salle ? A la place du triple champion du monde en titre, les spectateurs ont vu un préretraité de la glace. Le Canadien se livra à la prestation sans doute la plus décevante de sa carrière. Le premier homme à passer un vrai quadruple en compétition était obligé d'amputer ses triples, de les charcuter en doubles plus ou moins laborieux.

Il traversa son programme comme il sortit de la glace, en zombie. Croyant bien faire, un supporter canadien lui avait *envoyé en guise de bouquet un* drapeau national. Browning le ramassa : c'était une béquille qui tenait lieu de hampe. Le Canadien, qui souffre lui aussi d'un méchant *mal au dos, était renvoyé à* l'hôpital des éclopés du patinage. Avant de partir pour la maison de retraite, dorée, des professionnels, Browning n'avait eu le temps ni d'*avoir peur de gagner ni celui* de redouter de perdre. Il semblait avoir oublié de patiner, tout simplement.

Tête de mort sur la poitrine, rideaux mauves accrochés à un costume noir, Petr Barna eut, quant à lui, le temps de se poser des questions. Le Tchécoslovaque interprétait Hamlet, et donnait, par cette référence théâtrale, le ton à la soirée entière. Du héros de Shakespeare, il ne semblait avoir retenu que la proverbiale indécision. Etre ou ne pas être champion ? Revêtu d'or ou de bronze ? Barna oscilla longtemps.

Vainqueur au petit pied

Dans les premières scènes, il sembla d'abord pencher vers la victoire, avec le seul quadruple saut *réussi de la soirée. Mais ce fut* pour reprendre aussitôt sa tête de clown triste et poursuivre par un programme languissant, ponctué par une chute dans le dernier saut *du cinquième acte. A la différence* de ses concurrents, le champion d'Europe en titre, âgé de vingt-cinq ans, ne souffre d'aucun mal physique. Mais il avait craqué mentalement, se contentant d'un métal qui correspondait mieux que l'or à sa terne prestation : le bronze.

Dans cette finale où personne ne semblait vouloir gagner, le meilleur *ne pouvait venir que d'un patineur* qui n'attendait rien. Ce fut Paul Wylie, roue de secours de l'équipe américaine, pas même sélectionné pour les championnats du monde. Le natif de Denver, âgé de vingt-sept ans, réalisa un programme agréable à l'œil, sans exploit, mais presque sans faute.

Le public, sevré d'émotions, lui réserva une ovation, à tout hasard. Mais, dans une discipline où les juges ont le pouvoir de maîtriser l'ampleur des surprises, Paul Wylie l'inconnu ne pouvait, ne devait pas gagner. Lui-même – c'était l'explication de sa réussite au milieu des piètres prestations des favoris – en semblait convaincu et se contenta, sans rechigner, d'une médaille d'argent.

A cette finale olympique, il fallait un vainqueur digne de ce nom. Viktor Petrenko, l'Ukrainien, répondait parfaitement à ce critère. *Pendant une minute, il faillit* même donner un champion olympique brillant, le temps d'un début de programme parfait. Sourires complices aux juges, gestes au ralenti, et Viktor, le double champion d'Europe, prenait quelques sauts en enfilade. Les choses se gâtèrent aux deux minutes, avec un premier accroc sur une réception. Elles devinrent dramatiques dans les dernières secondes, lorsque Petrenko posa deux genoux et deux mains sur la glace, figure non prévue par le programme.

Le patineur d'Odessa venait à son tour d'être frappé par la peur de gagner cette médaille olympique. Il obligeait les juges à le couronner pour son très beau programme original, pour l'ensemble de son œuvre, mais certainement pas pour sa prestation de samedi soir. Viktor, vainqueur au petit pied, expliqua ensuite qu'il connaissait des difficultés avec ses chaussures. Qu'il en avait utilisé quatre paires en quatre mois. Chez le vainqueur, la douleur physique avait rejoint la défaillance morale. Le titre olympique avait été attribué au moins stressé des anxieux. Au plus valide des éclopés.

JÉROME FENOGLIO

EN JEUX

L'ambassadrice de la Croatie

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

La toute jeune République de Croatie a remporté sa première et probablement unique victoire *le 8 février 1992 lors de la* cérémonie d'ouverture des XVI[es] Jeux d'hiver. Ce jour-là, ses quatre athlètes – deux patineurs artistiques, un skieur alpin et un fondeur – *défilèrent* derrière leur drapeau national et sous les applaudissements des trente-trois mille spectateurs rassemblés dans le stade d'Albertville. Ils venaient de réussir une difficile course d'obstacles dans leur pays en guerre : constituer, en moins de trois semaines, une équipe capable de le représenter sur la scène sportive internationale.

Ce pays fut, à la mi-janvier, *in extremis*, admis à participer aux Jeux d'hiver. Son principal objectif, à Albertville, est d'affirmer son existence et de montrer, partout où il le peut, les désastres et les drames provoqués par la guerre qui ravage ce pays.

Sans entraînement

Sanda Dubravcic-Simunjak est le porte-drapeau de cette délégation aux ambitions plus politi*ques que sportives*. Cette ancienne patineuse artistique, qui alluma, en 1984, la vasque olympique des Jeux de Sarajevo, est devenue une ambassadrice efficace de l'Etat croate. Elle multiplie les rencontres avec les journalistes, noue des contacts avec les élus de la Savoie, s'entretient avec des membres de la communauté croate installée en France. Tard le soir, elle consent à regagner l'apaisant village olympique de Brides-les-Bains, où elle retrouve ses athlètes.

Leurs chances sur la glace et sur les pistes de ski sont inexistantes. La guerre ne leur a pas permis de s'entraîner régulière*ment. L'un d'entre eux*, le patineur Tomislav Cizmesija, faisait partie, jusqu'à ces derniers jours, de l'armée croate. La ville de Zagreb fut très souvent privée d'électricité et sa patinoire plongée dans le noir. Spécialiste du ski alpin, Vedran Pavlek n'a pas pu se rendre autant qu'il l'aurait voulu dans la station de Kranjska-Gora, située de l'autre côté de la frontière, en Slovénie. Il a cependant participé, en Autriche, à des stages organisés pour l'équipe nationale slovène, qui dispose, dans les disciplines hivernales, de bien meilleurs coureurs que les Croates.

Le groupe emmené par l'ancienne championne de patinage éprouve de sérieuses difficultés pour boucler son budget. 30 000 francs lui ont été versés, il y a quelques jours, par le CIO au titre de la solidarité olympique. Mais cette somme ne couvre que la moitié des *dépenses engagées pour les* Jeux d'Albertville.

Les Croates comptent se rattraper à l'occasion des Jeux d'été de Barcelone. Trouver l'argent nécessaire au programme de préparation de ses athlètes ne serait pas un obstacle insurmontable, prétend Sanda Dubravcic. Elle est convaincue qu'une centaine de sportifs de haut niveau participeront au prochain rendez-vous olympique. Les Croates placeront alors leurs espoirs de *médailles dans* le tennis, le basket, le water-polo et le handball.

CLAUDE FRANCILLON

A la télévision

Lundi 17 février
(20 h 50-22 h 50, TF 1)
Patinage artistique (libre danse).

Mardi 18 février
(10 h-11 h 25, TF 1)
Ski alpin (slalom géant messieurs, première manche).
(13 h-17 h 30, FR 3)
Ski de vitesse (dames et hommes, deuxième manche) ; Hockey sur glace rencontre groupe A-groupe B (Combiné nordique, relais) ; Ski alpin (slalom géant messieurs, deuxième manche).

Mercredi 19 février
(9 h 45-12 h 30, A 2)
Ski alpin (slalom géant dames, première manche).

BOBSLEIGH : la victoire du tandem suisse Weder-Acklin

Une piste réhabilitée

***Le pilote suisse Gustav Weder, associé* à Donat Acklin, a remporté, dimanche 16 février, la médaille d'or de bobsleigh à deux. Il a devancé les équipages ger*maniques Lochner-Zimmermann et Lan*gen-Eger. Les français ont pris les quatorzième et dix-septième places sur la piste de La Plagne, considérée comme *l'une des plus belles du monde*.**

LA PLAGNE

de notre envoyé spécial

Le ruban de glace de La Plagne a fait couler beaucoup d'encre tout au long de sa construction. L'envolée de son prix – 230 millions de francs, – le faible nombre de pratiquants, en France, de cette discipline – *une centaine*, – *la présence en altitude d'un* « frigo » dopé à l'ammoniac – un produit hautement toxique en cas de fuite importante, – ont suscité une montagne de critiques. Les bolides armés de patins qui filent, schuss, *dans un boyau de 1,40 mètre* de large et de 1 500 mètres de long, parfois à plus de 130 km/h, étaient regardés de travers.

L'épreuve olympique a gommé toutes les aspérités de cette réalisation. Les pilotes s'enthousiasment à son contact, et ils la comparent à celle d'Altenberg (ex-RDA), considérée par la grande majorité des bobeurs *comme la piste de référence*. Celle de La Plagne l'égalerait, prétendent certains d'entre eux. Ils vantent « *la qualité de construction des virages et leurs enchaînements presque parfaits, qui imposent des changements de rythme incessants* ». Quant au spectaculaire virage de l'« oméga », une grande boucle à 180° abordée à près de 130 km/h, elle fait subir aux coureurs une force centrifuge supérieure à 4 G (1) pendant une durée de trois secondes.

La piste de La Plagne, qui n'est pas la plus rapide du monde en raison de la complexité de son parcours – Gustav Weder a réalisé une moyenne de 89,7 kilomètres à l'heure sur les quatre manches, – est probablement la plus technique. Elle exige une très grande finesse de pilotage pour négocier un trajet sinueux comprenant dix-neuf virages, où la moindre petite erreur entraîne la perte de quelques centièmes de secondes, souvent irrécupérables.

La seconde originalité de cet équipement tient à sa piste de lancement. Les cinquante premiers mètres à parcourir sont plats. Ils mobilisent, pendant un peu plus de six secondes pour les meilleurs équipages, une énorme énergie. Elle est indispensable à la mise en mouvement du bolide et déterminante pour la suite de la course. Une partie de celle-ci se joue sur ce court espace de glace. La piste de La Plagne correspond précisément à l'évolution de ce sport, qui exige une parfaite complémentarité entre le pilote et son pousseur. Ce dernier doit être un athlète à la fois puissant et rapide sur ses jambes et bien dans sa tête tout au long de la « descente infernale ».

C. F.

(1) Un bobeur de 100 kilos sera soumis à une accélération de 4 G pèsera 400 kilos. Au décollage, l'accélération d'une fusée est de 4 à 5 G, celle de la navette spatiale de 3 G seulement.



Qui d'autre que Yoplait se devait d'offrir le bouquet officiel olympique aux vainqueurs des J.O.





En collaboration avec les Artisans de la Nature, Yoplait a créé le bouquet officiel olympique qui sera remis aux vainqueurs des J.O. d'Albertville. Un choix naturel pour Yoplait qui est associé depuis des années à la fleur, symbole de nature, de vitalité, de gaieté. Qui d'autre que Yoplait se devait de représenter la France à cet événement. Si vous aussi vous voulez gâter ceux que vous aimez, vous retrouverez ce bouquet de fleurs olympique chez votre fleuriste.



PARTENAIRE OFFICIEL

CULTURE

MUSIQUES

La fièvre du samedi matin

A des « tarifs jeunes » l'Orchestre de Paris prend l'air au Châtelet

Depuis quand n'étions-nous pas sorti d'un concert symphonique le sourire aux lèvres? Pour 30 francs, l'Orchestre de Paris décentralise désormais certains de ses programmes le samedi, à 11 heures, au Châtelet. Soliste et musiciens se sont déjà rencontrés deux soirs de suite, le mercredi et le jeudi, salle Pleyel, devant leur public habituel. Un concert en plus, ça ne peut pas donner de miracle, en bien comme en mal. Mais un concert le matin, c'est tout différent. Il y a les mères qui ont embarqué leurs enfants avec des fournées de copains et de copines, pour débarrasser les parents. Il y a les petites filles qui sucent leur pouce, fascinées, un tout petit garçon qui hurle de peur à l'entrée des cymbales au début du finale de la *Quatrième symphonie* de Tchaïkovski.

Il y a aussi qu'un orchestre change en changeant de salle. L'acoustique du Châtelet est plus claire, plus détaillée que celle de la salle Pleyel : voici les pupitres plus fringants, sans doute conscients d'être entendus différemment – même si, sur ce plateau, ils s'entendent moins bien eux-mêmes, nous dit-on. Dernier fait important : les balcons. Grâce à eux, on voit l'orchestre, tout bonnement (l'immense parterre surbaissé de Pleyel interdit cette joie-là). On met ainsi une tête, une silhouette, sur les fragilités de la trompette solo, sur les lumineuses apparitions du hautbois, du basson, de la clarinette. En résumé : climat de connivence dans les rangs. Un orchestre qui se prend au jeu, est-ce si rare, vraiment?

Détendu, presque épanoui samedi (même si les octaves dans l'aigu « claquent » toujours un peu), Georges Pludermacher a, du *Premier concerto pour piano* de Liszt, une conception de chambriste plutôt que de soliste égocentriste. L'écriture de l'œuvre l'y invite (dialogues du piano avec la flûte, avec le triangle, et tout un passage d'orchestre en formation de chambre). Semyon Bychkov devait être habitué, lui, à plus de projection pianistique, à une rythmique plus affirmée. Le patron de l'Orchestre de Paris semblait donc parfois pris de court pour donner au *tutti* le signal d'attaquer. Piano et orchestre ne couraient pas le même relais. Sans cette osmose, ce concerto rabâché devient d'une grande banalité.

La *Quatrième* de Tchaïkovski sera au programme d'une prochaine tournée en Allemagne. Symphonie du destin, elle devient violente, tragique, désespérée sous la baguette d'un Markévitch, d'un Mravinski. Semyon Bychkov a beau être né à Leningrad, il n'entend pas chez Tchaïkovski tant d'états dépressifs. Le premier mouvement restait samedi encore un peu flou rythmiquement (piège du thème syncopé et de ses développements étagés, presque aussi difficiles à diriger que la *Troisième* de Brahms). Mais ensuite : l'orchestre à la parade.

Alexeï Sultanov, autre ex-Soviétique (né à Tachkent en 1969), donnait son premier récital parisien vendredi, à 19 heures, à l'Auditorium du Châtelet. Virtuosité bouclée, lourdement laquée dans la sonate KV 330 de Mozart. Une *Appassionata* de Beethoven rugissante et martelée. Gammes, arpèges, notes répétées, sauts gigantesques, volée d'accords parallèles, le tout asséné le plus vite possible dans la *Cinquième sonate* de Scriabine et la *Septième* de Prokofiev. La virtuosité quand elle devient pornographique.

ANNE REY

James aux portes de la terre promise

Après des années d'errance, le groupe de Manchester chasse sur le territoire des grands

Tim Booth est un garçon au visage ascétique et paisible, qui aspire à de grandes choses et les voit se dessiner sur l'horizon. James, son groupe, est sorti de la pénombre en 1991, au bout de huit ans d'une carrière chaotique. Booth, fondateur, chanteur et parolier de la formation, est devenu une figure emblématique du groupe qui, en Grande-Bretagne, multiplie ses apparitions, sans que son enthousiasme se dilue.

James, apparu au début des années 80 dans le sillage des Smith, originaire comme eux de Manchester, a longtemps pratiqué un rock hyper-émotionnel, consommé avec ferveur par une poignée d'enthousiastes. En 1988, une nouvelle formation (un septet avec trompette solo) donne aux compositions une assurance, un poids, une dimension épique, qui ont ouvert au groupe l'accès aux grandes salles de sport, où évolue le panthéon du rock. Parallèlement, après avoir erré de label en label, le groupe trouvait un havre chez Fontana : *Gold Mother*, leur premier album pour la filiale du groupe Polygram, grimpait allègrement les hit-parades, poussé par le succès phénoménal de *Sit Down*, un vieux titre réenregistré après qu'il fut devenu la conclusion de chacun des concerts de James.

Grandir avec le public

Aujourd'hui, James publie *Seven*, l'album qui mettra le groupe sur un pied d'égalité avec U 2. C'est, en tout cas, l'objectif affiché. Dans un café parisien, Tim Booth explique son ambition : *« U 2 ou Bruce Springsteen sont arrivés à dire ce qu'ils avaient à dire à un public de masse. Quand nous avons joué au G.Mex* ([gigantesque atelier de réparation de locomotives de Manchester transformé en salle de concerts]), *nous avons fait filmer le concert. En le visionnant, nous l'avons trouvé très intime. En même temps, les possibilités grandissent avec la taille du public. »*

De toute façon, même s'il le souhaitait, James ne pourrait plus être un groupe de club. Le son, entre rock pour écran large et dance music apocalyptique, serait trop gros, les textes trop éloquents. Tim Booth a été élevé dans une famille méthodiste stricte. En lui, il reste un talent de prêcheur certain, qu'il met au service de sa méfiance, qui a grandi régulièrement d'abjurations en expériences spirituelles ratées : *« A dix-sept ans, j'ai rompu avec le wesleyisme. J'ai rencontré la méditation. J'ai médité jusqu'à deux heures par jour, pas de drogue, pas d'alcool, le célibat. Et puis, je me suis aperçu que le gourou n'était pas vraiment chaste... ce qui n'enlève rien à la valeur de mon expérience. »*

Cet apprentissage suit d'assez près l'itinéraire du groupe : James a conquis le noyau de son public en jouant partout où il le pouvait. Dans un premier temps, il était hors de question d'enregistrer un disque. Puis le groupe s'est laissé séduire par les labels indépendants. Plus tard est arrivée la Major Company. Il fallut alors donner des interviews, ce que le groupe avait longtemps refusé avec une constance d'habitude réservée aux multimilliardaires américains, Michael Jackson ou Prince.

Enfin arrivèrent les clips et, aujourd'hui, Tim Booth dit : *« Bien sûr, j'accepterais un sponsor pour notre tournée. Il suffit que le produit nous plaise. De toute façon, il faut faire des choses sales pour que notre musique soit entendue. »* Et il a l'air tellement confiant que l'on croit un instant que, si quelqu'un peut rester pur, ce sera lui.

THOMAS SOTINEL

PHOTOGRAPHIE

Les joies enfantines de Lartigue

Des photos d'enfance, de jeu, de bonheur forment une exposition délicieuse au Grand Palais

« J'ouvre les yeux, puis je les referme, puis je les rouvre, je les écarquille, et hop! J'attrape l'image avec tout : les couleurs! La vraie taille! Et ce que je garde, c'est du vivant qui remue et qui sent. » En 1900, Jacques-Henri Lartigue a six ans et fête son entrée dans le siècle en découvrant la photographie. Par un simple mouvement des paupières, il capte des instants, les mémorise et les dessine le lendemain. Mais son *« piège d'œil »* le trahit, incapable de crayonner *« ce qui respire »*. Le jeune Lartigue en tombe malade. Le remède sera un cadeau familial : une chambre en bois ciré, avec un soufflet de toile gris et vert bordée de rouge, pliée en accordéon. Mais aussi des plaques jaune-vert de format 13 × 18, enveloppées dans du papier noir. Dorénavant, *« je vais pouvoir tout photographier. Tout, tout »* (1).



ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE

Le bobsleigh à roues de Zissou après le virage de la grille, Rouzat, août 1909

Perché sur un tabouret pour atteindre l'objectif fixé sur un pied, enlevant le petit bouchon noir qui libère l'objectif et comptant jusqu'à trois *« comme papa »*, Jacques-Henri photographie ceux qui l'entourent : la tante Yéyé, le chien Tupy, son frère Zissou s'envolant avec un parapluie, la tentative de la traversée de la mare sans balancier de M. Folletête, le cousin Dédé dans un maillot grenouille *« de mon invention »*, la chute à vélo de la cousine Bichonnade, le chat Zizi suspendu dans les airs, la cousine Marcelle essayant de monter sur un âne. Photos de vacances, de franche rigolade, de jeux savants et d'expériences farfelues qui témoignent d'une France de la Belle Époque, celle qui faisait pratiquer le saut en hauteur au sommet du Puy-de-Dôme *« pour voir si l'altitude rend plus léger »*.

La Mission du patrimoine photographique a rassemblé au Grand Palais cent vingt photos (1902-1913) toutes aussi délicieuses, exposition parfaitement orchestrée et adaptée aux enfants, avec des textes enjoués, des légendes pétillantes, des photos en relief et des extraits savoureux du journal de l'auteur. Les débuts plus que prometteurs d'un gamin qui a pris tout seul sa première image à huit ans, ouvrant ainsi le premier des cent vingt albums de famille qu'il a constitués en quatre-vingts ans d'images.

L'émerveillement et l'enthousiasme sans faille qui ont imprégné toute la vie de *« ce maître de bonheur »* (Michel Tournier) viennent certainement de ces années à rendre jaloux le plus choyé des gamins. Pour preuve, l'*« agenda »* que Jacques-Henri Lartigue a tenu minutieusement à partir de 1911, noircissant près de cinq mille pages, dans lesquelles il jugeait la météo – *« Tr. Tr. Beau, vent très fort... »*, – dessinait de gros soleils et notait sur 20 la qualité des journées passées. Entre 17,5 et 18 ¼...

Les journées? Inventer et expérimenter les engins les plus dingues, soit une vingtaine d'inventions (planeur « Zyx 23 », hydroglisseur de Zissou). Flotter en smoking dans le *« bateau pneus à jambes de caoutchouc servant de propulseur »*; descendre en « Bob Pic 2 » la route qui mène du château de Rouzat (Auvergne) jusqu'à la mare; organiser des combats navals sur des tonneaux; plonger dans la piscine en *« water-chutt »*, essayer de s'envoler avec l'impressionnante écurie aérienne (« Pic n 3 », « Zyx 24 », planeur de Zissou); s'essayer à la danse du *« cake walk »*; transformer le bob à roues en chariot à voile...

L'album de famille

Les images – comme le journal – ont d'abord pour fonction de capter le moindre événement vécu, au point de dessiner dans ce journal les scènes de la journée qu'il n'a pu photographier. *« Nombre de photos faites au mois d'avril : 152 »*, écrit-il en 1911, un chiffre impressionnant pour un appareil à plaques. Jusqu'à sa mort, en 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, Lartigue gardera ce cap, celui d'un amateur constituant le plus bel album de famille. Si la photo témoigne d'une joie de vivre qui irradie la vingtaine de personnes du clan Lartigue (dont Rico, l'ami américain de Jacques-Henri), elle est également au centre des expériences.

Elle prouve combien l'œil du lapin est dilaté après un tour de looping; elle atteste de l'agilité du cousin Oléo, s'envolant au-dessus de quatre chaises. L'appareil est aussi un jouet magique qui fait découvrir à Lartigue son goût coquet pour l'autoportrait : *« L'année dernière, en ouvrant le bouchon de mon appareil et en courant vite me placer devant celui-ci, j'avais pu prendre une photo avec moi dessus; mais j'étais transparent. »*

Il y a enfin cette obsession de capter l'instantané pour traduire le mouvement, thème « lartiguien » par excellence, qui a fait sa réputation et qui est déjà bien ancré dans la tête du gamin. Les photos de saut, les animaux jetés devant l'objectif, le bob qui dérape dans le virage, le professeur de mathématiques qui tombe à l'eau annoncent les grandes images du photographe, notamment celles de course automobile, d'aviation et de tennis. Cette fameuse quête du *« vivant qui remue »* lui donnait des migraines que seul l'appareil a pu soulager.

MICHEL GUERRIN

(1) Les citations de Jacques-Henri Lartigue sont extraites de son livre *Mémoires sans mémoire*, Robert Laffont, 1975.

▶ « Jacques-Henri Lartigue à l'épreuve du jeu (1902-1913) ». Grand Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris. Tous les jours de 12 heures à 19 heures sauf le mardi et le mercredi. Jusqu'au 14 septembre. Un numéro hors série de la collection « La documentation par l'image » lui est consacré : *Lartigue, enfant photographe* (1991, Nathan, 20 F).

CULTURE

THÉATRE

N'essuyez pas vos pieds !

Selon Louis Sébastien Mercier, la boue des salons annonçait le sac de la Bastille

LA BROUETTE DU VINAIGRIER
à la Main-d'Or

« Quel est l'homme qui trouvera le secret du meilleur système économique ? Ce sera celui peut-être qui saura le mieux hacher les grosses et monstrueuses fortunes », écrit, en 1875, dans sa préface de *la Brouette du vinaigrier*, Louis Sébastien Mercier. Cinq ans plus tôt, Mercier voulait voir une Bastille *« détruite de fond en comble »*. Plus tard, il a écrit que les massacres auraient été moins meurtriers si les déchaînés de juillet et août 1789 avaient réduit en poudre le château de Versailles.

La Brouette du vinaigrier fut, en son temps, en France et dans l'Europe entière, une pièce célèbre, très jouée. Goethe en réalisa, à deux reprises, la mise en scène. Büchner emprunta des choses à Mercier lorsqu'il écrivit sa *Mort de Danton*, et même il fit de Mercier l'un des personnages de sa pièce (Mercier, l'un des prérévolutionnaires les plus concrets, fut bien sûr membre de la Convention, mais se déclara contre les bains de sang, vota contre la mort du roi, fut emprisonné au moment de la Terreur et n'échappa au couperet que grâce à Thermidor).

L'emploi du vinaigrier était de parcourir les rues, avec un tonneau de vinaigre sur une brouette, et de le vendre au détail. C'était l'un de ces petits métiers que Mercier a décrits dans *Tableau de Paris*. Le père de Mercier, installé sur ce qu'est aujourd'hui le quai du Louvre, était aiguiseur d'épées (le père de Diderot était coutelier).

Le clou de la pièce fit beaucoup d'effet : le vieux vinaigrier, en vêtements de travail on ne peut plus plébéiens, et la boue des rues collée à ses bottes, fait son entrée sur le superbe parquet « frotté » du salon d'un grand négociant, bousculant le domestique qui veut lui barrer la route, et poussant devant lui sa misérable brouette.

Le fils du vinaigrier aime la fille du négociant. Le négociant, trahi par ses banquiers, est en faillite. Miracle ! Le tonneau de vinaigre, qui déshonore le grand salon, renferme en vérité une fortune : les écus qu'a économisés, heure par heure, jour par jour, tout au long de sa vie, le vinaigrier, dans l'espoir de faire le bonheur de son fils.

Ce schéma édifiant défigure la pièce, d'une extrême richesse d'observations, d'informations économiques et sociales, et d'une vie intense. Interviennent dans l'action plusieurs métiers définis, négociant, bijoutier, vinaigrier, commis, secrétaire, domestique, plus un « sans-emploi » coureur de dots, mais coureur superprofessionnel, parvenant à s'informer sur la totalité des tenants et aboutissants des biens actuels et futurs de la fiancée. Apprenant que le négociant est aux abois, ce jeune homme le quitte presto, non sans lui rappeler qu'il reste tout de même propriétaire d'une maison *« sur les nouveaux boulevards »* : Mercier fait ici allusion à de grosses opérations immobilières qui accompagnèrent, de 1770 à 1780, la percée de plusieurs boulevards sur la rive gauche, ce que sont aujourd'hui les boulevards Raspail, Montparnasse, Port-Royal, Saint-Marcel, l'avenue des Gobelins (c'était un peu du pré-Haussmann).

Bonne humeur et intelligence

Cette confrontation de métiers répondait à l'un des chapitres du programme que Louis Sébastien Mercier avait défini dans son manifeste *Du théâtre* (1873) : remplacer, sur les scènes, les rois et les reines de Corneille, ou les Dorante et les Sylvie et les valets de comédie de Marivaux, par des êtres réels, socialement situés, portant des noms d'usage courant. Diderot avait donné le coup d'envoi en 1769 avec son *Père de famille*, mais le *Vinaigrier* est plus radical.

Sachons gré à Edgar Petitier de mettre en scène à présent la pièce. Ce jeune animateur avait donné déjà, en juillet 1991, à Alès, une fort belle adaptation de *l'Ermite de la forêt* de Büchner (*le Monde* du 30 juillet 1991).

Il saute aux yeux qu'Edgar Petitier n'a pas disposé ne serait-ce que de quatre sous pour monter ce spectacle. Il n'y a pas de décor. Des costumes pas bêtes ont été fabriqués en passant dans différentes teintures des caleçons longs de flanelle, au-dessus de quoi ont été enfilés des gilets ou des chemises de soie, simples. Les maquillages sont plus bizarres, rouges et bruns, un peu comme si, sur une plage, des autochtones du Pérou voyaient débarquer des jésuites. Les acteurs observent un ton de parodie, assez farce, pourquoi pas. L'essentiel cette fois est que la très belle pièce ignorée d'un grand écrivain ignoré est jouée, avec bonne humeur et intelligence.

MICHEL COURNOT

▶ Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89.

Les innocents

A travers Tchekhov, le metteur en scène belge Philippe Sireuil parle de la fuite du temps

LA MOUETTE
à Sceaux

De pauvres hères, que l'âge a tassés et qui ne se sont pas vus vieillir. Voilà le monde de Tchekhov, selon Philippe Sireuil dans sa mise en scène de *la Mouette*. Il ne fait grâce à personne. Chacun porte son lot d'une paresse qui le soude aux autres. Chacun aime qui ne l'aime pas ; ainsi évite-t-il d'affronter l'amour. Et quand ils croient se révolter, ils ne font que taper du pied.

Philippe Sireuil a déplacé l'histoire aux environs de la seconde guerre mondiale. Pas de dentelles, pas d'ombrelles blanches ni de samovars. Pas d'exotisme. Reine déchue, actrice naguère célèbre, Arkadina (Janine Godinas) domine par habitude et souvenir ces gens confinés dans un espace qui progressivement se réduit. D'abord, ils se réunissent dans un jardin étroit, entre deux murs tristes. On voit le lac, et au-delà il y a la liberté, la vie. Mais le lac est peint sur toile. Toile de fond du spectacle et de la pièce que Treplev (Nicolas Rossier), adolescent au visage mou, a écrite et sur laquelle il compte autant pour défier l'amant de sa mère, écrivain conventionnel (Patrick Descamps) que pour s'arracher à Arkadina, sa mère, et conquérir la jeune fille Nina (Sylvie Debrun).

Finalement son échec le rejette dans les bras d'Arkadina, au sein de cette famille qui l'infantilise et l'étouffe. Au long du spectacle, le lac s'efface, disparaît à la fin. Les murs gris sans la moindre ouverture délimitent un espace étroit, enfermant les personnages. Le décor est de Didier Payen.

Le spectacle se termine sur la fête sinistre des fantômes qui ont voulu arrêter le temps. Par contraste, on ressent de façon presque physique la fuite du temps, son accélération. La mise en scène est d'une simplicité maîtrisée. Philippe Sireuil a apporté tous ses soins à l'interprétation. Il a été plus ou moins bien suivi – le rôle de Nina est l'un des plus redoutables du répertoire, avec trois scènes pour passer de la spontanéité au désespoir. Philippe Sireuil n'a d'ailleurs pas facilité la tâche des acteurs en leur ôtant la base des relations entre les personnages de Tchekhov : la séduction. Il leur accorde en revanche une sympathie lucide : c'est l'intérêt d'un travail qui tend aux spectateurs un miroir embué de mélancolie.

COLETTE GODARD

▶ Les Gémeaux, Orangerie du château de Sceaux. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 17 heures. Jusqu'au 29 février. Tél. : 47-29-30-31.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

CINÉMA

Variations hongroises, andante

Malgré une crise d'inspiration, le cinéma magyar essaie de survivre au changement

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Il y a des routes, beaucoup de routes vides, qui ne mènent nulle part ou retournent à leur point de départ, dans les films hongrois. Le plus souvent, en lents glissements de plans-séquences en noir et gris ou dans des tressautements bariolés de clip et de broc, s'y dévident des variations sur l'ennui et le mal-vivre, ponctuées (selon arrivage du jour) d'un coup de rasoir dans la gorge, d'un coup de couteau dans le ventre, d'un coup de hache, d'un viol, d'un suicide...

Une impression curieuse naissait au fil des projections de la Semaine du cinéma hongrois, qui s'est déroulée à Budapest du 7 au 12 février et qui présentait deux ans de production nationale (1) : longtemps les cinéastes du pays, et ce fut leur honneur, trouvèrent l'inspiration dans la remise en cause du système communiste. Disparu cet adversaire clairement identifié, les réalisateurs paraissent déboussolés, habitués à moudre le grain de la désespérance sans plus savoir où s'approvisionner, sinon dans de solitaires introspections. Après tout, un ou deux films capables de dire, même sans excès de naïveté, « on a gagné » n'auraient pas été incongrus.

En cherchant bien, on trouvait tout de même une comédie un peu inventive, plaisamment baptisée *Le scorpion dévore les gémeaux au petit déjeuner*, de Peter Gardos. Et dans un genre tout à fait différent, un film-cri, inspiré par un drame personnel à Ferenc Grunwalsky, *Variations Goldberg*, d'une évidente sincérité. Deux exceptions au sein d'une production aussi déprimante que déprimée, y compris le nouveau film de Miklos Jancso, *la Valse du Danube bleu*. Le cinéaste des *Sans espoir* et de *Psaume rouge* s'y entortille dans une description du nouveau pouvoir, selon lui aussi corrompu et meurtrier que l'ancien, teintée d'une paranoïa de la plus belle eau.

Manne financière de l'Etat

Il est vrai que le cinéma magyar se porte mal. Depuis l'ouverture des écrans aux films américains, la fréquentation des films du cru s'est effondrée : 0,4 % des entrées durant les neuf premiers mois de 1991, contre 88 % aux productions hollywoodiennes. Mais face à ce raz de marée, les professionnels ont su s'organiser : *« Quand je regarde ce qui s'est passé chez nos voisins, je me dis qu'on s'en est bien tiré »*, souligne Zsolt Kezdi-Kovàcs, un des cinéastes importants des années 70-80, qui fut aussi, un temps, le directeur national du cinéma, et représente son pays dans les instances cinématographiques européennes.

De fait, par comparaison avec la misère noire dans laquelle se débattent les Polonais, la vente au plus offrant de l'industrie cinématographique en Tchécoslovaquie, l'arrêt total de la production en Bulgarie (sans parler de la pénurie, de l'anarchie et des magouilles qui règnent en Russie), les Hongrois, en ce domaine comme dans tous les autres, ont sagement organisé la transition. Elle est incarnée par la création de la Fondation pour le cinéma, dont tous les organismes professionnels sont cofondateurs, et qui répartit sous l'égide d'un directoire composé d'intellectuels de haut niveau et de toutes obédiences politiques une substantielle manne financière attribuée par l'Etat.

Secrétaire général de la fondation, Ferenc Kõhalmy se préoccupe de la privatisation des studios, des réseaux de distribution et des salles, pour préserver les défenses du cinéma national. Face à l'invasion américaine, il affirme : *« Je suis opposé à toute forme d'interdiction. Mais il faut contraindre les distributeurs à sortir moins de films pour que tous, et les nôtres en particulier (mais aussi les œuvres européennes), aient une chance d'exister. Et il faut maintenir un réseau de salles art et essai à côté du système commercial classique. »*

Le système de soutien mis en place protège les professionnels. Il protège mieux encore l'*establishment*, ce qui ne fait pas l'affaire des « jeunes » cinéastes (la génération des trente-cinq/quarante ans), réunis en association. Traditionnellement le cinéma hongrois est structuré en classes d'âge, correspondant approximativement aux promotions de l'Ecole de cinéma. Face à une distribution des subventions qui avantage les anciens studios et leurs affidés, les nouveaux venus réclament un meilleur partage, en attendant que leurs cadets viennent à leur tour les talonner.

Très lucidement, le président de cette association, Martin Ledinsky, reconnaît que la transition négociée « à la hongroise » a permis au cinéma de faire l'économie d'une crise grave, mais l'a aussi privé d'une remise en cause des rapports de pouvoir internes, préférant attendre sagement que les « anciens » atteignent l'âge de la retraite. De même le pays a fort heureusement évité les drames et les effusions de sang lors du changement de régime, mais son imaginaire, et donc son cinéma, ont été privés du choc lyrique des grands bouleversements, et s'en ressent.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) En principe annuelle, la Semaine du cinéma hongrois n'avait pu avoir lieu en 1991. Plus de cinquante longs métrages étaient donc présentés cette année.

AGENDA

Nous publions le *lundi* (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Quatuor Phillipps : 12 h 30 ven. Mozart, Schubert. Casterede Quatuor Arpeggione : 20 h 30 mar. Bach, Bach, Haydn, Mendelssohn.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Anne Gastinel, Nicolas Angelich : 12 h 30 jeu. Cello, piano. Beethoven, Rachmaninov.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble InterContemporain : 20 h 30 lun. Florent Boffard (piano), Pierre-Laurent Aimard (clavecin). David Robertson (dir.). Obst, Denisov, Carter.

CENTRE PASTORAL HALLES-BEAUBOURG (42-71-93-93). Eva de Geneva : 16 h dim. Piano. Liszt.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPETRIÈRE. Ensemble vocal Rire et Gaudir : 17 h dim. Janequin, Sermisy, Costelet, Monteverdi.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Anne-Sophie Schmidt, David Abramovitz : 12 h 45 mer. Soprano, piano. Vivaldi, Haendel, Cherubini, Logroscino, Haydn, Mozart, Rossini. Raphaelle Farman, Fabrice Boulanger : 12 h 45 ven. Soprano, piano. Donizetti, Duparc, airs d'opérettes viennoises. Ensemble InterContemporain : 16 h dim. Emmanuelle Ophèle (fl.), Didier Pateau (htb), André Trouttet (clar.), Pascal Gallois (basson), Jens McManama (cor), Florent Boffard (piano), Jacques Ghestem (violon), Pierre Strauch (cello). Schoenberg. Sergei Markarov : 12 h 45 lun. Piano. Mozart, Beethoven, Rossini, Prokofiev.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE. Michel Béroff : 18 h sam. Piano. Bach, Brahms, Berg, Alkan, Liszt, Scriabine, Schumann.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Nathalie Lanoë : 19 h lun. Piano. Haydn, Chopin, Schumann, Hyeri Yoon, Reiko Hozu : 19 h mar. Fl., piano. Berio, CPE Bach, Schubert, Gaubert, Boulez.

ECOLE FRANCO-ITALIENNE DE MUSIQUE A PARIS (45-55-28-50). Myriam Loubier, Nathalie Boulet : 18 h 30 mar. Piano à quatre mains. Dvorak, Grieg, Mozart.

EGLISE DE LA MADELEINE. Chorale de la cathédrale Saint-Louis de Versailles : 18 h 30 mar. Jean-Pierre Millioud, Daniel Martin (orgue), Jean-Jacques Villaine (dir.). Saint-Martin, Vittona, Franck.

EGLISE SAINT-AUGUSTIN. The Golden Gate Quartet : 21 h mer. Alain Duchesne (piano), Francis Baillac (basse), Baldo Romelli (batterie), le Chœur de chambre de Versailles. Negro spirituals.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre de chambre Alfred Lœwenguth : 20 h 30 ven. Scott Sandmeier (dir.). Vivaldi, Bach, Corelli, Haendel Orchestre symphonique des jeunes en Ile-de-France : 21 h jeu., mar. La Lyriade de Versailles, Laurent Brack (dir.). Le Requiem allemand de Brahms.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 22 février. 20 h 30 sam. Haendel, Vivaldi, Lœillet, Telemann. Jay Bernfeld, Arnaud Pumir : 20 h 30 lun. Viole de gambe, clavecin. Le Tombeau de M. de Sainte Colombe de Marin Marais, Orchestre de chambre Bernard Calmel : 20 h 30 mar Sophie Calmel-Elcourt (soprano), Bernard Chapron (flûte), Jean-Michel Ricquebourg (trompette). Bach, Lemeland, Charpentier, Dvorak Jean-Louis Charbonnier : 20 h 30 ven. Viole de gambe.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Bernard Thomas : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Maîtrise des Hauts-de-Seine, Stéphane Caillat (dir.). Duruflé, Poulenc.

EGLISE SAINT-MARCEL. Azussa Shimizu, Hae Soon Park : 20 h 30 sam. Guitares : Bach, Sor, Weiss.

EGLISE SAINT-MERRI. Le Chœur masculin japonais Doshisha de Kyoto : 20 h 30 lun. Hideki Motoyama (direction). Josquin des Prés, Bruckner, Badings, chansons folkloriques japonaises. Concert donné au profit des enfants réfugiés du monde.

HOTEL ADAGIO (40-45-10-00). Bertrand Grunenwald, Michele Penniello : 20 h 30 ven. Basse, piano. Rimski-Korsakov, Moussorgski, Borodine, Tchaïkovski, chansons populaires Duo Synapse. Duo Truys : 17 h sam. Sylvie Hue (clarinette). Sabine Chefson (harpe). Bochsa, Leleland, Spohr. Marie Truys (piano). Pierre-François Truys (violon). Œuvre de Debussy, Brahms, Wieniawski Trio Deslogères : 20 h 30 sam. Cartes, Charpentier, Landowski, Messiaen, Ravel.

HOTEL INTERCONTINENTAL. Mélisande Chaveau, Annie Jodry : 20 h 45 sam. Piano, violon. Noël Lee, François Daudet (piano). Les New Orleans Hot Dogs en deuxième partie. Au profit d'œuvres sociales.

INSTITUT AUTRICHIEN. Æolus-Quintett : 19 h mar. Ropartz, Mozart, Wolfang, Saint-Saëns, J. Strauss.

INSTITUT MUSICAL DE PARIS (45-62-10-05). Quatuor Russky Kvartet : 20 h 30 jeu. Nicolas Kedroff (dir.). Concert de musique russe.

INSTITUT POLONAIS (42-25-10-57). Anna Krochmalska : 20 h 30 jeu. Piano.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Jean-Marc Phillips, Alexandre Tharaud : 22 h 30 mer. Violon, piano. Milhaud Trio Zemlinsky : 22 h 30 jeu. Farrenc, d'Indy Tricia Martin de Gélis, Magali Goimard : 22 h 30 ven., sam. Soprano, piano. Milhaud, Ravel, Ohana, Berio, Britten, Bowles Paule d'Hera, Dominique Euevant, Sylviane Wiart : 22 h 30 lun., mar. Récitante, flûte, piano. Poèmes de Rimbaud, Eluard, Apollinaire, Cocteau, œuvres de Poulenc, Honegger.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83) Esther Lamneck, Joël Martin : 20 h lun. Clar. et torogato, piano. Kraft, Brahms, Szokolay, Weiner, chants populaires hongrois pour torogato.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Cinq nô modernes : jusqu'au 11 avril. 20 h mer., ven., mar D'après l'œuvre de Mishima Yukio adaptée par Marguerite Yourcenar. Mari Laurila (piano), Christophe Brault, Gabriel Le Doze, Lara Guirao, Vincent Nemeth, Véronique Samakh, Catherine Vuillez (comédiens), Isabelle Aboulker (dir.), Dominique Quahec (mise en scène), Alain Marty (chor.) Elise Caron, Michel Maurer, Marianne Delafon : 20 h ven. Soprano, piano, percussions, Sylvain Frydman, Carol Mundinger (clarinettes). Luc Ferran Studio.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). James Bowman : 19 h 30 mar. Contre-ténor, la Grande Ecurie et la Chambre du roy. Jean-Claude Malgoire (dir.). Haendel, Purcell, Vivaldi.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Bathylle Goldstein, Alexandre Markeas : 22 h lun. Violon, piano. Bartok, Prokofiev, Gershwin. Isaure Equilbey, Jory Vinakour : 22 h mar. Soprano, piano. Rossini, R.Strauss, Verdi.

RANELAGH (42-88-64-44). Tania et Eric Heidsieck. 21 h lun. Piano à quatre mains. Mozart, Shubert, Brahms, Hindemith.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20). Ensemble Sic : 20 h 30 lun. Graetzer, Eloy, Carre, Webern, Berio.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL. Agnès Robert, Jorg Eichenberger, Ingrid Karlen : 20 h 45 jeu. Soprano, pianos. Debussy.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Trio Chostakovitch : 20 h 30 mer. Haydn, Smetana, Chostakovitch Ivan Drenikov : 20 h 30 jeu. Piano. Clementi, Schumann, Scriabine, Frédéric Pelassy. Christophe Simonet : 20 h 30 ven. Violon, piano. Bach, Beethoven, Prokofiev, Le Concert français : 11 h dim. Pierre Hantaï (clavecin et dir.). Bach, solistes de l'Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Richard Vieille (clar.), Christian Crenne, Mirana Tutuianu (violon), Serge Soufflard (alto), Paul Bouffil (cello). Beethoven, Mozart.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. Lynn Harrell (cello), Neeme Jarvi (dir.). Beethoven, Haydn, Mozart, Nielsen. Orchestre national de France : 20 h 30 ven. Vladimir Feltsman (piano), Michaël Tilson-Thomas (dir.). Rachmaninov, Bartok. Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Philippe Cassard (piano). Alexander Gibson (dir.). Grieg, Sibelius Orchestre Pasdeloup : 17 h 30 sam. Eugen Indjic (piano). Hikotaro Yazaki (dir.). Glinka, Rachmaninov, Tchaïkovski Orchestre Colonne : 17 h 30 dim. Jean-Claude Pennetier (piano), Bertrand de Billy (dir.). Saint-Saëns, Casterède, Ravel, Stravinski.

SCHOLA CANTORUM (43-54-56-74). Pascal Boëls : 20 h 30 mar. Guitare, Orchestre symphonique de la Schola cantorum, Yvan Nommick (direction). Narvaez, Milan, Britten, Ohana.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Janos Starker, Shigeo Neriki : 18 h ven. Cello, piano. Beethoven, Brahms, Schubert, Martinu Janos Starker, Shigeo Neriki : 18 h sam. Cello, piano. Beethoven, Franck, Martinu.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Rockwell Blake : 20 h 30 ven. Ténor, avec le Sinfonietta, Patrick Fournillier (dir.). Ouvertures et arias d'opéras de Mozart, Rossini Quintette à vent de la Philharmonie de Berlin : 11 h dim. Mozart, Milhaud, Rossini Orchestre philharmonique de Vienne : 19 h dim. Carlos Kleiber (dir.). Mozart, Brahms : Orchestre philharmonique de Vienne : 20 h 30 lun. Schubert, J. Strauss Maria Joao Pires : 20 h 30 mar. Piano. Schumann et Chopin.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Scénario imaginaire : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Conversation solo de Georges Aperghis. Sémaphores de Francis Faber (chor. Gisèle Gréau). Scénario imaginaire de Francis Faber (François Rancillac, mise en scène). Avec Jean-Pierre Drouet (perc., voc.). Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Ensemble Organum : 11 h dim. Marcel Perès (dir.) Alain Planès : 20 h 30 lun. Piano. Schmitt, Chabrier, Debussy, Janacek, Irelandf.

PÉRIPHÉRIE

ARCUEIL. CHAPELLE AUGUSTE-PERRET. La Voix du tube : 21 h sam. Spectacle musical de Jacques Rebotier, avec Elise Caron (voc.), Pierre Chanal (orgue de Barbarie). Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

CERGY-PONTOISE. THÉATRE DES ARTS (30-30-33-33). Nous, Erik Satie : 20 h 30 ven., sam. Conception et mise en scène d'Annie Tasset. Avec Annie Tasset (soprano), Christian Taponard (comédien). Anne Gaudemer (piano).

CHAMPIGNY. CONSERVATOIRE OLIVIER-MESSIAEN (48-81-11-01). Ensemble 2e2m : 20 h 30 mar. Jacqueline Méfano, Bruno Peltre (pianos), Paul Méfano (dir.). Rose, Méfano, Mozart, Liszt.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Orchestre national d'Ile-de-France : 17 h dim. Philippe Cassard (piano), Alexander Gibson (dir.). Grieg, Sibelius.

GARCHES. CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET (47-41-39-32). Ensemble orchestral de Paris : 17 h dim. Beethoven, Rosetti, Mozart, Haydn.

GENNEVILLIERS. AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE (40-85-64-71). Gustavo Beytelmann, Patrice Caratini : 20 h 30 ven. Piano, ctb, et Juan José Mosalini (bandonéon). Musique argentine. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

MALAKOFF. THÉATRE 71 (46-55-43-45). Indigo : 21 h ven. Groupe vocal de France : 22 h jeu. Martial Solal (piano), John Poole (dir.). Berio, Solal, Ohana. Dans le cadre du Festival Total Vocal.

MELUN. GYMNASE DE L'ALMONT (64-52-10-95). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h ven. Philippe Cassard (piano), Alexander Gibson (dir.). Grieg, Sibelius.

MONTREUIL. MAISON POPULAIRE (42-87-08-68). Roman Leontev, André Romanov : 20 h 30 ven. Balalaïka, acc.

NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS (47-21-18-81). Edith Scob, Françoise Rivalland, Emmanuel Séjourné : 21 h ven. Comédienne, perc., Armand Angster (clar.), Martine Viard (voc.), Françoise Kubler, Valérie Philippin (sopranos), Frédéric Daverio (acc.). Porte-voix, de Georges Aperghis.

NOISY-LE-GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Maurice André : 21 h sam. Trompette, avec l'Ensemble orchestral de Normandie, Jean-Pierre Berlingen (dir.). Tartini, Marcello.

ORLY. CENTRE CULTUREL ARAGON-TRIOLET (48-92-39-29). Pascal Devoyon, François Kerdoncuff : 21 h ven. pianos et Luc Candardjis, Vincent Bœr (perc.). Giraud, Bartok, Berio. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

PANTIN. SALLE JACQUES-BREL (49-15-40-00). Ensemble Musique oblique : 20 h 30 jeu., ven. Encre fraîche. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

SAINT-DENIS. THÉATRE GÉRARD-PHILIPE (42-43-00-59). On a crié : 20 h 30 mar. Oratorio de Philippe Leroux sur un texte de M. Duras. Ensemble vocal de l'université de Saint-Denis, Ensemble instrumental Futurs Musiques, Chœurs de Saint-Denis et de Franconville, Denis Gautheyrie (dir.).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS (30-87-07-07). Ensemble orchestral Saint-Germain : 20 h 45 mer. Kifu Mitsuhashi (shakuhachi), Adèle Aunol (violon), Nanae Yoshimura (koto), Pascal Zavaro (marimba), Bernard Fauchet (piano), Gilles Cagnard (dir.). Ichiyanagi, Miyoshi, Narita, Takemitsu. Musiques du Japon.

SAINT-MAUR. CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION (48-89-99-10). Ensemble orchestral Jean Wiener : 20 h 45 mar. Christos Michalakakos (dir.).

SAINT-MAUR. SALLE D'ARSONVAL (42-83-47-22). Alexandre Lagoya : 21 h ven. Guitare.

STAINS. THÉATRE PAUL ELUARD (48-23-08-71). Le Nouvel Ensemble moderne : 16 h dim. Lorraine Vaillancourt (dir.). Cherney, Gentile, Bouchard, Benjamin. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Mikhaïl Rudy : 21 h sam. Piano. Œuvres de Janacek, Liszt, Brahms, Ravel.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Auditions de la Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Chatillon de La Tour, Lejeune, Sweelinck, Du Mont. Le Pseume français.

VERSAILLES. THÉATRE MONTANSIER (39-50-71-18). Orchestre de chambre de Versailles : 21 h jeu. Frédéric Borsarello (cello), Bernard Wahl (dir.). Haydn, Vivaldi, Mozart.

VILLIERS-SUR-MARNE. CINÉMA DE LA GARE (45-03-42-82). Compagnie Suforel : 15 h mer. Rumeurs. 1re partie : Champs magnétiques de J. S Beltrando et Annick Bonaventure. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

VILLIERS-SUR-MARNE. SALLE GEORGES-BRASSENS (43-04-98-94). Le Nouvel Ensemble moderne : 21 h sam. Lorraine Vaillancourt (dir.). Cherney, Gentile, Bouchard, Benjamin.

OPÉRAS

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Lady Macbeth de Mzensk : jusqu'au 26 février 19 h 30 jeu., sam., lun. Opéra de Chostakovitch. Mary Jane Johnson, Kristine Ciesinski (sopranos). Jacques Trussel, Alan Woodrow, Paolo Barbacini, Ian Caley (ténors), Aage Haugland, Anatolij Kotscherga (basses), Orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), André Engel (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Cosi fan tutte : jusqu'au 15 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., mar. ; 16 h, 20 h 30 sam. ; 14 h, 17 h dim. Barbara Franch-Weselak, Stéphanie Mugnier, Isabelle Sauvageot, Joëlle Brun-Cosme, Julie Hassler, Dominique Henri (sopranos), Abella Batienko, Cayherine Renoult-Bary, Sandrine Suter (mezzo-soprano), Martial Defontaine, Terence Newcombe, Grégorio Rangel (ténors), Philippe Cambaceres, Marc Guillard, Matthieu Lecroat (barytons), Jean-Pierre Belfort, Olivier Peyrebrune (basses), Anne Chambert, Pierre Muller (piano et dir.), Serge Catanèse (mise en scène).

PÉRIPHÉRIE

MEUDON. CENTRE CULTUREL (46-26-41-20). Juan Giovanni : 20 h 45 ven., sam., mar. ; 15 h dim. D'après le Dom Juan de Molière et le Don Giovanni de Mozart. Anne Quere-Ambiard (piano), Gilles Kneusé, Robert Kimmich, Françoise Van Caneghem, Philippe Chelin (comédiens), Bertrand Delille, Christian Poulizac (basses), David Richards (baryton), Alain Golven (baryton-basse), Asayo Otsuka, Vanda Tabery (sopranos), Robert Kimmich (mise en scène).

BATACLAN (47-00-55-22). Phi-Phi : jusqu'au 23 février. 20 h 30 ven., sam. ; 15 h dim. Opérette d'Henri Christiné. Maurice Siayes, Bernard Pisani (barytons), Manon Landowski, Eliane Lublin (sopranos), Jean-Claude Mathon (comédien), Philippe Pistole (ténor). Orchestre symphonique d'Europe, John Burdekin (dir.), Olivier Bénézech (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 30 avril. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Kellerf.

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). La Fille du tambour-major : jusqu'au 27 février. 20 h 30 jeu., sam. ; 15 h 30 dim. Opérette d'Offenbach. Catherine Meyer, Isabelle Garonne, Isabelle Mandelkern, Martine Bœringer (sopranos), Christophe Planchez, François Barbier, Laurent Dunoyer de Segonzac, Luc de Belloy (barytons), Dominique Nain, Bertrand Gaucheron-Pérol (ténors), Philippe de Laubier (basse), les Tréteaux lyriques, Anna Brandeburg (mise en scène), Emmanuelle Moreau (chorégraphie).

JAZZ, POP, ROCK

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Trio Jazz du Hot Club de France : 19 h lun., mar.

ALLIGATORS (42-84-11-27). François Rabbath Quartet : 22 h mer. ; Les Frères de la côte : 22 h jeu. ; Rolando et son Quartet : 22 h ven., sam. ; Emmanuel Bex Quintet : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Michel Zenino Sextet : 22 h 30 mer., jeu. ; Barry Altschul Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Sy Estwick Quartet : 22 h 30 dim. ; Stéphanie Persiani Quartet : 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 25 février. 22 h 30 mar.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Henry Threadgill Ensemble : 21 h mer. ; Benny Golson, Curtis Fuller Group : 21 h jeu. ; James Moody Quartet : 21 h ven. ; Teddy Edward Group : 21 h sam. ; Courtney Pine Septet : 21 h lun. ; Johnny Griffin Quartet : 21 h mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Idrissa Diop : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Captain Mercier : 22 h 30 lun. ; Andalouse's : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Alain Fougeray, Stéphane Guérault : 22 h mer., jeu. Piano, ctb ; Serge Rahœrson : 22 h lun., mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Joe Lee Wilson : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Alex Sanders en Trio : 22 h 45 dim. ; Patrick Saussois en Quartet : 22 h 45 lun., mar.

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Loucade Blues, Boogie Jam : 22 h jeu.

CAFÉ DE LA DANSE. MônicaPassos : jusqu'au 28 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Fitzroy : 23 h sam. ; Miguel Gomez : jusqu'au 28 février. 23 h ven. Salsa.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Lou Reed : 20 h 30 mer., ven., sam. ; Moe Tucker : 20 h 30 jeu.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Willy Donni Jazz Band : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun. ; Marc Laferriere Dixieland Jazz Band : 21 h 30 mar.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Sud : 20 h 30 sam., lun., mar. ; 16 h dim. Un spectacle musical de Jean-Marc Padovani. Avec Jean-Marc Padovani (sax.), Kudsi Erguner (ney), Gérard Marais (guit., synthés), Youval Micenmacher (drums, perc.), Hakim Hamadouche (oud-luth, voc.), Yves Rousseau (ctb), Enzo Cormann (voc.).

CITY ROCK (43-59-52-09). Soul Times : 0 h mer. ; For the Fun : 0 h jeu. ; Ad Lib : 0 h dim. ; Naz Rock : 0 h lun. ; Les Cochons dans l'espace : 0 h mar. ; Captain Mercier : 0 h ven.

LA COUPOLE (43-20-14-20). Pierre Blanchard Sextet : 21 h jeu.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Nina Hagen : 19 h 30 mar.

ESPACE ORNANO. American Music Club : 19 h 30 lun.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Jean-Michel Couchet : 22 h 30 mer. ; Marc Thomas, Michel Graillier, Frédéric Briet : 22 h 30 jeu. ; Steve Potts Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Nico et Simon Vancouver : 22 h 30 lun. ; John Silverman Trio : 22 h 30 mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Jacques Mercier : 22 h 30 mer. ; Rythm & Rousse : 22 h 30 jeu. ; House Band : jusqu'au 23 février. 22 h 30 dim. ; Jam Session : jusqu'au 23 février. 16 h 21 h dim. ; Frog Mouth Blues Band : jusqu'au 25 février. 22 h 30 mar. ; Alcotest Blues Band : 22 h 30 ven., sam.

GIBUS (47-00-78-88). Inside Mary : 23 h mer. ; Patrick Eudeline : 23 h ven., sam ; The Freak Styley Show : 23 h mar. ; Les Inactifs : 0 h jeudi.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio New Orleans : jusqu'au 29 février. 21 h sam. ; Trio Jazz Middle : jusqu'au 28 février. 21 h ven.

HOLLYWOOD SAVOY (42 36 16 73). Gilda Solve : 22 h mer. ; The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au 27 février. 22 h 15 jeu. ; The Dixie Stompers : 22 h 15 ven. ; Soul Time : 22 h 15 sam. ; Freddie Meyer : 22 h 15 lun. ; The Wombats : 22 h 15 mar.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Freddy and Ike Cole Quintet : jusqu'au 29 février. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 dim. ; Christian Morin : jusqu'au 23 février. 12 h dim. Avec l'Ellingtomania de François Biensan et le quatuor à cordes Alyosia, Claire Paris (dir.).

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Kimbered Jazz Caraïbes : 22 h mer. ; Stéphane Guérault Quintet : 22 h jeu. ; Titus Williams Group : 22 h ven., sam. ; Trio Colas : 22 h 30 lun., mar. Et Vincent Cordelette (batt.), Patrick Bacqueville (trombone) ; Nicolas Montier, Trio Colas : 22 h lun., mar. Sax.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Living in Texas : 0 h mer. ; Thunder Head : 0 h mar.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). John Jackson, John Dee Holeman : jusqu'au 4 mars. 20 h 30 ven., sam., mar. ; 17 h dim. Blues USA.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Utreger : 22 h 30 mer., ven., sam. Au club ; Trio Serge et Nivo Rahœrson : 22 h 30 jeu., ven., sam. Au bar ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 23 février. 22 h 30 dim. ; Quartet Anne Ducros : 22 h 30 lun., mar. Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Maxim Saury : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge Rahœrson and Nivo : jusqu'au 23 février. 22 h dim. ; Stéphane Guérault : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Les French Lovers : 20 h mer., jeu. ; MC 900 et Jésus : 23 h ven. ; L'Jolies Fillettes : 23 h sam. ; KPDP : 20 h lun. ; Tête d'âne : 20 h mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Benoît Blue Boy et les Tortilleurs : 21 h 30 jeu. Voc. harmonica, François Bodin (guit., voc.), Jean-Marc Despeignes (basse), Philippe Floris (batt. voc.) ; Vercoquin, THC : 20 h mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Gérard Pansanel, Antonello Salis : 22 h mer. Guit., piano et accordéon ; Mingus vivant : 22 h jeu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Harlem nocturne : 21 h mer. ; Chance Orchestra : 21 h jeu. ; Key Largo : 21 h ven. Jean-Michel Lancery (piano), Armand Konrad (sax.) ; Gang de Nuit : 21 h sam. ; Sacha Distel, Claude Bolling Big Band : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Hommage à Fats Waller : 21 h 30 mer. ; Polya Jordan et son orchestre : 21 h 30 jeu. ; Le Quintet de Paris : 21 h 30 ven. ; Jacques Caroff Jazz Band : 21 h 30 sam. ; 78 All Stars : 21 h 30 lun. Avec René Courdecher (piano) ; Irakli et son Hot Five : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Turk Mauro, Emmanuel Bex, Richard Portier : 23 h mer. Sax., orgue, batt ; Emmanuel Bex, Yves Brouqui, Richard Portier : 23 h jeu., ven., sam. Orgue, guit., batt ; Turk Mauro, Emmanuel Sourdeix, Michel Gaudry : 23 h mar. Sax., piano, ctb, et Christophe Marguet (batt.).

PIGALL'S. Soirée Sex Machine : 23 h 30 ven., sam. ; Pablo Master : 20 h ven., sam. Reggae.

REX CLUB (45-08-93-89). Soirées Metallic Jungle, Pow Wow : jusqu'au 1er avril. 23 h 30 mer. ; Pulsar : jusqu'au 27 février. 0 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 28 février. 22 h 30 ven. ; Nuits exotiques : jusqu'au 29 février. 23 h sam. Zouk, soukous, funk, reggae, sega.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Gene Mighty Flee Conners : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Scott Rock'Roll : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Betina Group : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Jazz brésilien.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Katy Roberts et Sarah Lazarus : 19 h 30 mer. ; Trio Katy Roberts : 19 h 30 jeu., ven., sam ; 14 h dim.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Sharon Evans : 22 h mer. ; Desperados : 22 h jeu. ; Coke-Tale : 22 h ven. ; Blue Time : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau and Co : 22 h mar. ; RMB : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Deborah Brown : 22 h mer., jeu., ven., sam. Voc., Olivier Hutman (piano), Gilles Naturel (basse), Simon Goubert (batt.) ; Tommy Smith, Marc Ducret, Daniel Humair : 22 h lun., mar. Sax., guit., batt., J.-F. Jenny-Clark (ctb).

ZÉNITH (42-08-60-00). Les Tortues Ninja : 20 h sam., dim.

AUBERGENVILLE. LA NACELLE (30-95-37-76). Jacques Haurogné : 20 h 30 sam.

AUBERVILLIERS. CAF' (48-34-20-12). Les Sales Gosses : 21 h sam. 1re partie : Pas nous, pas nous.

AUBERVILLIERS. CENTRE CULTUREL. Hervé Bourde, Marc Péronne : 20 h 30 ven. Flûte, saxophone, accordéon.

CHELLES. THÉATRE (60-08-55-00). Bernard Lavilliers : 21 h ven.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Antoine Illouz : 20 h 45 ven. : Antoine Illouz : 20 h 45 ven. Thierry Fanfant (basse), Xavier Desandre (perc.), Stéphane Huchard (batt.), Patrick Villanueva (piano), Philippe Drouillard (guit.).

CRÉTEIL. MJC-CLUB CROIX DES MÈCHES (48-99-75-40). Post Image : 21 h ven.

ELANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-41-19). Little Bob : 21 h 30 sam.

ISSY-LES MOULINEAUX. FAHRENHEIT (45-54-21-39). Hoax, Peg Boys : 21 h ven.

MALAKOFF. THÉATRE 71 (46-55-43-45). Cas 6 : 17 h 30 sam. Dans le cadre du Festival Total Vocal, Flying Pickets : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival Total Vocal ; RAP FTV : 20 h sam. Dans le cadre du Festival Total Vocal.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIARD (69-20-57-04). The Flying Pickets : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). François Faton Cahen Trio : 21 h ven. ; Fellows Blues Band : 21 h sam. ; Yes Yes Yes : 21 h mar.

RIS-ORANGIS. CENTRE ROBERT-DESNOS (69-06-72-72). Cecarelli Trio : 20 h 45 sam.

RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). Les Satellites : 20 h 30 sam. 1re partie : Mister Gang.

SAINT-OUEN. ESPACE 1789 (40-11-50-23). Alain Miteran, Gérard Verba, Aaba Jazz Quartet : 20 h 30 mar.

SUCY-EN-BRIE. CENTRE CULTUREL (45-90-25-12). Groupe Slander : 20 h 45 sam.

THIAIS. THÉATRE RENÉ-PANHARD (48-53-12-14). Bleu Rail Orchestra : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

TREMBLAY-EN-FRANCE. ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON (48-61-09-85). Bumble Bee : 20 h 30 sam.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Lou Volt : jusqu'au 28 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Francis Médoc, Yann Ballades : 20 h 30 dim. ; Djangology's : 20 h 30 lun., mar.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Paulo Prata : 22 h lun., mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : jusqu'au 30 juin. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DÉJAZET - T.L.P (42-74-20-50). Maria d'Apparecida : 20 h 30 mer. ; Lucid Beausonge : 20 h 30 jeu., ven., sam.

ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Cuarteto Cedron : jusqu'au 14 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Hélène Martin : jusqu'au 29 février. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Par amour, chants de long-courrier.

NEW MORNING (45-23-51-41). Carnaval latino-américain : 21 h 30 sam.

OLYMPIA (47-42-25-49). Enrico Macias : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Malou : 22 h ven., sam. Voc. et guit., Antoine Ballester (basse), José Herrera, Jorge Lopez (perc.), Jean-Baptiste Marino (guit.).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Véronique Pestel : jusqu'au 29 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. 1re partie : Jean-Louis Cassarino ; Hervé Jean-Pierre : 18 h 30 mer., jeu., ven., sam. Chansons françaises ; Jean-Pierre Kalfon, Black Minestrone : jusqu'au 7 mars. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

THÉATRE CLAVEL (42-49-68-70). Brigitte Comard : jusqu'au 29 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Lignes de vie.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : jusqu'au 7 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Josiane Pinson (voc), Roger Pouly (piano) ; Georgette Lemaire : jusqu'au 1er mars. 15 h sam., dim.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Jean-Pierre Boujard : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Damel : jusqu'au 7 mars. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. David Venitucci (accordéon midi, arrangements), Remi Resse (guitares), Patrick Argentier (batterie, percussion midi) ; Gauthier : 17 h 30 dim. ; 20 h 30 lun. Chant, Manuel Ducros (clav.), Olivier Vallery (sax.), Philippe Dandrimont (basse).

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Trio Trottoirs de Buenos Aires : jusqu'au 14 mars. 22 h 30 mer., mar. ; Tango for Tre : jusqu'au 31 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Trio di Giusto : jusqu'au 14 mars.

PARIS EN VISITES

MARDI 18 FEVRIER

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« L'Opéra de Charles Garnier », 11 heures, dans le hall d'entrée, à droite (Approche de l'art).

« Mouffetard et ses secrets. Visite de la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard, etc. », 11 heures, 14 h 45 et 16 h 45, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le nouvel Opéra Bastille, sa salle de spectacles, la scène et ses coulisses », 12 heures, sur les marches de l'Opéra (M.-C. Lasnier).

« Le théâtre de l'Odéon », 14 h 15, entrée principale, place de l'Odéon (Paris et son histoire).

« Trésors du Moyen-Age au cabinet des médailles », 14 h 30, caisse des galeries de la Bibliothèque nationale (Le Cavalier bleu).

« Les passages couverts », 14 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (A nous deux, Paris).

« L'hôtel Libéral-Bruant et son musée de la serrurerie », 14 h 30, 1, rue de la Perle (Sauvegarde du Paris historique).

« L'histoire du Paris souterrain racontée dans les catacombes » (lampe de poche), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance de Paris).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (Lutèce-visites).

« Trésors de la cathédrale russe. Différences de tradition et de dogme entre les églises de Rome et de Constantinople. Grammaire et facture des icônes », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Notice sur la vie et les travaux de Jean Stoetzel », par R. Boudon (Académie des sciences morales et politiques).

14, boulevard Raspail, 14 h 30 : « Joyaux de l'art islamique et de la Renaissance espagnole : l'Alhambra de Grenade » (Europ explo).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Sur la route de la soie. Boukhara, Khiva », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « La Louisiane, terre des passions » (Paris et son histoire).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Les étoiles » (Cours d'astronomie pratique).

Le Forum, 102 *bis*, rue de Vaugirard, 20 heures : « L'inceste, évolution ou dégradation de la société ? », par J. Barbin (Crehe).

146, rue Raymond Losserand, 20 h 30 : « Vaincre la migraine par hypnose et auto-hypnose », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 : « Le chemin gnostique et l'élaboration du Graal ». Entrée libre (Rose Croix d'or).

ÉCONOMIE

BILLET

Trompe-l'œil à l'OPEP

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'OPEP, n'a pas réussi son pari. Après cinq jours d'âpres négociations à Genève, les treize pays membres de l'organisation n'ont accepté de réduire que très légèrement leur production de brut. De 24,2 millions de barils par jour, son niveau actuel, elle devrait revenir à 22,9 millions, soit une réduction inférieure à 10 %.

Insuffisant, le sacrifice consenti par l'OPEP n'est pas de nature à faire remonter les prix du brut, qui ne cessent de s'effriter depuis des mois sous l'effet de la douceur relative de l'hiver et de la récession économique. Dans ces conditions, il est peu probable que les cours retrouveront de sitôt leur niveau de 21 dollars le baril, celui auquel aspire l'OPEP. Une glissade supplémentaire est plus probable (lundi matin à Londres le Brent a perdu près de 1 dollar). L'accord en trompe-l'œil obtenu ce week-end à Genève souffre surtout de n'être pas défendu par l'Arabie saoudite et l'Iran, les deux plus importants producteurs au sein de l'organisation.

Les réserves manifestées par les deux piliers de l'OPEP sont de nature diamétralement différentes. Pour Téhéran, la baisse, trop timide, *« n'aura pas un impact favorable »* sur le marché. Au mieux, *« le nouveau plafond de production ne pourra que stabiliser les cours actuels du pétrole »*, a commenté le ministre iranien du pétrole, M. Gholamreza Aghazadeh.

Les réticences de l'Arabie saoudite, écrites noir sur blanc dans le communiqué final de la réunion de l'OPEP, tiennent au quota de production qui lui a été assigné. Fixé à 7,9 millions de barils par jour, Ryad le juge insuffisant par rapport aux besoins du royaume. Les Saoudiens continueront donc à produire quelque 8 millions de barils par jour – contre 5,4 millions avant la guerre du Golfe.

Organisation qui sait pratiquer à merveille l'art du compromis, l'OPEP a donc échoué dans sa tentative pour rassurer les marchés. Cet échec est de mauvais augure pour l'avenir de l'organisation, alors que le retour progressif du Koweït sur le marché, celui à terme de l'Irak, vont accroître les quantités de brut disponibles sur le marché. En attendant, les prix vont probablement baisser d'un ou deux dollars supplémentaires, qui viendront s'ajouter aux cinq dollars perdus ces derniers mois. Les pays consommateurs ne s'en plaindront pas. En revanche, les lendemains s'annoncent difficiles pour l'OPEP. La meilleure preuve en est que les Treize, qui se réuniront le 24 avril à Vienne, ont prévu d'inviter les pays exportateurs de brut non membres de l'organisation. D'ici là, une conférence extraordinaire de l'OPEP pourrait bien être convoquée.

JEAN-PIERRE TUQUOI

(Lire page 37 dans le Monde l'Économie *notre dossier sur l'OPEP)*

La visite à Paris du président Menem

Le nouveau « miracle argentin » a besoin de capitaux et d'immigrants

Les Argentins se prennent à rêver, encouragés par les déclarations optimistes de leur président, M. Carlos Menem : et s'il était enfin possible de retrouver, après moult décennies perdues, le « paradis » du début de ce siècle ? L'Argentine figurait alors parmi les cinq pays les plus riches du monde et connaissait un boum économique grâce à l'arrivée massive de nouveaux immigrants et de capitaux étrangers. C'est très précisément ce que M. Menem, arrivé lundi 17 février à Paris pour une visite officielle de trois jours, est venu chercher en Europe, où il s'est déjà exprimé en ce sens la semaine dernière à Strasbourg et à Bruxelles, sièges des institutions communautaires.

Avec ses 33 millions d'habitants sur une superficie cinq fois plus grande que la France, l'agricole Argentine, qui a toujours des richesses – pétrolières notamment – à développer, propose d'accueillir jusqu'à 300 000 migrants en provenance des pays d'Europe de l'Est et de la défunte URSS, à deux conditions : qu'ils apportent avec eux des fonds à investir et que la CEE, incapable d'absorber ces nouveaux afflux, contribue financièrement à leur installation, à des niveaux qui n'ont pas encore été définis. Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, qui se rendra à Buenos-Aires début juin pour y signer un accord de coopération entre la CEE et le Mercosur (marché commun en formation entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et la Paraguay), s'est dit prêt à étudier les modalités d'un tel projet.

Renaissance de la Bourse

M. Carlos Menem, notamment accompagné à Paris de son précieux ministre de l'économie, M. Domingo Cavallo, a besoin d'attirer des capitaux bien plus importants pour la mise en œuvre d'une deuxième vague de privatisations prévue pour cette année. Un an après son arrivée au pouvoir en juillet 1989, le chef de l'Etat argentin a mis en vente les deux entreprises publiques les plus attrayantes, au cours d'un processus chaotique qui n'est pas totalement achevé. Aerolineas Argentinas, la compagnie aérienne nationale, est néanmoins allée à Iberia (Espagne) et l'entreprise de téléphone Entel, scindée en deux « lots », a été rachetée par le consortium franco-italien Stet-France-Télécom pour le réseau du nord du pays et par un groupe espagnol pour celui du sud (*le Monde* du 18 juin 1991).

Le nouveau programme concerne une quarantaine d'entreprises d'Etat susceptibles d'intéresser plusieurs groupes français, bien qu'elles soient souvent déficitaires et dotées d'effectifs pléthoriques. Parmi elles figurent les compagnies nationales d'électricité, de gaz, d'eau potable, d'épuration des eaux, plusieurs ports maritimes et fluviaux, toutes les lignes ferroviaires du pays, ainsi que la construction de lignes de métro à Buenos-Aires. M. Menem tentera de convaincre ses interlocuteurs français qu'un nouveau « miracle argentin » est en cours. La Bourse de Buenos-Aires n'a-t-elle pas été l'an passé la plus active d'Amérique du Sud, avec une augmentation de 315 % du volume de ses transactions par rapport à 1990 ?

L'hyperinflation vaincue

Mise au ban des organisations financières internationales pour avoir décrété un moratoire sur le paiement de sa dette en 1988, sous le président radical Raul Alfonsin – le premier chef d'Etat démocratiquement élu depuis le putsch de 1976, – l'Argentine espère maintenant pouvoir renégocier, dans le cadre du plan Brady, une dette de 61 milliards de dollars, qui a déjà été réduite de 7 milliards de dollars grâce aux premières privatisations.

Entre-temps, le gouvernement péroniste a tout fait pour persuader de sa bonne volonté le Fonds monétaire international (FMI), qui a d'ailleurs accordé à l'Argentine, en août dernier, un crédit-relais de 1,4 milliard de dollars : dix plans d'autérité d'inspiration néo-libérale ont été lancés depuis 1989, qui ont donné des résultats spectaculaires. L'inflation, qui avait culminé à 200 % en février 1989 (4 932 % pour toute cette année-là), a été ramenée à moins de 2 % par mois fin 1991. L'année en cours a moins bien commencé, avec un taux de 2,7 % pour janvier, dû en grande partie à une augmentation de 42 % des prix du gaz (pour les particuliers) avant privatisation.

La croissance du produit national brut, négative depuis 1988, a redémarré. Elle a été de 5 % en 1991, année où l'Argentine a enregistré son premier excédent budgétaire depuis longtemps (200 millions de dollars). L'excédent commercial a toutefois baisse de 50 % par rapport à 1990, conséquence d'une ouverture aux importations qui donne quelques inquiétudes aux industriels.

Grandement soulagée de voir la fin du cauchemar de l'hyperinflation, la population n'a guère relayé les vives protestations de l'opposition radicale, qui a crié à l'« attentat contre la démocratie » lors de l'imposition par décret en octobre du dernier plan de déréglementation. Ce plan a éliminé les principaux mécanismes de contrôle de l'Etat appliqués depuis 1930, tout en réduisant considérablement les pouvoirs des syndicats.

Il n'en demeure pas moins que le coût social de ces politiques néo-libérales commence à inquiéter : la misère s'accroît et la qualité des services publiques se dégrade. Un bon tiers de la population vit maintenant dans une extrême pauvreté et l'augmentation du taux de mortalité infantile comme l'apparition récente du choléra sont des signes qui ne trompent pas. Les chiffres officiels du chômage (moins de 7 % de la population active) ne donnent pas la mesure du taux réel d'inactivité, qui devrait augmenter ne serait-ce que parce que 135 000 fonctionnaires seront licenciés d'ici à la fin 1992.

Tout aussi grave : les nombreuses affaires de corruption (versement de pots-de-vin ou blanchiment de narcodollars), ayant notamment touché l'entourage de M. Menem, ne devraient pas manquer, si elles continuent de se multiplier, de lasser aussi bien les Argentins que les Etats-Unis, qui expriment régulièrement leur inquiétude sur la transparence des privatisations.

MARTINE JACOT

Les primaires aux Etats-Unis

New-Hampshire : récession au quotidien

Suite de la première page

Le New-Hampshire connaissait alors le taux de chômage le plus bas de l'ensemble des Etats-Unis, un Etat devenu aujourd'hui quasiment numéro un en matière de récession et de mal-vivre. A sa façon, pourtant, Walpole reflète bien ce double sentiment d'incompréhension et d'amertume devant la crise que partagent aussi bien ses habitants que les 1,1 million d'électeurs qui, mardi 18 février, participeront aux fameuses « primaires » du New-Hampshire.

« Depuis quelque temps déjà, on voyait la bulle gonfler. On savait qu'elle pouvait éclater. Mais personne n'y prêtait vraiment attention. Jusqu'au jour où... Depuis, tout a changé », raconte David Legasse, le patron d'une entreprise de publicité et de marketing qui a dû licencier une partie importante de son personnel en deux ans. *« En 1988, grisé par les années d'euphorie, j'avais acheté une nouvelle maison avant de vendre l'ancienne. Je pensais la revendre en moins de six mois. J'ai dû attendre vingt-huit mois et j'ai perdu 100 000 dollars, le tiers du prix initial. Entre-temps, certains de mes clients ont fait faillite, d'autres ont réduit leurs activités. Il a fallu réduire considérablement notre train de vie. »*

A quarante-deux ans, ce cadre, qui affiche 1,5 million de dollars de revenus annuels, vit sa première récession. Lors de la précédente, celle du début des années 80, il était encore en fin d'études. A l'époque, c'étaient surtout les ouvriers qui étaient concernés. A présent, les *cols blancs* constituent la moitié des quelque cinquante mille emplois perdus par l'Etat du New-Hampshire depuis le début officiel de la récession, en juillet 1990, le dizième de la population active. Une situation « sans précédent » pour beaucoup de salariés des services, un secteur qui constitue désormais les trois quarts du produit national brut, l'industrie manufacturière n'assurant plus que 20 % du PNB (contre 50 % au début des années 60), une décomposition – et un déséquilibre – que l'on peut étendre à l'ensemble du pays.

La faillite d'une quinzaine de banques

« Quand l'industrie du New-Hampshire, reposant traditionnellement sur le textile, la chaussure et le vêtement, a commencé à régresser, le boom de l'immobilier et de l'informatique en Nouvelle-Angleterre a compensé les pertes d'emplois du secteur manufacturier, explique Russ Thibeault, l'économiste de l'Applied Economic Research, de Laconia. *Mais quand le ralentissement économique a débuté dans la région, l'immobilier, surdimensionné pour répondre à l'arrivée de nouveaux habitants attirés par les créations d'emplois, s'est effondré, entraînant dans sa chute les profits des banques locales, lesquelles étaient beaucoup trop engagées dans ce secteur. Par la suite, la réduction des dépenses militaires a entraîné la fermeture de plusieurs installations, notamment à Portsmouth, sur la côte, et l'impossibilité dans laquelle se sont trouvés plusieurs grands noms locaux de l'informatique (Digital, Data General, Apollo Computers) de répondre à la concurrence d'Apple et de Compaq en matière d'ordinateurs de bureau a donné le coup de grâce à la région. »*

De fait, le New-Hampshire qui, en 1986 ou 1987, affichait une croissance du revenu de ses particuliers de 12 % à 14 %, un record national, a sombré dans le « rouge » à partir de la mi-1989. Près de trente mille emplois ont été perdus au cours de la seule année 1991 (marquée par la faillite d'une quinzaine de banques, dont les cinq fleurons de l'Etat, une « première » depuis les fermetures en série de la dépression des années 30), et l'on escompte encore dix à quinze mille licenciements supplémentaires cette année. Du travail en perspective, en revanche, pour la Salvation Army (l'Armée du salut) de Concord qui, fin décembre, a vu augmenter de 40 % ses demandes de secours par rapport à l'année précédente. A la même période, près de vingt-cinq mille personnes, moitié plus que l'année précédente, recevaient une aide fédérale et des « timbres alimentaires ». *« Pour la première fois, ce ne sont plus les habituels sans-abri qui viennent nous voir, mais des gens qui appartiennent à la* middle-class, *des familles entières »*, assure le major Glane Every, à la tête d'une Salvation Army qui sert cinq mille sur les soixante-quinze que compte l'agglomération englobant la capitale de l'Etat. M. Bush a fixé à juin la date espérée de la reprise économique aux Etats-Unis. Mais le New-Hampshire, parti de très bas, mettra plus de temps à sortir la tête hors de l'eau. Pas avant le premier semestre 1993, assurent les économistes les plus fiables. Entre-temps, il faudra au président sortant affronter un électorat essentiellement polarisé par les questions économiques alors que les trois quarts des Américains lui dénient toute compétence sur ce chapitre. Heureusement pour lui, les cinq candidats démocrates qui se sont aussi lancés dans la course ont encore du mal à rendre crédible un programme qui, trop souvent, compte sur une amputation drastique du budget du Pentagone pour répondre aux besoins sociaux. Un transfert qui, s'il était pratiqué trop brutalement, aurait surtout pour résultat immédiat d'aggraver le chômage, lequel frappe encore plus de 7 % de la population.

SERGE MARTI

Un président républicain et cinq démocrates au chevet de l'économie

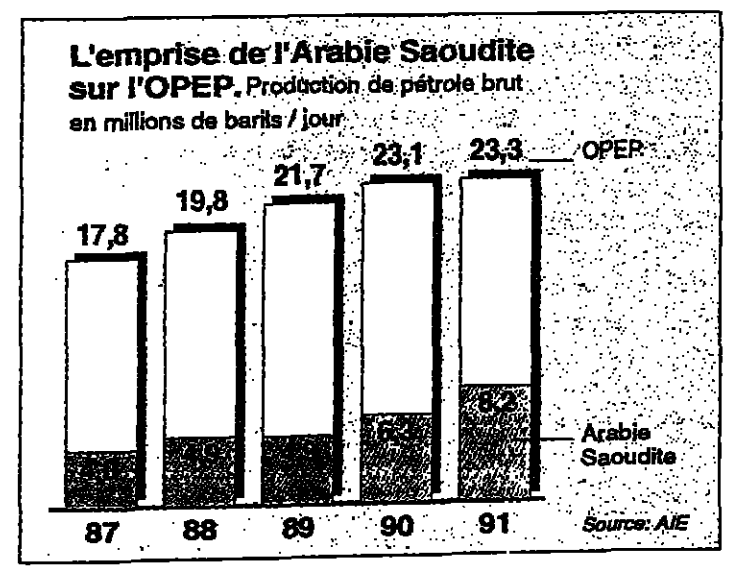
Les cinq principaux candidats démocrates à l'investiture de leur parti pour l'élection présidentielle de novembre prochain ont participé, dimanche 16 février à Goffstown (New-Hampshire), à un débat télévisé retransmis par la chaîne CNN et qui a essentiellement porté sur l'économie du pays. L'environnement ainsi que la politique commerciale que devraient adopter les Etats-Unis face au Japon et à la CEI ont constitué les deux autres thèmes principaux du débat.

MM. Bill Clinton, Tom Harkin, Bob Kerrey, Paul Tsongas et Jerry Brown sont tombés d'accord pour rejeter sur la politique du président Bush la responsabilité de la récession. *« Je ne crois pas que George Bush sache ce que signifie un emploi »*, a déclaré le sénateur du Nebraska Bob Kerrey. *« Il faut déclarer l'état d'urgence économique »*, a de son côté estimé l'ancien sénateur du Massachusetts Paul Tsongas. *« Nous avons besoin d'une approche économique complètement différente »*, a renchéri le gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton.

Les cinq candidats n'ont pourtant pas formulé de propositions concrètes pour relancer l'économie. Pour M. Tsongas, le *« moteur »* des Etats-Unis est l'industrie lourde, tandis que M. Harkin a considéré que ce moteur, *« ce sont les gens »*. Chaque candidat a repris ses marottes, la réforme de l'éducation pour M. Clinton, ou *« un agressif plan de bataille économique »* pour M. Tsongas. M. Brown s'est de nouveau élevé contre le mode *« corrompu de financement des campagnes »*, M. Kerrey a insisté sur la nécessité d'un système nationalisé de santé, et M. Harkin a rappelé ses propositions en matière de coupes dans le budget de la défense.

Tous étaient en campagne dans le New-Hampshire, ce petit Etat de la côte est où devaient avoir lieu mardi 18 février les premières primaires de la campagne. Les démocrates, comme les républicains, organisent mardi une « primaire ouverte », ce qui signifie que tous les électeurs de l'Etat peuvent aller voter. Les cinq candidats démocrates sont encore assez mal connus du grand public, à l'exception de M. Clinton, surtout célèbre pour ses aventures extra-conjugales supposées, qui ne semblent d'ailleurs pas inquiéter outre-mesure sa jeune et dynamique épouse. Le favori, dans le New-Hampshire, reste cependant M. Tsongas, qui est là en voisin, puisqu'il a été sénateur du Massachusetts.

Chez les républicains, le président sortant, M. Bush, affronte un éditorialiste d'extrême droite, M. Patrick Buchanan. Il est acquis que M. Bush l'emportera. La seule question est de savoir combien de voix M. Buchanan réussira à lui prendre. – *(AFP, AP, UPI.)*



Aucun pays ne bénéficie de la souplesse de la production de l'Arabie saoudite. Ainsi s'explique que Riyad ait très rapidement pris la place laissée vacante par le retrait – provisoire – du Koweït et de l'Irak du marché pétrolier.

Les Saoudiens, qui ont consacré 60 milliards de dollars au financement de la guerre du Golfe, rechignent aujourd'hui à abandonner leur part de marché. Et les revenus qui vont avec.

En marge des discussions du GATT

M. Jeanneney dénonce le chantage américain dans les négociations commerciales

BANGKOK

de notre envoyé spécial

« La France et la Communauté européenne, dont l'économie est très ouverte sur l'extérieur, ont tout à gagner d'une stimulation du commerce mondial. Encore faudrait-il, pour que nous en profitions, que l'accord soit équitable et qu'il ne se réalise pas au seul prix des concessions européennes. » M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, a profité, lundi 17 février, d'une courte visite officielle en Thaïlande, pour réitérer les propositions et réserves des capitales européennes dans les négociations actuelles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

M. Jeanneney s'en est pris avec une certaine vivacité aux Etats-Unis, accusés de *« confisquer »* la négociation à leur profit en faisant de l'agriculture leur seul et unique sujet de préoccupation pour mieux *« rester quasiment immobiles »* sur les autres volets des discussions : propriété intellectuelle, textile, règlement des différends... *« Nous dénonçons ce chantage dont vous êtes également victimes »*, a lancé M. Jeanneney à son homologue thaïlandais, M. Amaret Sila-On, tout en rappelant les efforts des Douze. *« Dit-on assez que la Communauté européenne importe deux fois plus de produits agricoles que les Etats-Unis, et en particulier deux fois plus en provenance des pays en développement ? »*

M. Jeanneney a souligné *« qu'il n'y aura pas de succès de la négociation tant qu'il n'y aura pas de résultat global et équilibré (...). Nous n'accepterons pas, sous la pression d'une date-butoir, uniquement justifiée par le calendrier électoral américain, de conclure à tout prix, c'est-à-dire au prix d'un mauvais accord »*. Mais à Bangkok, M. Jeanneney prêchait en terre de mission. La Thaïlande, dont les exportations augmentent au rythme de 20 % par an, fait partie des quatorze pays dits du « Groupe de Cairns » aux côtés du Canada, de l'Australie ou encore de la Nouvelle-Zélande, exportateurs de produits agricoles, qui se disent victimes des politiques agricoles menées aux Etats-Unis et en Europe et souhaitent un aboutissement rapide des négociations. M. Sila-On a estimé que le temps des querelles était dépassé. Le riz thaïlandais n'est-il pas frappé d'une taxe de 200 % à son entrée dans la Communauté européenne, a-t-il remarqué en souriant... ?

M. Sila-On s'est cependant démarqué avec fermeté de son homologue français en affirmant que le texte de compromis présenté par le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, en décembre dernier, et rejeté par les Douze, constituait une *« base raisonnable de discussions pour l'ultime étape des négociations »*.

PIERRE-ANGEL GAY

Le Monde des

Dirigeants

Coopérative agro-alimentaire bien implantée en France et en Europe (CA consolidé 300 MF, 4 filiales étrangères), notre croissance, forte et parfaitement maîtrisée, nous place en position de leader dans notre secteur d'activité.
Nous recherchons aujourd'hui notre nouveau :

PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Basé à ANGERS **800/1000 KF+**

Patron au quotidien, vous exercerez votre mandat avec le support d'une équipe compétente et motivée.
Stratège et décideur, vous consoliderez les positions acquises, développerez nos marchés et poursuivrez nos efforts de diversification.

Environ 50 ans, votre expérience de Direction Générale d'une entreprise vous a permis de maîtriser les différentes facettes d'une telle mission. Vous souhaitez aujourd'hui relever un dernier challenge dans une entreprise qui a les moyens de ses ambitions.
Anglais indispensable ; l'expérience du secteur agro-alimentaire serait un "plus" apprécié.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre et CV, sous la référence C 339 M à Ernst & Young Conseil, 51 rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris la Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG CONSEIL



Pour soutenir la qualité des performances de la division d'une de nos filiales (2,5 Mds, 5 000 personnes) spécialisée dans les **travaux électriques, l'instrumentation, les automatismes et l'informatique industrielle,** nous recherchons un

DIRECTEUR ADJOINT DE DIVISION

REGION PARISIENNE

VOTRE MISSION : ❑ Soutenir le développement de la division (350 millions de francs) ❑ Animer une équipe très professionnelle. ❑ Assurer les négociations et la vente de nos prestations à haut niveau. ❑ Prendre en charge la supervision opérationnelle de grands projets et en garantir le niveau de profitabilité.

VOUS AVEZ : ❑ 35/50 ans. ❑ Une formation supérieure Ingénieur du type Supélec, ESTP, ESME, ... ❑ La maîtrise de la langue anglaise. ❑ Une bonne connaissance des métiers de l'installation électrique, de l'instrumentation, de l'automatisme et de l'informatique industrielle. ❑ La pratique des services à l'industrie. ❑ Une mentalité d'entrepreneur. ❑ Un tempérament commercial. ❑ Une forte capacité à prendre des décisions et à les faire appliquer. ❑ De réelles aptitudes à gérer un centre de profit.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ Un haut niveau de décision. ❑ Une entreprise de forte notoriété sur un marché très porteur. ❑ Une structure très opérationnelle dans un groupe important. ❑ Des possibilités d'évolution. ❑ Des conditions de travail et une rémunération très motivante.

Pour un entretien individuel avec la société le 20/03/92.
Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 11, rue Heinrich - 92100 BOULOGNE. FAX (1) 46.21.78.13 en indiquant la référence 5132 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN
PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

BOURSE. BEAU 2 P. Cuis., salle de bains, wc, chauffage. indiv. Digicode. Gardien. Faibles charges. 459 000, créd. 43-70-04-64

6e arrdt

CHERCHE-MIDI. Près Croix-Rouge 5 P. tt cft 145 m², 5e asc. 5 P. 162 m², 5e asc. + serv. 10 P. 307 m², 5e asc. + serv. Gd calme. COTIMO. 47-83-62-74

9e arrdt

RUE CADET
Double living 33 m². Cuis., bains. A rénover. 390 000 F. 48-04-84-48

11e arrdt

NATION. Près M°. 2 P. Tt cft, 2e ét. Clair. Chff. indiv. Digicode. Gardien. Faibles charges. 445 000, créd. 43-70-04-64

12e arrdt

MÉTRO PICPUS
Imm. ravalé. BEAU 2 P. Cuis. avec coin repas. Tt cft. Px 435 000 F. 48-04-35-35

PLACE DUGOMMIER
SÉJ. 3 CHBRES 90 m² 7e étage, asc. SUD Prix : 1 600 000 F 42-22-70-83.

14e arrdt

V. S. PARC MONTSOURIS
2/3 pièces 56 m² immeuble pierre de taille ravalé cheminée, ascenseur, cave voie privée emplacement privilégié Prix : 1 650 000 F Tél. matin ou soir *Paris : 45-89-28-75* Prov. : (16) 37-31-16-22.

St-Jacques, 2/3 p., 42 m², 3e ét. 920 000 F. Ensoleillé. B. état. Tél. : 45-89-94-74 (répond.)

18e arrdt

BUTTE MONTMARTRE
Cadre splendide 2 P., cuisine, s. de bns, wc. Prix : 690 000 F Immo Marcadet. 42-52-01-82

94 Val-de-Marne

ALFORTVILLE
Prox. gare SNCF, particulier vend appt DUPLEX, 150 m² (style 1930) dans quartier très calme. 1 350 000 F. Tél. : 48-08-03-89.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e, PAIE COMPTANT. 48-73-48-07.

pavillons

COLOMBES. Proche gare BEAU PAVILLON 4 P. 2 niveaux. Cuis., tt cft. Véranda, cour. 595 000 F. 48-04-84-48

Courtry (77), prox Chelles **PAVILLON** plein-pied, 368 m² pay., s.-sol tot., gar. 3 v., cuis équ., séj avec ch., 3 ch., w-c, s.-de-b., sal de jeux, 2 terra. Belles prestations. **1 100 000 FRANCS**
+ TERRAIN A BATIR 352 m² (16 m de fac x 22 m.)
400 000 FRANCS
Tél. : 60-20-16-28 (après 19 h ou le week-end).

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS MEUBLÉS *DURÉE 1 A 2 ANS.* LOYERS GARANTIS.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS
T. (1) 45-62-30-00

fonds de commerce

Ventes

TRÈS BELLE LIBRAIRIE PAPETERIE 160 m² Emplact n° 1. CA 4 124 000 F Prix 1 900 000 F OFL - 42-33-41-92

boutiques

Locations

BD DE LA VILLETTE
Petite boutique 4 400 F mensuel

RUE DE BELLEVILLE
Belle boutique 42 m² 8 000 F mensuel

BD DE L'HOPITAL
Studio photographe Cession 50 000 F Loyer 5 000 F mensuel IMMO MARCADET. 42-52-01-82

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

Le Monde

International

EUROCONTROL

L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
recherche pour son siège établi à Bruxelles (Belgique) (m/f)

CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (réf. [illegible])

Définition des besoins opérationnels et harmonisation des deux systèmes existants de traitement automatiques des données du contrôle de la circulation aérienne afin d'en améliorer la capacité et l'efficacité.

INGÉNIEUR EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (réf. [illegible])

Dans les domaines des communications air/sol et de la navigation.

TRAITEMENT DES DONNÉES RADAR (réf. [illegible])

Participation à la mise au point d'un nouveau système de traitement des données radar (ARTAS).

Qualifications: ✧ Formation universitaire ou expérience professionnelle équivalente; ✧ aptitude et expertise reconnues, expérience à l'appui, dans les domaines susmentionnés; ✧ connaissance des aspects techniques et opérationnels des services de la circulation aérienne et des systèmes de contrôle.

Une rémunération de niveau international particulièrement intéressante, doublée d'un régime de sécurité sociale et de pension, est proposée.

Les actes de candidature et des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès d'EUROCONTROL, Division du Personnel, rue de la Loi 72, B-1040 BRUXELLES. Télécopieur n° 32-2-729.39.72 seulement pour des renseignements en citant le n° de référence susmentionné.

Les actes de candidature complétés, et indiquant clairement le numéro de référence, devront parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le 22 avril 1992.

Ce délai sera strictement appliqué et les candidats doivent s'assurer que leur acte de candidature arrivera à destination en temps utile.



ORGANISATION DES NATIONS UNIES

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'INTERPRÈTES DE LANGUE ARABE

Un concours de recrutement d'interprètes de langue arabe aura lieu en juillet 1992 à New York, à Genève, à Vienne, au Caire et dans d'autres centres, en fonction des candidatures retenues et de la disponibilité du matériel technique nécessaire. Ce concours doit permettre de dresser une liste de personnes à qui il sera fait appel pour pourvoir les postes d'interprète de langue arabe qui sont ou deviendront vacants. Les candidats reçus au concours et inscrits sur la liste seront normalement nommés à New York, à mesure que des postes deviendront vacants à la Section arabe d'interprétation de la Division de l'interprétation et des séances au Département des services de conférence du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Les affectations étant soumises au principe de la rotation, il n'est pas exclu que les intéressés aient par la suite à servir dans l'un des bureaux de l'Organisation en Afrique, en Asie ou en Europe. Les interprètes sont censés travailler pendant cinq ans au moins dans les services linguistiques.

Les candidats doivent :

a) Avoir l'arabe comme langue principale ;

b) Avoir une parfaite maîtrise de l'arabe et une excellente connaissance de l'anglais ou du français ;

c) Être titulaires d'un diplôme délivré par une université ou un établissement d'enseignement supérieur où l'arabe est la langue d'enseignement principale, ou d'un diplôme de niveau universitaire délivré par une école d'interprètes agréée ;

d) Avoir à leur actif 200 jours au moins de travail comme interprète de conférence.

Le traitement initial brut de base à New York est de 38 075 dollars par an, majoré de l'indemnité de poste (dont le montant net est actuellement de 13 990 dollars) et des indemnités pour charges de famille. Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples renseignements et se procurer des formulaires de candidature en écrivant à l'adresse ci-après :

SECTION DE RECRUTEMENT DU SECRÉTARIAT
(Concours de recrutement de traducteurs-rédacteurs de langue arabe)
Bureau 266
OFFICE DES NATIONS UNIES A GENÈVE
CH-211, Genève 10 (Suisse)

Les candidats devront retourner la demande d'admission à concourir (« notice personnelle ») à la même adresse le 31 MARS 1992 au plus tard.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

Avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger

VIE DES ENTREPRISES

Avant la décision des tribunaux de commerce

Le Trésor avalise l'OPA de Nestlé sur Perrier

Plus rien ne s'oppose désormais au lancement de l'OPA (offre publique d'achat) de Nestlé sur Perrier, présentée le 20 janvier (*le Monde* du 22 janvier). Le groupe agroalimentaire suisse, *via* Demilac, filiale à parité de Nestlé et de la banque Indosuez, vient d'obtenir l'autorisation du ministère des finances, au titre de la réglementation sur les investissements étrangers non communautaires en France.

L'aval du Trésor – attendu – intervient après l'agrément de principe du Conseil des Bourses de valeurs (CBV) et le visa de la Commission des opérations de Bourse (COB). Toutefois, dans un communiqué publié dimanche 16 février, le ministère des finances précise que l'autorisation accordée à Nestlé de lancer une OPA sur Perrier, « *en accord avec le ministère de l'agriculture* », se justifie uniquement au titre de cette réglementation sur les investissements étrangers non communautaires en France.

Le ministère a souligné que cet aval « *ne préjuge pas de tous les contentieux judiciaires, ni de l'issue de l'OPA, ni des procédures en matière de concurrence* ». Le ministère fait ainsi, d'une part, allusion à la décision que doit prendre le tribunal de commerce de Nîmes, mardi 18 février, sur la demande de Nestlé d'un gel des actions Perrier détenues par Exor et la Société générale et d'autre part à celle que prendra, le 25 février, le tribunal de commerce de Paris sur la légalité de l'acquisition des titres d'auto-contrôle de Perrier par Saint Louis.

D'autre part, les « *procédures en matière de concurrence* » visent l'action engagée par Perrier devant le Conseil de la concurrence à l'encontre de BSN pour « *pratique anticoncurentielle* » (*le Monde* du 31 janvier).

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

INVESTISSEMENT

□ **Renault crée un réseau commercial en Pologne.** – Renault vient d'achever la mise en place d'un réseau de distribution en Pologne. Les 104 concessionnaires de sa nouvelle filiale Renault Polska ont pour objectif de conquérir 3 % à 5 % du marché polonais (environ 250 000 voitures en 1991, dont 70 000 importées). Mais une récente décision de la Commission européenne risque de freiner les ambitions du constructeur français. Une clause de l'accord CEE-Pologne, qui doit entrer en vigueur le 1er mars, prévoit l'importation, annuelle et hors douane en Pologne de 30 000 voitures européennes. Mais selon certains engagements conclus précédemment, seuls Fiat, General Motors et Volkswagen devraient pouvoir bénéficier de cette faveur. Les importations des autres constructeurs seraient soumises à des droits de douane dont le taux vient de doubler, passant de 17,5 % à 35 %.

RESTRUCTURATIONS

□ **Olivetti réduit ses effectifs de 1 500 personnes.** – Confronté à des pertes de 1,3 milliard de francs en 1991, représentant 3,3 % de son chiffre d'affaires, le constructeur d'ordinateurs italien Olivetti va se restructurer. Un plan portant sur trois ans (1992-1994) a été signé entre la direction et les syndicats du groupe. Il prévoit une réduction de personnel de 1 500 personnes, des reconversions dans l'administration et la cessation d'activité des établissements de Crema (machines à écrire électroniques, traitements de texte). Ce plan devrait permettre à Olivetti de retrouver l'équilibre en 1992, estime son président, M. Carlo de Benedetti, tout en gardant son indépendance. Les investissements en recherche et développement représenteront 9,5 milliards de francs sur trois ans. La société espère que, durant cette période, les commandes de l'administration atteindront 20 milliards de francs.

□ **Go Sport ferme sa filiale américaine.** – Go Sport, filiale du distributeur Rallye, a décidé d'arrêter l'exploitation de sa filiale américaine, « *compte tenu de la faiblesse de l'activité du second semestre aux Etats-Unis* ». Cette décision concerne trois magasins en Californie et occasionnera des provisions de l'ordre de 30 millions de francs pour les frais de fermeture et la perte d'exploitation. Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de Go Sport est de 1,27 milliard de francs en 1991 contre 1,25 milliard en 1990. En France, il est passé de 815 millions de francs en 1990 à 1,03 milliard de francs en 1991.

RÉSULTATS

□ **Télétel dépasse 5 milliards de francs de chiffre d'affaires direct.** – Avec un trafic total de 104,9 millions d'heures en 1991 (+ 6,8 %) pour plus de 6 millions de Minitels installés (+ 7 %), la télématique française a un chiffre d'affaires direct de 5,3 milliards de francs, en hausse de 16 %. Sur ce total, les reversements aux fournisseurs de services ont atteint 2,24 milliards de francs (+ 17 %), indique France-Télécom dans son bilan annuel. Près de 17 200 codes d'accès hébergés sur 4 283 serveurs se partagent les 937 millions d'appels enregistrés hors annuaire électronique. Ce dernier récolte 718 millions d'appels et 21,9 millions d'heures de connexion. En 1992, France Télécom prévoit d'expérimenter le Minitel à vitesse rapide et le minitel photo (à définition améliorée), de développer le télépaiement et les Minitels dans les lieux publics. Un annuaire – papier ! – recensant 7 000 services sera diffusé en même temps que les Pages jaunes.

□ **Havas : activité en hausse de 12 %, bénéfice en baisse de 9 %.** – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Havas a atteint 26,483 milliards de francs en 1991, soit une hausse de 12 % (6,5 % à structure et taux de change constants). La part réalisée à l'étranger atteint 30 % (contre 24 % en 1990), avec notamment une bonne position en Allemagne (16,4 % du chiffre d'affaires total), suivie du Benelux et de la Grande-Bretagne. En chiffre d'affaires, le pôle régies et gratuits a connu la meilleure croissance (+ 14,7 %), suivi par le tourisme (+ 9,2 %) et l'affichage (+ 1,9 %). Le bénéfice net part du groupe pour 1991 devrait avoisiner 1,05 milliard de francs, soit une baisse de 9 %. Pour 1992, le groupe escompte des marchés publicitaires stables et un retour du résultat net au niveau de 1990, soit 1 150 millions de francs.

CAPITAL

□ **Iberia approuve une augmentation de capital de 6,4 milliards de francs.** – L'assemblée générale des actionnaires de la compagnie d'aviation espagnole Iberia a récemment approuvé une augmentation de capital de 120 milliards de pesetas (6,48 milliards de francs), portant ainsi le capital de la société à 213,2 milliards de pesetas (11,5 milliards de francs). Cette opération, financée par le holding d'Etat espagnol INI (Institut national de l'industrie), s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de cette entreprise, qui prévoit des investissements totaux de plus de 500 milliards de pesetas (27 milliards de francs) d'ici à 1996, précise Iberia. Ces investissements sont destinés notamment au renouvellement de la flotte – avec l'achat de 78 nouveaux avions et des options d'achat sur 43 autres appareils – et à l'acquisition de participations dans plusieurs compagnies d'aviation latino-américaines. En ce qui concerne ses investissements en Amérique Latine, Iberia a acquis à ce jour 30 % de Aerolineas Argentinas, 45 % de la compagnie vénézuélienne Viasa et 35 % de la chilienne Ladeco.

SUCCESSION

□ **M. Leopoldo Pirelli transmet le pouvoir à son ex-gendre.** – M. Leopoldo Pirelli, président du fabricant de pneumatiques italien, prend sa retraite à une époque délicate pour le groupe après son raid manqué sur l'allemand Continental. Il cède le pouvoir à M. Marco Tronchetti Provera, actionnaire à 5,5 % de la firme.

INDICATEURS

JAPON

◆ Baisse attendue des dépenses d'investissement des firmes japonaises. – Pour la première fois depuis 1986, les dépenses d'investissement des entreprises japonaises vont diminuer au cours du prochain exercice fiscal, estime, lundi 17 février, le quotidien économique *Nihon Keizai*. Selon l'enquête menée par le journal auprès de 1 209 grandes firmes, ce recul attendu de 4,5 % des investissements au terme de l'exercice fiscal 1992 (avril 1992-mars 1993), après une progression cette année de 7,2 %, témoigne du vif ralentissement de l'économie japonaise.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE

Une bonne résistance dans une année 1991 difficile

Dans un contexte caractérisé par la réduction sensible des principaux marchés, à l'exception de l'Allemagne et du Japon, MAJORETTE SA en 1991 fait état d'un résultat négatif inférieur à 5 % du chiffre d'affaires, 3 % au niveau consolidé.

Chiffres d'affaires non consolidés

MAJORETTE SA	1991	1990	Variation %
CA en MF	378,588	541,593	– 30,10
dont			
FRANCE (34,67 %)	131,261	168,670	– 22,18
EXPORT (65,33 %)	247,327	372,923	– 33,68

Cette année est caractérisée d'une part par la réduction sensible du stock des filiales, sans laquelle la baisse de chiffre aurait été de 21 %, et d'autre part par un chiffre d'affaires consolidé (19 filiales de ventes ou de production dont 16 à l'étranger) de l'ordre de 600 MF, soit une diminution d'environ 15 %.

SOLIDO (filiale à 93,32 %)			
CA en MF	78,656	82,784	– 4,99
dont			
FRANCE (52,26 %)	41,106	39,999	+ 2,77
EXPORT (47,74 %)	37,550	42,785	– 12,24

La baisse de la demande entraînera parallèlement une réduction du bénéfice net, qui restera néanmoins supérieur à 5,5 millions.

Perspectives 1992 :
Majorette :
L'ensemble des mesures effectuées en 1991 :

- la réduction des effectifs,
- le contrôle des frais,
- le maintien des prix de vente,

auxquelles s'ajouteront :
- la poursuite du désendettement (53 MF fin 1991),
- l'augmentation de la production des filiales étrangères, a moindres coûts,
- une activité plus soutenue (la réduction des stocks des filiales étant pratiquement terminée).

permettent d'envisager avec plus d'optimisme l'année 1992.
Solido :
L'activité devrait rester comparable et les résultats s'améliorer légèrement.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	6 février 1992
Total actif	598 463
dont	
Or	164 245
Disponibilités à vue à l'étranger	91 226
Ecus	51 662
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 624
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 557
Concours au Trésor public	40 280
Titres d'Etat (bons et obligations)	40 469
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	573
Effets privés	68 027
Effets en cours de recouvrement	37 274
Total passif	598 463
dont	
Billets en circulation	251 413
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	44 601
Compte courant du Trésor public	10 134
Reprises de liquidités	8 039
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 001
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	52 010
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	21 692

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres ... 9,60 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours 10,50 %
- Taux des avances sur titres ... 12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	7-2-92	14-2-92
Valeurs franç. à rev. variable	105,9	106,2
Valeurs industrielles	105,5	105,8
Valeurs étrangères	105	104,5
Pétroles-Energie	99,3	97,9
Chimie	105,9	107,5
Métallurgie, mécanique	113,2	114,6
Electricité, électronique	102,6	103,1
Bâtiment et matériaux	108,7	107,8
Ind. de consom. non alim.	104,2	104,2
Agroalimentaire	107	108,4
Distribution	107,1	108,6
Transports, loisirs, services	104,4	104,9
Assurances	112,8	112,6
Crédit banque	107,8	106,8
Sicomi	96,2	96,1
Immobilier et foncier	98,5	97,4
Investissement et portefeuille	107,8	108,5
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,6	100,6
Emprunts d'Etat	100,5	100
Emprunts garantis et assimilés	100,7	100,9
Sociétés	100,5	100,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 056	4 067,5
Valeurs étrangères	4 161,1	4 141,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	585,3	587
Valeurs étrangères	562,7	560
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	120,2	120,2
Emprunt d'Etat	121,7	121,1
Emprunts garantis et assimilés	119,2	119,5
Sociétés	117,9	118,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	7-2-92	14-2-92
Indice général	501,7	504,4
Produits de base	432,2	430,7
Construction	443,8	447,6
Biens d'équipement	287,2	264,6
Biens de consom. durables	528,5	530,1
Biens de consom. non durables	695,1	716,8
Biens de consom. alim.	879,9	893,9
Services	495,3	495,8
Sociétés financières	510,2	513,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	463,5	457,9
Valeurs industrielles	506,4	508,9

TOKYO, 17 février ↑

Nette reprise

Après quatre séances consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo s'est nettement ressaisie lundi 17 février pour clôturer en forte hausse. L'indice Nikkei a gagné 441,12 points, soit 2,11 %, à 21 324,98 points. Le volume des transactions s'est un peu redressé avec 200 millions de titres échangés, contre 180 millions vendredi. La séance avait pourtant commencé sur une nouvelle baisse, et l'indice Nikkei, en recul de 309,85 points à 20 574,01 points, avait même touché son plus bas niveau de l'année. Une nouvelle fois, les craintes relatives à la publication de résultats inférieurs aux prévisions par les sociétés japonaises pesaient sur les cours. Mais l'intervention de la Banque du Japon et de la Réserve fédérale américaine en faveur du yen ont sorti le marché de sa léthargie et permis une nette reprise.

On est pourtant loin de l'euphorie et, compte tenu du climat politique au Japon et de la multiplication des scandales, de nombreux observateurs considèrent que le marché pourrait rapidement replonger. D'autant que M. Fumio Abe, un ancien ministre proche du premier ministre actuel, M. Kiichi Miyazawa, a été inculpé lundi 17 février pour corruption.

VALEURS	Cours du 14 fév.	Cours du 17 fév
Akai	715	–
Bridgestone	1 090	1 090
Canon	1 360	1 370
Fuji Bank	2 120	2 100
Honda Motors	1 470	1 430
Matsushita Electric	1 370	1 360
Mitsubishi Heavy	627	637
Sony Corp	4 180	4 250
Toyota Motors	1 420	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3865	3890
Arnault Associés	282	.
B.A.C.	68	....
Bque Vernes	800	...
Boiron (Ly)	365 10	365
Bosset (Lyon)	260	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	769	755
Calberson	370	....
Cardif	781	781
C.E.G.E.P.	180	..
C.F.P.I.	270	..
C.N.I.M.	945	950
Conforama	1032	...
Creeks	180 50	....
Dauphin	360	..
Delmas	1125	.
Demachy Worms Cie	340	....
Devanlay	940	987
Deville	206 20	..
Dolisos	134	....
Editions Belfond	182	...
Europ. Propulsion	250	255
Finacor	115	....
GFF (group.fon.f.)	109	109
Grand Livre	367	....
Gravograph	200	...
Guintoli	771	771
Idianova	85	...
Immob. Hôtelière	978	990
Interm. Computer	159	. .
I.P.B.M.	66 50	..
Loca investis	199	.
Locamic	75	.
Matra Comm.	113 50	109 50
Molex	165	..
Publ.Filipacchi	364	364
Razel	474 80	.
Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	310	..
S.H.M.	149	. .
Select Invest (Ly)	95 80	.
Serbo	313	.
S.M.T. Goupil	130	.
Sopra	268	...
TF1	376 20	375
Thermador H. (Ly)	330	.
Unilog	217	195 90 σ
Viel et Cie	98	...
Y. St-Laurent Groupe	850	830

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 février 1992
Nombre de contrats estimés : 152 242

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,70	109,10	109,46
Précédent	108	109,38	109,68

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	Juin 92
109	0,03	1,00	1,18	0,88

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 8 828

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 875	1 892	1 910
Précédent	1 893	1 908	1 911

CHANGES

Dollar : 5,49 F ↓

Le dollar accusait un net repli à 5,49 F, lundi 17 février au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,5430 F à la clôture des échanges interbancaires de vendredi, et 5,5175 F au fixing du même jour. A Tokyo, la Banque du Japon et la Réserve fédérale américaine sont intervenues pour arrêter sa rapide ascension face au yen, ramenant la devise américaine a 126,93 yens en clôture, soit un recul de 1,02 yen par rapport à vendredi.

FRANCFORT	14 fév.	17 fév.
Dollar (en DM)	1,6320	1,6115
TOKYO	14 fév.	17 fév.
Dollar (en yens)	127,95	126,93

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (17 février) ... 9 13/16 - 9 16/16 %
New-York (14 février) ... 3 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	13 fév.	14 fév.
Valeurs françaises	108,10	107,20
Valeurs étrangères	105,20	104,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	503,10	504,30
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1876,40	1865,10

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 fév.	14 fév.
Industrielles	3246,65	3245,97

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 fév.	14 fév.
100 valeurs	2 522,60	2 513,90
30 valeurs	1 953,70	1 949,30
Mines d'or	146,20	141,10
Fonds d'Etat	88,41	88,06

FRANCFORT

	13 fév.	14 fév.
Dax	1 681,39	1 676,48

TOKYO

	14 fév.	17 fév.
Nikkei Dow Jones	20 884	21 325
Indice général	1 555	1 538

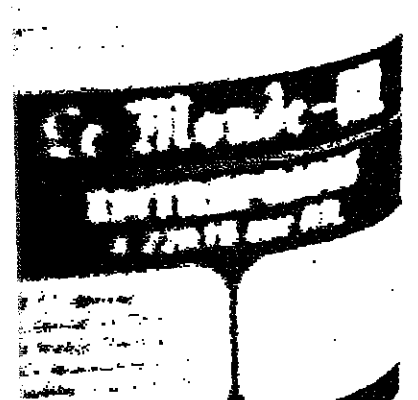
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,4860	5,4880	5,5650	5,5700
Yen (100)	4,3316	4,3367	4,3822	4,3900
Ecu	6,9620	6,9663	6,9577	6,9669
Deutsche mark	3,4024	3,4052	3,4043	3,4094
Franc suisse	3,7775	3,7817	3,7994	3,8068
Lire italienne (1000)	4,5308	4,5345	4,5070	4,5143
Livre sterling	9,7940	9,8032	9,7869	9,8032
Peseta (100)	5,4209	5,4257	5,3834	5,3937

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	5 7/16	5 9/16	5 1/8	5 1/4	4 7/8	5
Ecu	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16	10 1/8	10 1/4
Deutsche mark	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16	7 3/8	7 1/2
Lire italienne (1000)	12 1/16	12 5/16	11 15/16	12 3/16	11 13/16	12 1/16
Livre sterling	10 7/16	10 9/16	10 1/4	10 3/8	10 3/16	10 5/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8
Franc français	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 FÉVRIER

Cours relevés à 10 h 16

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4280	C.N.E 3%	4300	4300	4300	....
876	B.N.P. T.P	887	841	841	- 5 19
830	Cr Lyon. T.P	832	835	835	+ 0 36
1220	Renault T.P	1280	1280	1280	....
1470	Rhone Poul. T.P.	1470	1475	1475	+ 0 34
1075	Saint Gobain T.P.	1065	1065	1065	....
896	Thomson T.P.	801	....	....	....
720	ACCOR	725	727	727	+ 0 28
685	Air Liquide	732	730	731	- 0 14
580	Alcatel-Alsthom	577	579	579	+ 0 35
1520	Als.Superm.	1500	....	....	....
325	A L S P I	320 10	320	320	- 0 03
1890	Arjom. Prioux	1865	1860	1860	- 0 30
485	AGF Sté Centrale	509	505	505	- 0 79
910	Aux. Entrepr.	1112	1112	1112	....
160	Avenir H. Média	142	....	....	....
870	Axa (ex Cie Midi)	892	897	897	+ 0 56
116	Bafip	161	158	158	- 1 86
97	Bail-Equipem.	118 90	....	....	....
755	Bail Investiss.	780	....	....	....
510	Bancaire	490	483	482	- 1 63
700	Bazar H.-V.	655	658	656	+ 0 15
615	Beghin-Say	587	583	583	- 0 68
1060	Berger (M)	1086	1080	1080	- 0 55
335	Bertrand Faure	340	....	....	....
630	Bic	668	664	664	- 0 60
995	B.I.P.	1025	....	....	....
320	BIS	319 90	316 10	316 10	- 1 19
330	B N P (CI)	351 10	350	350	- 0 31
785	Bollore Tech	788	784	784	- 0 51
2830	Bongrain	2915	2900	2885	- 1 03
775	Bon-Marché	817	818	818	+ 0 12
550	Bouygues	580	555	555	- 0 89
121	BP France	122 70	122 70	122 70	....
1050	B S N	1084	1081	1083	- 0 09
1030	Canal Plus	1063	1063	1062	- 0 09
280	Cap Gem.S	274	272	273 90	- 0 04
2320	Carrefour	2440	2431	2433	- 0 29
143	Casino	156	154 60	154 80	- 0 77
85	Casino ADP	99	99 70	99 70	+ 0 71
1890	Castorama D.L.	1865	1865	1865	....
170	C.C.F.	191 60	190 20	191	- 0 31
51	CCMC Ly	55 50	55 50	55 50	....
365	C.D.M.E.	382 20	382	382	- 0 06
194	C.E.G.I.D.	195	196 70	196 70	+ 0 87
175	Centrest (Ny)	156 50	159 50	159 50	+ 1 92
370	C.E.P. Comm.	390	387 10	387 10	- 0 74
102	Cerus	109 40	108 50	109	- 0 37
720	Cetelem	721	720	720	- 0 14
300	CF Imr.	303	300	300	- 0 99
305	CGI Info	339	339	339	....
1080	C G I P	1131	1139	1134	+ 0 27
590	CGP	593	576	576	- 2 87
965	Chargeurs S A	1152	1145	1150	- 0 17
....	Christian Dior	374	373	373	- 0 27
570	C I C A (M)	581	585	585	+ 0 69
260	Ciments franc.	280	280 10	280 10	+ 0 04
670	Clarins	670	660	660	- 1 49
465	Club Méditer	488	485	485 10	- 0 59
180	CMB Packa.	190 60	192	192	+ 0 73
730	Coles	766	762	762	- 0 52
270	Cpt. Entrep.	263	263	263	....
1130	Compt Mod.	1210	1200	1200	- 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
97	Concept S.A.	97	98	98	+ 1 03
250	CPR (Paris Réé.)	250	255	255	+ 2 00
955	Créd. Foncier	951	945	945	- 0 63
220	Crédit Loc France	224 50	224 50	224 50	....
500	Cr Lyon.(CI)	568	565	565	- 0 53
1040	Credit Nat.	1035	1045	1040	+ 0 48
216	CSEE	245	245	245	....
2590	Damart	2550	....	....	....
380	Dassault Aviation	349	347	347	- 0 57
193	Dassault Electr.	198 90	195	195	- 1 96
1380	De Dietrich	1380	1375	1375	- 0 36
89	Dév.R.d.C.(Li)	91 10	....	....	....
178	Dév.R.Sud-Est	180	....	....	....
285	D M C	284	277 50	277 50	- 2 29
395	Docks France	404 50	403	403	- 0 37
340	Dynaction	325	325	325	....
2040	Eaux (Gle)	2104	2100	2104	....
740	E.B.F.	750	740	740	- 1 33
375	Ecco	385	....	....	....
380	Elf Aquitaine	360 50	360 90	361	+ 0 14
245	Erap-Elf (Certif)	248 50	247	247	- 0 60
340	Essilor	389	378 20	378 20	- 2 78
160	Essil.Int.(DP)	185	185	185	....
655	Esso	655	654	654	- 0 15
1460	Eurafrance	1470	1450	1450	- 1 36
600	Eurocom	574	574	574	....
143	Eurodisneyland	150 80	151	151	+ 0 13
870	Europe 1	905	900	900	- 0 55
42	Eurotunnel	45 30	45	45 10	- 0 44
1320	Exor	1433	1442	1442	+ 0 63
117	Financial	117 50	117 50	117 50	....
355	Fives Lille	336	....	....	....
2580	Fromager. Bel	2700	....	....	....
1420	Gal.Lafayette	1500	1472	1472	- 1 87
1830	G.A.N.	1876	1875	1876	- 0 05
480	Gascogne (B)	490	490	490	....
1380	Gaz et Eaux	1276	1289	1289	+ 1 02
530	Geophysique	601	602	602	+ 0 17
855	Gerland Ly.	664	664	664	....
480	Groupe Cité	479	....	....	....
340	GTM-Entrep.	389	389	389	....
1390	Guyenne-Gas.	1500	1503	1503	+ 0 20
152	Hachette	150	151 50	151 50	+ 1 00
450	Havas	442	445	446 90	+ 1 11
345	Idia	360	360	360	....
290	Imétal	276 10	276	276	- 0 04
147	Immob. Phénix	145	145	145	....
77	Ingénico	78 90	78 60	78 60	+ 2 21
4630	Inst. Mérieux	5390	5410	5410	+ 0 37
445	Interbail	445	445	445	....
720	Intertechnique	705	705	705	....
880	J. Lefebvre	876	....	....	....
800	Klepierre	582	584	584	+ 0 34
740	Labinal	700	699	699	- 0 14
335	Lafarge	313 50	314	313 10	- 0 13
335	Lebon	325	320	320	- 1 54
3920	Legrand	3915	3940	3940	+ 0 64
2260	Legrand (DP)	2306	2315	2315	+ 0 43
420	Legris Industries	408 50	408	408	- 0 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
700	Locindus	700	700	700	
4280	L.V.M.H.	4387	4390	4399	+ 0 27
470	Lyon Eaux/Dumez	480	477	477 20	- 0 58
113	Majorette Ly	116 50	119	119	+ 2 15
305	Mar. Wendel	319	320	320	+ 0 31
187	Matra	172	170 10	170 30	- 0 99
530	Merlin-Gerin	505	500	500	- 0 99
79	Metaleurop	75	75 30	75 30	+ 0 40
54 45	Métrologie In.	54 45	.	.	...
143	Michelin	153	153	153 70	+ 0 46
156	Min. Salsig (Ny).	156 10		.	
73	MMB	75 10	75	75	- 0 13
166	Moulinex	166 40	165	165	- 0 84
1220	Navig. Mixte	1195	1198	1198	+ 0 25
99	Nord-Est	98	95 95	96 95	- 1 07
235	Nordon (Ny)	270	..	....	.
460	Nouv Galeries	455	450	450	- 1 10
180	Olipar	166 30	166 90	166 90	+ 0 36
730	Oréal	722	722	721	- 0 14
335	Paribas	376 80	379	377 30	+ 0 13
180	Pechiney Int.	178 20	178	179	+ 0 45
320	Pechiney (CIP)	308	308	308	...
470	Penhoet	500	...	...	
1410	Pernod Ricard	1457	1446	1450	- 0 48
680	Peugeot	688	688	690	+ 0 29
290	Pinault	268 50	267	262	- 2 42
550	Plastic-Omn.	628	630	630	+ 0 32
445	Poliet	435 20	440	440	+ 1 10
640	Primagaz	695	688	688	- 1 01
850	Printemps	871	880	884	+ 1 49
2970	Promodès	2956	2960	2960	+ 0 14
490	Radiotechn.	538	541	541	+ 0 56
5050	Redoute (La)	5230	5200	5200	- 0 57
210	Remy Cointreau	192	194	194	+ 1 04
545	R. Poulenc CIP	554	551	552	- 0 36
325	Robur Financ.	320	..	..	..
60	Rochette(La)	58 70	58 50	58 50	- 0 34
1800	Roussel Uclaf	1993	1996	1996	+ 0 15
3020	R. Impé.Ly *	3003	3001	3001	- 0 07
178	Sade (Ny)	182	180	180	- 1 10
1650	Sagem	1675	1675	1675	
485	Saint Gobain	488 90	485 70	485 70	- 0 65
1300	Saint Louis	1279	1280	1280	+ 0 08
1720	Salomon Ly.	1680	1680	1680	.
300	Salvepar (Ny)	339	340	340	+ 0 29
1090	Sanofi	1130	1132	1129	- 0 09
1380	S A T	1420	1440	1440	+ 1 41
225	Saul. Chât.	234 70	230	230	- 2 00
1130	Saupiquet (Ns)	1118	..	...	.
655	Schneider	637	638	639	+ 0 31
20	SCOA	19 50	19 90	19 90	+ 2 05
505	Scor s.a.	489 50	486	486	- 0 72
1870	S.E.B.	1950	1885	1885	- 3 33
470	Sefimeg	472 90	470 20	470 20	- 0 57
112	Sélectibanque	112 60	112 50	112 50	- 0 09
220	Sextant A.	224	223	223	- 0 45
785	S F I M	850	830	830	- 2 35
220	S.G.E.	222 80	225	225	+ 0 99
500	Simco	460	460	460	.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
860	St. Rossignol	847	840	840	- 0 83
490	Sligos	479	478 50	478 50	- 0 10
495	Société Géné	505	501	503	- 0 40
56	Sodecco(B)	68	68 85	68 85	+ 1 25
145	Sodero(Ns)	147	147	147	..
875	Sodexho	895	890	890	- 0 56
69	Sogenal(Ny)	73	75 50	75 50	+ 3 42
345	Sogerap	374	375	375	+ 0 27
1350	Som-Allib.	1310	1329	1325	+ 1 15
395	SOPHIA	403 90	403	403	- 0 22
1400	Source Perrier	1575	1556	1574	- 0 06
770	Sovac	805	806	806	+ 0 12
335	SPEP	322 30	321 50	321 50	- 0 25
330	Spie-Batignol.	324 80	316	316	- 2 71
730	Strafor Facom	763	775	775	+ 1 57
315	Suez	312 90	312	312 60	- 0 10
1060	Synthelabo	1090	1095	1095	+ 0 46
147	Thomson CSF	153 90	153	153	- 0 58
1060	Total	254	255 20	256 50	+ 0 98
168	– (certif)	166	165 10	165 10	- 0 54
225	Truffaut Fin.	225	220	220	- 2 22
510	U.A.P.	542	542	543	+ 0 18
290	U F B Locab.	285	282	282	- 1 05
745	U I C	725		...	..
490	U I F	464 10	...	....	..
775	U I S	721	721	721	...
560	Unibail	528	.	....	.
595	Valéo	680	678	678	- 0 29
255	Vallourec	269	..	..	..
330	Via Banque	330	326	326	- 1 21
355	Worms et Cie	367 50	368 60	368 60	+ 0 30
1180	Zodiac	1300	..		
1100	Elf Gabon	1060	1080	1080	+ 1 89
109	Amax	112 90	113 50	113 50	+ 0 53
154	Amer. Barrick	155 30	152 90	152 90	- 1 55
122	Amer. Express	119	118 50	118 50	- 0 42
215	A T T	205 50	210 50	210 50	+ 2 43
220	Anglo Amer C.	194 10	194 80	194 80	+ 0 36
400	Amgold	370	.	...	..
240	Banco Santander	244 50	.		..
820	B.A.S.F.	830	830	830	.
1000	Bayer	1007	1004	1004	- 0 30
42	Benham Plc	41 50	42	42	+ 1 20
52	Buffelsfont.	47 60	48	48	+ 0 84
118	Chase Manh.	126	124 50	124 50	- 0 08
2530	Daimler Benz	2490	2500	2500	+ 0 40
158	De Beers	140 50	140 10	140 10	- 0 28
2390	Deutsche Bank	2406	2400	2400	- 0 25
1180	Dresdner Bank	1216			..
71	Driefontein	65	64 20	64 20	- 1 23
265	Du Pont-Nem.	264 30	..	..	.
270	Eastman Kodak	259 50	255 30	255 30	- 1 62
16 50	East Rand	15 80	15 55	15 55	- 1 58
42	Echo Bay	43	41 40	41 40	- 3 72
235	Electrolux	235	...	...	..
111	Ericsson	102 50	102 90	102 90	+ 0 39
325	Exxon Corp.	320 20	321 80	321 80	+ 0 50
175	Ford Motor	200	204 10	204 10	+ 2 05
50	Freegold	49 60	49 50	49 50	- 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
20	Gencor	16 50	16 80	16 80	+ 1 82
435	Gén. Elect.	429 50	422	422	- 1 75
181	Gén. Motors	213 40	212 60	212 60	- 0 37
350	Gén. Belgique	345	..	...	
92	Gd. Métropol.	91 10	91 50	91 50	+ 0 44
52	Guinness	56	55 50	55 50	- 0 89
22	Hanson PLC	19 80	20	20	+ 1 01
32	Harmony Gold	32 20	32 45	32 45	+ 0 78
330	Hewlett Packard	359	347 50	347 50	- 3 20
41	Hitachi	38 40	38 10	38 10	- 0 78
850	Hoechst	840	....	..	..
84	Homestake	87 65	86	86	- 1 88
120	I.C.I.	124 80	122 40	122 40	- 1 92
515	I.B.M.	508	501	501	- 1 38
330	I.T.T.	334 10	330 10	330 10	- 1 20
190	Ito Yokado	182 50	181	181	- 0 82
63	Matsushita	59 50	59 95	59 95	+ 0 76
3 55	Maxwell	3 55	..	..	..
230	Mc Donald's	239 70	234	234	- 2 38
845	Merck	823	820	820	- 0 36
515	Minnesota M.	510	..	..	.
53	Mitsubishi	48 50	48 45	48 45	- 0 10
365	Mobil corp	356	.	.	
345	Morgan J.P.	330	326 60	326 60	- 1 03
34700	Nestlé	35500	..	..	..
129	Norsk Hydro	125	....	...	...
114	OFSIL	108 10	110	110	+ 1 76
1790	Pétrofina	1715	1723	1723	+ 0 47
420	Philip Morris	417 90	414	414	- 0 93
96	Philips	100 40	99 50	99 50	- 0 90
56	Placer Dome	57 40	56 35	56 35	- 1 83
540	Procter Gamble	552	550	550	- 0 36
164	Quilmès	220	227	227	+ 3 18
32	Randfontein	28 30	28 70	28 70	+ 1 41
345	Rhone Poul. Rorer	356	352	352	- 1 12
450	Royal Dutch	433 40	434	434	+ 0 14
50	R T Z	50	50 10	50 10	+ 0 20
1 32	Saat.& Saatchi	1 33	1 36	1 36	+ 2 26
38	St Helena	36 50	36 75	36 75	+ 0 68
345	Schlumberger	338	336 90	336 90	- 0 33
47	Shell transp.	44 50	44 60	44 60	+ 0 22
2210	Siemens	2261	2260	2260	- 0 04
465	Siemens Nixdorf	435	420 10	420 10	- 3 43
186	Sony	178 20	181 90	181 90	+ 2 08
82	Sumitomo Bank	79	77 50	77 50	- 1 90
205	T.D.K.	183 70	189 50	189 50	+ 3 16
64	Telefonica	66 65	65	65	- 0 99
29	Toshiba	27	27 25	27 25	+ 0 93
550	Unilever	565	...	..	.
280	Unit.Techn.	285	...	..	....
380	Vaal Reefs	345	...	..	..
1110	Volkswagen	1150	...	....	..
365	Volvo	350	....	....	...
1290	Wagons lits	1200	...	....	..
220	West. Deep	190	..	....	...
385	Xerox Corp.	430	433 50	433 50	+ 0 81
124	Yamanouchi	121 80	125	125	+ 2 63
1 65	Zambia Cop.	1 76	1 69	1 69	- 3 98

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 70	6 49
Emp.Etat 9,8%78	....	5 89
10,80% 79/94	101 50	4 89
Emp.Etat 13,4%83	....	2 12
Emp.Etat 12,2% 84	101 15	4 40
Emp.Etat 11% 85	100	10 87
10,26% mars 86	....	9 58
OAT 10% 5/2000	....	7 26
OAT 9,9% 12/1997	....	1 78
OAT 9,8% 1/1996	....	0 48
PTT 11,2% 85	106	2 31
CFF 10,30% 86	....	0 70
CFF 10,25% nov 90	....	9 49
CNA 10 % 1979	101 70	8 95
CNB Bques 5000F	....	1 15
CNB Paribas 5000F	....	1 15
CNB Suez 5000F	....	1 15
CNE 11,5% 85	100 70	7 32
CNI 1/82 5000F	....	1 15
CNT 9 % 86	97 50	6 99
CRH 10,90% déc.85	107 70	1 31
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	946	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	...	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	980	942
Applications Hydr.	1500	....
Arbel	410 20	425
Bains C.Monaco	1105	1105
B.Hypoth.Europ.	379	....
B.N.P. Intercont.	338	333
Beghin-Say (C I)	475	....
Bénédictine	3000	....
Bidermann Internat.	468 50	....
Blanzy Ouest	1901	....
B T P	64 10	67 30
Cambodge	1000	....
Carbone Lorraine	470	....
Case Poclain	9 75	9 30
C.E.G.F (Frigor.)	508	....
Centenaire Blanzy	395	....
Cerabati	76	....
Champex Ny	100	....
CIC (CIP)	212 10	212
C.I.M.	1229	1200
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	....
Cogifi	359 90	358 50
Comiphos	540	....
Cie Industrielle	6550	....
Cpt Lyon Alemand	388	389
Concorde	670	684
Conserv.Mét.Prov.	30 50	....
Crédit Gén.Ind.	147	....
Cr Universel (Cie)	447	....
Darblay	638	....
Degremont	1710	1701
Delmas Vieljeux	3350	....
Didot Bottin	1200	....
Docks Fr. R. Picardie	1170	....
Eaux Bassin Vichy	2550	....
Eaux Vittel	952	953
Ecia	262	264
Electro-Banque	327	....
Ent.Mag. Paris	4250	....
Eaux (ex Eternit)	1689	1688
Finalens	262	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1760	1750
Foncière (Cie)	520	....
Foncière Euris	380	....
Fonc.Lyonnaise	593	599
Foncina	431	....
Fougerolle	789	766
France I.A.R.D.	700	....
France SA (La)	1920	1920
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	588	....
Gazelin	310	310
Gévelot	498	....
G.F.C.	343	340 50
Groupe Victoire	1401	....
G.T.I (Transport)	262 50	....
Immobail	322 90	321
Immobanque	690	....
Im.Marseillaise	5290	....
Immofice	423	421
Invest.(Ste Cle.)	3301	....
Lambert Frères	354	....
Lille Bonnières	1251	....
Locafinancière	500	....
Louis Vuitton	706	715
Louvre	2600	2585
Lucia	1051	....
Machines Bull	38	38
Mag.Uniprix	161 50	....
Magnant	750	...
Métal Déployé	435	....
Mors	72	73
Navigation (Nle)	209	....
Optorg	231	230 20
Oréal (CI)	370	....
Origny-Desvroise	590	649 d
Palais Nouveauté	1125	...
Paluel Marmont	850	....
Parfinance	160	....
Paris France	234	....
Paris Orléans	230	....
Parthena Invest.	285	....
Pathé Cinéma	830	....
Piper Heidsieck	1351	....
Porcher	400	....
Promodès (CI)	1410	....
Publicis	705	....
Rochefortaise	110	....
Rosario	188	189
Rougier	292	....
S.A.C.E.R.	400 10	....
S.A.F.A.A.	247	....
S.A.F.I.C Alcan	250	....
Saga	347	....
Saint Dominique (F.)	111	110 20
Salins du Midi	603	598
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	762	725
Senelle	385	385
S.Eaud.Part.(M)	136	....
Silic	543	543
Simvio	140	140
S.I.P.H.	170 10	....
S.M.C.I.	100	90 25o
Sofal	555	....
Soffo	300 10	....
Sofical	1205	1205
Sofitam (ex Satam)	69	....
Sofragi	2455	2412
Soudure Autogène	945	919
Sovabail	371	....
Stemi	525	....
Taittinger	2865	....
Testut-Aequitas	400	....
Tour Eiffel	240	....
Ufiner	1110	....
Vicat	402	402
Viniprix	1670	....
Virax	98	....
Maroc Sté Brasserie	250 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	750	...
Akzo Nv Sico	416	...
Alcan Aluminium	111	...
American Brands	249 20	....
Arbed	621	....
Asturienne Mines	129	...
Banco Popular Espa.	601	....
B.Reglements Int.	19460	...
Can.Pacifique	76	...
Chrysler Corp.	79	..
C.I.R.	8 10	..
Commerzbank	860	...
Dow Chemical	307	....
Fiat	21 50	.
GBL (Brux Lamb.)	530	...
Gevaert	986	..
Glaxo Holdings Ltd.	85	..
Goodyear Tire	339	..
Grace and Co (WR)	225	..
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	78	
Koninklijke Pakhoed	145	
Kubota	23 10	...
Midland Bank	22 40	...
Noranda Mines	78 20	...
Olivetti priv.	8 90	....
Pfizer Inc	397	..
Ricoh	23 80	....
Robeco	298 20	.
Rodamco NV	182 50	.
Rolinco	295 60	.
Sapem	5 90	..
Seme Group	18	.
SKF Aktiebolaget	89	..
Tenneco Inc	200	.
Thorn Electrical	75 50	..
Toray Ind.	25	.
West Rand Cons.	8 80	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	.
Calciphos	93 20	...
C G H Cogenhor	10	...
Coparex	701	...
Drouot Assurances	385	
Europ. Accum.	79	.
Europ Soufres Ind.	30	.
Gachot S.A.	65 10	
Guy Degrenne	440	..
Lecteurs du Monde	133	146 50d
Nicolas	1260	.
Paternelle RD	1410	.
Particip. Percier	350	..
Quadrant	20	...
Rorento N.V.	218 20	.
St-Gobain-Emballage	2099	....
S E P R	741	...
S.P.R. act. B	294 50	....
Waterman	903	..

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats-Unis (1 usd)	5 517	....	....	....
Ecu	6 961	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 370	....	....	....
Belgique (100 F)	16 533	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 530	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 532	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 900	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 789	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 947	....	....	....
Suisse (100 f)	378 790	....	....	....
Suède (100 krs)	93 800	....	....	....
Norvège (100 k)	86 820	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 380	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 418	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 953	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 654	....	....	....
Japon (100 yens)	4 328	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	62900	.....
Or fin (en lingot)	62850	.....
Napoléon (20f)	360	.....
Pièce Fr (10 f)	405	.....
Pièce Suisse (20 f)	359	.....
Pièce Latine (20 f)	367	.....
Souverain	458	.....
Pièce 20 dollars	2065	.....
Pièce 10 dollars	1102 50	.....
Pièce 5 dollars	635	.....
Pièce 50 pesos	2340	.....
Pièce 10 florins	371	.....

SICAV (sélection) 14/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	215 72	209 95
Agepargne	794 85	760 82
Améri-gan	8225 54	7909 17
Amplia	258846 90	258846 90
Amplitude	645 81	627
Arbitrages Court.T	7005 87	7005 87
Associc	1068 62	1068 62
Atout Futur	398 71	388 99•
Auracic	1256 13	1219 54
Avenir Alizes	1756 77	1722 32
Axa Capital	167 37	160 16
Axa Court Terme	7706 40	7706 40
Axa Europe	130 40	124 78
Axa Investments	118 87	113 75
Axa NPI	130 40	124 78
Axa Première	116 47	116 12
Axa Sélection	148 44	142 05
Axa Valeurs PER	125 24	119 85
Cadence 1	1028 16	1028 16
Cadence 2	1017 66	1017 66
Cadence 3	1028 32	1028 32
Capimonétaire	6129 68	6123 56
Capiobliq	6303 97	6180 36
Capitacic	1282 43	1263 48
Coexis	1292 81	1261 28•
Comptevalor	3414 30	3409 19
Convertimmo	354 10	347 16
Credinter	479 83	464 88
Credit Mutuel Capital	1256 52	1231 88
Cred.Mut.Ep.Cour T.	652 90	652 90
Cred.Mut.Ep.long T.	201 83	196 43
Dese	1299 05	1267 37•
Drouot France	850 46	813 84
Drouot Investiss.	986 76	944 27
Drouot Sécurité	249 05	238 33
Ecocic	1066 14	1035 09
Ecupar	134 62	128 62
Ecureuil Capitalisation	2520 22	2495 27
Ecureuil Géovaleurs	2296 34	2229 46
Ecureuil Invest	431 48	418 91
Ecureuil Monepremière	65140 93	65140 93
Ecureuil Monétaire	38357 54	38357 54
Ecureuil Trésorerie	2367 67	2367 67
Ecureuil Trimestr.	2050 91	2030 60•
Elicash	2 712561	2 712561
Energia	273 08	260 70
Eparcic	3498 21	3498 21
Eparcourt-Sicav	4532 55	4521 25
Epargne Associat.	26455 34	26232 36
Epargne Capital	10507 93	10403 89
Epargne Croissance	1767 63	1720 32
Epargne Industrie	96 76	94 17•
Epargne J.	67706 52	67706 52
Epargne Monde	1291 52	1256 95
Epargne Obligat.	205 25	199 76
Epargne Première	14150 93	14045 59
Epargne Quatre	1102 95	1073 43
Epargne-Unie	1337 47	1304 85•
Epargne Valeurs	456 41	444 19
Eufi Cash capi.	8101 51	8101 51•
Eufinvest capi.	648 86	629 96•
Eurocic Leaders	1097 84	1065 86•
Eurodyn.	1200 26	1170 99•
Euro Gan	6229 62	5990 02
Europe Nouvelle	555 21	530 03•
Fonsicav	13995 66	13985 66
France-gan	9898 18	9515 56
France Garantie	276 37	275 82
France Index Sicav	109 46	106 26
France Obligations	489 11	484 27
Francic	458 81	445 46
Francic Pierre	106 16	103 07
Francic-Régions	1227 70	1191 94
Fructi-Associations	34 39	34 39
Fructi-Capi	40 97	40 38
Fructidor	236 14	232 65
Fructifrance act cléd.	893	871 22
Gestion	14441 80	14369 95
Gest.Associations	171 75	167 97
Horizon	1226 29	1190 57
HLM Monétaire	13534 22	13534 22
Indust Fse Court T.	1427	1427 •
Interepar	109859 72	106659 92
Interoblig	13827 60	13556 47
Intersélection Fce	519 70	509 51
Japacic	160 45	155 78•
Jeunepargne	280 29	276 15•
Latitude	2194 63	2191 34
Laurus C.T.	12228 25	12228 25
Laurus L.T.	6835 74	6836 54
Lion Association	11051 71	11051 71•
Lion Institution	28944 45	28872 27
Lionplus	956 42	937 67
Lion Trésor	2245 05	2222 82
Lion 20 000	25585 59	25585 59
Livret Bourse Inv.	562 88	546 49
Livret Portefeuil.	729 12	707 88
Méditerranée	186 19	178 17
Mensuel CIC	10073 88	9973 14
Moneden	66021 49	66021 49
Mone.J	70679 36	70679 36
Monévalor	79702 14	79702 14
Mutualité dépôts	13140 49	13114 26
Mutuelle Unie Sel.	141 83	135 72
Natio Court Terme	276012 00	276012
Natio-Epargne	17287 05	17115 89
Natio-Ep. Ret.	125 30	121 95
Natio Epargn. Trésor	7630 53	7615 30
Natio-Imm.	1119 77	1089 80
Natio-Inter	1399 46	1362
Natio-Monétaire	24659 08	24659 08
Natio-Patrimoine	1357 03	1320 71
Natio-Placements	62661 86	62661 86
Natio-Revenu	1027 46	1017 29
Natio Sécurité	11754 01	11754 01
Natio-Valeurs	877 64	854 15
Nippon-Gan	5378 68	5171 81
Nord Sud Dévelop.	1549 73	1546 64
Obli-Associations	150 51	149 02
Oblicic-Mondial	2610 38	2571 80
Oblicic-Régions	1070 35	1054 53
Oblifutur	2794 81	2725 45•
Oblig. ttes caté.	174	171 43
Oblilion	1353 82	1340 42
Oblisécurité Sicav	12538 28	12538 28
Oraction	1054 79	1029 06•
Orvalor	7140 96	7000 94
Paribas Capitalisation	1476 56	1454 74
Paribas Opportunités	131 77	126 40
Paribas Patrimoine	587 40	563 45
Patrimoine Retraite	218 08	213 80
Pervalor	604 51	592 66
Placement A.	1408 19	1380 58•
Placement J.	7033 53	7019 49•
Placement M.	65025 71	64895 92•
Placement Nord	988 47	969 09•
Plénitude	131 78	128 25
Poste Croissance	21206 70	21185 51
Poste Gestion	63912 56	63912 56
Première Oblig.	11184 25	11173 08
Prévoy. Ecureuil	117 31	116 15
Prv'Associations	28647	28647 •
Proficus	993 01	968 79•
Quartz	134 41	131 13•
Réalvalor	827 46	811 24
Rentacic	160 06	157 71
Revenus Trimestr.	5405 51	5351 99•
Revenu-Vert	1138 27	1121 45•
St Honoré Bio-Alim.	993 68	948 62•
St Honoré Bons du Tr.	10922 30	10867 96•
St Honoré Global	236 55	225 82•
St Honoré Invest	769 94	735 03•
St Honoré Mat Plac.	199 76	190 70•
St Honoré Pacifique	586 95	560 33•
St Honoré PME	526 94	502 09•
St Honoré Real	14549 81	14491 84•
St Honoré Services	455 26	437 75•
Sécuricic	1698 41	1698 41
Sécuri-Gan	12467 70	12223 24
Sécuritaux	1353 98	1353 98•
Sicasden	708 35	697 88
Sicav Associations	1797 27	1797 27
SFI-CNP Assur.	681 43	681 58
S.G. Fr opportunités	1138 99	1115 66
Sicav 5.000	437 68	425 97
SI Est.	1439 88	1377 88
Silvafrance	678 84	660 67
Slivam	416 92	405 76
Slivarente	220 31	215 99
Slivinter	445 48	433 56
S.N.I.	1221 90	1186 31
Sogenfrance	1071 46	1050 45
Sogépargne	310 83	304 74
Sogevar	1067 45	1046 52
Sogénter	1316 48	1290 67
Soleil Investissements	616 16	592 46
Solsaca	2154 58	2149 21
State Street Act. Eur.	10312 31	9963 58•
State Street Act. Frce	10412 95	10109 66•
State Street Emer. Mts	11911 53	11338 86•
Stratégie Actions	808 61	777 41•
Stratégie Rendement	1377 58	1334 22•
Technocic	1080 79	1049 31
Techno-Gan	5996 93	5768 20
Thesora	648 53	642 11
Transplus	149 83	143 38
Trésor Plus	1258 04	1245 58
Trésor Real	13907 24	13907 24•
Trésoricic	126038 55	126038 55
Trilion	5211 93	5145 04
UAP Investissement	453 96	437 55
UAP Actions France	605 86	583 96
UAP Act. Select.	646 96	623 58
UAP Aedificandi	580 34	559 36
UAP Altali	214 06	206 32
UAP Alto Sicav	168 31	162 23
UAP Moyen Terme	136 31	131 38
UAP Première Cat.	11361 83	10951 18
Uni-Associations	120 10	120 10
Uni-Foncier	1261 74	1230 97•
Unifrance	590 46	576 06•
Uni-Garantie	1264 31	1241 95•
Uni Régions	1331 82	1299 34•
Univar	230 63	230 63
Univers Actions	1267 52	1236 60•
Univers-Obligations	1845 98	1800 96•
Valorg	2002 91	2000 91
Valréal	51840 53	51814 62

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

SOCIAL

L'assurance-maladie et la CSMF proches d'un accord

La Mutualité française menace de créer son propre accord tarifaire avec les médecins

Alors que la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) pourrait souscrire aux dernières propositions de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) prévoyant d'étendre le secteur à honoraires libres, la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) menace de passer un accord tarifaire avec certains médecins libéraux.

« Le temps est venu de moraliser notre système de santé. » M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), a décidé de taper du poing sur la table. Hostile à l'extension du secteur à honoraires libres, la FNMF envisage de proposer à son assemblée générale de mai la mise en place de sa propre convention. La FNMF (40 milliards de francs de chiffre d'affaires par an) ne rembourserait que les dépenses engendrées par les praticiens s'engageant à ne pas dépasser un tarif négocié localement entre les instances mutualistes et les praticiens.

« Je préférerais ne pas en arriver à une telle extrémité, mais le moment est venu de tirer les conséquences de la violation permanente de la convention qui lie les médecins libéraux à la Sécurité sociale », souligne M. Teulade, qui insiste sur *« le mécontentement croissant »* des responsables de son organisation et constate que *« les assurés n'y comprennent plus rien »*. Selon lui, une croissance *« de 5 % à 5,5 % par an – et non plus de 7 % comme c'est le cas – des dépenses peut être considérée comme raisonnable : au-delà, commencent les actes inutiles et les rentes de situation »*.

Concessions supplémentaires

Le raidissement de la FNMF est la conséquence directe du dernier projet de relevé de conclusions adressé par la Caisse nationale d'assurance-maladie à la CSMF, principal syndicat de médecins, qui n'a pas caché l'intérêt qu'elle y porte. Alors que la CNAM avait mis les syndicats au pied du mur (*le Monde* du 13 février), ses ultimes propositions contiennent plusieurs concessions supplémentaires. Ainsi, le *« chaînage des soins »*, qui prévoit qu'un médecin spécialiste devra appliquer les honoraires conventionnels si le patient a au préalable consulté un généraliste, est abandonnée.

D'autre part, la CNAM continue de suggérer une extension du secteur à honoraires libres (le secteur 2). Non seulement un *« secteur promotionnel »* serait ouvert à 5 000 médecins, mais les nouveaux praticiens pourraient aussi appliquer les honoraires libres *« sous réserve que ce choix ne rende pas minoritaires les médecins qui respectent les tarifs »* de la Sécurité sociale. La proportion de médecins respectant ces tarifs (secteur 1) pourrait alors passer de 68,9 % à 60 % à la fin de l'année.

Dans ces conditions, la régulation des dépenses, reposant sur des critères nationaux chiffrés adaptés localement et comprenant une sanction financière pour les praticiens dépassant les contrats d'objectif, s'appliquerait non pas aux dépenses de santé mais aux seuls remboursements de la Sécu. Les assurés sociaux en feraient directement les frais, alors que le projet de la CNAM prévoit aussi une série de mesures, notamment l'augmentation des honoraires, dont le coût atteint près de 4 milliards de francs en année pleine. Un constat qui amène la CFDT a dénoncer des *« concessions inacceptables »* qui *« s'écartent de l'esprit de la décision unanime du conseil d'administration de la CNAM du 11 février »*.

Quant au gouvernement, il est peu probable qu'il donne son aval aux propositions de la CNAM. M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, pourrait adresser, dès ce lundi 17 février, une lettre dans ce sens à M. Jean-Claude Mallet, président (Force ouvrière) de la Caisse nationale. A force de rechercher à tout prix un accord avec les médecins, ce dernier pourrait créer quelques remous au sein de FO, dont le congrès se tiendra fin avril.

JEAN-MICHEL NORMAND

COMMUNICATION

La fin du monopole d'Etat

Les Portugais disposeront de quatre chaînes de télévision

Au Portugal, le monopole d'État télévisuel cessera à la fin de 1992, avec la naissance de deux chaînes privées, l'une très proche de l'Eglise, l'autre sous l'égide de M. Francisco Pinto Balsemao, patron de presse et ancien premier ministre. Les Portugais auront donc le choix entre quatre programmes.

LISBONNE

de notre correspondante

D'ici à la fin de 1992, le paysage audiovisuel portugais (PAP) va être modifié, pour ne pas dire bouleversé, par l'apparition de deux chaînes privées et les téléspectateurs n'auront que l'embarras du choix puisque, avec les deux canaux publics déjà existants, ils vont pouvoir s'adonner aux délices du « zapping ». Après trois ans d'hésitations, le gouvernement portugais a tranché et retenu deux projets sur les trois en compétition, donnant ainsi le coup de grâce au monopole d'Etat.

L'Eglise (avec le projet TVI) et le grand patron de presse et ancien premier ministre Francisco Pinto Balsemao (avec la SIC, société indépendante de communication) sortent vainqueurs de la course, tandis que le projet de M. Proenca de Carvalho, ancien PDG de la télévision publique, est rejeté sans appel.

Feuilletons brésiliens

TVI bénéficie d'appuis solides, à commencer par celui de son principal actionnaire, la station de radio catholique Radio Renascença (24 % du capital). Des congrégations religieuses (20 %) et le réseau des quelque trois cents *misericordias*, sociétés de charité et de bienfaisance présentes dans tout le pays (12,5 %) apportent aussi leur soutien. Enfin, la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) a pris une participation de 10 %, le reste du capital étant émietté. De 100 millions de francs au départ, il devrait doubler par la suite. Côté programmes, les créateurs de TVI sont catégoriques : pas de sexe et pas de violence. Les deux références seront l'humanisme et le christianisme.

La SIC de M. Balsemao dispose d'un capital de la même importance, avec pour objectif de le porter à 235 millions de francs. Elle est dirigée par le groupe SOINCOM – formé par neuf sociétés liées à la presse écrite nationale et régionale ainsi qu'à l'édition – qui détient 25 % des participations, à égalité avec un partenaire brésilien, la COMAR, holding des frères Roberto Marinho, de la télévision Globo. Même si ses animateurs entendent avant tout mettre l'accent sur l'information, le partenariat brésilien laisse prévoir que les programmes feront la part belle aux *telenovelas*, ces feuilletons brésiliens, déjà très présents sur les écrans des chaînes publiques et dont les téléspectateurs portugais raffolent.

Le gouvernement s'est défendu d'avoir fait des choix en fonction de *« considérations politiques ou religieuses »*, mais certains de ses adversaires politiques font néanmoins remarquer que M. Balsemao, ancien responsable du PSD (le Parti social-démocrate de l'actuel premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva), continue à se présenter comme le *« premier militant »* de ce parti. Ils notent aussi que l'influence exercée par l'Église au Portugal reste importante et que celle-ci constitue une force avec laquelle il faut électoralement compter.

La décision du gouvernement n'a pas provoqué un tollé de protestations dans l'opposition. Mais des interrogations se font jour sur la viabilité des deux nouvelles venues dans le PAP, car il faudra se partager à quatre un gâteau publicitaire qui n'est pas indéfiniment extensible et un public restreint dans un pays de dix millions d'habitants.

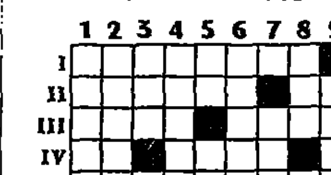
Autant d'inconnues que les nouveaux patrons du privé devront méditer. Tout comme ils devront aussi réfléchir sur quelques amers précédents européens comme l'échec de La Cinq en France.

ALICE ILICÉE

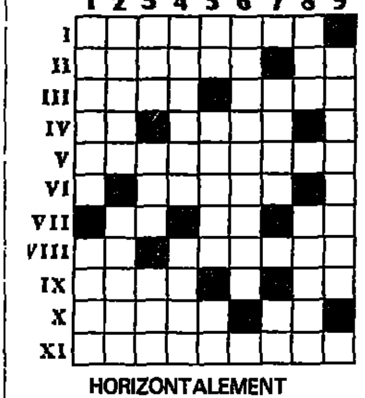
□ **Dépôt de bilan de trois magazines, dont « Femme pratique ».** – Touchés par la récession publicitaire et la baisse de leur lectorat, les magazines *Femme pratique*, *Vous et votre avenir*, et *l'Inconnu* ont déposé leur bilan au tribunal de commerce de Paris. Ces trois titres appartiennent à l'éditeur Marc Tripier et auraient accumulé un passif de 31 millions de francs.

□ **Le nouveau bureau de l'Association des journalistes de l'information sociale.** – L'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) a élu son nouveau bureau au cours de son assemblée générale, samedi 15 février. Jean-Michel Normand (*le Monde*) a été porté à la présidence, où il succède à Christophe Boulay (*Gestion sociale*). Les autres membres du bureau sont : secrétaire général, Frédéric Lemaître (*Gestion sociale*) ; secrétaire général adjoint, Jean-Christophe Chanut (*Liaisons sociales*) ; trésorier, Jean Martinez (*la Semaine sociale Lamy*) ; trésorier adjoint, Jean-Claude Biscaras (photographe pigiste).

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 5718



HORIZONTALEMENT

I. Suscite des réflexions. – II. Peut se faire traiter de folle. Pour ceux qui n'ont pas tout dit. – III. On y met des pots. Est peut-être sur les genoux. – IV. Dut s'adapter à la vie rurale. Rond de lumière. – V. Joue un rôle bien déterminé. – VI. Grande, pour un certain corps. – VII. N'en reste pas là. Note. En forme. – VIII. Réfléchi. Qui appartient à un roi. – IX. Cercle de poètes. Retarde les recherches. – X. Être passionné. Dindonné. – XI. De quoi rendre la monnaie de la pièce.

VERTICALEMENT

1. Homme de compagnie ou individu quelconque. Besoin de liquide. – 2. Tombe parfois de haut. Paie peut-être les pots cassés. – 3. Possessif. Donna le coup de pied de l'âne. Se fait mettre en chantier. – 4. Mène une vie de chien. Pas à moi. – 5. Adverbe. Fait du vieux avec du neuf. Symbole. – 6. Fait passer l'envie de manger le morceau. – 7. Fait la fierté d'un gallinacé. Le bout du tunnel. – 8. A l'habitude de revenir sur sa position. Produit de l'or noir. – 9. Composées.

Solution du problème n° 5717

Horizontalement

I. Brinvilliers. PP. – II. Lune. Nid. Lièvre. – III. Est. Sam. Fô. Noir. – IV. Esclavagistes. – V. Tare. Eres. Ere. – VI. Irritable. BPEE. – VII. Sium. Gaillards. – VIII. Sapement. Isée. – IX. Est. Néva. Er. – X. Empoisonneuse. – XI. Equerre. Itou. Oo. – XII. Ruisselets. NP. – XIII. Tests. Risées. – XIV. Ogre. Erg. – XV. Cuisinière. Élue.

Verticalement

1. Blettissement. – 2. Rus. Aries. Eau. – 3. Interrupteurs. – 4. Né. Seime. Meutes. – 5. SC. Mépris. – 6. Inalpage. Ors. On. – 7. Lima. Bannies. G.I. – 8. LD. Vélites. Erre. – 9. Farel. Voilier. – 10. Eloge. Liantes. – 11. Ri. Isbas. Notes. – 12. Sens. Prêteuse. – 13. Vote. De. Sel. – 14. Prières. Eson. Ru. – 15. Persée. Aréopage.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Hélène MERLIN,
Michel KAJMAN
et Gaspard
sont heureux de faire part de la naissance de

David,

le 7 février 1992.

Mariages

– Valérie VIGIER
et
Christophe SEGUIN

font part de leur mariage le 15 février 1992.

M. et Mme Vigier,
224, rue des Marais,
77550 Moissy-Cramayel.

Décès

– Nous apprenons le décès, survenu le samedi 15 février, du

général Philippe DUPLAY,

dont les obsèques seront célébrées le mardi 18 février, à 14 heures, en l'église de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et dont l'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris.

[Né le 20 avril 1920 à Paris et ancien saint-cyrien, Philippe Duplay s'évade de France par l'Espagne pour rejoindre, pendant la seconde guerre mondiale, les unités, en Afrique, qui vont former la 2e division blindée du futur maréchal Leclerc. Il débarque en Normandie en 1944. Après la guerre, il sert en Indochine, en Afrique du Nord, puis en Allemagne. Il commande le 5e régiment de dragons et devient, entre 1966 et 1969, attaché militaire de France à Londres. En 1973, il commande la 2e brigade mécanisée, à Saint-Germain-en-Laye, et il quitte l'armée avec le grade de général de division. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, des TOE Indochine-Algérie, le général Philippe Duplay était commandeur de la Légion d'honneur.]

– M. et Mme René Gourinal,
ses parents,
Didier et Evelyne,
son frère et sa sœur,
Olivier Melin,
Alain Defilippi,
Tous ses amis et ses proches,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Dominique GOURINAL,
chef-crédit,
direction financière Elf-Atochem,

survenu le 12 février 1992, à l'âge de trente-six ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 14 février, à Madranges (Corrèze).

Que tous ceux qui l'ont soutenu et entouré soient sincèrement remerciés.

252, cours de l'Yser,
33800 Bordeaux.

– Les familles Guttieres, Pariente, Ganem, Bensasson, George,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur GUTTIERES,
croix de guerre 1939-1945, avec palme,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille de la Résistance,

survenu le 14 février 1992.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 février, à 10 heures, au crématorium du cimetière des Joncherolles, à Villetaneuse.

Les cendres seront déposées au cimetière de Cléry-Saint-André (Loiret), à 14 h 30.

6, rue du Cloître,
45370 Cléry-Saint-André.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Sa famille
Et ses amis,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le vendredi 31 janvier 1992, de

M. Yves MAGUIN,
professeur de lettres,
ancien élève de l'ENSET.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

212, boulevard de la Liberté,
47000 Agen.

– Pont-Aven.

Mme Denise Manac'h,
Hervé, Bérénice et Claude Manac'h,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne Manoël MANAC'H,
ambassadeur de France,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre du Mérite,
médaillé des volontaires
de la France libre.

Les obsèques ont lieu ce lundi 17 février 1992, au crématorium de Carhaix, dans la plus stricte intimité.

« Certes, je sortirais quant à moi d'un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 5.)

– Nous apprenons la mort de notre confrère

Alain des MAZERY,

survenu le 7 février 1992, à l'âge de soixante et un ans.

[Né le 1er mars 1930 à Paris, Alain des Mazery avait commencé sa carrière comme journaliste à *la Dépêche marocaine de Tanger*, en 1951. Instituteur en Côte-d'Ivoire, puis conseiller du ministre de l'information sénégalais en 1963, il est chargé de l'animation rurale à Madagascar. Secrétaire général de la rédaction de *la Vie catholique* en 1971, il en devient le rédacteur en chef en 1974, puis en 1983 prend en charge le développement et les relations publiques du groupe Malesherbes Publications. En 1987, il est directeur de *Croissance-le Monde en développement*, mensuel du groupe qui s'appelait alors Croissance des jeunes nations. Alain des Mazery avait pris sa retraite en mars 1991.]

– Tous ses amis et camarades
ont l'immense tristesse d'apprendre le décès de

Charles RAMAMPY,

survenu le 3 février 1992 à Antananarivo.

L'inhumation a eu lieu le 7 février à Ambalavao, province de Fianarantsoa.

« La toupie du temps n'effacera pas son irremplaçable amitié et la force de ses engagements. »

Les condoléances sont à adresser à : famille Ramampy, Ambalavao, Madagascar.

– Versailles. Montpellier. La Rochelle. Saint-Nazaire. Courtenay. Saumur.

Georges-Henri Salvy,
avocat honoraire du barreau de Versailles,
ancien bâtonnier de l'Ordre,
magistrat honoraire,
son époux,
Dominique et Brian O'Hara,
Michel Salvy,
Claire Salvy,
Yves Salvy,
François Salvy,
ses enfants et son gendre,
Michel Caspar,
son filleul,
Marie et Aeneas O'Hara,
Grégoire, Clémentine et Marguerite,
Thomas, Etienne et Marthe Jacqueau,
Samantha et Marie-Aude,
Frédérique et Laurie,
ses petits-enfants,
Les familles Oudot et Salvy,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Mme Georges-Henri SALVY,
née Jeanne Oudot,

le 15 février 1992, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques seront célébrées le 18 février, à 14 h 30, en l'église de Grosrouvre.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Martres,
37, route de la Troche,
78490 Grosrouvre.

– M. et Mme Jean-Baptiste Santoni,
M. et Mme Denis Cosson,
Les familles Santoni, Arrighi, Benetti, Cosson,
Parent et alliés,
ont part du décès de

Mme veuve Joseph SANTONI,
née Pierrette Arrighi.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Ajaccio (Corse).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

43, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Messes anniversaires

– Le 5 février 1987 disparaissaient dans un tragique accident d'avion,

Michel BAROIN,
et huit de ses amis.

Un accident survenu neuf mois après la mort accidentelle de sa fille

Véronique.

Une messe sera célébrée à leur intention, le mercredi 19 février 1992, à 18 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère, Paris-17e.

– A la mémoire de

Robert SCHMELCK,

décédé le 17 février 1990, une messe sera célébrée le mercredi 19 février 1992, à 18 heures, en l'église Saint-François-Xavier.

Anniversaires

– Il y a un an,

Marianne DORESSE,
née Guentch-Ogloueff,

était arrachée à l'affection de sa famille et de ses amis.

– Il y a un an, le 18 février 1991,

Ernestine DUTOUQUET,
née Bouqueguens,
institutrice retraitée,

nous quittait.

Son mari,
Sa famille,
ne l'oublient pas.

– Le 17 février 1990, à l'âge de vingt-quatre ans,

Jean-Marc LETURMI,

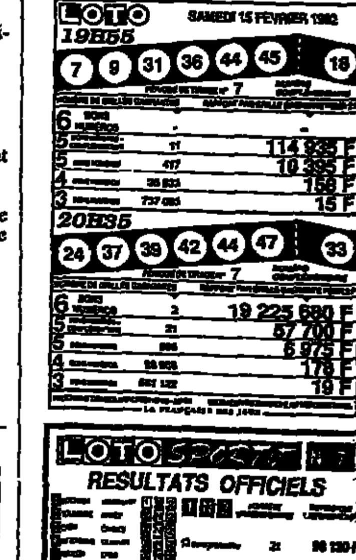
rejoignait son père,

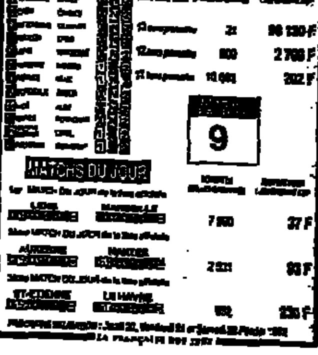
Marc LETURMI,

décédé le 17 décembre 1989.

Communications diverses

– Collectif interuniversitaire de coopération avec les universités palestiniennes : le colloque « Droits des Palestiniens à l'enseignement », prévu le 22 février est reporté au samedi 14 mars (14 heures à 19 heures). Amphithéâtre G.-Lefebvre, galerie J.-B.-Dumas, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e (S. Ferradon, tél. : 44-27-56-83).





LETTRES

Mort de l'écrivain britannique Angela Carter

La romancière et nouvelliste britannique Angela Carter est morte à Londres, dimanche 16 février. Agée de cinquante et un ans, elle souffrait d'un cancer.

Née en mai 1940 à Eastbourne, Angela Carter, après des débuts dans le journalisme, publia son premier roman, *Shadow Dance*, en 1966. Son univers est celui d'un romantisme noir, dans lequel l'érotisme et le bizarre font bon ménage. Ainsi, dans ses nouvelles, publiées en 1974 sous le titre de l'une d'elles – dont Neil Jordan tira un film, – *la Compagnie des loups* (livre traduit au Seuil en 1985), l'auteur donne aux versions originales des contes d'enfance un petit supplément de perversité et de fantastique.

Plusieurs autres livres d'Angela Carter ont été traduits en français : *la Passion de l'Eve nouvelle* (Seuil, 1982) ; *Des nuits au cirque* (Seuil, 1988) ; *Feux d'artifice* (Presses de la Renaissance, 1989).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 15 février 1992 :

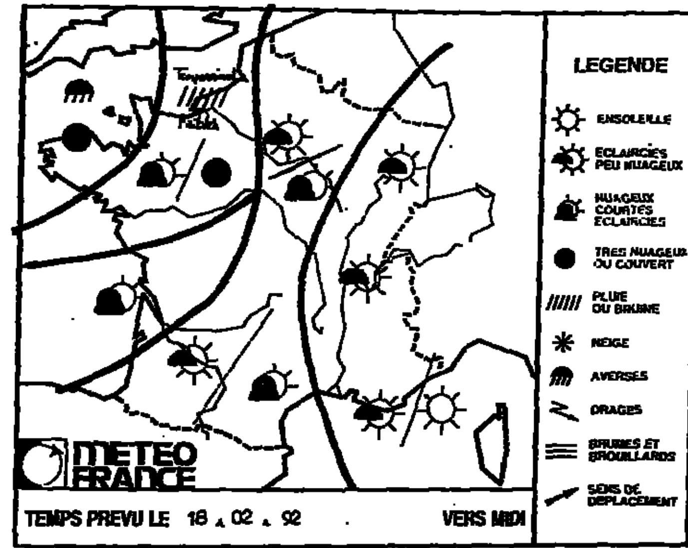
UN DECRET

– du 11 février 1992 portant reconnaissance de la fondation dite « Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés » comme établissement d'utilité publique.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 FÉVRIER A 0 HEURE TU

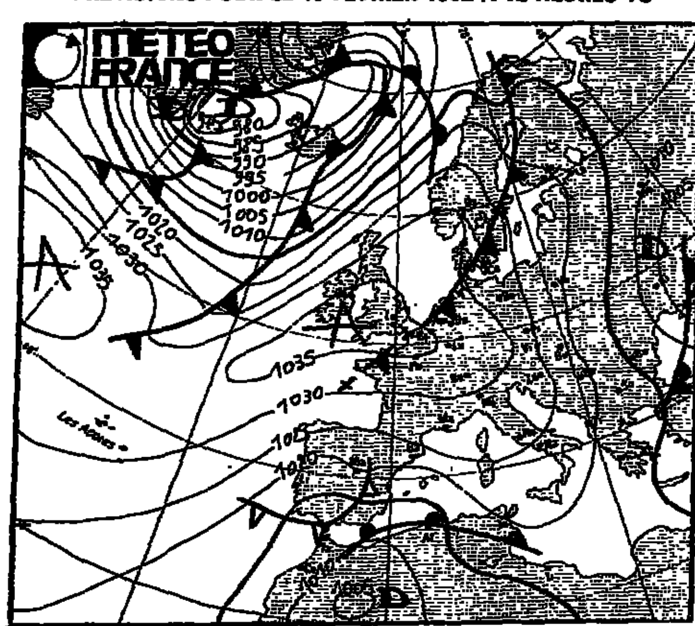
PRÉVISIONS POUR LE 18 FÉVRIER 1992



Mardi : gelées assez fortes et chutes de neige faibles dans l'Ouest. – Une perturbation peu active abordera la Bretagne et le Cotentin dans la nuit de lundi à mardi. Elle donnera dans la journée de mardi quelques faibles chutes de neige sur la Bretagne, la Normandie, les Pays de Loire et Poitou-Charentes. En mi-journée, la neige se transformera en pluie. Sur les autres régions, des brouillards givrants se formeront le matin du Nord-Est au Centre et au Sud-Ouest. Ensuite, la journée sera relativement ensoleillée.

Les températures minimales seront fraîches : – 5 °C à – 10 °C du Nord-Est au Centre-Est, – 2 °C à – 5 °C sur le reste du pays localement, 0 °C sur la Bretagne. L'après-midi, le thermomètre atteindra 0 °C dans le Nord-Est, 0 °C à 2 °C dans le Nord et le Centre-Est, 3 à 6 °C dans le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et le Sud-Est et localement 10 °C près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-2-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-2-1992 à 18 heures TU et le 17-2-1992 à 6 heures TU

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	14	10	D
BIARRITZ	11	6	C
BORDEAUX	11	–2	D
BOURGES	8	–1	D
BREST	9	1	D
CAEN	8	0	D
CHERBOURG	8	0	D
CLERMONT-FER	9	0	D
DIJON	7	1	D
GRENOBLE	10	1	C
LILLE	7	0	D
LIMOGES	7	–2	C
LYON	10	2	N
MARSEILLE	13	6	D
NANCY	6	1	C
NANTES	11	0	N
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS	8	3	D
PAU	10	3	N
PERPIGNAN	15	7	N
RENNES	10	0	D
ST-ÉTIENNE	9	1	C
STRASBOURG	7	1	C
TOULOUSE	11	3	D
TOURS	9	0	D
POINTE-A-PITRE	30	23	N
ÉTRANGER			
ALGER	22	5	D
AMSTERDAM	6	0	D
ATHÈNES	16	9	D
BANGKOK	35	21	D
BARCELONE	16	6	D
BELGRADE	12	2	P
BERLIN	5	0	P
BRUXELLES	6	0	A
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	3	–4	*
DAKAR	37	18	D
DELHI	22	19	D
DJERBA	18	9	N
GENÈVE	8	0	A
HONGKONG	16	13	C
ISTANBUL	12	7	D
JÉRUSALEM	13	7	C
LISBONNE	16	11	N
LONDRES	8	–1	D
LOS ANGELES	16	10	N
LUXEMBOURG	1	–2	C
MADRID	17	2	D
MARRAKECH	27	14	C
MEXICO	19	11	B
MILAN	14	–1	D
MONTRÉAL	–2	–6	C
MOSCOU	2	–9	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	12	8	C
OSLO	–6	–12	D
PALMA-DE-MAJ	19	7	N
PÉKIN	4	–3	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	9	C
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	–3	–7	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	15	3	D
TUNIS	20	8	C
VARSOVIE	5	–2	N
VENISE	8	3	C
VIENNE	9	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Marx dans la marmite

MARX était snob : il était fou de joie d'avoir épousé une baronne. Marx jouait en Bourse. Marx avait engrossé la bonne, et fait reconnaître l'enfant à son ami Engels. Françoise Giroud détaillait ces turpitudes à « Bouillon de culture » avec un sourire de miel et de curare.

Elle reconnaissait que Monsieur Marx lui était infiniment moins sympathique que sa femme Jenny, à qui est consacrée sa dernière biographie : on l'avait deviné.

A l'écouter, on mesurait un phénomène surprenant : on peut désormais parler de Marx et d'Engels dans les mêmes termes que du comte de Monte-Cristo ou de la Pompadour. Ils sont tombés dans la marmite commune où mijotent les feuilletons télé, les livres de plage et les questions du Jeu des mille francs. Il y a cinq ans, le sacrilège n'aurait pas été si aisé. Les gardiens du Temple veillaient encore.

Françoise Giroud racontait d'ailleurs que la vérité des amours ancillaires de Marx, quand elle fut découverte dans les années 60, déclencha un tir groupé des marxistes outragés. C'est fini. Un film se prépare, produit d'ailleurs par Antenne 2. Dans le rôle de Jenny Marx, Françoise Giroud a soupiré avec gourmandise qu'elle verrait bien Glenn Close...

Il n'est pas besoin d'être Umberto Eco pour déduire de cette désacralisation que la page du siècle est définitivement tournée. Auteur du best-seller mondial *le Nom de la rose*, Eco, lui aussi invité de Bernard Pivot, est un monsieur qui voit du sens où les autres ne voient que des choses. Il est aussi capable de démonter comme un carburateur *« le mécanisme comique de déplacement »* dans une scène de Woody Allen. Est-ce bien raisonnable ?

Le romancier-sémiologue italien n'était évidemment pas là pour parler de son dernier essai sur « l'interprétation », mais de tout et de rien, selon le procédé de Pivot, éprouvé depuis « Apostrophes », et encore utilisé récemment pour Michel Serres, qui consiste à inviter des auteurs d'ouvrages ardus, par ailleurs fort supportables convives, et à les faire bavarder rugby, pêche au gros ou cinéma. Une question sur le *sens* de la chute de Franck Piccard, par exemple, n'aurait pas détonné.

Pivot ne prend personne en traître, qui avoue en général au détour d'une phrase ne pas avoir saisi tout le sel de l'ouvrage. Mais qu'importe, chacun repart content : l'invité, heureux quoi qu'il en ait de s'être aventuré hors de son université ; et le public, quelques instants effleuré par la sensation grisante de côtoyer l'intelligence...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 17 février

TF 1

20.50 Sport : J.O.
Patinage artistique : programme libre danse, à Albertville.

23.00 Magazine : L'Amour en danger.
Présenté par Jacques Pradel.
Pourquoi m'as-tu trompée ?
Règlement de comptes à l'écran.

0.05 Magazine : Club J.O.
Résumé des épreuves du jour.

1.10 Journal et Météo.

A 2

20.50 Téléfilm : La Storia.
De Luigi Comencini, avec Claudia Cardinale, Lambert Wilson (dernière partie).
La guerre est finie, mais les épreuves ne sont pas terminées pour Ida et ses fils

22.10 Cinéma : Quelqu'un derrière la porte. ■
Film français de Nicolas Gessner (1971). Avec Charles Bronson, Anthony Perkins, Jill Ireland.

23.45 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Cinéma : Terminator. ■
Film américain de James Cameron (1984). Avec Arnold Schwarzenegger, Linda Hamilton.

22.35 Journal et Météo.

22.55 Journal des J.O.

23.25 Magazine : Océaniques.
L'Horloge du village, de Philippe Costantini.
Un village portugais au rythme de l'émigration. Regard extraordinairement attentif.

CANAL PLUS

20.35 ▶ Téléfilm : Honorin et la Lorelei.
De Jean Chapot, avec Michel Galabru, Grâce de Capitani.
Après les Mouettes ..

22.05 Flash d'informations.

22.15 Le Journal du cinéma.

22.20 Cinéma : Korczak. ■
Film franco-germano-polonais d'Andrzej Wajda (1989). Avec Wojtek Pszoniak, Ewa Dalkowska, Piotr Kozlowski

0.15 Téléfilm : La Confrérie de la rose.
De Marvin J. Chomsky, avec Robert Mitchum, Peter Strauss.

2.35 Magazine : Rapido.
Présenté par Antoine de Caunes.

LA 5

20.50 Téléfilm : Vengeance aveugle.
De Timothy Galfas, avec Mike Connors, Robert Reed.
Où une femme enceinte est violée. Encore des scènes de violence en prime time !

22.35 Série : Jack Killian, l'homme au micro.

23.30 Série : Lou Grant.

0.20 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Cinéma : Bête mais discipliné. ■
Film français de Claude Zidi (1979). Avec Jacques Villeret, Kelvine Dumour, Céleste Bollack.

22.30 Cinéma : Hercule et la reine de Lydie. ■■
Film italo-français de Pietro Francisci (1958). Avec Steve Reeves, Sylva Koscina, Sylvia Lopez.

0.15 Magazine : Culture rock.

0.45 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Paul-Emile Victor un rêveur dans le siècle.
D'Eliane Victor et Jean-Louis Comolli. 2. De pôles en pôles.

21.00 Cinéma : Once More (Encore). ■
Film français de Paul Vecchiali (1988).

22.20 Court métrage : Regard sur la folie.
De Mario Ruspoli.

23.15 Documentaire : Cent ans de jazz.
De Claude Fléouter. 3. La Révolution du bop.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. 24 février 1982, la naissance d'Amandine.

21.30 Ghelderode fantastique.
5. Un sourire d'archange blessé.

22.40 La Radio dans les yeux.
L'actualité de l'architecture.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Françoise Choay (l'Allégorie du patrimoine).

0.50 Musique : Coda. Le calypso. 1. L'héritage africain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 novembre 1991, au Théâtre du Châtelet) . Parade, ballet réaliste en un tableau, de Satie ; Les Mamelles de Tirésias, de Poulenc ; L'Enfant et les sortilèges, de Ravel, par le Chœur du Châtelet et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Eliahu Inbal ; sol. : Colette Alliot-Lugaz, Catherine Dubosc, sopranos, Jocelyne Taillon, mezzo-soprano, Didier Henry, baryton, Michel Sénéchal, ténor, Hanna Schaer, contralto.

22.50 Espace libre.

23.10 Ainsi la nuit... Par Maguy Lovano . Lieder espagnols op. 74, de Schumann ; Trio pour violon, piano et cor en mi bémol majeur op. 40, de Brahms ; Trio à cordes en si bémol majeur D 471, de Schubert.

0.30 Dépêche-notes.

0.35 L'Heure bleue. Par Henri Renaud.

Mardi 18 février

TF 1

13.40 Sport : J.O.
14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
16.15 Série : Tribunal.
16.40 Club Dorothée.
17.40 Série : Les Professionnels.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Tiercé Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Le Marginal. □
Film français de Jacques Deray (1983).
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.30 Magazine : Club J.O.

A 2

13.40 Série : Les Enquêtes du commissaire Maigret.
15.15 Variétés : La Chance aux chansons.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Magazine : Défendez-vous.
16.50 Magazine : Giga.
18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Journal des J.O.
19.30 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule. □
Film français de Jacques Besnard (1975).
22.20 Divertissement : Rire A 2 .
Les sportifs en délire.
23.15 1. 2. 3. Théâtre.
23.20 Magazine : La 25e Heure.
A Istanbul au plus vite, d'Andréas Dresen.

FR 3

13.00 Sport : J.O.
17.30 Série : Bizarre, bizarre.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Porfirio et Constance*, de Dominique Fernandez.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ Téléfilm : L'Amour maudit de Leisenbohg.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Journal des J.O.
23.10 Magazine : Ticket bleu (rediff.).
23.40 Série : Gabriel Bird.

CANAL PLUS

13.36 Cinéma : Korczak. ■
Film franco-germano-polonais d'Andrzej Wajda (1989).
15.30 Magazine : Mon zénith à moi.
Invité : Maurice Pialat.
16.25 Cinéma : Cookie. ■
Film américain de Susan Seidelman (1988).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Outrages. ■■
Film américain de Brian De Palma (1989).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Sport : Football. Match amical : Angleterre B-France B, à Londres.
0.15 Cinéma : Stanley et Iris. ■■
Film américain de Martin Ritt (1989) (v.o.).

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Le Retour des mousquetaires. ■
Film britannico-franco-espagnol de Richard Lester (1989)
22.40 Magazine : Ciné Cinq.
22.55 Cinéma : R. A. S. ■■
Film français d'Yves Boisset (1972-1973).
0.45 Journal de la nuit.

M 6

13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : L'Ami des bêtes.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zychomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J. O. et M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : Papa épouse maman.
22.20 Téléfilm : Pour l'amour de Lisa.
23.55 Documentaire : 60 minutes. Cuba.
0.50 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.30 Documentaire : Jours et nuits du théâtre.
1. Le Temps des artisans.
17.30 Documentaire : La Disparition d'Ettore Majorana.
19.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.
20.00 Documentaire : Peter and Pierre.
20.35 Documentaire : Jean Nouvel portrait volé d'un voyeur.
21.00 Danse : Le Diable amoureux.
22.00 Téléfilm : Appel de personne à personne.
23.15 Documentaire : Occidorientales.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
21.30 La France en souffrance.
L'oubli des campagnes.
22.40 Les Nuits magnétiques.
L'immeuble, marche à suivre.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. 25e anniversaire de la Cité internationale des arts. Memento pour pianos, bandonéon, guitare, contrebasse et batterie, de Castineira De Dios ; Habanera, de Ravel ; Waiting on you pour piano, Between our Hearts pour piano, de Garner ; Concerto pour orgue op. 4 n° 2, 1er mouvement, de Haendel ; Concerto pour flûte piccolo et cordes en ut majeur, finale, de Vivaldi.
22.30 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit...

Le Monde

La réunion des dirigeants de la CEI

Plusieurs signatures ont manqué au bas des accords de Minsk

Alors que M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, terminant une tournée dans les Républiques ex-soviétiques, s'entretient ce lundi 17 février à Moscou avec M. Eltsine, notamment des problèmes du désarmement, les dernières informations diffusées sur le sommet de la CEI, vendredi dernier à Minsk, confirment l'ambiguïté des résultats obtenus. Certains textes ont été signés par les onze Etats membres, d'autres n'ont pas recueilli toutes les signatures et certains chefs d'Etat ont émis de sérieuse réserves.

En matière de défense, l'accord sur le statut des forces stratégiques n'a pas été signé par la Moldavie, et il l'a été avec de sérieuses réserves par l'Ukraine et l'Azerbaïdjan. Ces forces sont placées sous un commandement unifié. La liste des formations et installations militaires qui les composent est déterminée par chacun des Etats où elles sont basées, en accord avec le commandement des forces stratégiques. Elles sont financées par l'ensemble des Etats membres. Toutefois, l'accord sur l'approvisionnement en matériel et en technologie de ces forces n'a pas été signé par la Russie, l'Arménie, le Kazakhstan et le Tadjikistan.

Chaque Etat doit prévenir un an à l'avance de son intention de se retirer de l'accord sur le commandement stratégique. L'Ukraine a rappelé sa volonté d'en sortir en 1994 et réfute un point du texte qui affirme que les forces stratégiques sont propriétés communes. L'Azerbaïdjan ne financera que les forces situées sur son territoire, et ce, jusqu'en 1994.

Le rouble monnaie d'échange

En ce qui concerne les forces conventionnelles, seuls cinq Etats – la Russie, le Kazakhstan, l'Arménie, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan – ont accepté de créer un conseil des ministres de la défense. Tandis que l'Ukraine, la Moldavie et l'Azerbaïdjan souhaitent créer leur propre armée, la Biélorussie n'a donné son accord à un commandement unifié des troupes que pour une période de deux ans, et l'Ouzbékistan a émis des réserves.

Dans le domaine éoconomique, un protocole charge les chefs de gouvernement et les banques nationales de préparer dans les quinze jours un accord sur la répartition des actifs et passifs de la Gosbank (banque d'Etat) de l'ex-URSS. Le rouble est défini comme monnaie commune d'échange pour 1992, il sera utilisé *« pour les paiements réciproques entre entités économiques, pour le crédit et pour d'autres opérations financières au sein de la Communauté »*, a précisé l'agence ITAR-Tass. Si certains Etats introduisent leur propre monnaie, les procédures de paiement seront définies dans des accords séparés. Un conseil douanier sera constitué pour élaborer une politique douanière commune. Enfin, un accord sur la coopération commerciale et économique en 1992 a été signé.

Parmi les autres textes signés figurent des accords sur la restitution des biens culturels et historiques, sur la coordination des transports ferroviaires, sur les garanties sociales et juridiques accordées aux militaires, un engagement à ne pas employer la force ou la menace dans le règlement des différends, enfin une déclaration sur les principes régissant les relations entre Etats. Un protocole stipule par ailleurs que tous les Etats issus de l'ex-URSS en sont les héritiers (et pas seulement donc la Russie).

Ces résultats ont été commentés très diversement par les divers participants. Tandis que M. Chouchkevitch, le président biélorusse, affirmait que *« la CEI vivra »* et que l'ancienne armée soviétique *« ne sera jamais considérée ici comme étrangère »*, le président kazakh Nazarbaev s'est affirmé inquiet pour l'avenir de la Communauté et n'a pas exclu une *« variante tragique »* dans les relations entre ses membres. Il a préconisé la création d'un *« centre puissant de coordination »*, éventuellement une *« assemblée de type européen »*, la formation d'une *« union bancaire »* et la coordination de la politique des prix. De son côté, le président ukrainien Kravtchouk a affirmé que *« l'Ukraine ne s'apprête pas à sortir de la CEI, bien au contraire »*, tandis que M. Snegur, le président moldave, se disait *« optimiste »*, affirmant qu'il *« est trop tôt pour parler de la mort de la Communauté »*. – *(AFP, Reuter.)*

Au moins treize morts à Kinshasa

L'armée zaïroise a ouvert le feu sur une marche pacifique de manifestants chrétiens

La troupe a ouvert le feu, dimanche 16 février, à Kinshasa, sur des milliers de manifestants qui marchaient pacifiquement à la sortie des messes « pour la paix et l'espoir ». Au moins treize personnes ont été tuées, selon le ministre de la communication. *« Le gouvernement réaffirme sa détermination à voir respectée l'autorité de l'Etat »*, a-t-il indiqué.

Des milliers de fidèles étaient sortis des églises, après la messe, en chantant des psaumes et en tenant des bibles ou des rosaires à la main. Les différentes marches étaient organisées par de jeunes ecclésiastiques qui conduisaient les cortèges avec des dirigeants de l'opposition. Les protestataires réclamaient la reprise immédiate de la Conférence nationale, suspendue le 19 janvier par le gouvernement du président Mobutu.

La répression a été sans merci. Les hommes de la division spéciale présidentielle (DSP, troupes d'élite) ont pourchassé les manifestants en tirant à l'arme automatique et en lançant des grenades lacrymogènes. Après la dispersion des marches, les forces de l'ordre ont investi les églises, en interdisant l'accès même aux membres du clergé. C'est dans le quartier de Matonge, où l'église Saint-Joseph a été encerclée par des véhicules militaires, qu'ont eu lieu les affrontements les plus brutaux. Selon des témoins, la foule a tué un policier en l'arrosant d'essence. Deux prêtres belges qui participaient à l'une des marches ont été arrêtés et expulsés du pays, selon la télévision zaïroise. Le gouverneur de Kinshasa a tenté de justifier cette répression en indiquant que les marches n'avaient été revendiquées par aucune des confessions chrétiennes (catholique, protestante ou kimbanguiste) et qu'elles se situaient *« dans l'illégalité »*. La manifestation avait été interdite la veille, et elle n'avait pas reçu l'aval du cardinal Frédéric Etsou, primat du Zaïre. De fait, les fidèles répondaient à leur seule conviction et à celle des jeunes prêtres qui, conduits par Abbot Jose Mpundu, condamnent clairement le régime dans leurs sermons. La hiérarchie catholique refuse quant à elle de le dénoncer ouvertement.

Les milieux politiques et diplomatiques à Kinshasa ne s'expliquent pas les raisons de cette répression, et estiment que les troupes – dont les membres sont en grande majorité chrétiens – devaient avoir reçu des ordres particulièrement stricts. Dimanche soir, le gouvernement belge a fait part de sa *« désapprobation totale »*, et le département d'Etat a estimé, dans un communiqué diffusé à Washington, que *« la réaction militaire* [aux marches] *est entièrement sans justification »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Décès du compositeur américain William Schuman.** – Le compositeur américain William Schuman, qui fut président de la Juilliard School avant de fonder le Lincoln Center, qu'il présida de 1962 à 1969, est décédé samedi 15 février à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. William Schuman avait su intégrer la musique folk américaine et le jazz dans ses compositions. Quasiment jamais joué en France, il laisse dix symphonies, cinq ballets, des concertos pour violon, alto et violoncelle, des quatuors à cordes, des opéras. – *(AP.)*

□ **La neuvième édition du festival de jazz Banlieues bleues.** – La neuvième édition du festival Banlieues bleues aura lieu du 20 mars au 25 avril. Les programmes et les billets sont disponibles, depuis le 17 février, dans les seize villes de Seine-Saint-Denis qui accueilleront, cette année, près de cinq cents musiciens, ainsi que dans les FNAC, Virgin Megastore et magasin Clémentine. Outre les concerts (plus de trente en cinq semaines), le festival organise de nombreuses « actions musicales » (rencontres, ateliers, résidence d'orchestres) et un programme cinéma (John Cassavetes, Martin Scorsese, Melvin Van Peebles, Pierre Chenal). Renseignements au 43-85-66-00.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

En yiddish

FORMIDABLE tête-à-queue de l'Histoire, un demi-siècle après l'exposition sur les juifs, ces chiens, ces maudits, qui a fait courir le Tout-Paris de l'Occupation, les Allemands se précipitent chaque matin au Forum où sont présentés des films sautillants, en noir et blanc et en yiddish, dans le cadre du Festival de Berlin, j'en viens, et en marge de l'émouvante, de la gandiose manifestation organisée par le musée Martin-Gropius-Bau sur la Diaspora depuis l'Antiquité, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la « solution finale ». On vous en a parlé dans *le Monde* du 8 janvier .

Des films polonais, soviétiques et américains des années 30, des films reconstitués aux Etats-Unis, un vrai travail de dentellière, à partir de bandes souvent abîmées, tronquées, tournées par des amateurs. C'est bien plus qu'une réconciliation, c'est une découverte. Rien à voir et tout à voir avec le Violon sur le toit, rien à voir et tout à voir avec les pogroms qui ont décimé les communautés. Ces scènes de la vie quotidienne dans les *chtetels*, ces villages ghettos, dont certains existent encore, témoignent par leur gaieté, leur naturel, d'une formidable, d'une invincible vitalité.

Celle qui a gagné Broadway sur les talons d'une chanteuse de rue déguisée en garçon devenue star à Broadway. Ou, au contraire, celle d'un maçon juif russe retour d'Amérique, fier de son savoir-faire qui devra s'incliner, sincèrement gagné au socialisme, devant la réussite du communisme triomphant. Celle d'une langue, le yiddish, qu'on croyait à jamais discréditée par l'hébreu depuis la création d'Israël, dont la saveur, l'invention et l'humour ont retrouvé un peu partout droit de cité.

Et la France dans tout ça ? Elle brille par son absence, seule l'affaire Dreyfus est évoquée au Martin-Gropius-Bau. Elle qui n'a pas attendu la montée du nazisme pour afficher un antisémitisme à nouveau de saison, merci Le Pen, va-t-elle nous dire, la France, qu'elle n'a pas de leçon à recevoir des Allemands ? Hélas, si ! Au moment où Tavernier ose enfin évoquer la guerre d'Algérie, qu'attend Paris pour effacer le souvenir de Drancy en imitant Berlin ?

A Téhéran

Le premier sommet d'Asie centrale est le théâtre de rivalités irano-turques

L'Organisation de la coopération économique (ECO), créée en 1985 pour faciliter les échanges économiques et commerciaux entre la Turquie, l'Iran et le Pakistan, a officiellement accueilli en son sein, dimanche 16 février, trois Républiques majoritairement musulmanes de l'ex-URSS : l'Azerbaidjan, l'Ouzbékistan et la Turkémie. Trois autres Républiques, le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan, qui ont également demandé leur adhésion, sont représentées, en tant qu'observateurs, au premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation, réuni à Téhéran les 16 et 17 février.

En dépit des déclarations d'amitié faites par leurs dirigeants à l'occasion de ce sommet de Téhéran, il est clair que la Turquie et l'Iran se livrent à une lutte d'influence auprès des Républiques d'Asie centrale anciennement soviétiques.

Arrivé samedi à Téhéran où il a été accueilli par le président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, le chef de l'Etat turc, M. Turgut Ozal, s'est félicité de *« l'amitié »* entre les deux pays. *« Avec l'Iran, nous avons été de très bons amis dans le passé et nous le resterons à l'avenir »*, a-t-il notamment déclaré. *« La coopération régionale doit être fondée sur une économie libre, de marché, comme nos ministres des affaires étrangères l'ont décidé »* début février à Ankara, a-t-il ajouté. Le ministre iranien des affaires étrangères Ali Akbar Velayati s'est efforcé de son côté de minimiser l'importance des rivalités entre l'Iran islamique et la Turquie laïque dans les républiques concernées. *« Il y a entre l'Iran et la Turquie plus de coopération que de compétition à ce sujet »*, a-t-il déclaré. Toutefois, dimanche, la presse iranienne était unanime dans ses critiques de la Turquie, accusée depuis plusieurs semaines d'être *« un pion au service des Etats-Unis »* pour *« imposer le modèle occidental »* aux Républiques d'Asie centrale et leur faire perdre leur *« identité islamique »*.

« Une nouvelle fois, l'expérience historique montre qu'une coopération économique étendue n'est possible que lorsqu'il n'y a pas de différences politiques entre membres d'une même organisation », affirme *Tehran Times*, proche du gouvernement.

Le premier ministre turc, M. Suleiman Demirel, qui se rendra fin février en visite officielle en Iran, aura l'occasion d'aborder les questions liées à la coopération économique régionale, et divers différends bilatéraux, comme l'affaire du cap Maleas (un bateau chypriote transportant des armes pour l'Iran avait été arraisonné par la Turquie en octobre 1991), ainsi que la question kurde.

Les trois pays fondateurs de l'ECO devraient signer lors du sommet un accord de réduction de 10 % des droits de douane sur certains produits. Selon M. Velayati, l'Arménie et la Roumanie ont demandé officieusement leur adhésion à l'ECO. Le premier ministre pakistanais, M. Nawar Sharif, a déclaré dimanche que l'Afghanistan pourrait également intégrer l'organisation à condition qu'un accord se dégage entre Kaboul et la guérilla . – *(AFP, Reuter.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 février

Hésitation

La tendance était hésitante lundi matin à la Bourse de Paris. En retrait de 0,08 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient une baisse tout aussi marginale de 0,03 % une heure plus tard, non sans avoir déjà effectué deux aller-retour de part et d'autre du point d'équilibre. Baisse de Compagnie bancaire, Pinault, SEB. Hausse de Exor, Ingenico, Crédit local de France.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 16-17 février 1992 a été tiré à 525 376 exemplaires.

Le Monde

L'ECONOMIE

La fin des années « sans »

Après la dictature de la forme et des allégés, le marketing alimentaire cherche de nouveaux produits

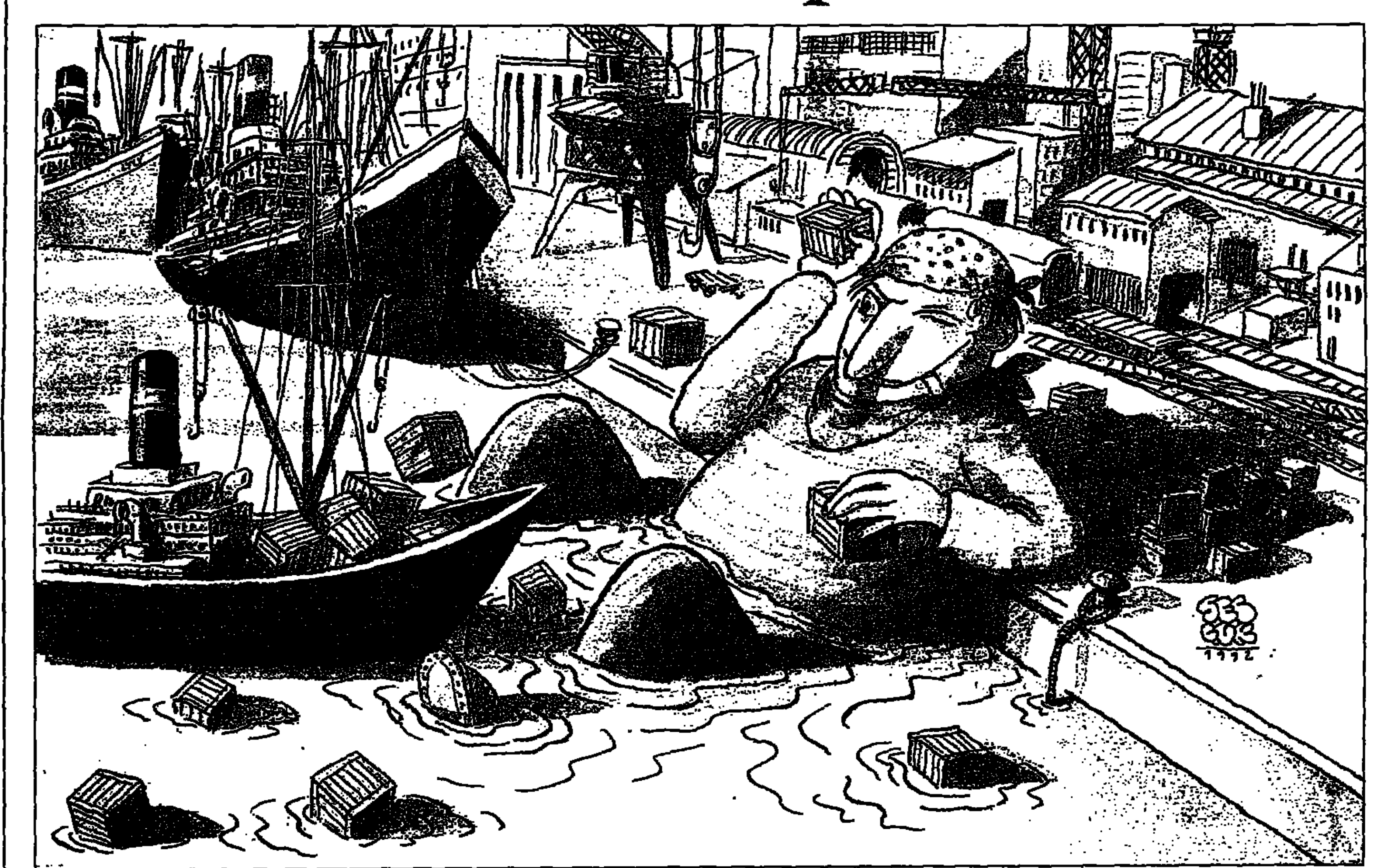
C'ÉTAIENT des paquets blancs. Blancs comme les murs d'une cellule de moine, comme un îlot d'abstinence dans l'océan bigarré des tentations du supermarché, comme l'orgueilleuse ostentation du sacrifice que l'on consentait à cette exigeante divinité : la forme. C'est fini. Les emballages des plats « cuisine légère » de Findus seront désormais colorés. Dans les semaines qui viennent, cette filiale de Nestlé spécialisée dans le surgelé devrait en outre sortir une nouvelle gamme, dont le nom est à lui seul l'annonce d'un semi-reniement : « Cuisine légère bien-être ».

Ce n'est pas seulement une anecdote de marketing. Car en 1985 Findus fut, avec « cuisine légère », le prophète de la religion de l'allégé. Les quelque seize plats cuisinés de la gamme devaient impérativement respecter un double dogme : 300 grammes et 300 calories par plat. Devant le succès de la formule, la concurrence se précipita, et les rayons se couvrirent de « produits sans ». Sans sucre, sans graisse, sans alcool, sans cholestérol... Tout passe. Les plats « cuisine légère bien-être » seront plus copieux, pouvant atteindre jusqu'à 440 grammes. *« On insistera davantage sur le côté hyperprotidique de la gamme,* explique-t-on chez Findus. *On est passé d'une civilisation où il fallait en baver pour mincir à une civilisation du bien-être. Nos paquets vont être plus lumineux, plus dynamiques. Moins ascétiques, en un mot. »*

Daniel Schneidermann

Lire la suite page 34

Ports en péril



Le destin des docks français est en suspens. Grèves d'un côté, hésitations patronales de l'autre : les négociations sur une réforme du statut des dockers ne se sont achevées sur aucun site avant le 15 février.

Le temps presse. Chaque année, des tonnages nouveaux échappent aux installations françaises. Une nouvelle organisation est indispensable pour leur permettre de faire jeu égal avec les ports étrangers, qui se sont modernisés les uns après les autres. Avec ou sans l'accord des intéressés, le gouvernement semble fermement décidé à présenter un projet de loi à la prochaine session parlementaire.

Lire page 32 les articles de François Grosrichard et de Laurent Zecchini

Les lézardes de l'empire Reuter

L'agence Reuter est la plus grande banque mondiale de données économiques. Mais après une expansion trop rapide accompagnant l'euphorie financière des années 80 Reuter, talonnée par la concurrence, subit aussi les contrecoups de la crise

LONDRES
correspondance

« *LONDRES, 12 février, Reuter – Reuters Holdings PLC a réalisé un bénéfice avant impôts de 340,3 millions de livres en 1991, soit une progression de 6,3 %...* » Le flash annonçant les résultats de la célèbre agence de presse internationale est tombé sur le petit écran gris estampillé Reuter sept minutes avant d'être transmis sur le système du Stock Exchange londonien. Aussitôt, dans toutes les salles de marché de la City et d'ailleurs, une petite sonnerie a signalé le flash et précipité les courtiers au téléphone pour passer les ordres d'achat... ou plutôt de vente. Car ces résultats, *a priori* fort satisfaisants dans le marasme actuel, ont déçu et provoqué une légère chute des cours du groupe.

De là à dire que l'« opinion publique » des places de Londres et de New-York boude Reuter, il y a un pas. Mais même Peter Job, le nouveau patron de l'empire de presse, refuse de crier victoire. Malgré la progression de 10 % du chiffre d'affaires et celle de 13 % du dividende, il s'est borné à reconnaître, en bégayant de confusion, que 1992 ne sera pas exempte de dangers et qu'une reprise rapide des affaires « *n'est toujours pas en vue* ». Sous son ode à l'efficacité et au rendement, l'empire est parcouru de dangereuses lézardes.

RIVAUX • Récession aidant, la concurrence se révèle toujours plus menaçante. Après la *Far Eastern Economic Review* et l'Australian Broadcasting Corporation, qui ont renoncé à l'abonnement Reuter, le *Daily Telegraph*, premier tirage de la presse de qualité britannique, vient d'abandonner le « fil » au profit de celui de l'Agence France-Presse. Les services rivaux spécialistes des marchés boursiers et des nouvelles de sociétés, comme AP-Dow Jones, Knight Rider, ou AFX-Extel-News, filiale commune de l'AFP et de la société britannique Extel Financial, lui mordent les jarrets. Quand des utilisateurs renommés comme *The Economist* ou *The Times* mènent la chasse aux frais généraux, la coûteuse redevance du Reuter Monitor est la première à trinquer. Ils s'interrogent aujourd'hui sur le renouvellement du service...

Le gonflement des activités, la multiplication des produits ont de surcroît provoqué de sérieux problèmes d'intendance. Les difficultés rencontrées dans la mise au point de nouveaux produits comme le Dialling-200-2, présenté comme le *nec plus ultra* de la communication « abonné à abonné », ou le Globex (pour les marchés à terme) ont fait tomber la firme de son socle impérial. Aux yeux des utilisateurs, l'index est trop complexe, le maniement des consoles trop lourd, la facturation lente et chaotique. Et la Commission européenne est bien décidée à s'attaquer au monopole qui, à ses yeux, fausse les lois du marché.

Marc Roche

Lire la suite page 31

CONSOMMATION

Le panier biologique est cher

La réglementation stricte de l'agriculture « bio » peut apporter des garanties à l'acheteur. Mais elle ne fait pas baisser les prix des produits

DU pain complet, des fruits et légumes de saison, du miel, du lait entier, des œufs et des volailles parfois (1) ... le panier (d'osier, évidemment) de la ménagère adepte de l'agriculture biologique (qui n'utilise pas d'additifs chimiques) est souvent plus austère que celui de sa sœur moins exigeante sur le contenu des aliments... et son moindre poids ne l'empêche pas d'être plus coûteux.

Alors que les rayons des grandes surfaces regorgent de produits « allégés » (sans sucres, graisses ni cholestérol), la diffusion des aliments « bio » est restée confidentielle ; elle s'adresse à une clientèle restreinte de connaisseurs, pour ne pas dire de convaincus... Car, autant le message de l'« allégé » – vendu à grand renfort de publicité – a été bien entendu du public, autant la confusion la plus complète règne dans son esprit sur les denrées biologiques, qu'il ne distingue pas vraiment des produits diététiques ou nutritionnels. Cela s'explique : on les trouve souvent dans les mêmes magasins (le terme de « boutiques » étant plus approprié).

De même, les produits « allégés » ont la même image « santé » et « nature » que les produits « bio ». Pourtant ces grandes familles sont très différentes. Les produits « allégés » sont artificiels au possible puisque remplis de succédanés, supposés meilleurs pour la santé que les composants d'origine (exemple : l'aspartam pour le sucre). De plus, ils apportent des compléments (levures, oligo-élements...) à une nourriture industrielle soupçonnée de carences. Ils se distinguent des denrées diététiques, au sens légal du terme, c'est-à-dire des produits « bons pour quelque chose » (régime, effort...).

CAHIER DES CHARGES • Les produits issus de l'agriculture biologique sont de plus en plus réglementés depuis le début des années 80, cette agriculture ayant été reconnue officiellement par la loi d'orientation du 4 juillet 1980, renforcée par une loi du 30 décembre 1988. Elle n'utilise pas de produits de synthèse. Les agriculteurs qui s'en réclament doivent respecter le cahier des charges d'une organisation professionnelle à laquelle ils ont adhéré, sous la surveillance d'un organisme tiers (on en compte quatre), pour avoir le droit au terme d' « agriculture biologique » (signalée par le sigle vert « ab »). Le tout sous l'œil vigilant de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Les contrevenants sont donc sanctionnés : il y a peu, un organisme s'est vu retirer son homologation et un autre a dû profondément modifier ses modes de fonctionnement.

En juin 1991, un premier règlement a été adopté par la Communauté européenne sur les végétaux (largement inspiré de l'exemple français, en avance sur les autres pays du marché commun), celui sur les produits animaux étant promis avant juillet prochain.

L'agriculture biologique reste marginale : les treize organismes gestionnaires regroupent environ trois mille producteurs de petite taille exploitant en moyenne 30 hectares chacun, selon une étude réalisée par le cabinet VP pour le compte du ministère de l'agriculture. Ces paysans représentent moins de 1 % du marché. Mais ce chiffre pourrait augmenter, des agriculteurs profitant des incitations communautaires à la culture plus extensive pour se convertir au biologique..., ce qui modifierait la population des producteurs, jusqu'ici plutôt dominée par les militants.

Le consommateur qui achète des produits étiquetés « ab » est-il sûr de ne pas trouver de produits chimiques dans ses fruits et légumes ? Les principales anomalies relevées par les tests portent sur des questions d'étiquetage ou sur des utilisations ponctuelles de pesticides par un producteur confronté à un problème... Dans son numéro d'octobre 1989, *Que Choisir*, la revue de l'Union fédérale des consommateurs, estimait que « *l'étiquette bio n'est pas toujours une garantie de qualité, même si le bilan de santé des légumes biologiques est plus satisfaisant* » que celui des denrées ordinaires. Parfois, c'est l'eau utilisée pour l'arrosage qui peut présenter des traces de nitrates.

MARCHÉS • Quelques grandes surfaces commencent à distribuer des produits biologiques, l'expérience la plus connue étant celle de Monoprix. Mais les ventes ne représentent que 2 % à 4 % de celles des fruits et légumes. La chaîne spécialisée la plus importante est La Vie claire, avec ses cent soixante-dix franchisés (100 000 francs de recettes mensuelles en moyenne), les autres (comme Dame Nature, Croq'Nature...) étant nettement plus petites. A ces franchisés, s'ajoutent une multitude de petites boutiques et des marchés, souvent organisés par Nature et progrès en région parisienne : le plus « huppé » dans la capitale est celui du dimanche matin boulevard Raspail, qui, ouvert depuis deux ans, connaît un succès incontestable.

Les adeptes de l'agriculture biologique sont convaincus qu'un bel avenir leur est promis. Pourtant leurs produits souffrent de deux handicaps. D'abord une certaine instabilité due au morcellement des producteurs, qui freine la modernisation de la distribution, les grandes surfaces voulant à la fois un approvisionnement régulier et une qualité constante (2). Et surtout des prix plus élevés en raison, essentiellement, de la multiplicité des intermédiaires ; mais, chez Nature et progrès comme à l'association de consommateurs L'œil ouvert, spécialisée dans l'agriculture biologique, on s'insurge aussi contre des dérapages de prix occasionnels qui aggravent encore la différence entre le « bio » et le reste... Ce qui exclut de leur clientèle les ménages pauvres.

Françoise Vaysse

(1) On trouve plus facilement des fruits et légumes que de la viande. Au cours de cette enquête, trois bouchers biologiques seulement ont été notés à Paris.

(2) Un jeune commerçant de Villejuif, Mister Bio, vient de se lancer dans la livraison à domicile.

HUMEUR • Par Josée Doyère

Le roi O.S.

LA royauté, ce n'est plus très à la mode, même si des héritiers plus ou moins lointains des anciens monarques se rendent à l'envi dans les capitales des pays naguère communistes. Un roi, quand le peuple n'en veut plus, il le détrône, il l'exile, il l'exécute, à l'occasion d'une révolution plus ou moins violente. Il en fait rarement un serviteur, un manœuvre, un esclave sous-payé. Le dernier empereur de Chine a fait cette triste expérience. Le roi-client, le roi-consommateur, vit chaque jour, sans en prendre vraiment conscience, la même mésaventure.

Qui s'acquitte de sa tâche sans rechigner, sans protester, sans même s'apercevoir qu'il paye de son travail la baisse de prix dont il bénéficie à la caisse ? Vous, moi, nous tous...

J'exagère ? A peine. Réfléchissez. Vous vous rendez dans une « grande surface », en fin de semaine, pour vous débarrasser en une seule fois des indispensables courses et pour bénéficier des prix qui – c'est bien connu, même si ce n'est pas toujours ni partout vrai – sont plus bas que chez le petit commerçant du coin. Non seulement vous allez acheter plus que vos besoins réels – c'est le but du jeu, – mais vous allez trimbaler vos acquisitions six fois : du rayon dans le chariot, du chariot sur le tapis de la caisse enregistreuse, du tapis dans le chariot, du chariot dans le coffre de la voiture, du coffre de la voiture dans l'ascenseur, de l'ascenseur dans l'appartement.

C'est un boulot d'O. S., de manœuvre. Les grandes surfaces ne sont pas les seules à avoir compris le système. Outre les nombreuses petites boutiques où le « service » au client se borne à la tenue de la caisse enregistreuse, d'autres y ont songé : déjà, vous vous servez seul à la pompe à essence et les restaurants en « self » se sont multipliés. Certaines compagnies aériennes ont même imaginé que les voyageurs pourraient porter eux-mêmes leurs bagages en soute...

La vraie question est : sommes-nous assez payés pour tout ce travail ? ■

LOIS ET DÉCRETS

Intéressement et participation

■ Une circulaire interministérielle précise les conditions d'application de la loi du 7 novembre 1990 sur l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de l'entreprise. Elle rappelle que l'intéressement, qui ne peut être substitué au salaire, a un caractère collectif et aléatoire, et elle abaisse le seuil d'assujettissement obligatoire de 100 à 50 salariés.

Circulaire du 3 janvier 1992, ***Journal officiel* du 31 janvier 1992**, pages 1 556 à 1 567.

Remplacement de salariés en formation

■ Deux décrets modifient le code du travail et permettent aux employeurs de moins de 50 salariés de bénéficier d'une aide de l'Etat pour le remplacement de leur personnel en formation. Les formations suivies doivent avoir une durée supérieure à 120 heures en France métropolitaine et, à 60 heures dans les départements d'outre-mer. Les employeurs ne peuvent pas faire suivre de stages dans leur entreprise. L'aide ne peut être accordée que pour moins de deux ans. Le montant de l'aide forfaitaire de l'Etat est fixé à 3 000 francs par mois pour 169 heures de travail.

Décrets nº 92-113 et 92-114 du 4 février 1992, ***Journal officiel* du 5 février 1992.**

Mandats locaux

■ Une nouvelle loi établit les conditions d'exercice des mandats locaux et donne des garanties aux élus, notamment salariés, pour leur activité professionnelle. L'employeur est tenu de laisser à l'élu local le temps nécessaire pour participer aux réunions et aux délibérations. Les élus ont ainsi droit à un crédit d'heures pour administrer leur commune.

Le temps d'absence est compté comme temps de travail pour le calcul des congés payés et des droits aux prestations sociales et à l'ancienneté ; les élus ne peuvent être licenciés en raison des absences résultant de leur mandat, sous peine de nullité et de dommages et intérêts.

Cette loi reconnaît le droit des élus à une formation correspondant à leur fonction ; les frais de formation sont à la charge de la commune ou du département. Enfin, les élus ont droit à des indemnités de fonction et bénéficient d'avantages pour leur retraite.

Loi nº 92-108 du 3 février 1992, ***Journal officiel* du 5 février 1992**, pages 1 848 à 1 854

LA COTE DES MOTS

Discount

« *Vente à des prix discount !* » : qui n'a jamais vu ce libellé en « franglais », censé être accrocheur, commercial, « vendeur », etc. ? Nous disons bien « censé »... car des termes bien français sont aussi valorisants, sinon plus. Jugez-en, les équivalents ne manquent pas : *ventes au prix de gros, rabais* (ou *remises) de x%, fortes réductions, très importantes ristournes, fortes diminutions sur prix public*, entre autres, qui peuvent assumer les différentes acceptions de ce *discount* à proscrire.

Qu'il s'agisse de la vente au détail au public, et à bas prix, de quantités importantes d'objets ou de produits, ou de la pratique commerciale que constitue ce genre de vente, ou bien encore du rabais consenti par un fabricant, un grossiste ou un semi-grossiste à des clients qui passent d'importantes commandes, il n'est pas de cas où un terme français ne puisse être employé à bon escient.

N'oublions pas les autres membres de la famille, ou peut-être faudrait-il dire *l'autre membre*, puisqu'il s'agit de deux mots de prononciation différente, mais à l'orthographe semblable : le verbe *discounter* (- « tê ») et le nom *discounter* (- « teur ») ? « Vendre à bas prix », « vendre au prix de gros », etc., le remplacement du verbe ne suscite aucun embarras ; mais il en va autrement pour le substantif : « rabaisseur » serait grotesque, « remisier » désigne déjà, notamment, un intermédiaire entre porteurs d'actions et agents de change (c'est une définition succincte !). En revanche, « ristourneur » nous semble bien construit, donc acceptable : ce n'est pas là un néologisme au... rabais !

Jean-Pierre Colignon

N. B. : Tout comme *budget*, *discount* est un avatar (au sens propre... et au sens figuré !) d'un mot français, revenu, à la manière d'un boomerang linguistique, sous une forme anglaise : en l'occurrence, le moyen français *descompte* (*décompte* : « *ce qu'il y a à déduire d'une somme à payer* »). Mais, depuis des lustres, *décompte* est entériné en des sens très précis, qui excluent de revenir à ce « parrain » de *discount*...

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

MAÎTRISE DES DÉPENSES DE SANTÉ : La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), a accepté sous conditions, le **9 février**, le schéma général de maîtrise des dépenses de santé proposé par la Caisse nationale d'assurance-maladie (*le Monde* du 11, 12, 13 février).

CHÔMAGE : selon les chiffres publiés le **7 février**, le chômage a touché 7,1 % de la population active américaine (*le Monde* daté 9-10 février).

L'AIDE INTERNATIONALE EN FAVEUR DE LA CEI a démarré le **10 février** avec le pont aérien destiné à acheminer 2 500 tonnes de vivres et médicaments aux onze Républiques de l'ex-URSS. L'aide de la CEE, sous forme de dons, a été fixée, le **10 février**, à 400 millions d'écus (2,8 milliards de francs) pour 1992 (*le Monde* du 12 février).

LE BUDGET DE LA CEE EN HAUSSE. La Commission a adopté le **11 février** ses propositions budgétaires 1993-1997. Le budget passera de 67 milliards d'écus (469 milliards de francs) en 1992 à un maximum de 87 milliards d'écus (609 milliards de francs) en 1997. Le Parlement européen a, le **12 février**, accueilli favorablement le projet, qui suscite les réticences de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne (*le Monde* du 13 et du 14 février).

DÉFICIT BUDGÉTAIRE : 123,5 MILLIARDS DE FRANCS EN 1991. Selon les chiffres publiés, le **12 février**, par le ministère de l'économie et des finances, ce déficit a dépassé de 21,7 milliards de francs celui de 1990 (*le Monde* du 14 février).

AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, FRANÇOIS MONIER, conseiller de Pierre Bérégovoy, a été nommé, le **12 février**, directeur de la prévision en remplacement de Patrice Vial (*le Monde* du 14 février).

PIERRE BÉRÉGOVOY ET L'IMPÔT EUROPÉEN. Le ministre des finances s'est déclaré, le **13 février**, favorable « à titre personnel » à l'instauration d'un impôt européen qui aurait l'avantage de faire prendre conscience aux citoyens du coût de l'Europe (*le Monde* du 14 février).

LUNDI 17 FÉVRIER. Paris : visite de trois jours de Carlos Menem, président de la République argentine.

MARDI 18 FÉVRIER. Paris : début des entretiens entre Martine Aubry, ministre du travail, et les différents partenaires sociaux, en prévision des états généraux de l'emploi.

Visite de Jeliou Jelev, président bulgare, qui rencontrera le président François Mitterrand en vue de la signature d'un traité de coopération et d'amitié.

Nîmes : le tribunal de Nîmes se prononce sur le gel des titres Perrier détenus par Exor et la Société générale : l'affaire sera portée devant le tribunal de Paris le 25 février.

Washington : Visite de Carl Bildt, premier ministre suédois (jusqu'au 23 février). Il rencontrera le président George Bush le 20 février.

Etats-Unis : coup d'envoi de la course à la présidence, avec la primaire républicaine du New-Hampshire.

MERCREDI 19 FÉVRIER. Amérique du Nord : voyage officiel de Dominique Strauss-Kahn, ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, au Canada (jusqu'au 21 février), puis aux Etats-Unis (jusqu'au 25 février).

Paris : audience de la cour d'appel de Paris sur l'affaire Pinault-Printemps, pour examiner le recours déposé par des minoritaires contre l'OPA à 66 % lancée par Pinault.

Rencontres européennes « Interfinances-Expobanques », au CNIT de la Défense (jusqu'au 21 février), incluant le premier Forum de la finance.

JEUDI 20 FÉVRIER. Paris : publication du premier rapport sur l'accident de l'Airbus-A 320, le 20 janvier au mont Saint-Odile, près de Strasbourg.

Journées d'étude sur l'avenir de l'audiovisuel public, organisées par l'Association pour le développement et la diffusion de l'économie de la culture (20 et 21 février au palais de Chaillot).

LUNDI 24 FÉVRIER. Lisbonne : « conférence de San José » réunissant les ministres des affaires étrangères de la CEE et de l'Amérique centrale (jusqu'au 25 février).

« La Truffe » : autopsie d'un échec

Erreur de conception, précipitation et insuffisance des fonds se sont cumulées dans ce quotidien d'un genre nouveau, faisant s'écrouler le rêve du fondateur : son journal n'a tenu que sept semaines avant de déposer son bilan

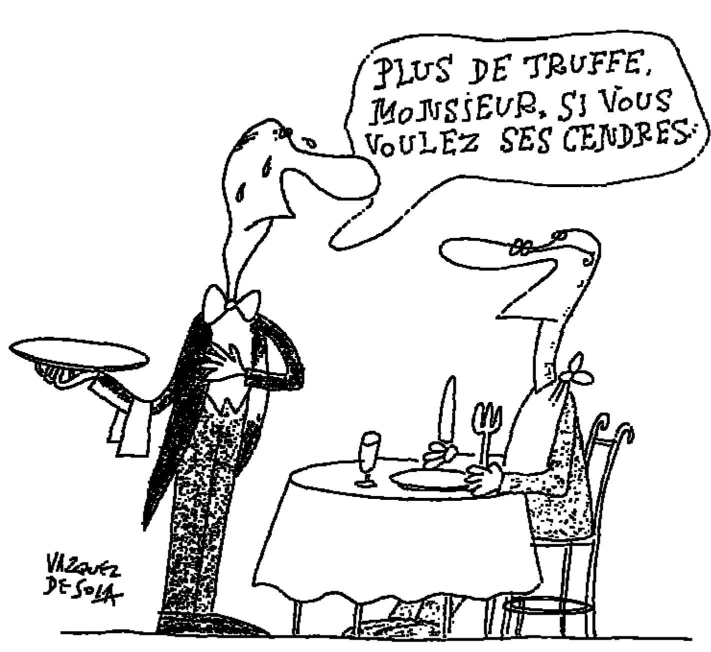
IL fallait sans doute être doté d'un grain de folie pour lancer, en 1991, un quotidien national d'information, alors que le moral n'était pas au beau fixe dans de nombreux journaux. Pourtant, Jean Schalit, la cinquantaine fringante, en a fait le pari. Mais *la Truffe*, ce quotidien *« impertinent et indépendant »* qu'il lance en septembre 1991, suspendra sa parution au bout de sept semaines, avant de déposer son bilan.

Le titre vient d'être racheté par Gérard Touati, un industriel marseillais en cosmétiques, devenu ensuite homme de presse (*le Monde* du 5 février). Il prévoit de relancer le journal en mars. La nouvelle *Truffe* sera hebdomadaire et tirera à 150 000 exemplaires. Pourra-t-il éviter les embûches et les erreurs de la première formule ?

Il n'est pas facile de faire l'autopsie d'un échec. *La Truffe* fait exception, tant les causes en paraissent claires. Il y en a trois : erreur de « concept », précipitation et manque de moyens financiers.

La Truffe était avant tout l'idée d'un homme, Jean Schalit. Il en a forgé le concept avec quelques amis dès le printemps 1990 : *la Truffe* sera un quotidien « maigre », sans publicité, bourré d'illustrations, écrit avec humour, qui lèvera les lièvres de l'information en privilégiant l'enquête et l'investigation et en laissant de côté le reportage ou le commentaire. Un concept séduisant mais pratiquement impossible à réaliser au jour le jour. Pourtant, Jean Schalit y croit.

Issu d'une famille d'éditeurs, les Offenstadt, qui lancèrent, pendant l'entre-deux-guerres, *Bibi Fricotin, Fillette, les Pieds-Nickelés, Système D*, etc., le futur patron de *la Truffe* est nourri aux mamelles de la presse et de la publicité. Il participe à *Clarté* pendant la guerre d'Algérie, crée *Action quotidien* en 1968 et repense, avec Jean-François Bizot, l'*Actuel* des années 80. Il est aussi directeur de création, chez Delpire et McCann-Erickson. Il est ensuite mêlé à de nombreux projets de presse, dont aucun n'aboutit.



TOUCHE-A-TOUT • De ses nombreux passages dans la presse naît l'image d'un Jean Schalit touche-à-tout, inventif et bouillonnant d'idées, mais ne parvenant pas à réaliser ses rêves. C'est Robert Maxwell qui lui remet le pied à l'étrier en l'appelant à Londres, pour porter sur les fonts baptismaux un journal destiné à un lectorat européen, *The European*.

En 1990, de retour en France, Jean Schalit se consacre à son concept de quotidien. Il le teste avec une société d'études, et auprès d'amis journalistes... sans pour autant écouter les avis contraires, et ils sont nombreux. Certains ne croient pas au principe d'un quotidien d'enquêtes : le nombre des grandes « affaires » n'est pas suffisant pour alimenter l'ensemble des rubriques au quotidien et le risque de « dérive néo-poujadiste » est réel, de même que les dérapages et les manipulations. Enfin la loi française est moins favorable au journalisme d'investigation que la loi anglo-saxonne.

Ces ambiguïtés ne cesseront de peser même après le lancement. *« Le concept du journal a toujours été flou, personne n'était capable de nous l'expliquer clairement »*, fait remarquer une des journalistes. De fait, ces erreurs de conception se révèleront vite fatales. L'attente, créée auprès des lecteurs par une ample campagne publicitaire, n'est pas satisfaite. Les articles ne sont pas jugés convaincants et leurs titres, réalisés par l'équipe de Karl Zéro (Canal Plus), sont excessifs. De surcroît, la fabrication ultramoderne de *la Truffe*, par écrans informatiques, impose aux journalistes de rédiger leurs articles avec quarante-huit heures d'avance, ce qui les empêche de mettre en scène l'actualité du jour et fait de *la Truffe* un journal hybride, aux frontières du quotidien et du magazine.

Les avertissements de certains de ses amis n'avaient pas découragé Jean Schalit, qui avait fixé le lancement au 30 septembre 1991. Trop tôt. Ni la rédaction ni le projet ne sont totalement au point. Désireux d'attirer à *la Truffe* des « poids lourds » de la presse, Jean Schalit doit essuyer de nombreux refus. La rédaction, constituée pendant l'été, peut compter sur quelques « grandes pointures », mais surtout sur une pléiade de jeunes journalistes, pour lesquels *la Truffe* représente une chance de faire leurs premières armes dans un quotidien.

La méthode se révèle suicidaire. Le lancement trop rapide, après seulement quelques « numéros zéros » réalisés en un mois par des journalistes qui n'avaient jamais travaillé ensemble, se solde par un échec. La première semaine, *la Truffe* surfe sur plus de 39 000 exemplaires à Paris. Mais les ventes dégringolent au fil des semaines, jusqu'à descendre à moins de 6 000 quelques jours avant l'arrêt.

ÉPARGNE PUBLIQUE • Car à l'imprécision du concept et au manque de préparation de la rédaction, s'ajoute un problème financier. Il sera fatal à *la Truffe*. Le financement du quotidien dépendait de trois sources : les fondateurs, les lecteurs invités à souscrire des actions sous le contrôle de la Commission des opérations de Bourse (COB), et des investisseurs (GAN, CIC, Caisse des dépôts), qui interviendraient lorsque l'appel à l'épargne publique serait bouclé. Or *« le projet n'était certainement pas prêt, mais la clôture de l'épargne publique étant fixée par la COB au 15 octobre, il nous fallait rapidement lancer le journal et le faire connaître afin d'engranger le plus d'actionnaires possible »*, fait remarquer Antoine Griset, administrateur de *la Truffe*.

En novembre, les réserves financières constituées par les fondateurs sont épuisées. La COB bloque les sommes recueillies auprès des lecteurs (7 millions de francs) et refuse l'ouverture d'un second appel à l'épargne publique tant que les investisseurs n'auront pas versé leur obole. Ces derniers, déçus par le journal, sont aux abonnés absents. Et le CIC refuse de faire la « soudure ».

La Truffe est enterrée après sept semaines d'existence. Et pourtant, les lecteurs-actionnaires – qui ont tous été remboursés – seraient nombreux à indiquer par lettre ou par téléphone qu'ils sont à nouveau prêts à épauler Jean Schalit et sa *Truffe*. Le nouveau propriétaire, Gérard Touati, compte la relancer avec 10 millions de francs, apportés par des amis industriels et, à nouveau, par un appel public à l'épargne. Mais la latitude qu'il se donne de lancer un hebdomadaire avant de le transformer, le cas échéant, en quotidien, jette, encore, un voile flou sur le concept de cette nouvelle *Truffe*.

Yves-Marie Labé

Les lézardes de l'empire Reuter

Suite de la page 29

On ne présente plus le service d'informations générales de Reuter, réputé pour son indépendance, ses exigences de qualité et de rapidité. Prestigieux mais non rentable, le « News » n'est pourtant que la partie immergée de l'iceberg. « Rosalie » – c'est son nom dans le jargon des journalistes français – est d'abord la plus grande banque mondiale de données économiques. La fourniture aux clients hors presse d'informations économiques et financières en continu représente, en effet, plus de 90 % d'un chiffre d'affaires de 1,466 milliard de livres en 1991.

Reuter est un véritable colosse des salles de change et d'arbitrage. Avec ses 200 852 terminaux installés dans les banques, les salles de rédaction et les chancelleries sur toute la surface du globe, et ses 1 714 journalistes présents dans soixante-dix-neuf pays, le groupe peut croire que le globe tourne autour de lui comme la Terre autour du Soleil. *« Affronter Reuter sur le marché des changes, c'est jouer contre une équipe qui est à la fois propriétaire du terrain et du ballon et qui, de plus, fixe les règles du jeu »*, se plaint l'Américain Mikhaël Bloomberg, fondateur d'un service rival sur le marché des devises.

Dans les salles de courtage, les *Reuter boys* font la loi, arrogance de bon ton que résume cette réflexion de David Ure, directeur pour l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique : *« Il y a de la place pour tout le monde, mais nous sommes de loin les meilleurs. »*

85 FLEET STREET • On imagine mal combien les bureaux d'une multinationale de transactions électroniques peuvent paraître vieillots. Le 85 Fleet Street, un austère immeuble de pierre gris, coincé entre un sandwich-bar et une succursale de la National Westminster, n'échappe pas à la règle. Le siège de Reuters Holding PLC cultive un look très années 30, avec l'atmosphère feutrée et calme du hall de marbre, des escaliers de bois, des bustes et des portraits d'entrepreneurs.

Un décor exotique qu'on imagine taillé sur mesure pour une prestigieuse maison fondée en 1851 à Londres par Paul-Julius Reuter, entré dans le monde de l'information grâce à ses talents de colombophile. Entre Bruxelles et Aix-la-Chapelle, une noria de ramiers élevés par ses soins transmettent les cours de Bourse de ces deux places financières et les bonnes affaires à conclure.

Pendant plus d'un siècle, l'agence Reuter supporte le poids – et l'agonie – de l'empire britannique. « Rosalie » tient le bulletin de santé quotidien des colonies, depuis l'agenda du vice-roi des Indes jusqu'aux prix de toutes les variétés de marchandises tropicales. La seconde guerre mondiale et la décolonisation entraînent des difficultés financières. Fortement endettée au début des années 60, conséquence du manque de rentabilité des informations purement générales, la « vieille dame » va sortir de l'ornière dans laquelle le poids des habitudes l'avait embourbée.

CITADELLE • En 1973, Gerald Long, son patron, lance ce vaisseau à l'assaut des marchés boursiers. L'introduction du système Monitor, qui fournit aux opérateurs des cotations en temps réel, la fait basculer dans la galaxie McLuhan. Le joyau de la Couronne devient une citadelle de communications ultra-rentable. En 1984, le groupe, rebaptisé Reuter Holdings, entre en Bourse, ce qui permet aux anciens propriétaires de réaliser un joli pactole.

« Le génie de Reuter est d'avoir su tirer profit du boom des marchés des terminaux en engageant un formidable programme d'investissements pour accentuer son avance technologique et renforcer son implantation en Amérique du Nord », explique Brian Newman, spécialiste du secteur auprès du courtier Henderson Crosthwaite. La déréglementation de toutes les Bourses, l'ère des *golden boys*, du libéralisme sans entraves, fécondent une formidable expansion.

Cette *« success story »* va toutefois s'échouer sur la récession, dont les signes apparaissent en 1989. Les services financiers sont les premiers naufragés du ressac économique qui frappe Wall Street et la City. Chute du cours, plongée des bénéfices, bataille à couteaux tirés au sommet : quand il prend les commandes, en mars 1991, d'une firme qui s'était démesurément développée, Peter Job inverse le jeu : il y a urgence à dégraisser. Il décide un plan d'allègement de la charge du personnel, le recentrage sur une gamme moins étendue, une nouvelle organisation privilégiant les commerciaux par rapport aux administratifs et aux techniciens. Pour financer la création de nouveaux bureaux aux Etats-Unis, dans le Pacifique et en Europe de l'Est, les tarifs des abonnements augmentent de manière draconienne, selon le principe, ô combien risqué, que personne ne peut se priver du fil de la première agence mondiale !

Malgré ces aléas, Reuter se sent, à tort ou à raison, provisoirement dans la situation d'une compagnie extraordinaire ramenée à un rang ordinaire. Elle conserve de brillants atouts – un réseau planétaire, un savoir-faire électronique immense, une image hors pair. Si le développement international et le lancement de nouveaux produits constituent toujours une priorité, la compagnie a appris que la taille n'est pas forcément la panacée, *a fortiori* si elle doit nuire à la qualité des services qu'attendent les clients. Le redressement opéré depuis le choc de 1989 est déjà spectaculaire, mais demeure précaire. Sa devise, héritée de Julius Reuter – *« L'urgent est fait. L'impossible est en train de se faire. Pour le miracle, faites le vous-mêmes »*, – n'est certes pas celle de la triste mère d'un empire mort. Ce mot d'ordre est à lui seul tout un programme !

Marc Roche



Ports en péril

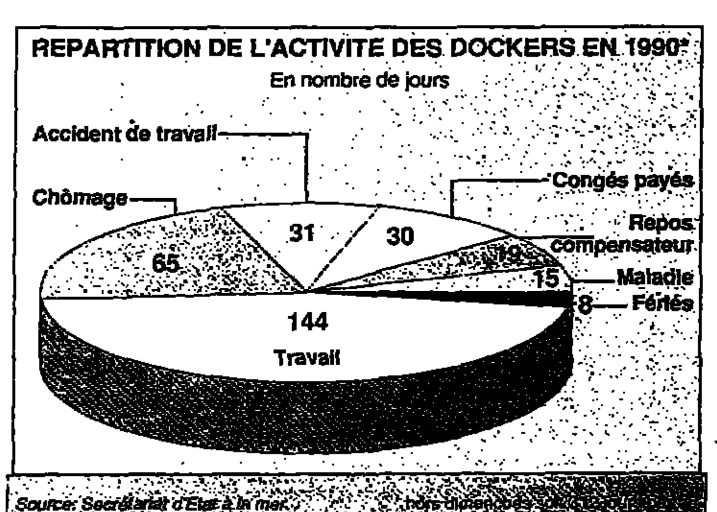
Depuis dix ans, les installations portuaires françaises perdent des clients au profit de l'étranger. La réforme du statut des dockers lancée par le gouvernement paraît indispensable pour leur rendre dynamisme et fiabilité

LE littoral français ressemble à une sorte de constellation portuaire pulvérisée : 6 grands «ports autonomes» (en fait sous la tutelle de l'Etat), 17 dits d'intérêt national, 44 «départementaux» donc décentralisés. Rouen et Le Havre jouent chacun leur carte. Boulogne, Calais et Dunkerque ne sont jamais parvenus à s'entendre. Parler de coopération semble relever d'un objectif impossible. A cet éparpillement correspond un statut juridique et social obsolète, et une efficacité économique douteuse. L'Etat continue à garder l'œil sur les investissements et la gestion, le régime des ports autonomes date de près de trente ans, et le statut des dockers, au centre du tourbillon actuel, remonte à une loi de 1947, à une époque où ils étaient encore des portefaix.

Depuis dix ans, le trafic portuaire français stagne et aujourd'hui Rotterdam, numéro un mondial, traite à lui seul un volume de marchandises supérieur à l'ensemble du tonnage qui transite par les ports français. Puisque la France n'est pas une île et puisque la fluidité des dessertes terrestres ira de pair avec le grand marché européen, l'industriel de Roanne pourra faire venir ses approvisionnements aussi bien par Marseille, Anvers, Hambourg ou Barcelone. C'est déjà le cas! La quantité de marchandises captées par les ports étrangers grandit : 17 millions de tonnes en 1988, 21 millions en 1990. Négliger de veiller à la compétitivité des places portuaires, c'est mettre en péril, de Dunkerque à Nice, quelques 50 000 emplois directs et 200 000 emplois induits.

ARTISANAT • Les 8 300 dockers français (et la CGT, leur «maison mère») ont été accusés de tous les maux. Trop nombreux, trop rigides, trop payés, trop puissants, irresponsables, trop indemnisés contre le chômage et les accidents, trop souvent en grève. La vérité demande plus de nuances. Les entreprises de manutention, fragiles voire artisanales pour la plupart, ont été incapables de se regrouper, d'améliorer leur rentabilité et... de résister aux revendications des dockers : répercutant leurs coûts sur les tarifs facturés aux armateurs ou aux chargeurs, elles furent longtemps tentées de céder.

Quant à l'Etat, qui peut distribuer des cartes professionnelles de docker ou en retirer, selon le taux de chômage, impliqué dans toutes les négociations, il a, tour à tour, fait montre de pusillanimité, fait la sourde oreille, ou utilisé son budget, croyant que les plans sociaux successifs suffiraient. Aujourd'hui l'échéance est imminente. Le secrétaire d'Etat à la mer, Jean-Yves Le Drian, s'est fixé un cap à court terme : réformer le statut des dockers, qui constitue la pierre de touche, et redonner confiance, dynamisme et fiabilité aux ports français.



Le temps presse. Le taux de chômage dans la profession dépasse 30 %. En 1990, chaque docker aura perçu en moyenne 146 200 francs (soit l'équivalent de plus de 12 000 francs par mois)... pour 144 jours de travail (et même 114 à Dunkerque!). Mais pour 1,2 million de journées de travail le système social, auquel s'ajoute la conjoncture économique déprimée, veut qu'il y ait pratiquement autant de journées payées non travaillées (1,1 million). Les grands armateurs interocéaniques fuient les docks devenus des pièges et les grues transformées en tenailles. Depuis quatre mois, près de trente journées de grève ont été organisées par la CGT. Les mots d'ordre ont été bien suivis, sauf à Saint-Nazaire, Brest et Roscoff, bastions de la contestation anti-CGT. A Dunkerque, près de la moitié des dockers (dont beaucoup sous l'influence de leurs épouses) ont fait savoir qu'ils étaient intéressés par des emplois à temps complet (donc le contraire du régime actuel d'embauche deux fois par jour selon la sacro-sainte règle de l'intermittence) proposés par les entreprises dans le cadre de la réforme. Au Havre et à Marseille des contacts en coulisse ont toujours été préservés.

SOCIÉTÉS MIXTES • Du Royaume-Uni à l'Espagne, en passant par la Nouvelle-Zélande, la quasi-totalité des grands pays maritimes ont modifié depuis le début des années 80 le régime juridique des travailleurs portuaires, en rendant les entreprises de manutention responsables de la gestion de leur personnel.

En Espagne, un décret royal de 1986 a mis en place dans chaque port des sociétés mixtes, qui embauchent les dockers avec des contrats à durée indéterminée. En Italie, où un monopole comparable à celui qui existe en France favorisait les *«compagnies de dockers»*, un système plus libéral est en train de se mettre en place, les autorités publiques et les firmes privées s'appuyant sur une décision récente de la Cour de justice de Luxembourg. Depuis la réforme de juillet 1989 les ports britanniques, longtemps moribonds, reprennent le chemin de l'expansion. En Belgique, les dockers d'Anvers ou de Zeebrugge sont fort bien payés et bénéficient d'une bonne protection sociale *(lire ci-dessous)*. Par suite de leur productivité excellente, les ports regorgent de travail.

L'économie portuaire étant, comme l'économie libérale tout court, une question de comparaisons, on retiendra deux statistiques. Quand le déchargement de fruits en carton coûte 300 francs la tonne à Marseille, il n'est que de 190 francs à Anvers. Et quand il faut une équipe de dix-neuf hommes pour traiter un grand navire porte-conteneurs au Havre, il n'y en a pas besoin de plus de dix à Anvers. Tout le reste n'est plus qu'affaire d'addition, de coût et de marge.

François Grosrichard

Les succès d'Anvers

Cent millions de tonnes de marchandises par an. Grâce à sa stratégie commerciale et à son organisation, le port flamand dessert l'Europe entière. Sa prospérité profite aux dockers

ANVERS
de notre envoyé spécial

«*ANVERS est un pistolet braqué sur le cœur de l'Angleterre*», disait Napoléon; aujourd'hui on serait tenté de retourner la phrase : *«Anvers est une pompe aspirante branchée sur l'Europe et la France...»* Le port flamand constitue en effet une magnifique et redoutable machine, qui fait de lui, dit-on, *«le premier port français»*. Un port où patrons et responsables syndicaux ne se souviennent pas de grève de dockers depuis... trente ans.

Même s'il accuse en 1991 une baisse infinitésimale par rapport à 1990, le trafic total dépasse 100 millions de tonnes. Plus que Marseille, numéro un français. Mais la force d'Anvers tient surtout au fait qu'il s'est spécialisé dans le traitement des produits manufacturés (les *«marchandises générales»*) conditionnées en sacs, palettes, rouleaux, conteneurs, de préférence aux cargaisons en vrac (charbon, minerais, grains, pétrole). Générateurs d'emplois de toute sorte, l'acheminement et l'expédition des conteneurs crèvent chaque année des plafonds : + 17 % l'an dernier. Huit cents ports à travers le monde sont desservis par les quelque 16 700 navires qui, tous les jours et toutes les nuits de l'année, fréquentent les bassins, chargent et déchargent leurs colis.

POUTRELLES ET VOITURES • Si Anvers a perdu au profit de Zeebrugge, son voisin honni, la ligne Europe-Canada assurée par l'armement de Montréal CAST, il vient en revanche de conquérir *«contre»* Rotterdam un service régulier vers le Mexique, qui devrait se traduire par 25 000 conteneurs de plus en 1992. L'an dernier, six armements supplémentaires ont décidé de faire escale à Anvers. 44 millions de tonnes de *«marchandises générales»* – des poutrelles aux voitures – auront été manutentionnées, soit trois fois le trafic du Havre, le port français le plus performant sur ce créneau. Fin décembre, dans les bassins de la rive gauche, la société Westerlund a inauguré le plus vaste terminal de produits forestiers et papetiers du monde.

Port maritime, terminal fluvial, immense plate-forme de stockage et de redistribution, Anvers démontre parfaitement combien un port peut constituer un pôle majeur d'une économie diversifiée et complexe. *«Les activités liées au trafic maritime génèrent 188 milliards de francs belges* (1) *de valeur ajoutée, nos entreprises apportent 95 milliards au Trésor. Anvers, qui a investi 71 milliards en 1989, est à la fois un grand port, un magasin, une usine, une zone douanière privilégiée... et l'employeur de 64 000 personnes»*, se félicite Eliane Achten, président de l'Association des intérêts portuaires (Assiport), par ailleurs agent à Anvers du groupe français SCAC-Delmas-Vieljeux.

CANAUX ET RADARS • Au prix d'investissements considérables – creusement de bassins, percement de canaux vers le Rhin et la Wallonie, installation de radars sur l'estuaire en territoire néerlandais, aménagement d'un terminal à conteneurs – Anvers a su utiliser sa position à l'intérieur des terres, le prix du transport terrestre étant exorbitant par rapport au fret maritime. Placé au cœur de l'Europe marchande, il est déjà un port communautaire autant que belge. Presque 1 tonne sur 2 vient d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche, de l'ex-URSS, de Grande-Bretagne, de France ou y va. Bête noire du Havre ou de Dunkerque, Anvers *«travaille au corps»* le marché de l'Hexagone, particulièrement vulnérable à cause des grèves répétées des dockers français.

Avec un succès constant : *«Depuis dix ans, ce trafic progresse au rythme annuel de 5 %. Vous, en France, vous parlez de* «tonnage détourné», *ici nous préférons* «trafic attiré» *et nous félicitons les chargeurs français»*, commente Georges-Maurice Pinckaers, responsable du groupe de travail sur le trafic français à Assiport. Les grands fabricants français de tubes préfèrent Anvers. Le sucre raffiné en Picardie ou en Champagne arrive en vrac au bord de l'Escaut où il sera conditionné en sacs pour être expédié vers l'Afrique ou l'Asie.

Séduisant et performant, Anvers l'est pour de multiples raisons. Le volume du trafic qu'il attire permet à des opérateurs d'affréter un navire entier, comme un charter aérien pour un seul voyage, à des prix avantageux. New-York ou Singapour sont desservis plusieurs fois par jour. Les prix? Quand un exportateur paiera l'expédition d'un conteneur vers l'Afrique 800 francs français à Dunkerque et 1 040 à Rouen, ce ne sera que l'équivalent de 600 à Anvers.

Pourtant les quelque 8 000 dockers (que la coutume locale place traditionnellement dans le haut de l'échelle sociale) ne sont ni moins bien payés ni moins protégés que leurs collègues de Dieppe, Marseille ou Gênes. En novembre, à la suite d'un accord signé entre la fédération des employeurs et les trois syndicats, ils ont même obtenu une revalorisation de leur pouvoir d'achat de 2 %. *«Mais on ne leur cède pas tout!»* précise Raymond Van Hoeydonck, président de l'Union des arrimeurs : *«Ils voulaient davantage et réclamaient même un jour de congés payés supplémentaire.»*

CHÔMAGE MARGINAL • La productivité des dockers flamands mérite ces avantages. Les équipes sont deux fois moins nombreuses qu'en France, composées d'ouvriers et de cadres très spécialisés. Souplesse et professionnalisme sont leurs mots d'ordre. *«Ils sont très bien payés mais c'est normal : leurs prestations sont excellentes»*, estime Jacques Saverys, administrateur délégué de la Compagnie maritime belge. Non politisés, les syndicats craignent autant que les patrons le spectre de la grève qui jugulerait l'économie. En dehors du rendez-vous régulier de fin d'année, un *«comité paritaire d'urgence»* peut à tout moment se réunir pour résoudre un problème. *«Les dockers sont des gens réalistes»*, ajoute Raymond Van Hoeydonck.

De fait le chômage reste marginal : les entreprises vont embaucher cette année quelque 500 dockers supplémentaires. Tout ne baigne pas pour autant dans l'huile. Les fonctionnaires municipaux qui actionnent les écluses ou les ponts tournants peuvent être tentés de retenir tous les navires en otage, comme les pilotes maritimes ou les remorqueurs.

Mais, affirme Eliane Achten, *«notre slogan cette année sera «We care»* (nous prenons soin), *car il est important de faire un peu plus que le simple nécessaire»*. Par référence ostensible aux illustres diamantaires flamands et bâtisseurs de cathédrales.

F. Gr.

(1) 100 francs belges valent 16,5 francs français.

La résurrection de Hull

Depuis la réforme de 1989, les docks anglais ont retrouvé leur compétitivité. Prix payé : licenciements massifs, travail irrégulier et baisse des salaires

HULL
de notre envoyé spécial

LA nuit n'interrompt pas l'activité fébrile du port : les grues, manœuvrées par deux ou trois hommes, emplissent les soutes béantes des cargos à la lumière des projecteurs. Hull, port moderne, est devenu presque fantôme à force d'être rationalisé; sa situation, sur la côte est de l'Angleterre, en fait un élément dynamique du trafic avec l'Europe du Nord.

Avant le 4 juillet 1989, date «historique» qui marque l'abolition de la loi régissant le travail des dockers (le Dock Labour Scheme), Hull s'enfonçait dans le marasme, victime de coûts d'exploitation élevés et d'arrêts de travail fréquents. Son terminal de conteneurs, fermé pour cause de faillite, a repris ses activités en juillet 1989. Le tonnage du port a augmenté de 10 % l'année dernière et, en 1990, il avait progressé de 29 %.

Le nombre des dockers anglais est passé de 89 000 en 1953 à 4 000 aujourd'hui.

Le prix de cette «renaissance» a été lourd. Le nombre des dockers était déjà tombé de 89 000 en 1953 à 65 000 en 1967, puis à 9 300 en 1989, à la veille de la réforme. Aujourd'hui, il ne dépasse pas 4 000 (2 500 seulement sont enregistrés) pour toute la Grande-Bretagne. A Hull, comme dans les autres villes portuaires, les dockers ne se sont pas encore remis de ce traumatisme. Pour Stuart Bradley, directeur général d'Associated British Ports (ABP), le premier groupe britannique, qui contrôle vingt-deux ports (30 % du marché), les syndicats ont tout perdu *«parce qu'ils ont tenté de conserver tous leurs avantages»*.

Le statut qui conférait un monopole d'embauche au syndicat des transports (TGWU), auquel les dockers sont affiliés, leur assurait une protection quasi totale contre tout risque de licenciement. Créé par une loi en 1947 (puis modifié en 1967 pour généraliser l'emploi permanent), ce statut répondait au souci du gouvernement britannique de disposer d'une main-d'œuvre suffisamment abondante pour maintenir un trafic continu de navires.

Jusque-là employés à l'heure ou à la journée, les dockers n'avaient aucune protection sociale ni garantie de travail. John Connally, secrétaire national du TGWU et leader des grandes grèves des années 80, se souvient de ces temps difficiles : *«Mon père devait parcourir le pays à la recherche d'un emploi.»*

En théorie, employeurs et employés disposaient de droits égaux dans les soixante-huit ports encore couverts (en 1989) par le statut de 1947. Dans les faits, les syndicats avaient recours à l'arme de la grève pour maintenir les avantages acquis.

A Hull, le directeur-adjoint du port, George Robinson, se souvient que ce statut ne permettait pas aux employeurs de faire coïncider le volume de main-d'œuvre avec les besoins. Avec la mécanisation et la «conteneurisation», le *statu quo* était devenu intenable. Les employeurs ont multiplié les pressions sur le gouvernement pour obtenir l'abrogation de la loi de 1947. Lors de la grève de 1974, le gouvernement s'est aperçu que les dockers n'étaient pas capables d'arrêter tout le commerce de la Grande-Bretagne.

INDEMNITÉS • Une intense campagne d'explications a donc été menée ensuite pour montrer que l'abolition du statut était devenue indispensable pour rendre à la Grande-Bretagne une industrie portuaire compétitive; les licenciements qui interviendraient, promettait-on, seraient largement compensés par la création de quelque 50 000 nouveaux emplois en cinq ans : avec la libéralisation du travail, les investissements allaient se multiplier dans les zones portuaires. Plus des conditions financières particulièrement alléchantes : tout docker acceptant de renoncer à son emploi recevait des indemnités atteignant 35 000 livres (350 000 francs) (1). Pour une profession particulièrement âgée, ce pactole était difficile à refuser et, dès lors, le front syndical s'est lézardé.

En position de force, les employeurs n'ont pas hésité à licencier massivement pour réembaucher sélectivement. En deux ans et demi, le «paysage» des ports britanniques a été bouleversé. Aucune grève n'a été lancée depuis juillet 1989, les dockers étant souvent employés sur la base d'un contrat de travail interdisant *de facto* toute appartenance syndicale. Surtout, contrairement aux promesses faites, le travail temporaire est devenu monnaie courante. Les négociations salariales ont été abandonnées et, dans l'ensemble, le niveau des salaires a diminué.

POLYVALENTS • *«Les gens ont acquis une formation et surtout la plupart sont devenus polyvalents. Quand plusieurs bateaux arrivent ensemble,* souligne John Sharples, *tout le monde s'y met. Il n'y a plus de tâches réservées. Même un ingénieur peut être amené à mettre la main à la pâte.»* L'industrie portuaire, de son côté, a incontestablement bénéficié de ces changements. Stuart Bradley estime que la productivité a été multipliée par trois. *«Avant 1989,* explique-t-il, *à Hull, il fallait trois jours pour décharger un bateau transportant 3 000* m^3*. Aujourd'hui, en huit heures, c'est fini.»* Les syndicats se sont résignés : le parti travailliste, au sein duquel ils exercent pourtant une influence prépondérante, a clairement indiqué qu'en cas de victoire électorale, il n'avait aucune intention de revenir sur la loi de juillet 1989.

Par une loi adoptée l'année dernière, le gouvernement s'est donné le moyen d'accélérer la privatisation des ports : cent onze ports sont encore gérés par des *trusts*, un statut qui limite considérablement leur expansion (notamment leur capacité d'emprunt). Seuls les quinze premiers de la liste, dont le chiffre d'affaires dépasse 5 millions de livres (50 millions de francs), seront mis aux enchères. Cette réforme est actuellement mal engagée. Tees and Hartlepool, un port de la côte est de l'Angleterre, est le premier à avoir franchi le pas. Mais sa vente au consortium Teesside Holdings, pour 180 millions de livres, a été contestée par les autres acheteurs potentiels et cette polémique retarde la mise en œuvre de la privatisation. A la direction de la fédération des ports britanniques, John Sharples estime que cinq ou six ports seulement seront privatisés dans les dix-huit mois. A terme cependant, la compétition entre ports va se trouver accrue, et les plus faibles devront disparaître, ce qui portera un ultime coup à la vieille profession des dockers.

Laurent Zecchini

(1) Le coût total de la réforme est estimé à 130 millions de livres (1,3 milliard de francs).

Volvo vit d'espoirs

Le groupe automobile suédois, allié de Renault, traverse une passe exceptionnellement mauvaise. La fusion prévue de Volvo avec Procordia, firme prospère spécialisée dans la pharmacie et l'agroalimentaire, le pari français et le lancement d'un nouveau modèle de voiture permettront-ils de redresser la situation ?

STOCKHOLM
de notre correspondante

EN Suède, le mariage entre le constructeur automobile national, Volvo, et le français Renault a fait l'objet de toutes les critiques. Pouvait-on faire confiance à ce groupe étatisé, latin de surcroît, dont les problèmes sociaux étaient célèbres ? Deux ans plus tard, les Français s'interrogent à leur tour sur la santé de l'allié suédois. Le 19 mars prochain, Volvo doit présenter son résultat pour l'année 1991, qui, dans l'histoire du groupe, devrait être une année exceptionnellement mauvaise.

Les analystes prévoient un déficit de 400 millions à 1 milliard de couronnes (environ autant de francs). Le résultat avant impôt devrait en revanche être positif, de l'ordre de 1,13 milliard de couronnes, selon Peter J. Dupont, analyste chez UBS Philipps and Drew. Car, si Volvo perd de l'argent sur son activité principale, l'automobile, il dégage en revanche de substantiels profits de ses participations dans des sociétés «associées» *(lire encadré)*. D'où un certain optimisme : *«Le programme de réduction des coûts, parmi les plus radicaux de l'automobile européenne, la montée en volume de sa nouvelle série 800, l'efficacité accrue de ses nouvelles unités industrielles vont pousser les bénéfices à la hausse»*, écrit Peter J. Dupont. Et les synergies dégagées de l'alliance avec Renault devraient porter leurs fruits... à plus long terme.

HÉMORRAGIE • Il n'en reste pas moins que Volvo est en crise. La division voiture connaît une grave hémorragie avec une chute des ventes sur les principaux marchés : la Scandinavie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. En moins de deux ans, elle aura perdu quelque 3 milliards de couronnes alors que, de 1983 à 1986, elle avait rapporté au groupe rien de moins que 22 milliards. Mais c'était les années fastes du dollar cher, de la haute conjoncture, des modèles de la série des 700, *«la caisse»*, qui se vendaient bien avec leur profil haute sécurité.

Du côté des grosses unités, les bus ont eux aussi des problèmes et quant aux moteurs industriels et de marine, ce n'est pas très brillant. Seuls les poids-lourds, malgré un léger tassement, continuent de se porter relativement bien, ainsi que la division aéronautique, dont la nouvelle filiale Volvo Aero Support devrait dans quelque temps se montrer un investissement intéressant.

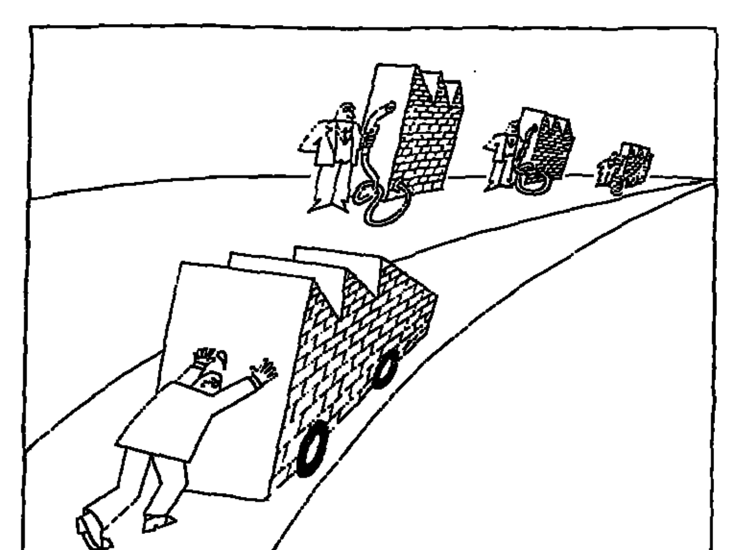
Il paraît clair que, sans ses participations dans Procordia (agroalimentaire et produits pharmaceutiques) et dans Renault, et sans la vente de ses actions dans Saga-Petroleum, entre autres, Volvo serait nettement déficitaire. D'autant que l'endettement du groupe – 14 milliards de couronnes – pèse lourd en intérêts (1,4 milliard par an).

RETARDS • Et il y a des retards difficilement rattrapables : lorsque les modèles 700 ont commencé à se vendre moins bien, lorsque le dollar s'est mis à dégringoler, la conjoncture à baisser, la surchauffe de l'économie nationale à s'affirmer et les coûts à s'envoler, Volvo n'avait pas encore procédé aux changements structurels engagés par la suite, mais un peu tard. De plus, la nouvelle série 900 n'avait pas encore pris le relais et celle des 800 n'était pas prête.

Aujourd'hui, le nécessaire a été fait : avec la restructuration et le plan social (8 300 personnes en tout ont quitté le groupe), les coûts ont pu être réduits de 3 milliards en 1991 et ils le seront de 2 milliards supplémentaires en 1992. Un programme qui a permis de faire passer le point mort de 250 000 à 200 000 unités par an.

«Ce n'est pas uniquement en économisant que nous nous en sortirons, nous devons aussi augmenter nos ventes», disait en décembre dernier Christer Zetterberg, le PDG du groupe, en poste depuis 1989, et qui a dû d'entrée de jeu retrousser les manches pour faire la sale besogne. Augmenter les ventes, la tâche n'est pas facile. En Europe comme aux Etats-Unis, la concurrence japonaise heurte Volvo de plein fouet. La reprise du marché américain se fait attendre et les optimistes qui la sentaient poindre ont dû recommencer leurs calculs.

Seul espoir : le succès de la nouvelle Volvo 850, sortie en Suède en mai dernier. Elle sera présentée à la France dans le courant du mois de février et aux Etats-Unis à l'automne prochain. Volvo a investi 16 milliards de couronnes sur cinq ans pour son développement et sa mise en production. Signe encourageant : en Suède, elle a été bien reçue. Si bien même que le délai de livraison est actuellement de neuf mois. On croise les doigts en faisant une prière aux divinités de l'automobile : pourvu que ça dure et que ça se propage sur les autres marchés... *«Oui, c'est une réception remarquable pour un constructeur dont on dit toujours que ses modèles sont solides mais peu excitants»*, constate joyeusement Pehr Gyllenhammar, président du conseil d'administration.



Depuis l'annonce surprise de la fusion de Volvo avec Procordia, le 25 janvier dernier, le patron le plus médiatique de Suède – moins bien en cour depuis que les sociaux-démocrates ont quitté le pouvoir – est, encore une fois, l'objet de toutes les analyses et la cible de toutes les critiques. *«Volvo en crise aiguë fusionne avec Procordia pour puiser dans ses caisses»* : un commentaire que l'on a entendu sous diverses formes. *«Volvo pas en bonne santé ? Je trouve que ce n'est pas vrai»*, affirme – en français – son grand patron. *«Nous avons connu deux années très maigres, mais l'état financier du groupe est très fort.»*

FUSION • Si la fusion avec Procordia se fait telle qu'elle a été présentée (ce qui est loin d'être certain car l'Etat, co-actionnaire à égalité avec Volvo, entend bien négocier un compromis plus lucratif), Pehr Gyllenhammar estime *«que la rentabilité sera plus stable et que la puissance financière sera considérablement augmentée»* ... même si *«ce n'est pas vrai que Volvo ait besoin des finances de Procordia»* ! Et il ajoute : *«Le partenaire suédois sera plus beau et plus fort pour la France et pour Renault.»*

L'alliance avec Renault, qui a coûté 6,5 milliards de couronnes au groupe suédois, a *«un peu pillé»* Volvo, mais *«ce n'est pas une situation qui peut être de longue durée»*, rassure Pehr Gyllenhammar. L'objectif à terme n'est-il pas de constituer un ensemble automobile franco-suédois capable de lutter à quasi-égalité avec Daimler-Benz ?

Peut-on, dans cette perspective, aller jusqu'à envisager une fusion pure et simple avec le groupe français ? La question a été posée à des ouvriers de l'usine de Torslanda, à Göteborg. *«Peu importe, l'essentiel est que l'emploi soit sauvé.» «Oui, à condition qu'on ne m'oblige pas à boire du vin»*, dit un costaud facétieux. *«Oui, bien sûr, si ça doit nous permettre de garder notre travail. Mais je préférerais que Volvo reste suédois»*, dit une jeune femme. Parce qu'en Suède, actuellement, chacun se livre au jeu de la spéculation sur les véritables motifs du rapprochement entre Volvo et Procordia. Et dans l'histoire, on ne dit plus que Renault n'est pas le partenaire idéal pour Volvo.

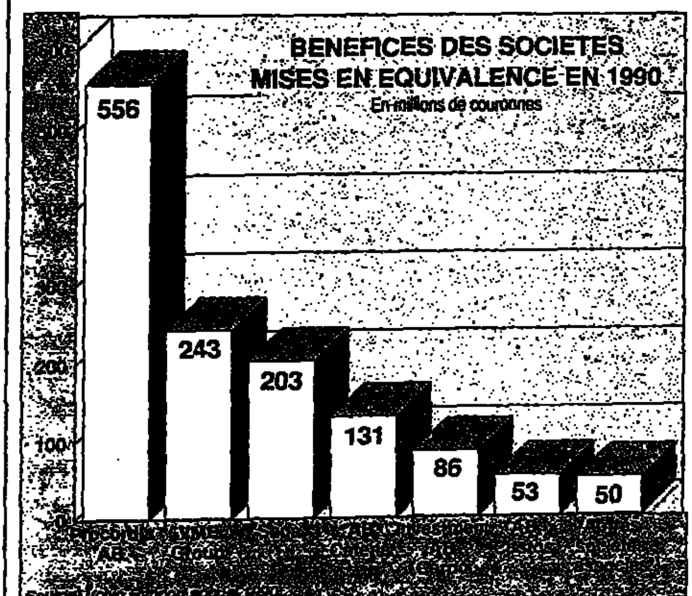
Françoise Niéto

Un portefeuille bien garni

Volvo dégage de substantiels revenus (1,3 milliard de couronnes en 1990) de ses «sociétés associées». Il s'agit de firmes dans lesquelles la participation de Volvo est minoritaire, mais néanmoins supérieure à 20 % des droits de vote. En 1990, la société associée qui a dégagé la plus forte contribution est Procordia, groupe agroalimentaire et pharmaceutique détenu à égalité par l'Etat suédois et Volvo, et avec lequel le groupe de Pehr Gyllenhammar a annoncé en ce début d'année qu'il souhaitait fusionner. Vient ensuite le groupe VME, constructeurs d'équipements de construction et de terrassement.

AB Catena est une société de négoce, de commercialisation de véhicules, de services financiers et immobiliers.

Cardo et Custos sont des sociétés holdings gérant des participations du groupe.



(1) Saga n'est plus en 1991 une société associée, Volvo ne détenant plus que 2,3 % des droits de vote de cette entreprise de prospection pétrolière et gazière. La vente de ses parts en 1990 a rapporté environ 1,9 milliard de couronnes au groupe suédois.

La fin des années « sans »

Suite de la page 29

Chez Monoprix, « éditeur » sous la marque La Forme d'une ligne de produits identiques, certaines barquettes ne comptent-elles pas déjà jusqu'à 380 calories ?

Est-ce à dire que les années « sans » sont désormais derrière nous ? A en croire les psychosociologues, la morosité imprègnerait déjà si profondément les consciences qu'il serait surhumain, en plus, de se refuser ce plaisir : bien manger. Ainsi la dictature de la forme, luxe des périodes pétillantes, toucherait à sa fin. Et tous les industriels de l'agroalimentaire, qui s'étaient précipités dans l'Eldorado de l'allégé, seraient bien avisés de réorienter leurs produits.

Il faut pourtant faire la part des choses : en chiffre d'affaires proprement dit, les « produits forme » (incluant les sodas « light » et les produits laitiers allégés) n'ont jamais représenté qu'une part marginale, rapportée au total de l'agroalimentaire. Surmédiatisés par une presse féminine livrée aux surenchères, chouchoutés par les services marketing, pour qui ils étaient plus valorisants que les produits traditionnels, ils étaient certes en croissance rapide. *« Mais passer de 1 % à 2 % du marché, cela fait une croissance de 100 % »*, rappelle, lucide, un distributeur.

TOUS LES STYLES • Reste que même à l'intérieur de ce créneau étroit, *« les allégés vont redevenir un truc parmi d'autres »*, explique Saadi Lahlou, du CREDOC (Centre de recherche et de documentation sur la consommation). *« Dans ce domaine, les progressions sont moins fulgurantes qu'elles l'ont été*, confirme Olivier Beyer, responsable du développement des produits à Monoprix. *Les consommateurs d'aujourd'hui marient tous les styles. Ils mettent un édulcorant dans leur café, puis ils mangent un gros gâteau. Ils gèrent leur capital calories eux-mêmes. » « Les gens ont entendu beaucoup de discours sur la nutrition. Ils sont devenus plus exigeants »*, explique-t-on chez Findus. Sans même parler du saut des générations : les consommatrices de vingt ans d'aujourd'hui ont des mères déjà soucieuses de leur ligne. Elles ont appris la diététique au berceau. Elles ne sont plus prêtes à se précipiter sur n'importe quelle trouvaille-miracle.

Ce que les industriels répugnent à avouer, c'est que le « sans » est aussi victime de ses propres excès. *« Il y a eu aussi de mauvais produits »*, assure sans ambages Paule Neyrat, diététicienne-conseil. Sous la bannière du « sans », certains se permirent un peu n'importe quoi, parfois aveuglés par l'attrait de la nouveauté, en perdant de vue tout aspect proprement médical. Le meilleur exemple en est le beurre sans cholestérol. On a ainsi dépensé des fortunes en recherche pour arriver à extraire du beurre la bactérie du cholestérol. Avant que le produit s'avère... un désastre industriel, les scientifiques ayant clairement expliqué que ce beurre, authentique prouesse technique, n'avait aucun effet bénéfique sur la santé : le cholestérol synthétisé par le corps ne dépend que pour une faible part du cholestérol absorbé dans l'alimentation.

ALIMENT BRUT • En fait, les raisons du succès ou de l'échec d'un produit sont parfois bien mystérieuses. Pourquoi le premier lancement de la bière sans alcool a-t-il été un échec total, avant qu'elle finisse par se trouver une petite place ? *« Dans un premier temps, elle devançait peut-être trop les attentes du public »*, avance Claude Grignon, directeur du laboratoire de recherches sur la consommation de l'INRA, qui distingue *« les approvisionnements routiniers de ceux pour lesquels on vote »*.

Distinction passionnante. Car si les allégés s'essoufflent, c'est surtout parce qu'à l'intérieur de l'agroalimentaire ils se situent dans cette seconde catégorie, celle de produits à motivations d'achat complexes, et en tout cas difficilement cernables par les industriels. *« A l'origine*, retrace Saadi Lahlou, *fut l'aliment brut : viande, fruit, légume, pain. La modification des conditions de vie créa ensuite « l'aliment service » : précuit, prélavé, prédécoupé, préemballé. »* Dernier prototype de cet « aliment-service » : les salades sous cellophane.

Les industriels, là aussi, ayant atteint l'extrême limite de la technologie, on en est arrivé au troisième stade du « produit-symbole », dont les allégés ne sont qu'une manifestation parmi bien d'autres. *« Qu'est-ce qui reste à vendre ?* demande Saadi Lahlou. *De l'immatériel. Du rêve, de l'image : des sources et des racines, avec les confitures de grand-mère. Du luxe, avec le champagne, de l'authentique, du soin artisanal, de la grande cause, de la force, avec la viande rouge, de la santé avec les allégés. »*

Pour imparfaitement cerné qu'il soit, cet effet « symbolique » est aussi clair en tout cas qu'un hypothétique bénéfice médical, sur lequel les nutritionnistes sont très divisés. Aucune étude exhaustive n'a encore établi avec certitude que les allégés empêchaient véritablement de prendre du poids. Quant aux bénéfices des édulcorants de synthèse, introduits en lieu et place de sucre dans les sodas et quelques aliments, ils restent tout aussi controversés. *« Un soda light donne-t-il aussi faim qu'un soda sucré ? Le débat n'est pas tranché*, explique le professeur Bernard Guy-Grand, chef du service de médecine et de nutrition à l'Hôtel-Dieu. *Dans les expériences que nous avons menées, les résultats variaient en fonction de l'heure de la prise des aliments. »*

COUSINE JUMELLE • Est-ce à dire que les allégés, dans les années qui viennent, vont disparaître dans les oubliettes à gadgets alimentaires éphémères ? Nul ne se risque à des prévisions si pessimistes. Mais la notion d'allègement, trop négative, trop « privative » au goût du public d'aujourd'hui, ou de ce que les industriels croient en connaître, pourrait bien laisser place à une cousine jumelle, que fabricants et distributeurs, dans leur quête éternelle de nouveaux totems, explorent déjà fébrilement : l'équilibre.

Ce serait donc la nouvelle trouvaille de l'agroalimentaire dans les années qui viennent. Dans l'aliment, des éléments sont non seulement retranchés, mais aussi ajoutés. Et voici qu'apparaissent les fibres dans les corn-flakes, les yaourts au bifidus, les teneurs en vitamines sur les emballages.

« La mode du sans va se transformer en mode du avec », assure Saadi Lahlou, pour qui cette tendance est d'ailleurs déjà observable, *« avec plus de sveltesse, de force, en un mot, d'équilibre »*. *« Manger sainement tout en se faisant plaisir »*, résume une diététicienne-conseil de Findus. Déjà, sur certains emballages, les teneurs du produit en lipides, protides et glucides ont fait leur apparition, parfois en plus gros caractères que l'indication des calories. Le marketing alimentaire a encore de beaux jours devant lui.

Daniel Schneidermann

Le duel de l'aspartam

MAASTRICHT
de notre envoyé spécial

Aspartam : le nom est laid. Mais il vaut toujours mieux que la dénomination imprononçable de la molécule de synthèse APM dont il est l'acronyme avantageux. Et ce produit quasiment miraculeux fait le bonheur des fabricants et des consommateurs de produits dits légers. Fort en pouvoir sucrant, faible en calories, l'aspartam est un substitut idéal du sucre.

Ses ventes mondiales totalisent actuellement 1 milliard de dollars par an. Et le marché est loin d'être saturé. *« Certains pays, comme l'Espagne, l'Italie et la France, découvrent à peine l'aspartam. Nous prévoyons une progression des ventes de 15 % par an en Europe, et de 5 % aux Etats-Unis. Et nous ne savons pas ce qui va se passer en Amérique du Sud, en Europe de l'Est ou en Afrique »*, affirme Ad Van Der Ven, directeur des ventes de la Holland Sweetener Company (HSC).

HSC, installé à Maastricht, est l'un des deux producteurs mondiaux d'APM avec l'américain Monsanto, qui se cache derrière la marque Nutra Sweet. L'aspartam a une histoire aussi courte que mouvementée, qui a déjà fait nombre de victimes comme l'italien Pierrel, l'irlandais Angus ou le français Isochem.

Jouissant de droits d'exploitation exclusifs, s'appuyant sur un énorme marché intérieur (les Etats-Unis absorbent 80 % de la production mondiale) et pratiquant un marketing agressif, Monsanto a tenté *« d'asphyxier la concurrence »*. Mais HSC, filiale commune des groupes chimiques néerlandais DSM et japonais Tosoh, ne l'a pas entendu de cette oreille.

En 1990, elle a obtenu de la Commission européenne qu'une taxe anti-dumping soit prélevée sur l'aspartam bradé dans la CEE par le géant américain : *« Il coûtait 150 à 200 dollars aux Etats-Unis et 50 dollars seulement en Europe »*, se souvient Ad Van Der Ven. Cette guerre des prix et des prétoires a coûté cher à HSC (dont les résultats sont tenus secrets). Mais depuis la décision des autorités de Bruxelles, la firme a gagné, selon ses dires, *« 30 % du marché européen »*.

Anticipant la venue à échéance, le 14 décembre prochain, des brevets de Monsanto aux Etats-Unis, HSC vient de décider l'extension de son usine de Geleen (sud des Pays-Bas), dont la capacité de production passera d'ici à la fin 1993 de 500 à 2 000 tonnes annuellement.

Cet investissement de quelque 300 millions de francs, qui correspond à un doublement de la mise de départ de 1985, est une réponse du berger à la bergère : Monsanto aurait l'intention de construire à Dunkerque une unité de production de 2 000 tonnes par an également.

Le marché aura-t-il le ventre assez gros ? HSC estime que la consommation mondiale d'aspartam augmentera de plus de 50 % d'ici à l'an 2000. En prévision de sa campagne américaine, la compagnie a noué des contacts « prometteurs » avec des clients potentiels qui ont également un « intérêt stratégique » à une concurrence assainie entre Goliath-Monsanto et David-HSC : *« Nous ne faisons pas qu'accroître notre capacité de production, nous allons aussi donner au marché de l'aspartam un caractère compétitif à l'échelle du globe. L'existence d'un second fournisseur fiable conduira immédiatement à une plus grande uniformité des prix »*, affirme Winfried Wermijs, président d'HSC.

Il est optimiste, comme un général avant l'offensive : *« Maintenant, on va vraiment se battre sur le terrain économique. La bataille juridique était intéressante, mais ce n'était pas notre vocation première. »*

Christian Chartier

RÉAMÉNAGEMENT

Rails à vendre en centre-ville

Voies de chemin de fer, stations de métro ou de RER désaffectées certaines infrastructures de transport ont la cote. Situées au cœur des villes elles constituent un réservoir d'espaces aménageables considérable

« PAS *d'espace à perdre.* » Malgré la morosité actuelle du marché immobilier, la raréfaction des terrains disponibles, notamment dans Paris, justifie le refrain, entonné de conserve par les responsables de la gestion du patrimoine de la SNCF et de la RATP. Les patrimoines fonciers considérables de ces deux établissements publics – 115 000 hectares en France pour la SNCF et 650 hectares pour la RATP, réseau ferré compris – représentent des fonds de commerce très convoités, surtout lorsqu'ils se situent au centre des arrondissements cotés ou dans le sous-sol des quartiers chics. Dans ce contexte, et en marge des opérations classiques de vente de terrains ou d'entrepôts, certains équipements ont acquis une valeur marchande.

Première manne : la cession de volume qui consiste à vendre des mètres carrés situés au-dessus des voies de chemin de fer. La « mise en boîte » des voies réalisée par exemple par la SNCF sous la dalle Montparnasse, témoigne de ce procédé qui permet de rendre constructible l'espace situé au-dessus des lignes de chemin de fer. Mais le coût de la chape de béton avec laquelle on recouvre ces voies constituait, il y a trois ans encore, un obstacle économique à la commercialisation de ces mètres carrés aériens. Depuis, la hausse des prix des terrains constructibles a effacé cette aspérité financière, et les voies ferrées ont acquis une valeur foncière à part entière. Ainsi, la gigantesque opération de 130 hectares du futur quartier d'affaires situé entre Austerlitz, Tolbiac et le boulevard Masséna devrait amener la SNCF à vendre 50 hectares, dont une partie sera située au-dessus des voies de transport. La « zone d'aménagement concerté » de La Villette-Aubervilliers, qui s'étend sur 90 hectares au nord de la gare de l'Est et de la gare du Nord, prévoit aussi la couverture de réseaux ferrés.

Les voies désaffectées de la petite ceinture au sud de Paris, qui représentent 20 hectares en surface, pourraient aussi, comme la ligne C du RER entre Pereire et Boulainvilliers, être recouvertes de tennis, de crèches ou d'espaces verts. La vente de ces mètres carrés aériens entre pour une bonne part dans les 750 millions de francs dégagés chaque année sur Paris depuis 1985 par le service des opérations et de la gestion domaniale que dirige Jean-Pierre Cathala.

RECONVERSIONS • De superficie plus modeste, d'autres équipements, inutilisés cette fois, font l'objet de reconversions parfois inattendues. La gare de Lyon-Brotteaux a ainsi été transformée en galerie d'antiquaires et celle de Biarritz en centre culturel. Pour l'anecdote, un spécialiste du meuble à Metz a même reconverti une rotonde de machines de la SNCF – plate-forme tournante destinée à l'entretien des locomotives – en présentoir mobile pour ses clients... Robert Sammut, responsable du département du patrimoine de la RATP, reconnaît que, dans cette optique, des terminus de métro ou de RER désaffectés pourraient également être réhabilités. La régie a d'ailleurs installé sous le parc Monceau, dans le dix-septième arrondissement, un de ses centres de formation dans une ancienne boucle de métro qui permettait aux rames de faire demi-tour.

> **La grande distribution s'intéresse aussi aux mètres carrés souterrains jugés attractifs.**

Dans l'ancien terminus de la ligne 1 du métro situé porte Maillot et qui s'étend sur 1 500 mètres carrés en sous-sol, des projets de boîtes de nuit ou d'espaces consacrés aux défilés de mode ont été proposés. La grande distribution s'intéresse aussi à ces mètres carrés souterrains, à l'instar des responsables du développement de Darty et de Virgin Megastore qui se sont penchés sur l'ancienne gare de RER du Luxembourg, enfouie sous le sixième arrondissement sur 2 500 mètres carrés. L'implantation souterraine semble en effet capable de séduire les consommateurs. Le magasin Darty situé sous la place de la Madeleine réalise aujourd'hui l'un des cinq plus importants chiffres d'affaires parmi les quarante points de vente du groupe en région parisienne.

ÉVOLUTION • Cependant, si vendre des équipements déclassés ou recouvrir les voies ferrées en centre-ville constituent des opérations relativement courantes, la valorisation du sous-sol semble rencontrer plus d'obstacles. Les servitudes techniques, comme l'accessibilité, la ventilation ou la sécurité au sein d'une exploitation souterraine, remettent en cause pour le moment la viabilité économique des projets. Le phénomène d'absorption du coût des installations souterraines n'a pas encore eu lieu. M. Sammut reconnaît d'ailleurs que le mètre carré de sous-sol est encore trop cher par rapport à la surface, mais il affirme également qu'à long terme les infrastructures de transport pourront bien faire l'objet d'un véritable urbanisme souterrain.

Thibault Romain

ALLEMAGNE

Comment vendre la Telekom

Fonds propres en baisse, investissements lourds en vue et internationalisation des marchés plaident pour une privatisation rapide de l'équivalent allemand de France Telecom. Mais la réalisation risque de prendre beaucoup de temps

LES Allemands le savent : leur ministre des finances, Theo Waigel, n'a rien d'un homme de fer. Pourtant il a des accents «thatchériens» pour évoquer la privatisation de la Deutsche Bundespost Telekom, l'équivalent germanique de France Télécom : l'entreprise publique doit être vendue *«le plus vite possible»*, déclarait-il le 6 février. Une opération ambitieuse : selon les calculs des services de Theo Waigel, le monopole allemand de télécommunications vaudrait en Bourse 80 milliards de marks (272 milliards de francs environ), soit trois fois la capitalisation boursière d'Elf Aquitaine, numéro un de la place parisienne! Pour le ministre, les titres de la Telekom doivent devenir *«les actions populaires des années 90»*.

Avant la chute du mur en novembre 1989, de tels propos auraient suscité un tollé général au nom de la préservation du service public. Or l'unification a fait tomber des tabous outre-Rhin et creusé un déficit budgétaire tel qu'on est moins regardant sur les moyens de le limiter. Aussi la sortie du ministre n'a pas rencontré d'hostilité. Même le puissant syndicat Deutsche Postgewerkschaft (DPG), auquel sont affiliés les salariés des Télécoms, n'a pas jugé utile de publier un de ses communiqués acides contre la dérégulation. Pour le milieu politique allemand, les jeux sont faits : *«Tout le monde attend une privatisation; les seules questions sont : quand et comment?»* résume un observateur. En effet, il y a tant d'obstacles et de solutions possibles que l'affaire pourrait encore traîner longtemps – même si tout le monde estime qu'il y a urgence.

Et urgence il y a. La situation financière du «géant jaune» – en raison de la couleur traditionnelle des PTT allemandes, – troisième entreprise des télécommunications du monde avec environ 156 milliards de francs de chiffre d'affaires et 212 000 salariés rien qu'à l'Ouest, s'est dégradée fortement ces dernières années. Ce sont d'abord les fonds propres qui inquiètent : le taux d'autofinancement de la Telekom ne cesse de baisser. Si aucune mesure n'est prise, estimait récemment le directoire de la Telekom dans un document interne, les fonds propres ne représenteront plus, à la fin de 1998, que 20 % du capital immobilisé. Un ratio beaucoup trop bas dans un secteur qui demande des investissements très lourds, à très long terme : le statut actuel prévoit une moyenne de 40 %.

Ces chiffres ont de quoi surprendre les Allemands : il y a trois ans à peine, Christian Schwarz-Schilling, le ministre des PTT, avait déjà restructuré l'établissement; promettant que celui-ci serait *«en forme pour l'avenir»*, il avait salué l'entrée en vigueur de la réforme en juillet 1989, comme une *«date historique»* pour les télécommunications d'outre-Rhin.

TROIS BRANCHES • Cette réforme a scindé la Bundespost en trois branches – la Telekom, la Poste et la Banque postale, – autonomes dans leur gestion, l'Etat ne conservant que le pouvoir de réglementation et la définition des grands objectifs comme le développement de l'infrastructure. La loi avait aussi réduit le monopole de la Telekom : seuls les réseaux télématiques et les services publics de transport et d'acheminement de la voix sont restés un droit exclusif du «géant jaune», les autres services de télécommunications étant soumis à la loi du marché.

En mars 1991, Christian Schwarz-Schilling jugeait encore *«complètement déplacée»* une discussion sur la privatisation de l'entreprise publique. Mais, en octobre, un épais document de son ministère évoquait déjà dans le détail les problèmes juridiques d'une privatisation de la Telekom.

Pour justifier sa volte-face, le ministre possède pourtant un bon argument : l'internationalisation des marchés de télécommunications. Entreprise publique, la Telekom – contrairement à France Télécom – ne peut s'engager à l'étranger pour installer, par exemple, des réseaux en Russie, ce qui *«aura des effets négatifs pour l'industrie allemande de télécommunications»*. En effet, pour se lancer dans de telles aventures, il faut beaucoup d'argent. L'exemple des cinq nouveaux Länder le montre : la Telekom y investira plus de 200 milliards de francs d'ici 1997 pour étendre le réseau et, sur la seule année 1992, dépensera 100 milliards de francs, soit 60 % de son chiffre d'affaires. A titre de comparaison, en 1990, le conglomérat allemand Siemens n'a investi que 24 milliards de francs, soit 11 % de son chiffre d'affaires.

> **Un impératif : offrir les mêmes services dans toutes les régions aux mêmes conditions et aux mêmes prix.**

RÉGULATION • Christian Schwarz-Schilling propose donc de s'aligner sur les Anglais et de renflouer la caisse de la Telekom en vendant en Bourse, dans une première étape, jusqu'à 49 % de son capital. Tout en lui imposant de respecter des obligations de service public et notamment d'offrir les mêmes services dans toutes les régions aux mêmes conditions et aux mêmes prix.

Pour les syndicalistes de la DPG, comme pour les sociaux-démocrates, cela ne suffira pas à résoudre les difficultés de la Telekom. Emil Bock, numéro 2 du DPG, affirme : *«Beaucoup de problèmes résident dans la politique de régulation actuelle du ministre.»* Celui-ci, en effet, n'a vraiment pas fait de cadeaux à l'entreprise ces derniers temps.

D'abord, il l'a contrainte à louer à très bas prix des capacités de transport à son concurrent dans le secteur des téléphones cellulaires. Il a limité au minimum le monopole du service téléphonique, «vache à lait» de la Telekom. Enfin, il a exclu la firme du nouveau téléphone cellulaire de masse, le PCN, pour quatre ans au moins.

LOI FONDAMENTALE • A moyen terme, ces mesures devraient coûter plus de 22 milliards de francs par an à la Telekom, a calculé le directoire de l'entreprise dans un document interne. *«Chacune de ces interventions nous prive de recettes pour remplir les obligations du service public»*, se plaint Gerd Tenzer, membre de ce collège.

Afin d'éviter de telles conséquences dans l'avenir, les sociaux-démocrates veulent que ces obligations soient inscrites dans l'article 87 de la Loi fondamentale (la Constitution) : *«Une condition sine qua non»*, assure Arne Börnsen, un des experts de télécommunications du groupe parlementaire SPD. Cette revendication trouve aussi des partisans... au sein de la CDU.

Or, pour privatiser la Telekom, il faut changer ce fameux article 87 qui mentionne le caractère public de l'entreprise. Et un amendement de la Constitution exige une majorité des deux tiers dans les deux Chambres du Parlement.

Ce n'est pas le seul obstacle. Le statut des fonctionnaires occupera certainement une armée de législateurs : comment transformer les fonctionnaires, qui représentent environ la moitié des effectifs, en simples salariés sans que la privatisation soit annulée par la Cour constitutionnelle?

Pour toutes ces raisons, Michael Schwemmle, responsable de la politique de télécommunications du DPG, estime qu'*«on ne verra pas ces «actions populaires» avant deux ans»*. Le *«modèle rhénan»* cher à Michel Albert est peut-être efficace mais certainement pas rapide. Et pour le syndicaliste, *«France Télécom peut nous servir d'exemple»*.

Ludwig Siegele

TCHÉCOSLOVAQUIE

Heurs et malheurs de la privatisation

La vente par «coupons» des entreprises publiques, qui devait permettre à chaque citoyen tchécoslovaque de devenir actionnaire du patrimoine industriel, a suscité l'enthousiasme puis donné naissance à divers trafics

PRAGUE
correspondance

LA privatisation tchécoslovaque s'était fixé des objectifs ambitieux. La première étape devait donner la possibilité à chaque citoyen de devenir détenteur d'une partie, si modeste soit-elle, du patrimoine industriel national. Officiellement, il s'agissait de faire participer la population au changement économique, en l'initiant aux rudiments de l'économie de marché.

Moyennant un investissement de 1 000 couronnes (200 francs, le quart d'un salaire moyen), toute personne de plus de dix-huit ans pouvait acheter un carnet de coupons qui lui donnerait par la suite droit à des actions des entreprises privatisables.

En fait, cette opération visait à empêcher les anciens apparatchiks du régime communiste de profiter de la désétatisation pour blanchir leurs avoirs. Elle se voulait aussi, et surtout, un garde-fou contre la concentration en quelques mains des actions des nouvelles sociétés privatisables. Si l'actionnariat populaire pouvait faire redouter une dispersion du capital aux futurs investisseurs étrangers, il leur offrait en revanche une garantie de transparence totale et une certaine stabilité : les actions disséminées ne pouvaient être ni vendues, ni échangées pendant une période d'un an.

Ces desseins sont aujourd'hui remis en cause par l'émergence de très nombreux «fonds d'investissement» (près de cinq cents) et de nouveaux acteurs économiques, spéculateurs en puissance. Impossible pour l'instant de savoir qui est à l'origine, par exemple, du Fonds Harvard, le plus actif sur la place pragoise. Fin janvier, le quotidien *Lidové Noviny* avait fait insidieusement remarquer qu'une grande partie du personnel employé par cette société travaillait auparavant à la solde du premier ministre communiste, Ladislav Adamec. De même, de nombreux fonctionnaires se sont livrés à ce qui ressemble à un délit d'initié en prenant une part active à certains de ces fonds. En Tchéquie, ils ont été sommés de renoncer à l'une des deux activités, alors qu'en Slovaquie, les autorités se montrent plus coulantes.

> **“Investissez 1 000 couronnes avec nous. Nous vous en garantissons 10 000 dans un an.”**

Clamant qu'elles disposent d'éléments précis sur les entreprises privatisables – alors que ces informations sont supposées ne pas filtrer des ministères –, ces organisations proposent aux Tchèques et aux Slovaques de réaliser pour eux les meilleurs investissements, en leur offrant de substantiels dividendes. A l'origine, ces intermédiaires, dont certains ont pignon sur rue, comme les banques Zivnostenska ou Bohemia, devaient prendre le relais de la campagne nationale et stimuler les ardeurs des plus indécis.

Car la privatisation par coupons, lancée en novembre 1991 par le ministre des finances, Vaclav Klaus, n'avait reçu, dans un premier temps, qu'un accueil mitigé. L'Etat avait tablé sur quatre millions de participants (sur onze millions de personnes majeures); en décembre, il en comptait dix fois moins en République tchèque. La complexité du système avait suffi à décourager les meilleures volontés. Les Slovaques, mécontents de la politique économique ultra-libérale menée par le ministre fédéral, semblaient décidés à boycotter ce qu'ils jugeaient être une opération publicitaire en sa faveur.

A la fin de l'année, le ministre de la privatisation tchèque, Tomas Jezek, reconnaissait que l'information apportée aux apprentis capitalistes était insuffisante, la publicité maladroite, et décidait de repousser la date limite d'inscription au 31 janvier. Tchèques et Slovaques ne résistèrent pas à ce nouveau chant des sirènes : *«Investissez 1 000 couronnes avec nous. Nous vous en garantissons 10 000 dans un an»*, vantaient de nombreuses publicités.

Le miracle tant attendu se produisit donc : premières files d'attente et ruée sur les livrets de coupons. Trois mois après le lancement de l'opération, le nombre de personnes «enregistrées» a atteint 4,7 millions.

CAUCHEMAR • Le succès qui avait redonné le sourire à Vaclav Klaus devait rapidement se transformer en véritable cauchemar. Les publicités tapageuses et douteuses se multiplièrent et, avec elles, les premières plaintes. Après avoir acheté des livrets de coupons en masse, provoquant une pénurie, les agents de la compagnie Harvard furent notamment accusés de les revendre, sous le manteau, au même prix, à condition toutefois que les personnes adhèrent à leur fonds d'investissement.

Ces abus ont déclenché les foudres des autorités, confrontées à un vide juridique total : *«Attendez de pouvoir investir vous-mêmes dans l'entreprise de votre choix»*, devait conseiller, impuissant, le ministre tchèque de la privatisation. Aujourd'hui, le gouvernement tchécoslovaque a décidé de suspendre la vente des livrets et de les remplacer par d'autres, provisoires, en attendant d'en avoir fait imprimer de nouveaux en nombre suffisant. La date finale d'enregistrement a été repoussée jusqu'à la fin février.

Tomas Jezek propose, quant à lui, de repousser tout bonnement la privatisation par coupons afin de clarifier le statut des fonds d'investissement. Reste à savoir si, après avoir tranché deux des têtes de l'hydre de Lerne, les gouvernants réussiront à maîtriser le monstre qu'ils ont créé.

Catherine Monroy

• JEUX OLYMPIQUES : LES COMPTES DE LA MASCOTTE – Page 14

N° 455 - 39e année — FÉVRIER 1992

LE MONDE diplomatique

32 pages - 20 F

Abonnements : voir tarif page 12

Publication mensuelle - 5, rue Antoine-Bourdelle, 75501 Paris Cedex 15

Mon théâtre, mes films qu'est-ce que c'est ?

Par ARMAND GATTI

(Pages 26 et 27)

Sur une guerre oubliée

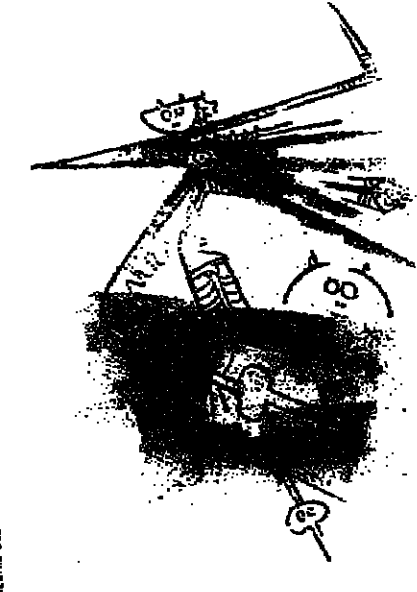
Par IGNACIO RAMONET

EL SALVADOR, ce petit pays d'Amérique centrale, connaîtra-t-il enfin la paix ? Douze années d'hostilités laissent un bilan de quelque 75 000 morts (soit plus de 800 000 à l'échelle de la France), et font de cet affrontement « *le conflit le plus meurtrier sur le continent depuis la guerre civile américaine* (1) ». Un accord signé le 16 janvier, à Mexico, entre le président Alfredo Cristiani (extrême droite) et la guérilla marxiste du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) prévoit l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu dès le 1er février et l'établissement de la paix le 31 octobre.

Cette guerre a commencé le lendemain de la victoire sandiniste au Nicaragua en 1979. En riposte à la terreur pratiquée par les Escadrons de la mort, des organisations de gauche constituèrent une guérilla qui put compter sur le soutien de Managua, de La Havane et de Moscou. Craignant de voir en Amérique centrale un nouveau succès de la « théorie des dominos », Washington décida d'intervenir en tirant les leçons politiques et militaires de ses

devenue combat manichéen, affrontement de deux fanatismes.

Mais il devenait évident que ce conflit n'avait point de solution militaire. El Salvador pouvait-il rester à l'écart du nouveau climat politique international ? La défaite électorale des sandinistes en février 1990, la disparition de l'Union soviétique, ainsi que le triste nau-



GALERIE LELONG - MICHEL NGUYEN

WIFREDO LAM. – « Sans titre » (1975)

LE SABRE ET LA PIÉTÉ

Algérie : le dérapage

L'improvisation dont ont fait preuve les autorités militaires en Algérie, après le coup d'Etat du 11 janvier, est de mauvais augure. La nouvelle équipe ne semble avoir qu'un objectif : barrer la route au vainqueur des élections législatives, le Front islamique du salut (FIS). Révolutionnaire et réactionnaire à la fois, ce parti – qui, parvenu au pouvoir, aurait lui aussi stoppé la démocratisation – exprime également l'espoir des pauvres et des déshérités. Ceux-ci trouvent en lui, et en son discours rageur, messianique, incantatoire, une revanche sur l'Etat dont ils se sentent abandonnés, trompés, trahis. Les élites modernistes n'ont pas admis que ce « parti des gueux » parvienne, démocratiquement, au pouvoir. Le sabre s'est donc chargé de mettre au pas la piété. Vieux conflit, dont le romancier péruvien Mario Vargas Llosa a magistralement décrit, en 1984, dans la Guerre de la fin du monde le tragique déroulement. Car entre le sabre et la piété sombre souvent, doublement, la démocratie.

Par LAHOUARI ADDI*

DEPUIS le choc d'octobre 1988, où les soldats furent amenés à tirer sur de jeunes manifestants pour rétablir l'ordre public, l'armée algérienne a donné des

judiciaires contre le personnel politique, l'armée espérait – le 23 décembre dernier – que le FIS obtiendrait moins de 40 % des sièges à l'Assemblée nationale, ce qui aurait obligé le parti islamiste à partager le pouvoir avec le FLN et, éventuellement, avec d'autres partis.

Il semble donc que les forces armées ont été effrayées (2) par le résultat prévisible du second tour des élections qui aurait donné au FIS la majorité des deux tiers à l'Assemblée nationale et lui aurait permis, pour peu que le président eût laissé faire, de modifier la Constitution.

(Lire la suite page 20.)

(1) Cf. Lahouari Addi, « L'armée au

FÉVRIER 1992

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE

BELGIQUE : L'EXTRÊME DROITE DANS LES COULOIRS DU POUVOIR,

par *Frédéric Larsen.* Comment l'extrême droite s'enracine dans le terreau de toutes les détresses.

UN PLAN MARSHALL POUR LES PAYS DE L'EST ?

par *Bernard Cassen.* C'est un énorme effort que devront consentir les Etats occidentaux s'ils veulent se prémunir contre les conséquences de la paupérisation à l'Est.

ÉQUILIBRE PRÉCAIRE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE,

par *Catherine Lutard.* Demain, une nouvelle guerre ?

L'AVENIR COMPROMIS DES PALESTINIENS,

par *Paul Kessler* et *Joseph Parisi.* L'inexorable colonisation de la Cisjordanie et de Gaza.

L'ÉCONOMIE MONDIALE EN PANNE DE GRAND DESSEIN,

par *Jacques Decornoy* et *Frédéric F. Clairmonte.* Le temps de la récession et des impitoyables conflits d'intérêts.

UN CONTRAT PLANÉTAIRE POUR UNE NOUVELLE HUMANITÉ,

par *Riccardo Petrella.* Sortir du chaos et de la crise.

NEW-YORK : DES GUERRIERS DE LA PAIX DANS L'ENFER URBAIN,

par *Ingrid Carlander.* Agir au cœur des quartiers en ruine.

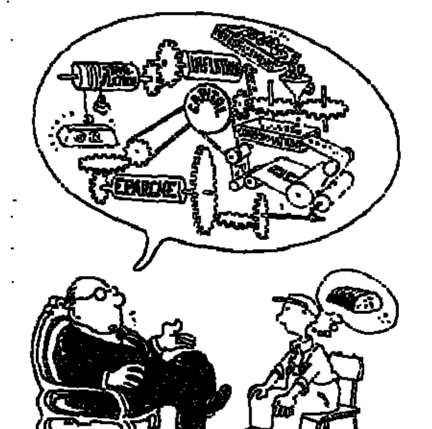
LA TÉLÉVISION KARAOKÉ,

par *Ignacio Ramonet.* Réalités-spectacles pour temps de crise.

En vente chez votre marchand de journaux – 20 F

DOSSIER

L'OPEP



La dernière conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, plus connue sous son sigle OPEP, n'a pas failli à la tradition. Précédée par un ballet politico-économique visant à marquer les positions de départ des différents acteurs, puis ouverte de façon solennelle le 12 février, elle devait déboucher sur un compromis laborieusement négocié au cours de réunions de moins en moins formelles. La mécanique est finalement bien rodée. Plus de trente ans après sa fondation, l'organisation est toujours là. Menacée d'éclatement à différentes reprises, elle a survécu – entre autres crises – aux huit années de guerre que se sont livrée deux de ses membres fondateurs, l'Irak et l'Iran, ainsi qu'à l'invasion du Koweït par Bagdad.

Si l'OPEP survit, c'est qu'elle constitue pour ses treize membres un cartel d'une indéniable efficacité. Soumis au seul jeu de l'offre et de la demande, il y a fort à parier que les prix du brut traîneraient bien au-dessous des niveaux actuels.

Les pays consommateurs doivent-ils le regretter ? Au lendemain du premier choc pétrolier, l'OPEP faisait figure d'adversaire à abattre aux yeux de l'Occident. Ce n'est plus le cas maintenant que l'organisation, prônant le réalisme, s'est fixé comme objectif de stabiliser les prix du pétrole aux alentours de 20 dollars le baril.

Cette sagesse, qui contraste avec l'attitude jusqu'au-boutiste du début des années 80, doit beaucoup au poids de l'Arabie saoudite au sein de l'OPEP. Par l'importance et la flexibilité de sa capacité de production, ce pays a les moyens d'imposer une ligne modérée. Ce faisant, l'Arabie saoudite est régulièrement accusée d'être une marionnette entre les mains des Etats-Unis, eux-mêmes qualifiés de « quatorzième membre de l'OPEP ». Les liens étroits existants entre les deux pays sont indéniables – la guerre du Golfe en a apporté la preuve, – mais ils n'expliquent pas tout. Maintenir des prix relativement bas, c'est aussi assurer la prééminence du pétrole comme source d'énergie dans le monde de demain. La tâche est primordiale pour une organisation qui contrôle les trois quarts des ressources pétrolières de la planète.

Dossier établi par Véronique Maurus et Jean-Pierre Tuquoi

Quand et pourquoi a-t-elle été créée ?

■ Lorsque, le 14 septembre 1960 à Bagdad, cinq pays – Venezuela, Iran, Irak, Arabie Saoudite et Koweït – créent l'Organisation des pays exportateurs de pétroles, l'OPEP, c'est à peine si la presse signale l'événement. Il ne s'agit alors que d'un syndicat de pays du tiers-monde, chargé de marchander avec les grandes compagnies pétrolières – les *majors*, – lesquelles, propriétaires de 90 % des réserves, règnent alors sans partage sur le marché du brut. Les fondateurs ont trois objectifs : coordonner et harmoniser leurs politiques pétrolières, stabiliser les prix du pétrole (c'est-à-dire s'opposer aux baisses arbitraires des *majors*), et sauvegarder les intérêts des pays membres.

> **“L'OPEP est le bouclier du tiers-monde.”**
>
> Conférence d'Alger (mars 1975).

Pendant dix ans le « syndicat », reconnu comme organisation internationale par l'ONU en 1965, reste discret, bien que les cinq fondateurs aient été vite rejoints par huit autres producteurs : Qatar (1961), Libye et Indonésie (1962), Abou-Dhabi (1967), Algérie (1969), Nigéria (1971), Equateur (1973) et Gabon (1975).

Le lever de rideau arrive en octobre 1973, lorsque la guerre du Kippour pousse les pays arabes à profiter de la situation tendue du marché international pour utiliser « l'arme du pétrole ». En quatorze mois les prix du brut sont multipliés par cinq. L'OPEP, tenue pour seule responsable, entre par la grande porte dans la démonologie occidentale.

Elle n'en sortira pas pendant une décennie. Car cinq ans après le premier « choc », la révolution iranienne d'octobre 1978 en provoque un second : en sept mois, le baril passe de 14,5 à 40 dollars. Profitant de leur position de force, les pays producteurs exproprient plus ou moins brutalement les compagnies.

Le triomphe est de courte durée. L'envolée des prix a découragé la consommation, les nationalisations ont poussé les compagnies à aller chercher l'« or noir » en dehors de l'OPEP. Confrontée à une crise de débouchés l'organisation doit, dès la fin de 1982, plafonner sa production et distribuer entre ses membres des quotas étroits, puis abaisser ses prix officiels, bref agir en vrai cartel. Il est trop tard, et ce contrôle, d'ailleurs imparfait, ne suffit pas à empêcher la rechute des cours, qui s'effondrent en 1986 à moins de 10 dollars avant de se rétablir entre 18 et 20 dollars le baril. L'OPEP a perdu sa superbe, mais pas son pouvoir. ■

Quel est réellement son pouvoir ?

■ Vouée aux gémonies pendant dix ans, puis trop vite enterrée, l'OPEP ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Avec le recul, on s'aperçoit en effet que, même à son apogée, alors qu'elle semblait tenir entre ses mains, non seulement les prix du brut, mais aussi la santé de l'économie mondiale, l'organisation n'a fait qu'accompagner les mouvements de fond du marché, sans réellement les provoquer. Le premier choc comme le second – de même que la brève envolée de l'automne 1990 – ont été provoqués par des ruptures politiques intervenant sur un fond de tension extrême de l'offre et de la demande, que les treize pays membres n'ont pas réussi à maîtriser complètement.

Il est aussi excessif de dire que, depuis la rechute des cours de 1986, l'OPEP a perdu tout pouvoir. Certes les prix du brut ne sont plus fixés officiellement par les producteurs mais indexés sur les cours au jour le jour des marchés à terme, devenus prédominants. Mais l'organisation, tout affaiblie et divisée qu'elle soit, demeure le principal acteur du marché pétrolier, le seul qui peut *in fine* équilibrer l'offre à une demande fluctuante, grâce à l'importance de ses capacités de production inemployées.

Depuis 1986 les treize pays, sous la houlette de l'Arabie saoudite, n'ont d'ailleurs pas si mal réussi puisque les cours, en moyenne, ont oscillé autour des prix de référence qu'ils avaient fixés : 18 puis 20 dollars par baril. Et la dernière guerre du Golfe a montré que l'organisation pouvait seule éviter le pire en compensant, dans un délai de quelques mois, un déficit grave de production comme celui né de l'élimination du Koweït et de l'Irak du marché. ■

> **“Nous n'y avons pas attaché beaucoup d'importance car nous ne pensions pas que ça fonctionnerait.”**
>
> Howard Page, PDG d'Exxon de 1949 à 1965, à propos de la création de l'OPEP.

Pourquoi n'y a-t-il pas de nouveaux membres ?

■ Parce qu'il n'y a pas de candidats. Et pour cause : en période de hausse de la demande, appartenir à l'OPEP ne confère aucun avantage particulier. Tous les pays exportateurs profitent de la situation. En revanche, lorsque la demande s'effrite et qu'il faut réduire l'offre de pétrole brut – comme aujourd'hui,– le sacrifice incombe à l'OPEP, et à elle seule. Les autres pays exportateurs (dits « NOPEP » pour non OPEP) refusent de prendre leur part du fardeau. D'où le reproche qui leur est adressé parfois d'être des « *passagers clandestins* » de l'organisation, voire des « *parasites* ».

La seule exception notable à ce degré zéro de la coopération remonte au « contre-choc pétrolier » de 1986. L'effondrement des prix fut alors tel que des pays comme l'Égypte, la Norvège, le Mexique acceptèrent de réduire leur production le temps que les cours remontent.

Les adversaires de l'OPEP ont longtemps cru pouvoir affaiblir celle-ci en misant sur la montée des « NOPEP ». Et en particulier sur la très libérale Grande-Bretagne, devenue un producteur non négligeable de brut. Le calcul s'est révélé faux : la production en mer du Nord plafonne ; le Mexique révise à la baisse le montant de ses réserves ; et la Chine ne tient pas ses promesses pétrolières. Quant aux deux premiers mondiaux : l'ex-Union soviétique et les Etats-Unis, leur production ne cesse de baisser depuis quatre ans. De l'autre côté, l'OPEP contrôle toujours 40 % du brut produit et 80 % des exportations mondiales ; elle détient 75 % des réserves prouvées de brut... et surtout la quasi-totalité des réserves à très bas coût (moins de 2 dollars par baril contre 15 aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne). ■

> **“Maintenant le monde paie enfin le vrai prix du pétrole ; c'est le prix de l'histoire.”**
>
> Juan Pablo Perez Alfonso, père fondateur de l'OPEP, ministre vénézuelien des mines (1979).

Quel est l'avenir de cette organisation ?

■ Depuis sa creation, l'OPEP est minée par un clivage profond, à l'origine de la plupart des crises qui ont secoué l'organisation. *Grosso modo*, les treize membres se partagent en trois familles *(voir graphique ci-dessous)* :

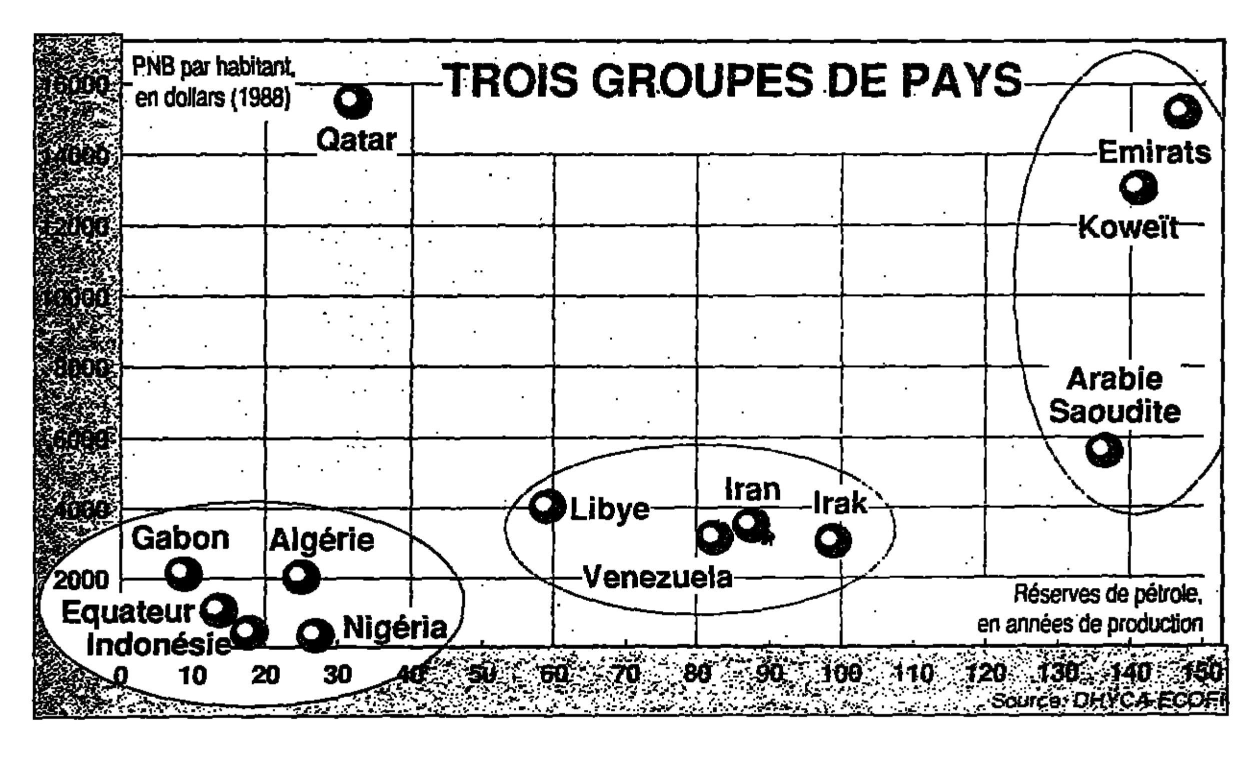
– les pays fortement peuplés mais dotés de réserves de pétrole faibles, de l'ordre d'une vingtaine d'années : Indonésie, Algérie, Nigéria, Gabon, Equateur ;

– les pays très peu peuplés mais jouissant d'importantes réserves de brut : Arabie saoudite, Koweït et Emirats arabes unis, les « *éponges à pétrole* » du golfe Persique, auxquels il faut associer le Qatar pauvre en réserves de pétrole brut, mais riche en gaz et très peu peuplé ;

– entre les deux, une sorte de marais constitué de pays intermédiaires : Venezuela, Irak et Iran (réserves et populations importantes), ainsi que la Libye (réserves et population faibles).

Les intérêts de ces trois groupes divergent. Le premier a intérêt à ce que les prix soient le plus élevés possible pour maximiser ses revenus à court terme. A l'opposé, les Saoudiens et leurs alliés pèsent en faveur d'une modération des prix. Il s'agit pour eux de conforter l'avenir à long terme du pétrole. Et d'éviter que des sources d'énergie concurrentes, comme l'électricité d'origine nucléaire, ne viennent mordre sur leur marché. L'intérêt du groupe des pays intermédiaires se situe à mi-chemin. Une hausse graduelle mais réelle des prix les comblerait. Jusqu'à présent, l'OPEP a réussi tant bien que mal à naviguer entre ces préoccupations contradictoires. La leçon du passé aidant, la modération a tendance à l'emporter : même les plus radicaux, comme l'Algérie, l'Iran, ou la Libye ont compris qu'un niveau de prix excessif tuait le marché beaucoup plus vite et plus sûrement que prévu – la dernière crise l'a encore montré.

Le prochain défi viendra sans doute de l'extérieur : la protection de l'environnement. Quelque 680 milliards de barils de brut sont brûlés chaque année dans le monde. Ils sont responsables de 40 % du dioxyde de carbone émis dans l'atmosphère. Du coup, les économies d'énergie redeviennent à la mode. Aux Etats-Unis, la Californie entend favoriser les voitures électriques. De son côté, la Commission de Bruxelles projette de taxer les énergies fossiles pour en restreindre l'utilisation. Rien de catastrophique encore pour l'OPEP. Mais le coup est parti. ■



BIBLIOGRAPHIE

■ *L'Étonnante Histoire de l'OPEP*, par Pierre Terzian, Jeune Afrique, Paris, 1983.

■ *Les Hommes du pétrole*, par Daniel Yergin, Stock, 1991.

■ *Le Pétrole*, par Agnès Chevallier, La Découverte, collection « Repères », 1986.

■ *OPEC instrument of change*, par Ian Seymour, Macmillan, 1980.

■ *L'OPEP*, par Lioubomir Mihaïlovitch et Jean-Jacques Pluchart, PUF, collection « Que sais-je ? », 1985.

■ *1990 : retour sur l'OPEP*, par Pierre-Maris Cussaguet et Jean Kramarz, Réalités industrielles, Annales des Mines, juillet-août 1990.

LEXIQUE

L'OPEP, organisation internationale reconnue, est, comme telle, dotée d'un siège (à Vienne) et d'une administration pléthorique. Mais c'est aussi une sorte de club, où se retrouvent à l'occasion de chaque conférence tous les acteurs du marché pétrolier. Elle a une langue : l'anglais, et un jargon, réservé aux initiés.

BARIL. – Quantité de référence de la production : un baril contient 159 litres.

BRUT. – Pétrole non raffiné. Comme les vins, il en existe d'infinies variétés. Les plus connues sont l'« Arabian light » saoudien, le « brent » britannique et le « West Texas Intermediate » texan.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ. – Lieu d'empoignades féroces entre les experts des différents pays, chargés à la veille de chaque conférence d'estimer la « demande OPEP » à venir (une fois soustraits la production des non-OPEP et les mouvements de stocks).

CONFÉRENCE. – Principal lieu de décision. Réunit les ministres du pétrole des treize pays membres en « conférence ordinaire » deux fois l'an, ou lorsque les circonstances l'exigent en « conférences extraordinaires ». Toutes les décisions doivent être en principe adoptées à l'unanimité.

CONSULTATIONS PRIVÉES. – Les vraies négociations. Elles se déroulent généralement par très petits groupes dans les suites des ministres.

DÉLÉGATION. – Chaque pays envoie, avec son ministre du pétrole, une délégation plus ou moins fournie – de trois à vingt membres – où se retrouvent ainsi, mêlés aux vrais spécialistes (dirigeants des compagnies nationales, commerçants, analystes, etc.), quelques princes de sang royal, des mollahs, des politiciens, des « observateurs » au rôle ambigu, etc.

MILLION DE BARILS PAR JOUR. – Unité de compte des quotas et du plafond ; 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

OBSERVATEURS. – Journalistes et autres « parasites » : *traders* (négociants) qui viennent faire des affaires ou des coups, analystes qui cherchent des contrats ou des citations dans la presse, banquiers, émissaires plus ou moins discrets des compagnies, intermédiaires de toutes sortes, « dames d'un soir », etc. Les grandes conférences en attirent jusqu'à cinq cents ou six cents.

PLAFOND DE PRODUCTION. – Révisé en principe lors de chaque conférence. Le niveau choisi résulte d'âpres bagarres politiques et, accessoirement, des estimations faites par le comité de surveillance du marché.

PRIX DE RÉFÉRENCE MINIMUM. – Terme diplomatique – le minimum étant souvent un maximum – désignant le niveau moyen autour duquel l'OPEP espère voir les cours osciller dans les mois à venir.

QUOTA. – Part du plafond global attribué à chaque pays en fonction de critères mal définis. Principale pomme de discorde depuis plusieurs années. Le respect des quotas est un vœu pieux, répété dans chaque communiqué. Le dépassement de son quota par le Koweït a été l'un des prétextes de l'invasion irakienne.

ZONE NEUTRE. – Zone partagée entre le Koweït et l'Arabie saoudite, incluse ou non dans les quotas et le plafond. Source de pétrole... et de confusion pour les observateurs.

CHRONIQUE • Paul Fabra

L'incohérence de Maastricht

L'ACCORD de Maastricht, c'est non seulement une monnaie unique, mais une politique monétaire unique. Les deux ne sont pas forcément liées. On peut considérer que, jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, une monnaie unique circulait en Europe et en Amérique du Nord, sans compter un certain nombre de pays d'« outre-mer ». Chaque monnaie nationale n'était que la représentation d'un poids d'or. Mais chaque pays gérait cette monnaie commune pour son propre compte.

Mieux : l'idée que des politiques monétaires différentes puissent s'appliquer à l'intérieur d'un territoire national est tout à fait concevable. Cela dépend de l'étendue des pouvoirs conférés à l'institut d'émission, et au caractère plus ou moins absolu du monopole qui lui est reconnu. Aux Etats-Unis, pendant les vingt premières années d'existence du Système de réserve fédérale (créé en 1913), il était admis que le taux d'intérêt pouvait différer d'une région à l'autre de l'Union. Pourtant, il s'agissait, déjà, d'une vraie union. La construction européenne en est encore au stade de l'enfance. Il aurait été sage – plus encore pour l'intérêt de cette construction que pour celui des pays membres – de tenir compte de ces expériences. A Bruxelles, on n'aime guère ce genre de précédents portant à la prudence.

Il ne suffit pas, par un acte d'autorité, de décider de créer une monnaie ; il faut qu'elle soit acceptée. De même, la stabilité monétaire ne se décrète pas, elle se gagne. De tout temps, on sait cela. Tous ceux qui ont réfléchi tant soit peu sur les conditions, politiques, techniques, psychologiques, dans lesquelles se conduit, dans la vie *réelle, une politique* monétaire savent encore ceci : la fixation des taux sur un marché monétaire (où banques et entreprises de grande dimension se procurent des liquidités en les empruntant à d'autres qui ont des excédents de trésorerie) est affaire de circonstances. Ces circonstances varient incessamment à l'intérieur de chaque pays, et d'un pays à l'autre, fussent-ils aussi proches l'un de l'autre que la Belgique et les Pays-Bas.

Qu'on ne dise pas que l'adoption de l'écu comme monnaie unique mettra fin à cette diversité. Un exemple le fera comprendre. La succession des périodes de tension et de détente sur le marché du crédit n'est pas sans rapport avec le calendrier des élections. Une banque centrale responsable en tient compte. Comment pourrait-elle le faire si, comme ce sera la mission de la future Banque centrale européenne (BCE), elle doit fixer, en même temps, des taux uniques pour un ensemble de pays ?

D'autres facteurs, agissant en profondeur, sont à l'œuvre pour déterminer le niveau des taux propres à chaque pays, monnaie commune ou pas. L'un de ces facteurs est tout bonnement la situation moyenne des trésoreries d'entreprise. Dans un pays où un grand nombre de sociétés ont un fond de roulement négatif, le marché sera spontanément plus tendu que dans un autre où les sociétés sont financièrement à l'aise. Or les habitudes de gestion ne sont pas uniformes. Elles ne changent pas non plus d'un jour à l'autre. Il y *faut parfois la durée d'une génération.*

Parmi les éléments susceptibles d'influencer directement ou indirectement un marché monétaire, citons-en encore trois, tous importants. Un seul, la fiscalité, pourrait faire l'objet d'une « harmonisation », encore que cela ne soit pas prévu. Les deux autres sont étroitement liés à la trame de chaque vie nationale. C'est le cas des salaires. Les différences de coût de la main d'œuvre ne disparaissent pas parce qu'il n'y a plus d'écart notable entre les hausses de prix. Le niveau, en valeur absolue, des salaires dépend aussi de la productivité et de la manière dont le patronat entend défendre ses marges bénéficiaires. Dans tel pays, il a une propension à s'assurer dans le présent les profits les plus élevés au risque de provoquer, périodiquement, d'explosives revendications. Si les profits sont élevés, les taux ont tendance à suivre.

Quant au troisième facteur, c'est sans doute, par les temps qui courent, celui qui fait le plus lourdement sentir son influence : les besoins d'emprunts à court, à moyen et à long terme du Trésor. Il est de notoriété publique que Maastricht ne stipule aucune obligation précise en matière d'harmonisation des politiques budgétaires. L'impression est que les gouvernements furent d'autant plus acharnés à défendre, dans ce domaine, leur souveraineté qu'ils acceptaient, comme ils disent, de la « partager » en matière monétaire ! A elle seule, cette incohérence juge la qualité de la construction si laborieusement élaborée. Elle n'a pas manqué d'éveiller, y compris chez des commentateurs acquis à l'objectif d'intégration à marche forcée, quelques doutes sur le résultat.

Selon les auteurs de la *Lettre de l'OFCE* (Observatoire français des conjonctures économiques) en date du 24 janvier, le risque existe que *« chaque pays* [ait] *tendance à pratiquer une politique de déficit public puisque le coût – le déficit extérieur ou la hausse des taux d'intérêt – en sera réparti sur l'ensemble de la Communauté... »* Peut-être les économistes de l'OFCE sont-ils trop influencés par la conjoncture actuelle. Reportons-nous au texte de Maastricht. La prohibition des financements monétaires (par la « planche à billets ») des déficits y est formulée de façon puérile. Il ne s'agissait peut-être, dans l'esprit des éminents techniciens participant à la conférence, que d'impressionner, par quelques fortes stipulations, le député moyen.

En vertu du nouvel article 104 du traité de Rome, il sera formellement interdit tant à la future BCE qu'aux banques centrales nationales d'accorder des *« découverts ou tout autre type de crédit »* à la Communauté ou bien aux gouvernements nationaux et à leurs dépendances. Il n'est plus, en Europe, que certains pays méditerranéens pour recourir à des procédés de financement aussi grossiers et visibles. Dans les pays monétairement civilisés, ou qui se considèrent comme tels, le financement par l'émission de monnaie d'une partie du déficit public s'obtient indirectement. Les titres publics sont souscrits par les banques commerciales ou des organismes genre Caisse des dépôts. Ces établissements se procurent sur le marché monétaire, largement approvisionné par la banque centrale, les ressources nécessaires. *Ces subterfuges ne* sont pas expressément visés par Maastricht.

En revanche, les rédacteurs du traité ont été bien obligés, dans une phrase sibylline, de faire allusion à une pratique monétaire aujourd'hui universelle et dont l'effet est de tourner l'interdiction ci-dessus rappelée. Or cette pratique reçoit une consécration *a contrario* dans le texte. Dans le même article 104, il est dit que seule est proscrite l'*« acquisition directe »* par la BCE ou par les banques centrales nationales des titres de la dette publique. C'est dire que l'acquisition indirecte est licite. En clair, ce que ces établissements ne pourront pas faire, c'est souscrire directement aux bons et obligations émis soit par la Communauté, soit par les différents Trésors nationaux.

NICOLAS GUILBERT

MAIS, pour fournir des liquidités au « marché », une banque centrale, précisément, achète des titres publics déjà en circulation. Il n'y aurait rien à dire à cette pratique si les déficits publics étaient passagers ou de faible ampleur. Dans ce cas, l'acquisition qualifiée d'« indirecte » de titres de la dette publique par la banque centrale sur l'*open market* n'aurait pas le caractère d'un « découvert » permanent. Remarquons que ces interventions ont pour effet de soutenir en permanence le cours des titres en question. De là découle leur importance cruciale pour la perpétuation du déficit : en leur absence, l'Etat serait vite privé de prêteurs !

On voit, dans ces conditions, ce qu'aurait de pervers une politique monétaire unique appliquée à plusieurs Etats dont chacun reste, pour la conduite de sa politique budgétaire, maître chez lui. Supposons la répétition, même à une échelle beaucoup plus réduite, de l'expérience politique de 1981. Les taux ne montent pas, à Paris, aussi vite ni aussi haut qu'ils le devraient, puisque c'est la BCE qui fixe le niveau et qu'elle tient compte des conditions régnant sur l'ensemble des marchés de la Communauté. Conséquence : l'Etat français est plutôt encouragé à emprunter encore plus ; ce sont les partenaires de la France qui financent indirectement la détérioration relative de la balance des paiements de l'« union », résultant de la politique suivie par l'un de ses membres. Que de conflits en perspective ! Dans la prochaine chronique, on esquissera les principes sur lesquels devrait s'appuyer une union monétaire laissant à chaque pays membre l'entière responsabilité de la conduite de sa politique monétaire. *(A suivre.)*

∴

Une erreur m'ayant fait accoler l'adjectif « regretté » et le nom de Lionel Zinsou *(voir précédente chronique)*, celui-ci m'écrit : *« Ma première réaction de lecteur respectueux a été de penser que vous aviez sûrement raison mais que je l'ignorais encore parce que* le Monde *est daté du lendemain... »* Lionel Zinsou assure les fonctions de directeur du développement du groupe BSN. Que lui et les siens veuillent bien accepter toutes mes excuses.

LIVRES

Le développement par les racines

Trois nécessités pour les pays pauvres : retour aux sources de leur créativité, inventaire des besoins fondamentaux et ouverture au monde

CULTURE, CRÉATIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT
de Lê Thành Khôi.
L'Harmattan,
224 pages, 120 F.

L'Occident n'a trop longtemps servi au tiers-monde qu'un triste brouet. On mélangeait les recettes de croissance, avec priorité à celles qui avaient porté leurs fruits dans nos paysages. Aujourd'hui, le discours dominant va répétant que la culture est la clé du développement. Ne risque-t-on pas d'autres sortes de déboires, si l'on s'en tient à une mauvaise acception de cette notion ? C'est ce que pense Lê Thành Khôi, professeur à la Sorbonne et grand connaisseur de l'Asie sur le terrain.

Dans son livre, il entreprend d'abord un très utile débroussaillage. Que n'a-t-on parlé par exemple d'*« authenticité »* ! Résonance positive si l'on met l'accent sur *« l'activité propre du peuple qui cherche dans les valeurs de ses ancêtres celles qui contribuent à son développement »*, tout en étant ouvert à celles d'autrui. Mais si cette notion prend, par exemple, la forme de la *« négritude »* exaltée par Senghor, elle fait de la culture un absolu et occulte les dimensions économique, sociale et politique de la société.

De même, la *« croissance endogène »* est centrée sur l'origine beaucoup plus que sur la destination ou le contenu du développement. On ne garantit pas qu'il bénéficiera à toute la population. Quant à l'*« identité culturelle »*, on l'a trop souvent confondue avec l'identité nationale. En outre, une forte cohésion culturelle peut aussi bien mobiliser les ressources (Japon) que les étouffer (Chine).

Lê Thành Khôi peut ensuite s'avancer sur un terrain plus solide. Le chapitre « Culture et développement économique et social » nous paraît le plus éclairant. Il faudrait d'abord se pénétrer de cette évidence : le modernisme économique amène à négliger complètement la rationalité du paysan qui est celle de ses besoins, c'est-à-dire le plus souvent, dans les pays pauvres, ceux de la survie. Les innovations imposées de l'extérieur aboutissent à des surcoûts et évidemment à détruire les équilibres sur lesquels repose la société. Les techniques traditionnelles ont leurs limites mais il ne s'agit pas d'introduire n'importe quelle machine. Le plus sain est de laisser chaque communauté décider elle-même de son adoption.

Passionnantes analyses, ensuite, sur le rapport des religions et du développement : *« Aucune religion en tant que telle n'est à l'origine de la grandeur et de la décadence d'une société. C'est l'interprétation qu'en donne celle-ci qui en est responsable et qui n'est pas indépendante... du rapport des forces sociales. »*

DIVERGENCES • Ainsi, le confucianisme a été facteur d'impulsion au Japon et d'immobilisme ou de conformisme en Chine. Pourquoi ? Parce que le Japon a réussi à faire comprendre que le commerce n'était pas méprisable. En outre, la classe dominante japonaise était celle des guerriers, pour qui le confucianisme était un simple moyen de gouvernement et non une doctrine inhérente à leur statut.

En Chine, au contraire, les lettrés au faîte du pouvoir ont tiré à eux la religion pour prêcher l'hostilité à toute innovation économique qui pouvait menacer leurs privilèges. L'Occident contemporain s'est trompé en qualifiant le bouddhisme d'obstacle au développement. A Sri-Lanka, en Thaïlande, durant la dernière décennie, la croissance a été supérieure à celle de la plupart des pays industriels et les maîtres du zen considèrent ses principes comme l'une des raisons du succès économique du Japon.

A la fin, Lê Thành Khôi propose un *« schéma de développement intégré »* qui a le mérite de partir des réalités et non plus des routines intellectuelles occidentales. Pour lui, l'objectif premier n'est plus la production mais la consommation, l'idée étant que celle-ci accroît les capacités de travail. A l'origine se trouve le besoin. La liste des besoins fondamentaux figure dans tous les rapports internationaux (alimentation, santé, logement, éducation). Mais les indicateurs restent quantitatifs. Or, la qualité des services présente une très grande importance. En outre, la liste n'est pas complète. Il faudrait y ajouter, pour les individus : besoins d'expression, d'information, d'identité, d'épanouissement, et, pour les peuples : besoins de paix, d'indépendance, de dignité nationale.

En partant de chacun des besoins fondamentaux se définissent les nécessités de la production intérieure, toutes les ressources locales devant être utilisées avant de se tourner vers l'extérieur. Lê Thành Khôi admet l'ouverture sur le monde, mais en dernier recours et en éliminant, en tout cas dans les premiers temps, les importations de type voitures automobiles privées ou produits de luxe. Les relations économiques internationales sont intégrées dans la planification nationale.

Lê Thành Khôi est conscient des difficultés de la tâche. La moindre n'est pas que ce schéma soit appliqué par un gouvernement qui se donne d'abord pour but de satisfaire les besoins matériels et culturels de la population.

Pierre Drouin

A TRAVERS LES REVUES

Est : réformes en débat

« LES problèmes économiques passés et présents de l'Union soviétique et de l'Europe de l'Est sont d'une très grande importance pour la profession des économistes : une importance qu'on pourrait en gros comparer à celle qu'aurait, en astronomie, un événement qui combinerait une mission sur Mars, le fonctionnement du télescope spatial Hubble et le passage de la comète de Halley. Comme les astronomes, les économistes dépendent principalement, pour leurs données, des expériences concrètes ; et la tentative de créer le socialisme planifié centralement, puis le remplacement de la planification centralisée par le marché constituent deux des plus grandes expériences économiques de l'histoire. » Ces propos de Peter Murell, de l'université du Maryland, ouvrent le numéro du *Journal of Economic Perspectives* consacré à la transition économique dans l'ancienne Union soviétique et en Europe de l'Est (1).

En une vingtaine d'articles sont examinées les démarches qui ont été suivies en Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Hongrie, Bulgarie, Pologne, ainsi que dans l'Allemagne réunifiée, et sont abordés des problèmes spécifiques comme ceux de l'agriculture, du crédit, du contrôle financier ou de l'évaluation du niveau de développement atteint (2).

Mais, surtout, deux articles traitent de la conception même des réformes en cours.

Richard E. Ericson, professeur à l'université Columbia, rappelle les principales caractéristiques – il en distingue neuf – de l'ancien système économique soviétique : avec notamment la logique de commandement, la centralisation, la hiérarchie, les contrôles, l'absence d'alternatives. Avec raison, il souligne que ce système a été efficace pour mobiliser des ressources limitées en vue d'objectifs bien définis : construction de l'industrie lourde (des années 30 aux années 50), reconstruction de l'industrie (après la guerre), développement d'un complexe militaro-industriel sans précédent (dans les années 60 et 70) ; finalement, ce système s'est révélé particulièrement apte à exploiter ce que Gerschenkron a appelé *« les avantages du retard »*.

HYPERINFLATION • Mais là, précisément, s'enracinent les difficultés de la réforme. Elles tiennent d'abord au caractère obsolète et à l'état de délabrement d'une grand partie de l'appareil industriel, aux équipements inachevés, aux matériels inutilisés, au gaspillage des ressources et aux dévastations de l'environnement. Elles résident surtout dans le fait que l'ancien système avait une forte cohérence, de telle sorte que des réformes partielles, aujourd'hui, ne sauraient suffire. En même temps, *« libérer les agents économiques dans une situation où les prix sont absolument aberrants est une invitation au désastre, lequel ne pourrait déboucher que sur la réimposition d'un strict contrôle. Libérer les prix en présence d'une structure de production aberrante et en l'absence d'une véritable monnaie est une invitation à l'hyperinflation et à l'effondrement de la production. A ce stade, sans véritables prix, les agents économiques ne peuvent pas faire de choix corrects et le besoin va subsister d'une structure hiérarchique qui planifie et coordonne »*.

Prenant le problème sous un angle plus théorique, Peter Murell se demande si l'économie néoclassique peut légitimement servir de fondement à la réforme des économies à planification centralisée. Il ne conteste ni les échecs de ces économies ni la nécessité de les réformer profondément. Mais il trouve une symétrie entre les arguments avancés au cours du siècle dernier en faveur du socialisme – avec l'utopie d'une société sans classes – et ceux mis en avant dans le débat actuel sur la réforme – avec l'utopie des marchés parfaits.

D'une part, Peter Murell regrette que trop de réformateurs soient guidés par des idées simplistes comme celle-ci : *« Une solution décentralisée doit, d'une manière ou une autre, conduire à un équilibre bénéfique. »* Or, dans de nombreux domaines, des travaux théoriques récents ont montré que c'était loin d'être le cas. D'autre part, il examine les différentes théories permettant d'expliquer les retards et les faiblesses relatives, en matière technologique notamment, des économies à planification centralisée ; et il montre que la théorie néoclassique n'est pas celle qui fournit les explications les plus probantes. Son souci est de faire comprendre aux responsables des réformes qu'il existe plusieurs représentations théoriques du monde et que chacune, à la fois, éclaire et déforme.

En définitive, les réformateurs devraient mieux prendre en compte les leçons des expériences passées : *« En matière de réforme économique, le savoir-faire et la connaissance que l'on reconnaît habituellement au philosophe et à l'historien doivent compléter ceux du théoricien de l'économie et de l'économètre. »*

Michel Beaud

(1) « Symposium on Economic Transition in the Soviet Union and Eastern Europe », présenté par Peter Murell, *Journal of Economic Perspectives, A Journal of the American Economic Association*, vol. 5, n° 4, automne 1991, pages 1 à 236 (2014 Broadway, Suite 305, Nashville, TN 37203, Etats-Unis).

(2) A partir de l'examen de la consommation par tête et de la productivité par travailleur, Abram Bergson, professeur à Harvard, situe le niveau de développement atteint par l'ancienne URSS dans les années 80 entre ceux atteints par la Turquie et le Portugal.

OPINIONS

Une comparaison avec la situation économique du début des années 30

La déflation peut-elle frapper l'Europe ?

par CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE (*)

ON évoque à nouveau le spectre de la grande crise des années 30, alors que l'Allemagne durcit régulièrement sa politique monétaire à chaque augmentation du rythme de l'inflation salariale dans ce pays. Les prix des actifs, notamment immobiliers, stagnent ou baissent dans les principaux pays industriels depuis deux ans ; les volumes de transactions ont considérablement chuté. L'enchaînement déflationniste, qui provoqua une forte baisse des prix, en 1931-1933, pourrait ainsi se répéter en 1992 ou au tournant de 1993. L'Europe de 1993 s'enfoncerait dans la déflation ; le marché unique serait celui du désespoir. Est-ce bien sérieux ? Et la comparaison avec les années 1931-1933 est-elle pertinente ?

Le parallélisme entre la crise de 1929 et la situation actuelle peut effectivement sembler troublant. Car la crise de 1929 ne fut pas une déflagration subite mais la transformation de la phase baissière d'un cycle économique, comme celle que nous vivons aujourd'hui, en une dépression majeure provoquée par deux erreurs majeures de politique économique qui pourraient être répétées.

Le mécanisme de la crise de 1929

Lorsqu'on considère la période 1925-1929 aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, l'image la plus frappante est celle de la stabilité : la quantité de monnaie varia peu, les prix de gros et de détail baissèrent légèrement et la croissance annuelle moyenne du PIB réel fut de 3 % aux Etats-Unis et de 2 % au Royaume-Uni. Il est difficile d'accepter la représentation habituelle d'une période de graves déséquilibres devant conduire à une explosion inévitable. En Allemagne même, après les crises de l'après-guerre, la situation s'améliora considérablement après 1925, mais au prix d'une large infusion de capital étranger. En France, après juillet 1926, la stabilisation Poincaré conduisit à un essor remarquable de l'activité économique. Dans l'ensemble, la période 1925-1929 apparut aux contemporains comme une époque de progrès économique et social, sauf pour un groupe politique puissant : les fermiers américains.

Comme le révèlent les comptes macroéconomiques qui sont aujourd'hui à notre disposition, la crise du secteur agricole américain fut relative et limitée. D'une part, après les termes de l'échange extrêmement favorables qui marquèrent la première guerre mondiale, les prix relatifs agricoles retrouvèrent dans les années 20 un niveau comparable à celui de l'avant-guerre, ce qui n'était pas surprenant ; d'autre part, le PIB du secteur agricole augmenta au cours des années 20, bien qu'à faible allure comparé au PIB du reste de l'économie. Toutefois, la population agricole était sur-représentée au Congrès américain et fut en mesure de pousser à l'adoption d'une loi protectionniste qui joua un rôle considérable dans le déclenchement et la prolongation de la grande crise.

Pendant la campagne présidentielle de 1928, Herbert Hoover avait promis de venir en aide au secteur agricole. Après plus d'une année de débats, le Congrès vota un projet de loi, dit Hawley-Smoot, augmentant les tarifs douaniers sur les produits agricoles et certains produits industriels semi-finis. Malgré les protestations de trente-trois gouvernements étrangers, de la plupart des économistes et des porte-parole du secteur des affaires, Hoover signa la loi le 17 juin 1930, entraînant une des plus fortes augmentations de tarifs douaniers de l'histoire économique internationale. Cette décision était d'autant plus dommageable et paradoxale que l'économie américaine dominait l'économie mondiale tandis que la balance comerciale américaine dégageait des excédents importants à la fin des années 20. La seconde phase de la guerre commmerciale commença avec la dévaluation de la livre sterling, bientôt suivie par le Abnormal Importations Act de novembre 1931 qui donna au Bureau du commerce britannique des pouvoirs discrétionnaires pour relever fortement les droits de douane, ce qui fut fait le jour même du vote de la loi. En juillet 1932, la conférence d'Ottawa mit en place le système de la préférence donnée aux biens produits sur le territoire de l'Empire britannique. L'Allemagne et la France eurent également recours aux licences d'importations et aux quotas, en plus des augmentations de droits de douane.

Plus généralement, les restrictions au commerce international pendant les années 1930 se firent dans deux directions. D'une part, le commerce devint bilatéral ou régional à l'intérieur des empires. D'autre part, les droits de douane furent renforcés par des mesures administratives telles qu'interdictions, quotas, systèmes de licences et accords de compensation. Au milieu des années 30, le commerce international, devenu un commerce de troc, s'établit, en valeur, à un niveau inférieur des deux tiers à celui atteint en 1929.

L'analyse de l'évolution de la production industrielle, des profits des entreprises et de la Bourse montrent clairement que l'activité économique américaine, de la mi-1928 à la mi-1930, a connu un cycle économique comparable à beaucoup d'autres. La chute de la Bourse en octobre-novembre 1929 fut temporaire ; elle se redressa fortement jusqu'en avril 1930. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles baissa modérément jusqu'en septembre 1930. C'est seulement au troisième trimestre de 1930 que la confiance s'évanouit (si on la mesure par l'indice de la Bourse) ; l'économie chuta ensuite comme un poids mort jusqu'au premier semestre de 1933. Que s'est-il passé à la mi-1930 pour expliquer cette évolution ?

Si le tarif Hawley-Smoot porta un coup terrible à l'économie internationale, il ne constitua qu'une des deux énormes erreurs de la politique économique américaine au début des années 30. Du sommet cyclique en août 1929 au creux cyclique en mars 1933, la masse monétaire américaine fut réduite d'un tiers, l'essentiel de la contraction intervenant en 1931 et 1932. L'effondrement du système financier brisa la puissante machine industrielle des Etats-Unis. Tous les grands pays industriels entrèrent dans la crise.

En 1992, les Etats-Unis sont affaiblis par une décennie de déséquilibres budgétaires et commerciaux. Le républicain George Bush est en campagne électorale, comme l'était le républicain Hoover en 1928. Le président Bush défend les intérêts commerciaux américains, et notamment ceux des fermiers, au point de flirter avec l'idée de « managed trade » avec le Japon et d'exiger des concessions déraisonnables de la CEE, en matière agricole, dans la négociation de l'Uruguay Round. Les taux d'intérêt nominaux américains sont historiquement bas, mais l'activité ne repart pas.

Phase descendante

En Europe centrale, à nouveau déstabilisée, une Bundesbank aux abois face à l'inflation salariale, maintient des taux d'intérêt réels historiquement élevés qui sont répercutés, via le SME, aux voisins vertueux de l'Allemagne. La phase descendante du cycle économique, qui dure depuis plus d'un an, peut-elle se changer en une nouvelle dépression ? Si la négociation de l'Uruguay Round devait trouver une issue favorable en 1992, et si l'inflation salariale allemande devait perdre de son intensité dans les prochains mois, le pire sera évité. Mais que la négociation commerciale s'envenime, que la pression syndicale augmente en Allemagne, que la Bundesbank, dans un excès de vertu isolé, décide une nouvelle poussée des taux d'intérêt, ou que des faillites de groupes immobiliers endettés donnent le signal du sauve-qui-peut et provoquent un effondrement des prix des actifs, immobiliers puis boursiers, et la phase baissière du cycle actuel pourrait prendre l'allure d'une dépression.

Les responsables de la politique économique occidentale sont informés des causes de la crise des années 30 et les banques centrales ne permettront pas que la masse monétaire baisse dans un grand pays industriel. Le danger d'une déflation, à l'échelle de ce qui fut observé dans les années 30, est hautement improbable. Il ne faut d'ailleurs pas confondre la déflation des prix des actifs et celle des prix à la production ; cette dernière, la plus dangereuse par ses effets sur les profits et l'investissement des entreprises et donc sur l'activité, apparaît également improbable, pour l'instant.

Le plus grand danger vient d'un possible échec de l'Uruguay Round. Alors que la négociation touche au but, le dossier agricole doit impérativement être réglé par un nécessaire compromis.

(*) Professeur-associé à l'université Paris-Dauphine.

La grande question de l'après-guerre froide

La peur du modèle japonais

par JACQUES CAPDEVIELLE et KENNETH S. COURTIS (*)

LA sortie de la guerre froide est pour l'Occident à la fois un révélateur et un écran. Un révélateur, tout d'abord, de conflits économiques de plus en plus difficiles à gérer entre les grandes puissances. Le voyage du président Bush à Tokyo s'est soldé par une fin de non-recevoir et les relations transpacifiques se sont tendues depuis. Plusieurs responsables japonais, au plus haut niveau, se répandent en propos humiliants sur la main-d'œuvre et la gestion des entreprises américaines. Les tensions s'accroissent entre les Etats-Unis et l'Europe au fur et à mesure qu'on approche des échéances de l'Uruguay Round.

Non seulement la proximité du grand marché unique de 1993 ne suffit pas à susciter une réponse européenne face à la pression des groupes américains et japonais, mais le déficit de nos échanges commerciaux avec le Japon continue de se dégrader. La question du financement de la stabilisation des économies de l'Est reste entière. Mais les événements historiques de ces trois dernières années ont aussi joué le rôle d'un écran. Face aux tensions économiques montantes, de trop nombreux responsables politiques apportent des réponses de comptable : chacun appelle chez lui à une mobilisation générale en faveur de la modération salariale, d'une priorité à l'investissement, d'une généralisation de la flexibilité et d'une réduction des dépenses publiques. Ces réponses équivalent en définitive à une fuite en avant dans une productivité essentiellement envisagée au niveau des firmes.

Rares sont encore les hommes politiques qui, comme Raymond Barre au dernier World Economic Forum de Davos, admettent publiquement que *« le problème de la concurrence ne se pose plus véritablement entre telle ou telle société ou compagnie »* mais entre deux styles de vie, en l'occurrence celui du Japon et celui de l'Occident. Si compromis il doit y avoir entre ces deux modèles et si ce compromis est bien politique, il est toutefois hasardeux de croire, comme l'ancien premier ministre, qu'il se fera « à mi-chemin ». Ce sont des rapports de force politico-économiques qui trancheront à terme. En 1960, l'économie japonaise représentait 3 % de l'économie mondiale et celle des Etats-Unis 34 % ; en 1992, la part du Japon atteint 16 % et celle des Etats-Unis n'est plus que de 21 %. Aujourd'hui, l'économie japonaise constitue les deux tiers de toute l'Asie et représente plus du double de l'économie allemande. Sur la base d'une extrapolation des tendances actuelles, le produit intérieur brut japonais pourrait égaler celui des Etats-Unis au début de la prochaine décennie.

Conquête des marchés

Cette performance économique japonaise s'est appuyée sur une stratégie politique constante depuis 1945. A l'extérieur, la puissance de sa technologie et la conquête réussie des marchés se sont substituées à une puissance militaire interdite. A l'intérieur, une consommation modérée et une couverture sociale restreinte en échange d'une garantie implicite du plein emploi ont permis un consensus durable sur la priorité à l'investissement, condition nécessaire de la puissance économique et technologique.

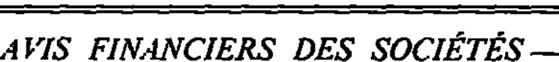
Projet politique et modèle de développement ne font qu'un au Japon. On comprend, dans ces conditions, que les scandales concernant le personnel politique puissent se succéder dans ce pays sans déboucher pour autant sur une véritable crise politique. Le modèle japonais a sa cohérence propre, largement conditionnée par son histoire, irréductible à l'addition de simples différences individuelles en matière de travail, de consommation ou d'épargne. On peut alors s'étonner de la réticence des responsables politiques occidentaux à engager une confrontation au fond entre ce modèle et le leur (avec ses variantes).

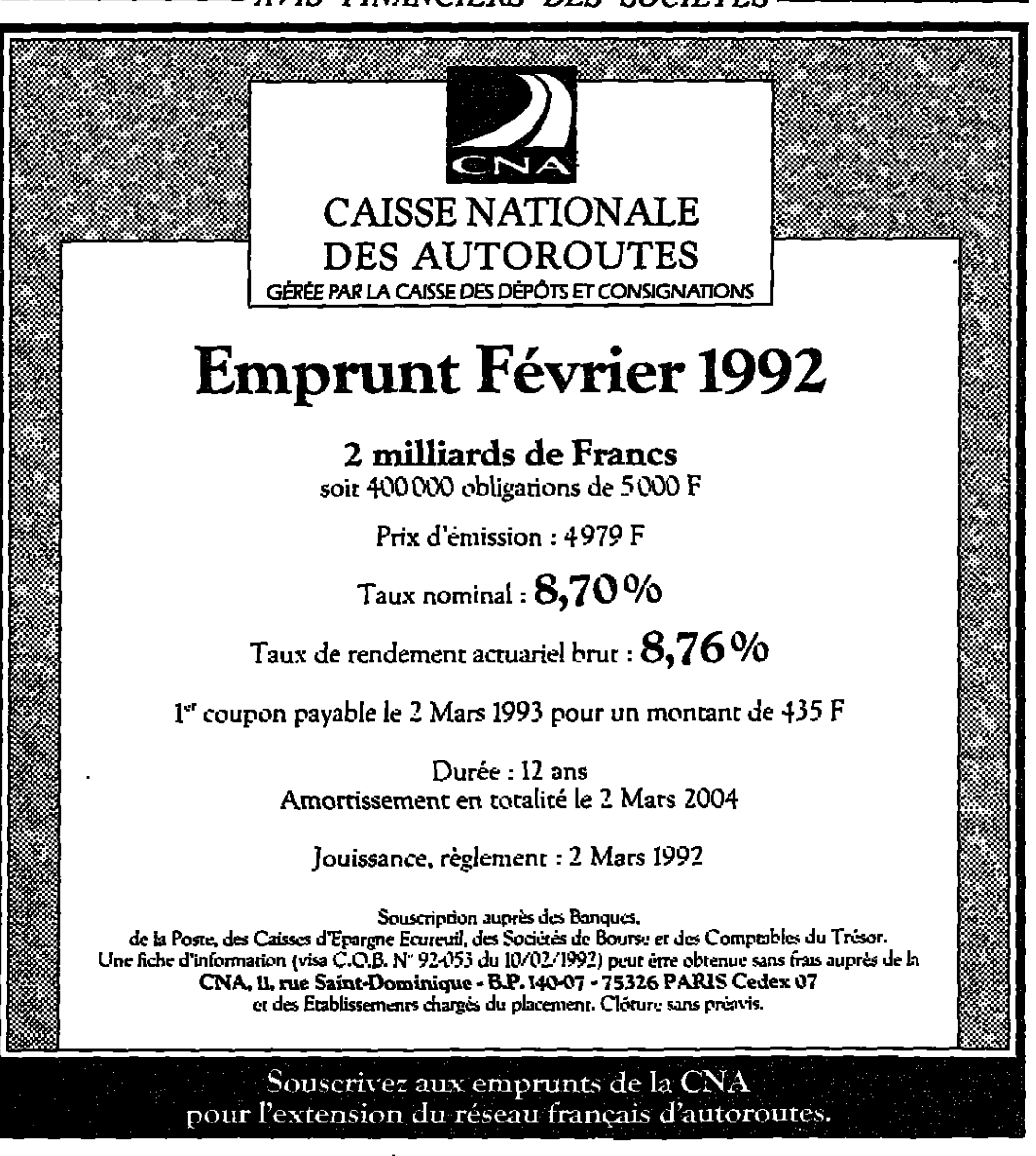
Une réticence qui s'explique pourtant si l'on revient au nouveau contexte ouvert par la fin de la guerre froide. Privé désormais du spectre de la menace soviétique, qui contrôlerait un tel débat ? Qui peut savoir jusqu'où il irait ? Ne risquerait-il pas de remettre en question les mécanismes mêmes de la croissance en Occident et ses finalités ? Les responsables politiques occidentaux peuvent-ils pour autant garder le silence, ou n'en sortir que pour des interventions de pompiers volants en accordant des subventions ici à l'automobile ou là à l'informatique, ou en négociant des parts de marchés protégés ?

Perdurer dans ce silence, refuser ce débat, c'est nourrir l'abstentionnisme et les mouvements protestataires et populistes qui se développent dans tous les pays occidentaux. C'est aussi rester passif sinon complice face à la nouvelle phase de l'expansionnisme du Japon qui se manifeste avec la progression fulgurante de ses investissements directs à l'étranger. C'est s'affaiblir à terme, donc alimenter encore un populisme xénophobe.

La fin de la guerre froide hypothèque ce débat en même temps qu'elle l'ouvre. Elle confronte nos responsables politiques à leur responsabilité. Sauront-ils les assumer ? L'enjeu n'est rien de moins qu'un nouveau modèle pour les sociétés occidentales.

(*) Jacques Capdevielle est directeur de recherche au Centre d'étude de la vie politique française. Kenneth S. Courtis est conseiller du groupe Deutschebank en Asie et professeur invité des universités Keio et Tokyo.





CONJONCTURE

INDICATEUR • Le commerce extérieur

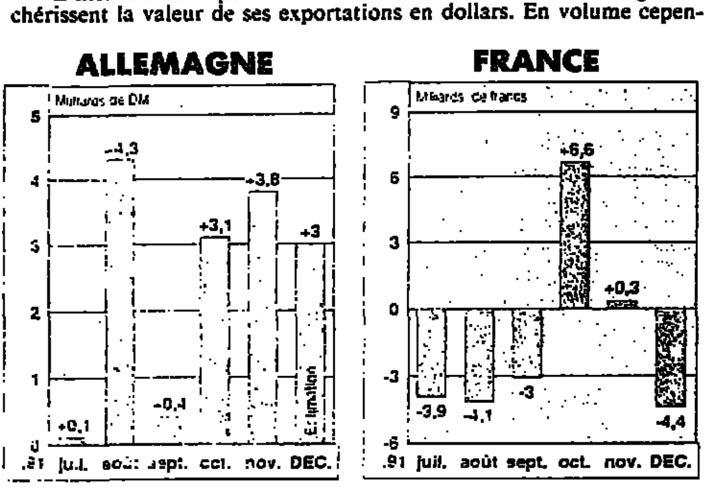
Détérioration souhaitable

QUAND les importations de marchandises se redressent après une période de récession ou de déprime de l'activité et que les résultats des échanges extérieurs se détériorent, ce sont souvent, dans les pays structurellement déficitaires, les premiers signes d'une reprise. Ainsi verrait-on sans doute d'un bon œil, dans le contexte actuel, que les déficits commerciaux d'un certain nombre de pays industrialisés se dégradent quelque peu et que, à l'inverse, les soldes des partenaires structurellement excédentaires s'accroissent momentanément. Toutefois les évolutions récentes ne traduisent pas encore ce phénomène.

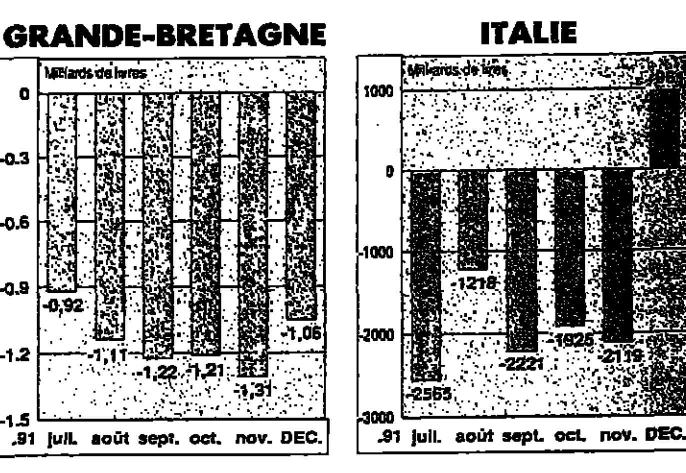
L'excédent du Japon s'accroît car les effets de taux de change renchérissent la valeur de ses exportations en dollars. En volume cependant, ses ventes à l'étranger ont presque stagné sur un an. Parallèlement, le retournement de conjoncture a conduit, comme ailleurs, à une notable décélération des importations au cours des derniers mois de 1991. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les importations ont encore diminué au cours des derniers mois de 1991. Les déficits se sont en conséquence réduits, mais cette amélioration n'augure pas d'une meilleure conjoncture dans ces pays. La léthargie perdure, même si, dans le cas américain notamment, la croissance des exportations a contribué aux résultats.

Le solde commercial français s'est sensiblement détérioré en décembre dernier par suite de la chute des ventes vers l'Allemagne; mais les importations ont fortement baissé, car la demande intérieure s'est infléchie en fin d'année. Le solde des échanges extérieurs allemands, devenu temporairement déficitaire sous le choc de l'unification, s'améliore depuis l'automne 1991, période à partir de laquelle l'activité intérieure a entamé son retournement... Le commerce international de marchandises semble avoir cédé un peu plus de terrain ces derniers temps.

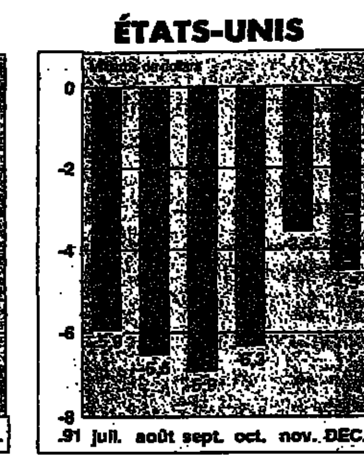
ALLEMAGNE — FRANCE



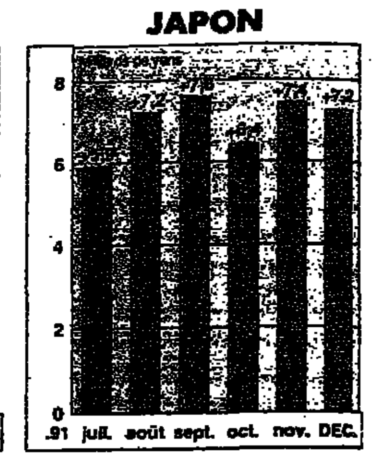
GRANDE-BRETAGNE — ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Soldes commerciaux (exportations moins importations) en données corrigées des variations saisonnières (FOB-FOB pour tous les pays sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales. Sources nationales.

RÉGION • L'Europe de l'Est

Zone de dépression

S'IL est une région du monde où le terme de crise a un sens, c'est bien l'Europe de l'Est. La récession amorcée en 1990 s'est amplifiée en 1991 : en deux ans, la production industrielle a baissé de 20 % en Hongrie et en Tchécoslovaquie, de plus de 30 % en Pologne et de 40 % en Bulgarie et en Roumanie.

Les révolutions politiques et l'éclatement du bloc communiste ont entraîné à leur suite des ruptures avec l'ordre économique ancien. Après la Pologne en 1990, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Roumanie ont appliqué en 1991 des programmes de libéralisation économique. Elles ont libéré la quasi-totalité des prix, mis fin au monopole d'Etat du commerce extérieur, encouragé les activités privées; elles ont rendu leurs monnaies convertibles à l'intérieur, avec un contrôle des changes plus ou moins étroit. Pour éviter une spirale inflationniste, ces thérapies de choc ont comporté des politiques monétaires restrictives et plafonné l'indexation des salaires.

La Hongrie, après plus de vingt ans de réformes, se trouve confrontée à des contraintes analogues. Dans tous les pays, les revenus réels des ménages ont décliné alors que, parallèlement, le rationnement du crédit, joint à la hausse des taux d'intérêt, a fait chuter l'investissement. D'où une brutale contraction de la demande interne.

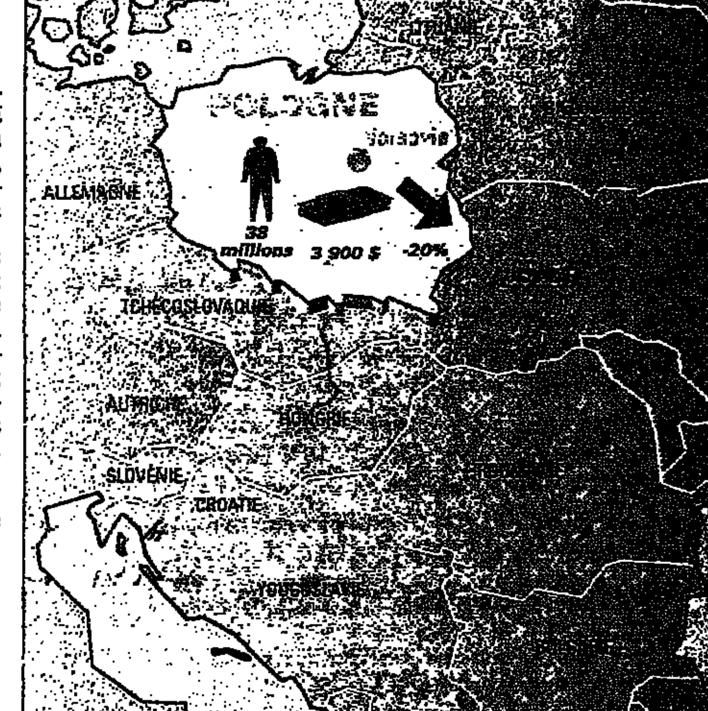
L'autre cause de la crise est la dislocation des échanges au sein du Comecon où se faisait en 1989 plus de la moitié du commerce extérieur de l'Europe de l'Est. A partir de janvier 1991, les échanges entre ex-pays frères ont en effet cessé d'être du troc (comptabilisé en roubles) pour devenir payables en devises convertibles et aux prix mondiaux. Chacun des partenaires a dès lors limité ses achats au minimum.

L'URSS, principal débouché des industries est-européennes, a réduit ses importations de 50 %. Une partie des produits destinés à l'URSS a été orientée vers l'Ouest, d'autant que les dévaluations qui ont accompagné la convertibilité ont stimulé ces exportations. Au premier semestre de 1991, les ventes à l'OCDE de la Tchécoslovaquie et de la Pologne ont progressé de 14 %, celles de la Bulgarie et de la Hongrie de 20 % (seules celles de la Roumanie ont baissé de 18 %).

Sur le front des prix, les résultats ont été aussi mitigés : explosion des prix en Pologne (1990) et en Bulgarie (1991), là où les déséquilibres macro-économiques étaient les plus forts; hausses fortes en Tchécoslovaquie, et même en Hongrie, où les réformes ont pourtant introduit des réajustements progressifs. Dans l'ensemble, les pays ont réussi à éviter que ne s'installe l'hyperinflation sans échapper au risque d'une forte inflation endémique.

On prévoyait une nette détérioration de la balance des paiements de l'Europe de l'Est dans cette phase initiale de transition. Pour 1991, les besoins de financement extérieurs étaient chiffrés à une vingtaine de milliards de dollars; les crédits officiels des institutions internationales (Banque mondiale et FMI) et des gouvernements occidentaux devaient en couvrir plus des deux tiers. Les déficits courants ont augmenté moins que prévu, en raison de la baisse des prix du pétrole en fin d'année, mais les situations sont contrastées : la Bulgarie, parmi les plus endettés, a pu rééchelonner sa dette envers les gouvernements, mais n'a toujours pas trouvé d'accord avec les banques.

La dette extérieure de la Roumanie, initialement faible, a rapidement augmenté (passant en un an de 0,7 milliards à 2 milliards de dollars). La Hongrie, dont les remboursements représentent 35 % des exportations, a continué à avoir accès au marché des capitaux privés, où elle a lancé pour environ 1 milliard de dollars d'obligations. En outre, elle a reçu des investissements directs de l'étranger de l'ordre de 1,4 milliard de dollars. Ceux-ci ont été tout aussi importants en Tchécoslovaquie, qui a en outre l'avantage d'une dette extérieure très faible.

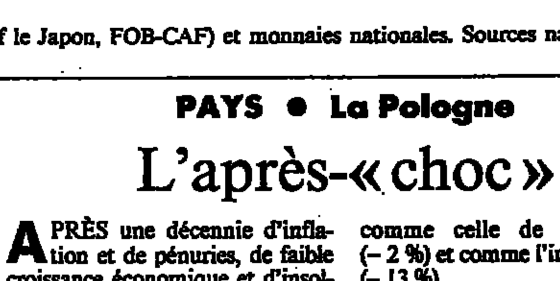


Le phénomène le plus préoccupant est la montée du chômage : 8 % de la population active en Tchécoslovaquie et en Hongrie, 12 % en Pologne et en Bulgarie, 20 % en Roumanie. Sa montée a été jusqu'ici freinée par une certaine inertie : les entreprises n'ont pas l'habitude de licencier, et d'ailleurs très peu d'entre elles ont fait faillite, faute de législation applicable ou appliquée. Mais les sureffectifs et la récession pourraient conduire à une explosion de chômage, personne n'envisageant sérieusement que la croissance reparte en 1992.

Les activités privées se développent rapidement, surtout dans le secteur des services, ce qui a l'avantage de créer beaucoup d'emplois; mais la dépression de la demande interne et le coût des crédits ne stimulent pas les investissements dans l'industrie. Les «grandes privatisations» progressent lentement, en raison notamment des difficultés à évaluer le capital des entreprises dans le contexte actuel d'incertitude sur les prix et les débouchés.

Cette situation d'attente bloque les décisions d'investissement chez les privatisables. Le rachat total ou partiel par des sociétés étrangères se présente ainsi comme la clef d'un double problème : celui de la privatisation des grandes entreprises industrielles, celui de la restructuration de leurs productions pour les adapter aux goûts des marchés. Jusqu'en 1991, les investissements directs de l'étranger n'ont pris de l'ampleur qu'en Hongrie et en Tchécoslovaquie, là où une relative stabilité permet d'entrevoir le mieux les opportunités qu'ouvre l'intégration de cette région à l'Europe.

Françoise Lemoine
Économiste au CEPII



PAYS • La Pologne

L'après-« choc »

APRÈS une décennie d'inflation et de pénuries, de faible croissance économique et d'insolvabilité extérieure, la Pologne a mis en œuvre à partir de la fin de 1989 un programme de stabilisation et de réforme radical. Il a provoqué en 1990, à côté de résultats décevants (récession plus sévère que prévu et hyperinflation), des évolutions positives en matière de commerce extérieur et de finances publiques, mais les indicateurs de 1991 montrent la fragilité des succès obtenus.

L'excédent du commerce extérieur en devises convertibles (+ 3,8 milliards de dollars en 1990) a fait place à un déficit (– 0,3 milliard de dollars prévu pour 1991). Les exportations vers l'OCDE ont ralenti leur progression (+ 14 % contre + 40 %) alors que les importations se sont accélérées (+50 %), ce qui s'explique par la reprise de la consommation interne et la réappréciation du zloty : la hausse des prix est restée forte en 1991 (+ 80 %) alors que le zloty n'a été dévalué que de 16 % en mai 1991.

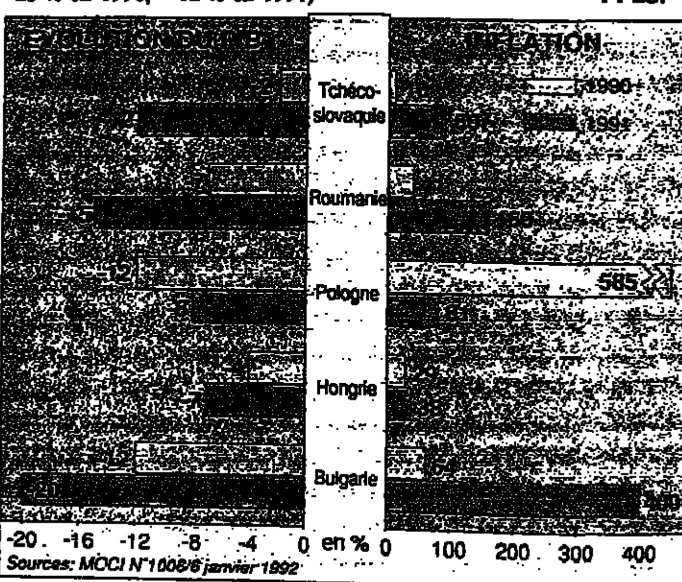
Le déficit budgétaire s'est établi au double de la limite fixée par accord avec le FMI, la récession ayant dégradé la situation financière des entreprises et réduit les recettes fiscales. La production industrielle a continué à baisser (– 23 % en 1990, – 12 % en 1991) comme celle de l'agriculture (– 2 %) et comme l'investissement (– 13 %).

Peut-être les chiffres sous-évaluent-ils le secteur privé, dont on estime qu'il représente 20 % de l'industrie et 70 % du commerce de détail. La privatisation des grandes entreprises d'Etat, elle, est juste amorcée; la loi de juillet 1990 prévoit leur transformation en sociétés par actions (deux cents l'ont été), puis la vente de ces actions (une quarantaine de cas). La lenteur des restructurations industrielles a pour effet de différer l'explosion du chômage qui a néanmoins doublé en un an, dépassant le seuil des deux millions de personnes fin 1991.

Deux faits positifs pour l'accès aux financements internationaux : l'augmentation des réserves de change (+ 2 milliards de dollars depuis fin 1989) et, en août 1991, l'accord des créanciers du Club de Paris annulant la moitié d'une dette que la Pologne ne remboursait plus depuis le début des années 80. Dans l'immédiat, cela n'a guère élargi la marge de manœuvre du nouveau gouvernement.

Après dix ans de crise et une thérapie de choc, il reste à trouver une stratégie pour reconstruire l'économie polonaise.

F. Le.



SECTEUR • L'ameublement

Demande brisée

LES Français sont moroses, dit-on. Mais ils sont aussi déroutants, changeants, imprévisibles. En 1991, leur pouvoir d'achat a crû de 1,6 % et le volume de leurs achats d'appareils hi-fi et vidéo a augmenté de 3,5 %. Mais leurs commandes d'électroménager ont stagné et le marché du meuble a chuté de 4 % l'an dernier, si l'on en croit une étude du Cetelem, un grand du crédit aux particuliers. Pour se meubler, les Français n'auraient dépensé que 69,2 milliards de francs en 1991, contre 72,1 milliards en 1990.

Ce recul, les statistiques publiées par l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (UNIFA) le confirment. La baisse a même été plus forte encore (– 4,7 %) au premier semestre de l'an dernier. Un recul pour lequel la profession a déjà payé son tribut de licenciements, dépôts de bilan, fermetures d'usines. Une descente dont nul ne peut prédire la profondeur ni la durée. Le meuble n'est-il pas l'un de ces achats que les particuliers peuvent aisément différer ?

La production s'en est ressentie, régressant au premier semestre 1991 de 0,2 % en francs courants, donc davantage en volume. Une diminution moyenne qui masque de fortes disparités, la bonne tenue du meuble « meublant » (commodes, armoires, etc.) contrastant avec, par exemple, la chute spectaculaire du meuble de cuisine. Avec un marché en baisse de 20 % et une production en régression de 5,6 %, ce dernier – qui représente toujours pour le particulier une grosse dépense – a été sévèrement touché. D'autant que la loi Neiertz sur le surendettement des ménages a poussé, l'an dernier, les organismes de crédit à donner un tour de vis. Vogica (1 300 salariés) et Chabert-Duval (250 employés) n'y ont pas résisté et ont déposé leur bilan.

Frappé aussi, le meuble de jardin n'a pas seulement souffert de la conjoncture. Mais également des dérèglements du... temps. Faute de soleil au printemps, la production s'est effondrée (– 19,5 %). Plus atténuée, la baisse du mobilier de bureau n'en est pas moins réelle : – 1,6 % au premier semestre 1991 contre + 11,6 % l'année précédente. Conséquence, parmi d'autres, de l'atonie du marché immobilier. L'un des leaders du secteur, Strafor-Facom, dont le mobilier et l'équipement de bureau représentent 50 % de l'activité, a vu l'an dernier son chiffre d'affaires régresser de 5 % à périmètre constant...

Pour survivre, les fabricants français les plus dynamiques ont mis le cap sur l'étranger. Sur les pays de la Communauté européenne, qui constituent l'essentiel de leurs débouchés. En 1990 déjà, les exportations françaises d'ameublement avaient progressé de 9 %, à 7,8 milliards de francs. Sur les huit premiers mois de 1991, elles ont encore augmenté de 2 % alors que les importations régressaient de 0,6 %. Une évolution divergente qui a permis à la balance commerciale – bien que toujours largement déficitaire – de s'améliorer et au taux de couverture de revenir à... 47,2 %. La percée des Français s'est confirmée en Allemagne (+ 27,7 %) et en Belgique (+ 12,5 %). Mais la Grande-Bretagne, affectée par la récession, a perdu sa place traditionnelle de troisième client au profit de la Suisse.

L'avenir ? A peine meilleur sur le marché intérieur, selon la direction des études du Crédit lyonnais, qui prévoit pour 1992 une faible croissance de 0,6 % en volume : *« L'ameublement devrait encore souffrir d'une consommation ralentie, de la situation de l'immobilier et du fait que le mobilier est rarement prioritaire dans les achats d'équipement des ménages. »* Les marchés étrangers ne se feront pas plus porteurs. La croissance allemande ralentit. Celle du Japon est trop lointaine. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'enlisent. L'ameublement n'a plus de locomotive.

Pierre-Angel Gay

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.